

CRÉATION D'UN MUSÉE TERRITOIRE DE LA GRANDE GUERRE

TOME 2 PROJET

Création d'un Musée Territoire de la Grande Guerre

Tome 2 : Projet

Commanditaire : Madame ONASCH, Directrice des Services de
la Communauté de Communes du Canton d'Attichy



Tutrice : Madame BREVET, Maître de Conférences en Sociologie
et Urbanisme à l'École Polytechnique de l'Université de Tours

Ecole Polytechnique de l'Université de Tours
Département Aménagement
35 allée Ferdinand de Lesseps
37 200 TOURS
Tel : 02 47 36 14 52

BERTRAND Jonathan
BRIET Anne-Laure
CASENAVE Anaïs
MONGE Aude
PREVOT Emeline

SOMMAIRE

Sommaire	5
Introduction.....	6
Partie 1 : Le Projet	7
A. La Méthodologie du projet.....	8
1. Le choix de plusieurs parcours	8
2. La méthode de création de parcours	8
3. Création d'outils	10
B. Le développement du projet.....	13
1. Des éléments du territoire à prendre en compte	13
2. Le circuit principal	19
3. Les boucles vertes	188
C. Vers le centenaire de la Grande Guerre.....	221
1. La médiatisation de l'événement : une opportunité à saisir.....	221
2. Les propositions d'action pour 2014/2018	221
D. Les limites du projet	230
1. Les difficultés rencontrées	230
2. Les freins politiques.....	230
3. Les contraintes temporelles et budgétaires.....	231
Partie 2 : Le montage financier du projet	232
A. Le budget du projet	234
1. A prévoir pour la CCCA	234
2. A prévoir pour la CCPVA	237
B. Les possibilités de financement	238
1. Le Conseil Régional de Picardie	238
2. Le Conseil Général de l'Oise	238
3. L'Union Européenne.....	239
4. La Direction Régionale des Affaires Culturelles.....	239
5. L'Organisation Nationale des Anciens Combattants (ONAC)	240
C. Le Calendrier.....	240
Conclusion	242

INTRODUCTION

Le projet de Musée Territoire, à l'initiative de cinq communautés de communes de l'Oise et de l'Aisne, a pour vocation de mettre en valeur les sites historiques de la Grande Guerre sur leur territoire. La Communauté de Communes du Canton d'Attichy a décidé de matérialiser ce Musée Territoire en élaborant un réseau de parcours touristiques qui donneront à voir le territoire et feront découvrir les vestiges de la Première Guerre mondiale ainsi que les paysages typiques de la région.

Après avoir défini le concept de Musée Territoire et le diagnostic dans le tome 1, nous présenterons dans ce rapport l'ensemble du projet de Musée Territoire et les aménagements nécessaires à sa mise en place.

Dans une première partie, nous expliquerons la méthodologie qui nous a permis, d'une part, de sélectionner et classer les sites historiques et, d'autre part, d'élaborer les différents parcours touristiques grâce à des outils adaptés au projet.

Dans un deuxième temps, nous définirons l'ensemble des sites qui seront traversés par le parcours principal ainsi que leurs aménagements concrets. Deux boucles vertes, destinées à diversifier l'offre touristique du territoire, se rattacheront au parcours principal.

Nous verrons ensuite que le centenaire de la Première Guerre mondiale pourra donner une impulsion au Musée Territoire. Nous soumettrons plusieurs idées d'événementiel à réaliser aux niveaux local et national entre 2014 et 2018 afin d'augmenter l'attrait touristique à long terme du Musée Territoire.

Enfin, nous mettrons en avant les limites du projet que nous avons réalisé. Les jeux d'acteurs interviennent de façon non négligeable dans la mise en place d'un tel projet et sont doublés des contraintes financières qui restreignent les possibilités d'aménagement du territoire.

La dernière partie présentera le montage financier du projet, en détaillant les coûts évalués des différents parcours, en recensant les financeurs potentiels et enfin en proposant un calendrier des actions à réaliser jusqu'à la finalisation du projet.

Ce rapport présente donc l'élaboration des premiers parcours qui structureront le Musée Territoire et poseront les bases pour la construction du projet dans les autres communautés de communes partenaires. Ces premiers parcours permettront à la CCCA d'être force de propositions pour l'évolution du Musée Territoire, jusqu'à son ouverture pour le centenaire de la Première Guerre mondiale.

Partie 1 : Le Projet

A. La Méthodologie du projet

1. Le choix de plusieurs parcours

Suite à notre définition du Musée Territoire et afin d'assurer le maillage du territoire de la CCCA, nous avons choisi de créer un réseau de parcours composé des éléments suivants :

- un circuit principal réalisable en voiture et en vélo qui traverse la majorité du territoire et des sites en lien avec la Première Guerre mondiale. Celui-ci se justifie par les résultats du questionnaire où l'on remarque que 69 % des personnes interrogées utilisent la voiture comme moyen de transport. Ce circuit pourra être effectué à vélo sur une plus grande durée en utilisant des tronçons adaptés (futures pistes cyclables de la CCCA par exemple)
- plusieurs boucles vertes intégrant les sites majeurs visités par le circuit global. Elles permettront de mêler tourisme de mémoire, culturel et tourisme vert en accord avec le résultat des questionnaires. Ces variantes cyclables et pédestres pourront offrir aux visiteurs une alternative à la thématique 14/18. Les spécificités du territoire pourront être mises en valeur.

2. La méthode de création de parcours

Nous avons décomposé la création des parcours en trois étapes :

- le recensement des sites
- le classement des sites
- les liaisons entre les sites.

Nous allons décliner successivement ces trois étapes.

a. Le recensement des sites

Pour créer nos parcours, nous avons effectué un recensement exhaustif des sites existants sur les territoires de la CCCA et de la CCPVA qui constituent le périmètre de notre étude. Nous nous sommes alors basés sur le SCOT de l'Oise Aisne Soissonnais qui regroupe ces deux communautés de communes.

Dans ce recensement, nous avons décidé d'intégrer aux sites en lien avec la Première Guerre mondiale les éléments architecturaux et paysagers, même sans lien direct avec la période, afin de pouvoir mêler différentes formes de tourisme dans nos circuits. Ainsi, un recensement des équipements de loisirs et des spécificités du territoire a lui aussi été effectué.

b. Le classement des sites

Actuellement et à l'échelle restreinte de la CCCA, il n'est pas intéressant de classer les sites puisqu'ils ne sont pas suffisamment nombreux. Cependant, lorsque les cinq communautés de communes du Musée Territoire auront mis en place leurs circuits, les sites 14/18 pourront être classés suivant trois catégories.

1) Les sites incontournables

Les sites incontournables sont les sites que le grand public doit découvrir impérativement. On peut notamment citer le monument aux infirmières de Pierrefonds, le musée de l'Armistice, le cimetière militaire allemand de Nampcel ou l'Abri du Kronprinz.

2) Les sites découverte

Les sites découverte sont les sites que le grand public peut découvrir pour approfondir sa visite. Ces sites seront surtout présents au sein des boucles vertes. Il s'agit par exemple de l'ambulance « La Pensée » à Tracy-le-Mont, des tranchées et de la carrière de Moulin-sous-Touvent, de l'ancienne gare de Rethondes...

3) Les sites passion

Les sites passion sont les sites qui sont plus spécialement réservés aux passionnés. On parle dans cette partie de toucher les connaisseurs de la guerre 14/18 : il s'agit pour eux de visiter les carrières de Confrécourt, la Butte des Zouaves, le circuit des chars dans la CCPVA...

Un fois ce classement mis en place, les touristes pourront choisir de visiter les sites suivant l'intérêt qu'ils portent à la guerre et par rapport à leur niveau de connaissance du sujet. Par la suite, le choix de ces trois catégories conditionnera la mise en valeur des sites sélectionnés.

c. Les critères de choix des liaisons

Dans la mise en place d'un circuit, les liaisons entre les sites comptent autant que les sites eux-mêmes. C'est pourquoi nous avons fixé plusieurs critères de choix de ces liaisons :

1) La durée

Afin de ne pas lasser le visiteur, les temps entre les sites doivent être optimisés si la liaison ne donne pas à voir une spécificité du territoire. De plus, une durée trop longue peut décourager le touriste et le pousser à abrégé sa découverte. A contrario, une durée trop courte entre deux sites rend inutile l'utilisation de la voiture et ainsi, nous pouvons proposer une liaison pédestre au sein d'une même commune qui donnerait à voir un cœur de village typique par exemple.

2) Les routes empruntées

Pour un parcours en voiture, les liaisons doivent se faire sur des routes carrossables et agréables. Dans le cas de l'utilisation d'un bus, elles doivent être adaptées à son passage.

Pour un circuit vélo ou pédestre, les routes doivent être sûres et sécurisées et peuvent de préférence se faire par des chemins et des sentiers de randonnée qui permettent d'observer des paysages inaccessibles en voiture.

3) Les paysages traversés

Pour que le circuit soit plaisant, les liaisons entre les sites doivent être intéressantes et cohérentes. Ainsi, nous favoriserons des lieux qui donnent à voir le territoire et ses spécificités. Ces lieux pourront témoigner d'une architecture typique comme les « pas de moineaux » du soissonnais ou offrir de beaux panoramas (ravins, collines, vallons, étangs...).

Ces liaisons feront alors partie intégrante du Musée Territoire et seront un compromis et un équilibre entre la durée de transport, les caractéristiques des routes empruntées et les atouts visuels du territoire traversé.

3. Création d'outils

Afin de faciliter la compréhension du projet, de le rendre cohérent et de faciliter son développement, nous avons mis en place plusieurs outils.

a. Le choix de thème(s) par commune du circuit principal

Le circuit principal relie des communes et nécessite donc une certaine cohérence. Ainsi, nous avons effectué des recherches historiques sur les événements qui se sont déroulés dans les communes de la CCCA et d'une partie de la CCPVA durant la Première Guerre mondiale. Celles-ci nous ont permis de dégager des thèmes par commune qui en se complétant donnent une vision assez exhaustive de la vie des soldats français et allemands ainsi que des civils sur le territoire. De plus, en évitant les doublons, les thèmes sont complémentaires et apportent une unité au parcours principal.

b. La fiche commune

Pour faciliter la compréhension et la mise en place du projet, nous avons réalisé des fiches commune, toutes agencées selon le même plan.

Ces fiches commune comprennent:

- **un bref descriptif de la commune** : appartenance administrative, localisation, maire, nombre d'habitants

- **un tracé du parcours principal sur la commune** avec les principaux sites d'intérêt 14/18, auxquels peuvent se rajouter d'autres sites
- **la thématique abordée sur la commune** : elle est développée à la fin de chaque fiche commune par une fiche thème reprenant les idées pouvant être mises en place sur des panneaux d'interprétation
- **le diagnostic touristique** : il recense les équipements disponibles pour le visiteur sur la commune (hébergement, restauration...)
- **les aménagements existants** : parkings, mobilier urbain...
- **les aménagements à prévoir** : dans cette partie, nous énonçons les futurs projets de la commune ou bien qui sont en cours de réalisation. Puis, par un classement en sous-parties, nous évoquons les propositions d'aménagement propres à la commune concernée.
- **l'événementiel** : ce sont les événements qui peuvent être envisagés pour célébrer le centenaire de la Grande Guerre sur la commune.
- **les contacts** : la partie regroupe les personnes rencontrées ou à rencontrer pour la réalisation des aménagements
- **le bilan des aménagements** : en un seul coup d'œil, il permet de résumer toutes les propositions sur la commune grâce à un récapitulatif des éléments à installer et à une carte bilan.

c. La fiche boucle verte

Basée sur le même principe que la fiche commune, la fiche boucle verte constitue un outil pratique dans la réalisation d'un circuit pédestre ou cyclable.

Les parties évoquées sont néanmoins différentes :

- **la présentation de la boucle verte** : commune concernée, localisation, milieux traversés, niveau de difficulté, durée du parcours (temporelle et kilométrique)
- **le descriptif du parcours et son intitulé** : la partie se scinde ensuite en sous-parties avec l'itinéraire tracé sur une carte générale qui recense les sites et les paysages intéressants, la thématique abordée dans la boucle et les étapes détaillées du circuit.
- **les aménagements à prévoir** : balisage, défrichage...

- **les contacts** : ce sont les personnes concernées par le projet ou qui peuvent apporter leur aide à la réalisation du circuit.
- **le bilan des aménagements.**

d. La convention

Afin de s'assurer de la concrétisation du projet du circuit principal, la CCCA nous a chargés de réaliser des conventions destinées aux maires des communes concernées par le tracé du parcours. Cependant, pour les deux communes traversées dans la CCPVA, nous n'avons fait signer aucune convention.

Ces conventions rédigées par nos soins et dont un exemple type a été placé en annexe III, comprennent quatre articles. Trois sont communs à toutes les communes et un est spécifique aux aménagements proposés.

A ce jour, nous avons fait signer cinq conventions sur les neuf communes concernées.

e. La fiche contacts

Elle recense tous les contacts présents dans les fiches commune et indique leur numéro de téléphone ou leur adresse mail. Nous avons choisi de ne pas indiquer ces informations directement dans les fiches commune afin que celles-ci puissent circuler sans diffuser les coordonnées des personnes.

Cependant, elle constitue un outil important pour optimiser le temps passé par la CCCA à contacter les acteurs du territoire.

Tous ces outils ont été confectionnés par nos soins et mis en place afin de diminuer le temps passé à récolter les informations et ainsi faciliter la réalisation du projet.

B. Le développement du projet

1. Des éléments du territoire à prendre en compte

Plusieurs zones noires sont à prendre en compte sur notre territoire afin que les parcours les évitent ou les prennent en considération.

a. L'usine Clariant à Trosly-Breuil

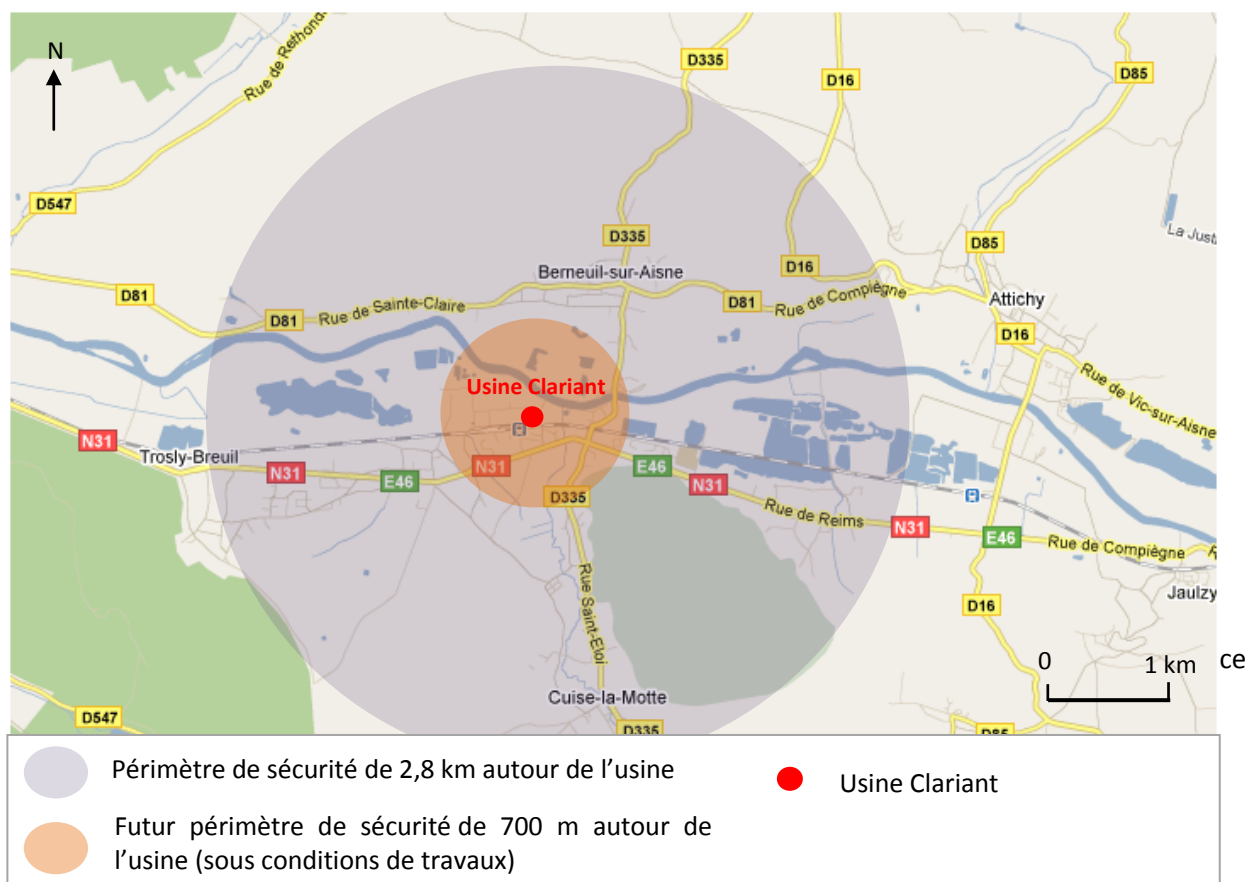
Tout d'abord, sur la commune de Trosly-Breuil se trouve l'usine Clariant classée Seveso seuil haut, qui fabrique, entre autres, des matières premières pour détergents. Un Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) délimite ainsi plusieurs zones présentant des risques d'ampleurs différentes. Ces périmètres ont des conséquences sur l'aménagement et la circulation des personnes dans la zone allant d'une interdiction stricte de construction de logements ou d'infrastructures de transport par exemple, à un aménagement sous conditions.



Photographie 1 : L'usine Clariant à Trosly-Breuil

Source : <http://leparisien.fr>

Notons qu'en juin 2011, l'Etat a estimé que l'usine Clariant pourra réduire son périmètre de sécurité à condition qu'elle procède au confinement de son atelier de stockage d'anhydride sulfureux ou SO₂. La zone réglementaire passera donc prochainement de 2,8 kilomètres à 700 mètres.



Carte 1 : Périmètres de sécurité autour de l'usine Clariant

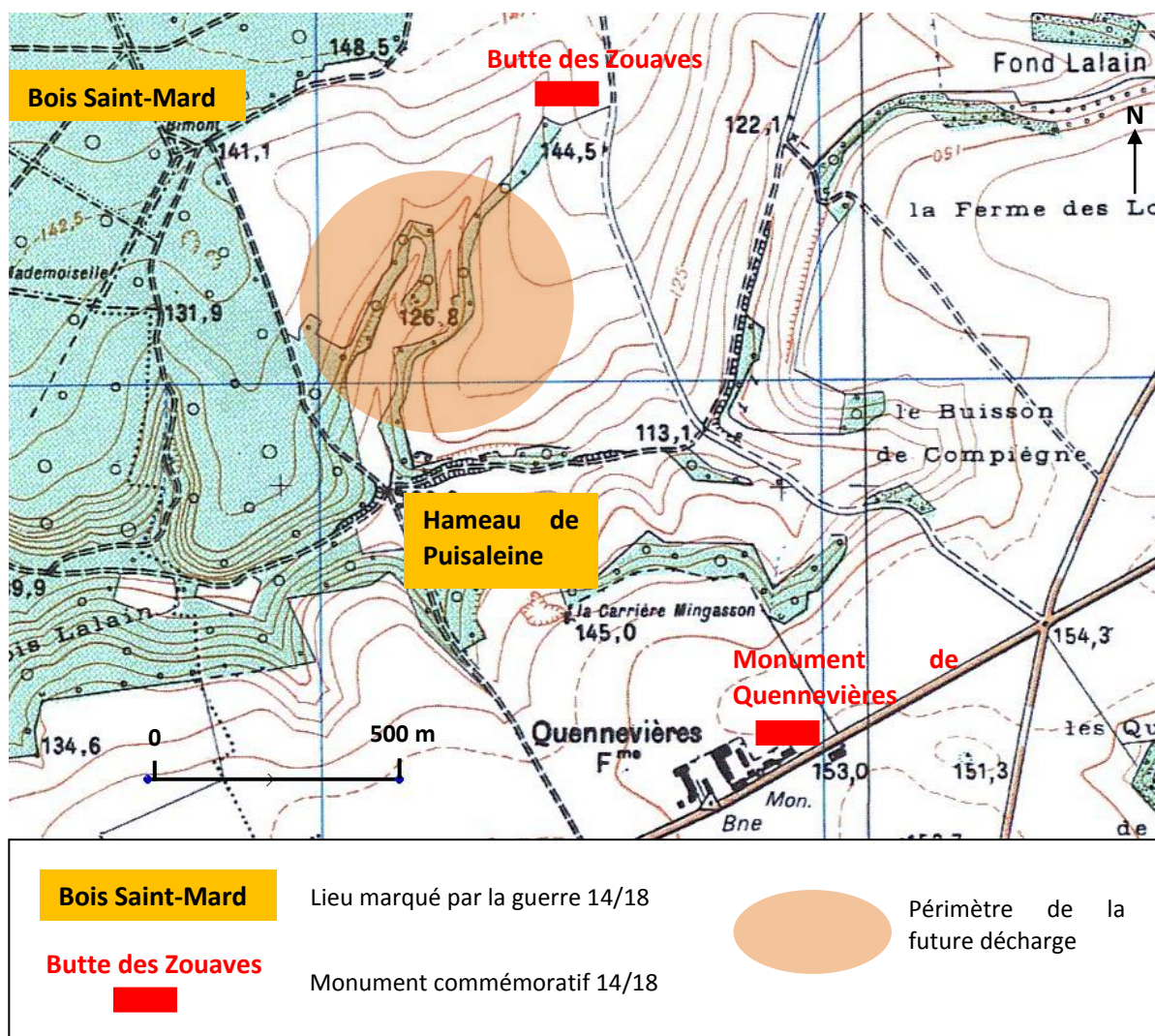
Réalisation : E.Prévoit, juillet 2011

Ces périmètres seront donc à étudier plus précisément en cas de projet dans la zone. En ce qui concerne les parcours du Musée Territoire, nous éviterons tout arrêt à Trosly-Breuil.

Enfin, de nombreuses usines ou silos sont présents sur le territoire notamment le long de la Nationale 31 et dégagent une image peu attractive pour le touriste en visite dans l'Oise. Nous éviterons ainsi tout passage sur la Nationale ou à proximité des zones industrielles.

b. Le projet de décharge sur le site de Puisaleine

Un autre point est à noter : le projet de décharge sur le site de Puisaleine à proximité de la Butte des Zouaves sur le territoire communal de Moulin-sous-Touvent. Bien que la décision juridique sur la faisabilité de ce projet ne soit pas encore prononcée, la décharge et les éventuelles nuisances qu'elle engendrera sont à prendre en compte notamment pour la visite des sites 14/18 situés à proximité (Butte des Zouaves, hameau de Puisaleine...).



Carte 2 : Périmètre de la future décharge

Source : Mairie de Tracy-le-Mont
Réalisation : E.Prévo, juillet 2011

c. Les contraintes naturelles du territoire

A l'aide du SCOT, nous avons recensé toutes les contraintes naturelles présentes sur les communes concernées par le projet de parcours principal à l'échelle du la CCCA et de la CCPVA. Ces différents éléments nous permettent de considérer les espaces à protéger, à surveiller voire à mettre en valeur pour leur intérêt paysager.

1) Les sites Natura 2000

C'est un réseau de sites naturels ou semi-naturels ayant une grande valeur patrimoniale pour le territoire (la faune et la flore). Toute zone Natura 2000 fait l'objet de mesures agro-environnementales en vue de sa protection.

2) ZICO (Zone Importante pour la Conservation des Oiseaux)

Ces zones font l'objet d'une protection particulière concernant les oiseaux au regard de la Directive Oiseaux. Cela implique des mesures de conservation, de maintien et de rétablissement de la diversité. Cela passe aussi par une politique paysage.

3) ZNIEFF : (Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique)

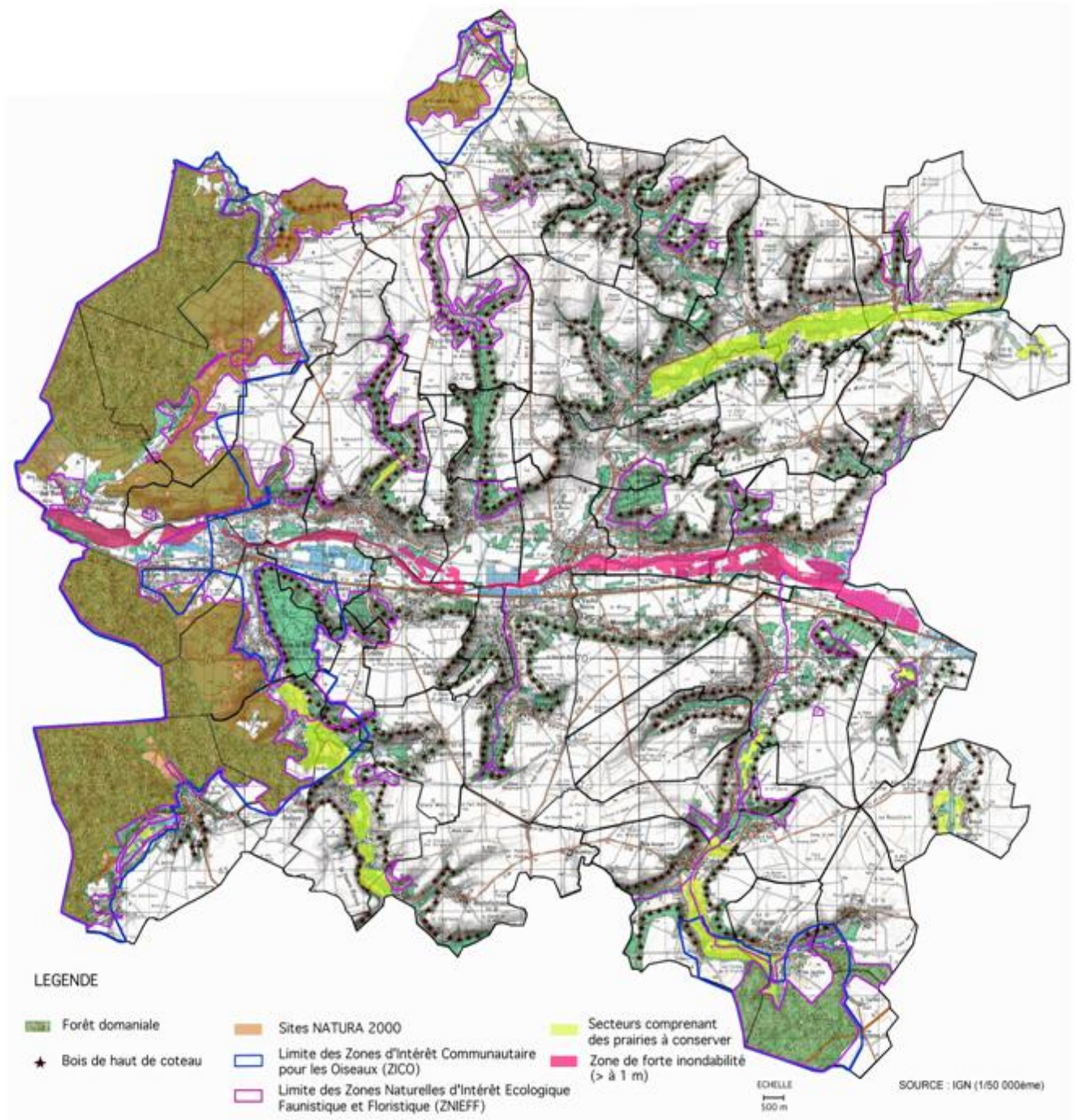
Ces zones reposent sur la présence d'espèces à fort intérêt patrimonial. Cela se traduit par des stratégies régionales et nationales pour la biodiversité. Ces zones sont très importantes dans la prise en compte de l'aménagement du territoire par la création de trames vertes, de mesures conservatoires ou encore de mesures compensatoires.

4) Prairies à conserver

Ce sont des prairies à intérêt faunistique et floristique important qui sont à protéger de l'urbanisation mais aussi de la reforestation.

5) Zone inondable

Le bassin versant Oise-Aisne est particulièrement touché par des inondations hivernales. La Vallée de L'Aisne allant de Bitry à Choisy-Au-Bac fait l'objet d'une attention particulière au travers d'un Atlas des Zones Inondables des Vallées de l'Oise et de l'Aisne depuis 1997.



Carte 3 : Traduction spatiale des structures à préserver de toute urbanisation et pollution sur les Communautés de Communes du Canton d'Attichy et du Pays de la Vallée de l'Aisne

Source : SCOT de l'Oise Aisne Soissonnaises

Recensement des structures de protection de la biodiversité sur les communes du parcours Musée Territoire

Commune	Natura 2000	ZICO	ZNIEFF	Forêt domaniale	Bois de haut coteau	Prairies à conserver	Zone inondable
Attichy			OUI		OUI	OUI	OUI
Autrêches					OUI	OUI	
Chelles			OUI		OUI	OUI	
Cuise-la-Motte	OUI	OUI	OUI		OUI		OUI
Hautefontaine					OUI		
Moulin-sous-Touvent			OUI		OUI		
La Butte des Zouaves			OUI				
Nampcel	OUI	OUI	OUI		OUI		
Nouvron-Vingré					OUI		
Pierrefonds	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	
Rethondes	OUI	OUI	OUI	OUI			
Saint-Crépin-aux-Bois	OUI	OUI	OUI	OUI			
Saint-Christophe-à-Berry			OUI		OUI		
Saint-Etienne-Roilaye	OUI	OUI	OUI			OUI	
Tracy-le-Mont	OUI		OUI		OUI		
Vic-sur-Aisne							OUI

Tableau 1 : Recensement des structures de protection de la biodiversité sur les communes du parcours Musée Territoire

Source : SCOT de l'Oise Aisne Soissonnaises

A partir des délimitations des structures de protection de la biodiversité, nous avons pu constater que la plupart des communes du parcours principal font l'objet d'une réglementation concernant la biodiversité sur leur territoire.

Ces zones constituent un avantage non négligeable pour le parcours : elles permettent la conservation d'un cadre paysager protégé de toute dégradation liée à l'urbanisation, à l'agriculture ou autre.

Cependant, ces zones ont avant tout été réalisées pour protéger la biodiversité. A ce titre, tout passage dans ces zones fera l'objet d'une attention particulière pour éviter toute dégradation due au passage massif de touristes.

2. Le circuit principal

a. Le recensement des sites

Les tableaux suivants présentent à l'échelle du territoire du SCOT (Communauté de Communes du Canton d'Attichy et Communauté de Communes du Pays de la Vallée de l'Aisne) l'ensemble des caractéristiques de toutes les communes. Ces caractéristiques sont réparties en quatre grands thèmes, selon les orientations prévues par le SCOT : Tourisme Vert, Architecture et Patrimoine, Activités de loisirs et enfin la Grande Guerre.

Le tableau répertorie l'ensemble des sites 14/18 parmi lesquels nous proposerons ceux qui pourront être visités. Ce recensement permet également de choisir les sites offrant une alternative à la Grande Guerre que pourra découvrir le touriste tout au long de sa visite du Musée Territoire. Notons que les sites liés à la Grande Guerre sur la Communauté de Communes du Pays de la Vallée de l'Aisne ne sont présentés que pour les communes concernées par le territoire du projet missionné par la CCCA.

De même, l'ensemble des données affichées dans les tableaux suivants est tiré du SCOT de l'Oise Aisne Soissonnaises et des relevés de terrain personnels.

Communes de la CCCA	Tourisme Vert					
	Paysages			Sentier		Tourisme Fluvial
	Vallée	Plateau	Forêt	GR	Parcours pédestre existant	Aisne
Attichy	Aisne	Oui				Oui - halte fluviale
Autrêches	Hozier	Oui				
Berneuil-sur-Aisne	Aisne	Oui				Oui
Bitry	Aisne					Oui
Chelles	Vandy	Oui		GR 12		
Couloisy	Aisne					Oui
Courtieux	Aisne					Oui
Croutoy		Oui				
Cuise-la-Motte	Vandy	Oui	Compiègne			Oui
Hautefontaine		Oui		GR 12		
Jaulzy	Aisne	Oui				Oui
Moulin-sous-Touvent	Aisne	Oui	Laigue			
Nampcel	Hozier	Oui				
Pierrefonds		Oui	Compiègne	GR 12		
Rethondes	Aisne		Laigue			Oui
Saint Etienne Roilaye	Vandy	Oui		GR 12		
Saint-Crépin-aux-Bois	Aisne	Oui	Laigue			
Saint-Pierre-les-Bitry	Aisne	Oui				
Tracy-le-Mont		Oui	Laigue		Circuit de Tracy-le-Mont	
Trosly-Breuil	Aisne	Oui	Compiègne			Oui

Tableau 3 : Tourisme vert dans les communes de la CCCA

Communes de la CCPVA et autres communes de l'Oise Aisne Soissonnaises	Tourisme Vert					
	Paysages			Sentier		Tourisme Fluvial
	Vallée	Plateau	Forêt	GR	Parcours pédestre existant	Aisne
Ambleny	Retz	Oui				Oui
Audignicourt	Hozier	Oui				
Berny-Rivière	Aisne			GR 12	Sur la trace des Poilus	Oui
Bieuxy		Oui				
Coeuvres-et-Valsery		Oui				
Cutry		Oui				
Dommiers		Oui				
Epagny	Hozier	Oui				
Fontenoy	Aisne			GR 12		Oui
Laversine	Retz	Oui				
Montigny-Lengrain	Aisne	Oui		GR 12		Oui
Morsain	Hozier	Oui				
Mortefontaine		Oui				
Nouvron-Vingré		Oui			Sur la trace des Poilus	
Pernant	Retz	Oui				
Ressons-le-Long	Aisne	Oui				Oui
Saconin-et-Breuil		Oui				
Saint-Bandry		Oui				
Saint-Christophe-à-Berry	Aisne				Sur la trace des Poilus	
Saint-Pierre-Aigle		Oui	Retz			
Tartiers		Oui		GR 12		
Vassens	Hozier	Oui				
Vezaponin	Hozier	Oui				
Vic-sur-Aisne	Aisne			GR 12	Sur la trace des Poilus	Oui - Halte nautique

Tableau 2 : Tourisme vert dans les communes de la CCPVA

Communes de la CCCA	Architecture et patrimoine		
	Site inscrit	Site classé	Architecture typique
Attichy Autrêches Berneuil-sur-Aisne Bitry Chelles Couloisy Courtieux Croutoy Cuise-la-Motte Hautefontaine Jaulzy Moulin-sous-Touvent Nampcel Pierrefonds Rethondes Saint Etienne Roilaye Saint-Crépin-aux-Bois Saint-Pierre-les-Bitry Tracy-le-Mont Trosly-Breuil	Maison Château, Fontaine, Calvaire Eglise, Manoir Château, Monument des 22 Butte des Zouaves Restes du prieuré Ancienne Gare Eglise, Maison Château d'Offémont	 Eglise Eglise Eglise Eglise Eglise Eglise Eglise Eglise Eglise Abri du Kronprinz Eglise, Château Eglise, Ruines romaines Eglise, Abbaye de Sainte Croix Eglise	 Soissonnais Soissonnais Soissonnais Soissonnais Soissonnais Soissonnais Soissonnais

Tableau 5 : Patrimoine et architecture dans les communes de la CCCA

Communes de la CCPVA et autres communes de l'Oise Aisne Soissonnaises	Architecture et patrimoine		
	Site inscrit	Site classé	Village typique
Ambleny Audignicourt Berny-Rivière Bieuxy Coeuvres-et-Valsery Cutry Dommiers Epagny Fontenoy Laversine Montigny-Lengrain Morsain Mortefontaine Nouvron-Vingré Pernant Ressons-le-Long Sacoin-et-Breuil Saint-Bandry Saint-Christophe-à-Berry Saint-Pierre-Aigle Tartiers Vassens Vezaponin Vic-sur-Aisne	 Eglise, Carrières Château Eglise, Croix du cimetière Eglise Croix Brisée, Monument des Fusillés Donjon Ferme de la Montagne Carrière	 Eglise, Donjon Eglise, Abbaye Notre Dame de Valsery Eglise Eglise Eglise, Croix Eglise Eglise Eglise P.C. Reboul Eglise Eglise, Donjon	 Soissonnais Soissonnais

Tableau 4 : Architecture et patrimoine dans les communes de la CCPVA

Communes de la CCCA	Grande Guerre
	Site remarquable
Attichy	Carrière - Monuments des Bretons
Autrêches	Monument du Petit Julot - Baraque Adrian - Ruines du château
Berneuil-sur-Aisne	
Bitry	
Chelles	
Couloisy	
Courtieux	
Croutoy	
Cuise-la-Motte	Monument des 22
Hautefontaine	
Jaulzy	
Moulin-sous-Touvent	Carrières - Cimetière militaire allemand - Tombe du Général Collardet - Butte des Zouaves
Nampcel	Abri du Kronprinz - Carrière - Cimetière militaire allemand
Pierrefonds	Ancienne Gare de Pierrefonds-les-Bains - Monuments aux Infirmières
Rethondes	Vitraux de l'église - Plaque commémorative du Général Foch
Saint Etienne Roilaye	
Saint-Crépin-aux-Bois	Poste de Commandement de Quennevières
Saint-Pierre-les-Bitry	
Tracy-le-Mont	Carrière - Nécropole Nationale - La Pansée
Trosly-Breuil	

Tableau 7 : Sites remarquables de la Grande Guerre dans les communes de la CCCA

Communes de la CCPVA et autres communes de l'Oise Aisne Soissonnaises	Grande Guerre
	Site remarquable
Ambleny	
Audignicourt	
Berny-Rivière	Carrières de Confrécourt
Bieuxy	
Coeuvres-et-Valsery	
Cutry	
Dommiers	
Epagny	
Fontenoy	
Laversine	
Montigny-Lengrain	
Morsain	
Mortefontaine	
Nouvron-Vingré	Monument de la Croix Brisée - Monument des fusillés
Pernant	
Ressons-le-Long	
Saconin-et-Breuil	
Saint-Bandry	
Saint-Christophe-à-Berry	
Saint-Pierre-Aigle	
Tartiers	
Vassens	
Vezaponin	
Vic-sur-Aisne	Nécropole Nationale

Tableau 6 : Sites remarquables de la Grande Guerre dans les communes de la CCPVA

Communes de la CCCA	Activités de loisirs		Communes de la CCPVA et autres communes de l'Oise Aisne Soissonnaises	Activités de loisirs	
	Musée	Mini-golf		Musée	Mini-golf
Attichy		Oui	Ambleny		
Autrêches			Audignicourt		
Berneuil-sur-Aisne			Berny-Rivière		
Bitry			Bieuxy		
Chelles			Coeuvres-et-Valsery		
Couloisy			Cutry		
Courtieux			Dommiers		
Croutoy			Epagny		
Cuise-la-Motte			Fontenoy		
Hautefontaine		Oui	Laversine		
Jaulzy			Montigny-Lengrain		
Moulin-sous-Touvent			Morsain		
Nampcel			Mortefontaine		
Pierrefonds	Oui	Oui	Nouvron-Vingré		
Rethondes			Pernant		
Saint Etienne Roilaye			Ressons-le-Long		
Saint-Crépin-aux-Bois			Saconin-et-Breuil		
Saint-Pierre-les-Bitry			Saint-Bandry		
Tracy-le-Mont		Oui	Saint-Christophe-à-Berry		
Trosly-Breuil			Saint-Pierre-Aigle		
			Tartiers		
			Vassens		
			Vezaponin		
			Vic-sur-Aisne		

Tableau 8 : Répartition des activités de loisirs dans les communes de la CCCA et de la CCPVA

b. La présentation et la justification du tracé du circuit principal

1) Le choix de la linéarité

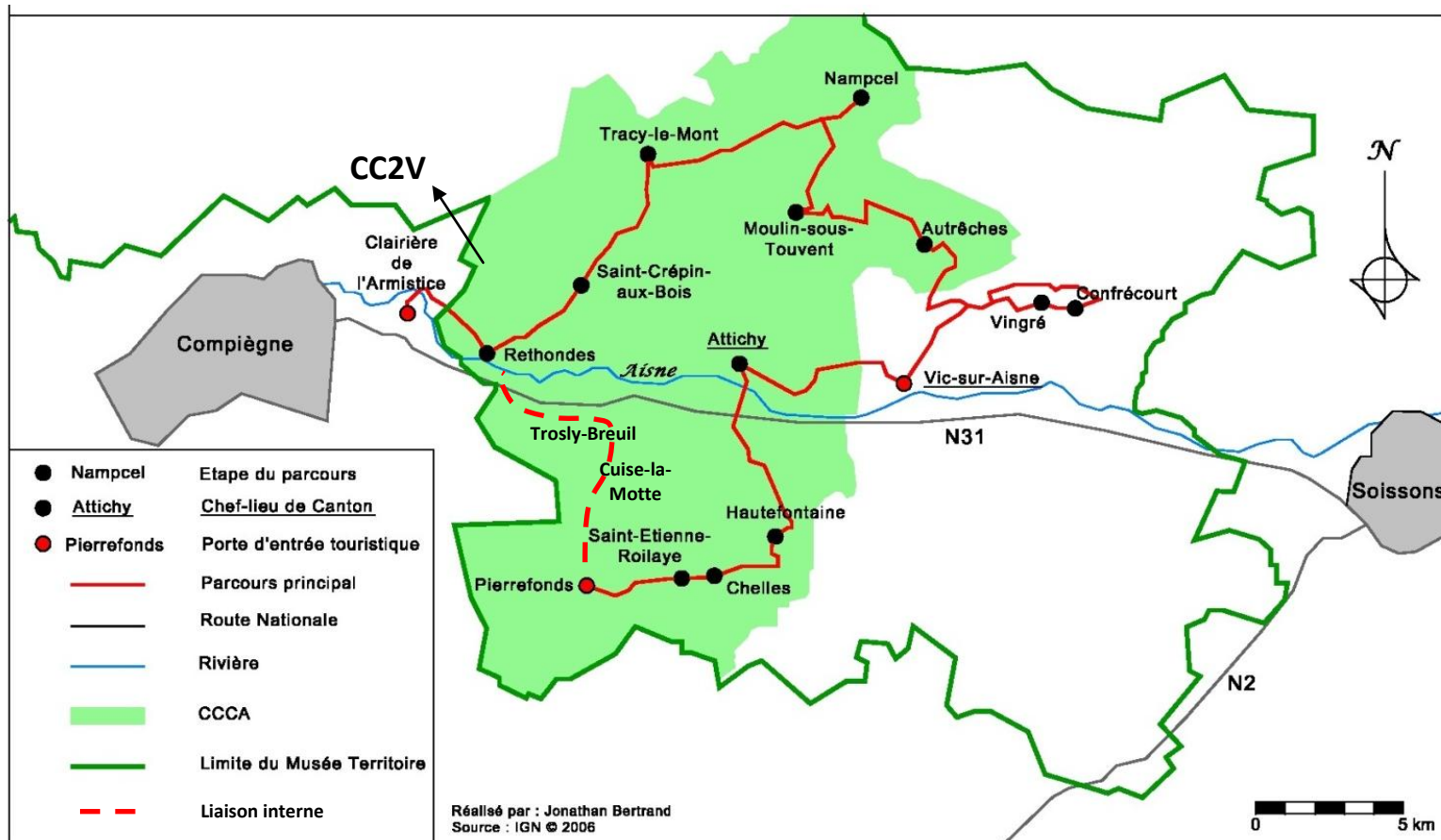
Le parcours principal a pour but de **mailler le territoire** en faisant découvrir d'une part des sites en rapport avec la Grande Guerre, et d'autre part des spécificités architecturales et paysagères du territoire. Ce maillage des sites s'accompagne d'un second objectif : **ouvrir le territoire sur l'extérieur** afin d'amener le visiteur à élargir sa visite au sein des autres communautés de communes partenaires. Le circuit principal est donc conçu de manière à l'inciter à découvrir l'ensemble du Musée Territoire.

Par ailleurs, ce parcours ne propose pas de départ ni d'arrivée mais au contraire de multiples portes d'entrée, puisque le visiteur est libre d'organiser sa visite comme il le souhaite. Le sens du parcours n'est pas défini par un classement chronologique des sites. Le visiteur pourra **accéder à l'ensemble des sites de manière cohérente**, sans avoir à rebrousser chemin ou repasser par des sites déjà visités.

Le tracé du parcours prend en compte l'ouverture sur l'extérieur et la desserte cohérente des sites. Premièrement, l'ouverture se concrétise par un **tracé de parcours linéaire**, plutôt qu'un tracé fermé sous forme de boucle. Un circuit fermé oblige le visiteur à revenir à son point de départ du parcours et ne l'incite pas à aller vers d'autres territoires. Un tracé ouvert offre une plus grande liberté puisque le visiteur peut revenir à son point de départ pour profiter des services proposés (hébergement notamment), ou bien se rendre vers un circuit différent qui lui sera proposé. De plus, cette configuration permet plus facilement d'agrandir le parcours en prenant en compte les autres communautés de communes.

Ce tracé linéaire permet de relier Pierrefonds à la Clairière de l'Armistice. La localisation de la Clairière de l'Armistice permet d'envisager une ouverture vers la Communauté de Communes des Deux Vallées. Néanmoins, la liaison entre Pierrefonds et Rethondes doit exister pour le visiteur qui ne démarre pas le parcours principal à Pierrefonds ou à Rethondes. Cette liaison se fait en passant par Trosly-Breuil et Cuise-la-Motte. Cet itinéraire n'est pas une liaison d'ouverture vers les autres communautés de communes, mais bien une liaison propre au circuit qui est envisageable librement selon les besoins du visiteur.

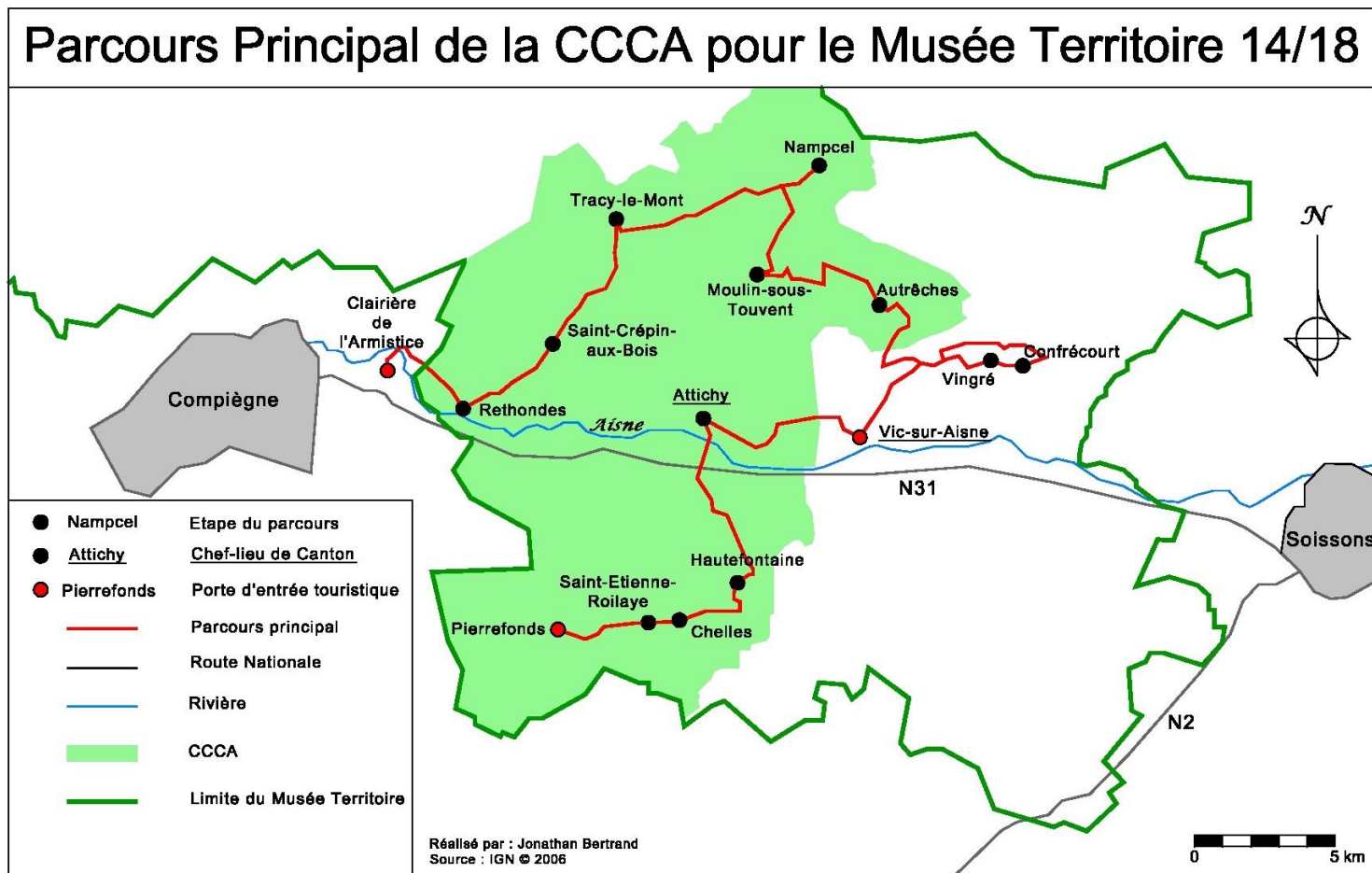
CIRCUIT PRINCIPAL DU MUSEE TERRITOIRE AU SEIN DE LA CCCA ET SA LIAISON INTERNE



Carte 4 : Présentation du circuit principal du Musée Territoire au sein de la CCCA avec la liaison interne

2) La présentation du circuit

i. Le circuit voiture



Carte 5 : Parcours principal de la CCCA pour le Musée Territoire 14/18

A Pierrefonds, les visiteurs pourront découvrir en se promenant dans la ville la gare d'arrivée des soldats mobilisés et le monument à la gloire des infirmières. Ils rejoindront Hautefontaine, petit village niché dans les collines, en traversant Saint-Etienne-Roilaye et Chelles où des thématiques 14/18 seront abordées. Le touriste pourra y découvrir des paysages pittoresques, les ruines d'un ancien château et des églises classées.

Un des objectifs du parcours est de relier le nord et le sud du canton pour favoriser le développement économique de façon équitable sur le territoire. Le pôle principal du Sud du canton est Pierrefonds ; porte d'entrée touristique majeure du territoire. Attichy est la commune qui permet de rejoindre le nord du canton plus riche en sites dédiés à la Grande Guerre. Pour relier ces deux communes, deux solutions sont envisageables : la première est de passer par Cuise-la-Motte et Trosly-Breuil en suivant la vallée, la seconde est de traverser le plateau par Saint-Etienne-Roilaye, Chelles et Hautefontaine avant de redescendre dans la vallée de l'Aisne par Attichy. Comme nous l'avons remarqué dans la méthodologie précédente, les liaisons du parcours comptent autant que les sites eux-mêmes et seront jugées par les futurs visiteurs du parcours. De plus, elles permettront d'encourager le touriste à poursuivre sa visite si elles sont bien sélectionnées.

D'autre part, passer par Cuise-la-Motte permet de faire découvrir au visiteur un des monuments les plus importants de la Première Guerre mondiale dans le Sud du canton, à savoir le Monument des 22. Il faut cependant noter que ce monument n'est pas visitable en ce moment puisqu'il est en cours de restauration. Cet itinéraire est aussi le plus court. Le chemin du plateau par Hautefontaine permet de mettre plus en valeur le territoire dans sa globalité. Les trois communes traversées (Saint-Etienne-Roilaye, Chelles, Hautefontaine) sont des villages typiques du Soissonnais remarquables par leur architecture. Ces trois communes sont traversées par le GR12, ce qui ajoute une possibilité d'adapter le parcours principal aux vélos assez facilement. Nous opterons donc pour cette deuxième solution. Cependant, la valorisation de Cuise-la-Motte pourrait se faire en développant la liaison interne au circuit entre Rethondes et Pierrefonds.

Arrivé à Attichy, le visiteur pourra s'arrêter près du pont, détruit puis reconstruit à de nombreuses reprises au cours des guerres successives. Il pourra également découvrir le bord de l'Aisne, endroit stratégique pour les soldats, ainsi que les étangs. De plus, il semble important de passer par cette commune car elle dispose de tous les services que recherche un touriste (restauration, hébergement, épicerie...).

Afin de poursuivre, nous longerons la rivière pour changer de département et arriver dans l'Aisne, ce qui fait partie de la commande. Nous découvrirons alors le donjon de Vic-sur-Aisne, ex-poste de commandement ainsi qu'une nécropole nationale.

Depuis Vic-sur-Aisne le parcours sur poursuit vers Vingré en empruntant la route longeant le Bois de Chapeaumont. Un projet de musée privé est à l'étude et en passant par cette zone, cela permettra au visiteur de pouvoir s'arrêter à l'entrée. Le bois appartient au directeur du camping de la Croix du Vieux Pont de Berny Rivière. Le propriétaire a le projet de restaurer les vestiges historiques présents dans le bois (carrière et Poste de Commandement du colonel Reboul) afin d'ouvrir le site aux visiteurs en créant un musée.

A Vingré, de nombreux aménagements sont d'ores et déjà présents et appréciés. Le visiteur pourra entrer dans la cave où les fusillés ont passé leur dernière nuit et ont écrit des lettres bouleversantes placardées sur les murs des maisons du village. Il y a aussi un cimetière provisoire et un lavoir.

L'arrêt suivant s'effectue à Confrécourt : différents sites peuvent être vus comme la Croix Brisée, les ruines de l'ancienne ferme incendiée ou les carrières. Dans celles-ci, se trouve une chapelle souterraine juste à côté d'un escalier permettant l'accès au front.

Puis nous rejoindrons Autrêches afin d'accéder au nord du canton et de revenir dans le département de l'Oise au sein de la CCCA. Certains vestiges témoignent encore de la reconstruction comme une baraque Adrian ou l'église, rebâtie à l'identique de celle de 1914.

Le prochain arrêt se situera à Moulin-sous-Touvent, commune du front où quelques tranchées et souterrains sont encore visibles et peut être à exploiter. Les visiteurs pourront aussi se rendre sur la tombe du Général Collardet.

En traversant la ligne de front, nous parviendrons à Nampcel, pour découvrir un bâtiment massif encore visible aujourd'hui, l'Abri du Kronprinz (dont un projet est à l'étude) et qui était le siège de l'état-major allemand. Le cimetière militaire allemand, le plus important de l'Aisne, où sont enterrés les corps de près de 11 000 soldats décédés au cours du premier grand conflit mondial pourra aussi être visité.

Nous continuerons le circuit jusqu'à la Butte des Zouaves, monument commémoratif aux soldats des anciennes colonies françaises, en passant devant le cimetière militaire allemand de Moulin-sous-Touvent.

En franchissant une nouvelle fois cette ligne de front, nous arriverons sur la commune de Tracy-le-Mont via la ferme de Quennevières. Dans cette commune une boucle verte est déjà réalisée. Quelques points d'arrêts sont accessibles depuis le parcours principal, à savoir la carrière de la Maison du Garde et la nécropole nationale. Le triangle Moulin-sous-Touvent – Nampcel – Tracy-le-Mont se justifie afin d'aborder le front puis successivement le territoire allemand et le territoire français.

Nous reprendrons ensuite le parcours voiture « La montée en ligne » proposé par l'UTC qui fait la liaison Tracy-le-Mont – Rethondes par le biais d'une petite route au milieu des bois assez agréable. Dans le hameau d'Offémont (commune de Saint-Crépin-aux-Bois), deux graffitis « Ambulance » sont encore visibles depuis la route.

Arrivé à Rethondes le visiteur pourra découvrir l'église et ses vitraux en hommage aux généraux s'étant recueillis la veille de la signature de l'Armistice ainsi que le monument aux morts. Dans le village, un ancien cinéma datant de la guerre reconverti en grange est accessible depuis la rue. Il est également important de noter que la commune dispose de restaurants et d'hébergements afin d'accueillir les visiteurs pour une pause prolongée. Enfin le touriste sera invité à poursuivre son parcours jusqu'à la Clairière de l'Armistice située à quelques kilomètres de là.

Ainsi, le parcours permet de relier la majorité des sites importants en lien avec 14/18 de la CCCA tout en alliant beauté des paysages et tourisme vert pour toucher un large public. De plus, le parcours est une invitation à poursuivre sur des boucles vertes, à vélo ou à pied, que nous proposerons par la suite. L'intérêt est bien évidemment de faire rester les touristes un maximum de temps dans le secteur ou de les pousser à revenir afin d'optimiser les retombées économiques.

N° de tronçon	Commune de départ	Commune d'arrivée	Distance (km)	Durée du trajet voiture (H:Min)
1	Pierrefonds	Chelles	4	0:10
3	Chelles	Hautefontaine	4	0:07
4	Hautefontaine	Attichy	13	0:20
5	Attichy	Vic-sur-Aisne	12,5	0:10
6	Vic-sur-Aisne	Vingré	5	0:08
7	Vingré	Confrécourt	5	0:07
8	Confrécourt	Autrêches	10	0:15
9	Autrêches	Moulin-sous-Touvent	10	0:12
10	Moulin-sous-Touvent	Nampcel	7	0:10
11	Nampcel	Tracy-le-Mont	8	0:12
12	Tracy-le-Mont	Saint-Crépin-aux-Bois	8	0:12
13	Saint-Crépin-aux-Bois	Rethondes	4	0:08
14	Rethondes	Clairière de l'Armistice	4	0:05
Total	Pierrefonds	Clairière de l'Armistice	94,5	2:16

Tableau 9 : Durée des tronçons du parcours principal

Source : <http://www.mappy.fr>

ii. Le parcours à vélo

■ Introduction

Les résultats du questionnaire permettent d'affirmer que le vélo est un moyen de transport qui se développe. Nous avons vu que 10% des interrogés l'utilisent, et que 16% souhaiteraient l'utiliser. De plus il est important de favoriser les transports doux, ce qui correspond au tourisme vert recherché par 20% des interrogés.

Le parcours principal emprunte principalement des routes départementales, qui sont dangereuses pour la circulation des vélos. Il est donc important d'envisager une alternative pour les personnes qui souhaiteraient découvrir le Musée Territoire à vélo. Pour cela nous allons confronter le tracé choisi aux différents projets de pistes cyclables de la CCCA.

■ Diagnostic

○ Piste cyclable existante

Sur le territoire de la CCCA il existe actuellement une seule piste cyclable. Elle s'inscrit dans le cadre d'un schéma de pistes cyclables qui va mailler l'ensemble du territoire dans les années à venir. Un premier projet a été arrêté et mis en place : il rejoint Cuise-la-Motte et Courtieux en suivant l'ancienne voie de chemin de fer. Aujourd'hui le tronçon Cuise-la-Motte – Couloisy est achevé.



Photographie 2 : Piste cyclable à Cuise-la-Motte



Photographie 3 : Piste cyclable croisant la voie ferrée désaffectée à Cuise-la-Motte

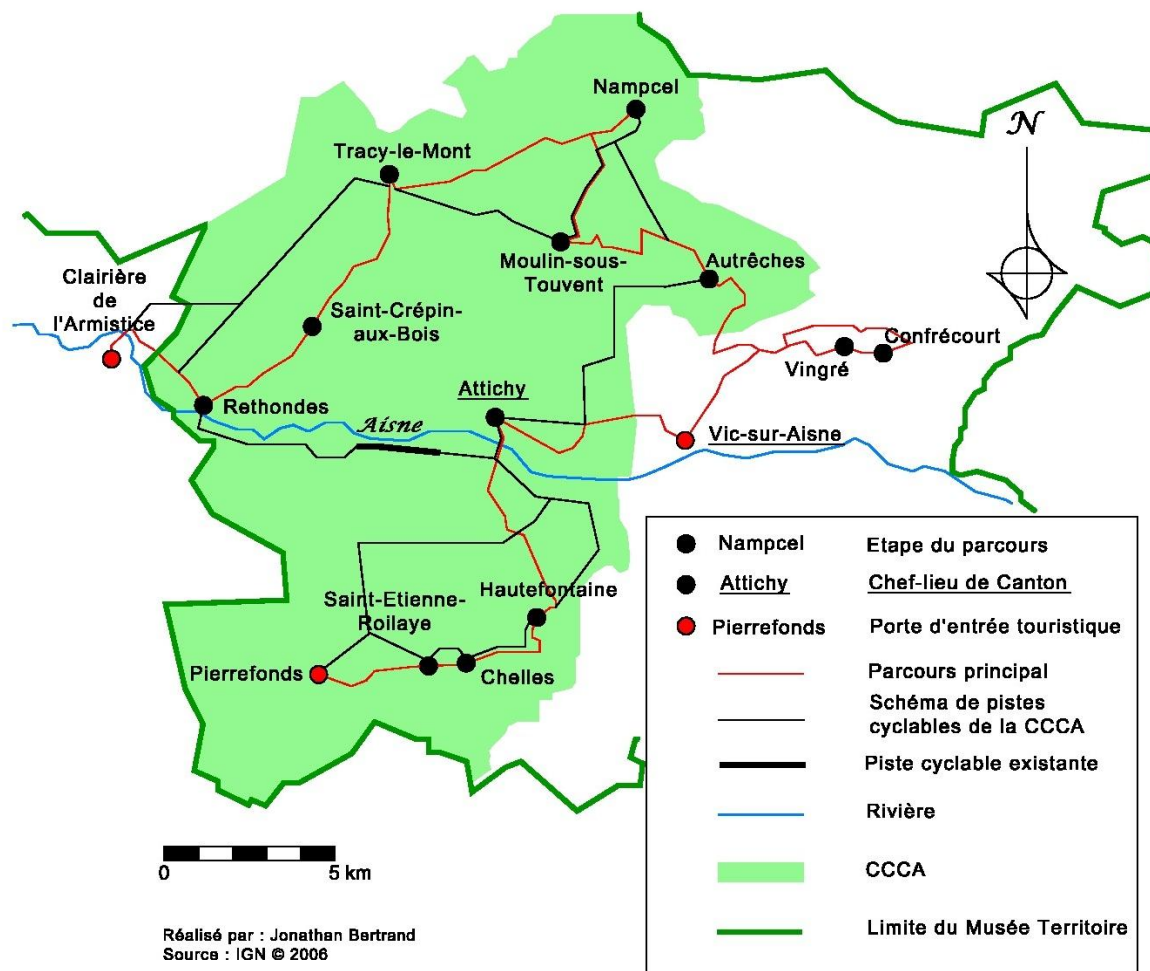
Source : Photographies personnelles

○ Pistes cyclables en projet

La CCCA va réaliser prochainement la suite de la piste cyclable reliant Cuise-la-Motte à Courtieux. Le tronçon restant doit relier Couloisy, Attichy, Jaulzy et Courtieux. Un projet similaire est à l'étude sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays de la Vallée de l'Aisne. Il permettra de poursuivre le travail effectué par la CCCA en prolongeant la piste cyclable le long de la voie ferrée en direction de Vic-sur-Aisne et de Fontenoy.

Un schéma de développement des pistes cyclables est à l'ébauche sur le reste de la CCCA. Il vise à mailler l'ensemble du territoire afin que les cyclistes puissent découvrir le territoire sur des voies adaptées.

Schéma de pistes cyclables en projet de la CCCA



Carte 6 : Schéma de pistes cyclables en projet à la CCCA

- Tronçons du parcours principal à aménager pour les cyclistes

Le parcours principal proposé pour le Musée Territoire au sein de la CCCA a été pensé de façon à desservir les sites pour des utilisateurs voyageant en voiture. Les routes choisies sont donc parfois peu sûres pour des cyclistes.

Le diagnostic ne concernera pas les portions du circuit au sein des communes où la cohabitation entre véhicules à moteur et vélos est censée être plus sécurisée puisque les voitures ne doivent pas rouler à plus de 50 kilomètres par heure.

Les critères à étudier pour justifier le besoin d'un aménagement spécifique de la voirie sont :

- la **présence de piste cyclable**
- l'**existence d'un projet de piste cyclable**
- le **type de voirie**
- la **fréquentation** de la route.

Tronçon	Aménagement existant	Aménagement proposé	Type de route	Fréquentation
Pierrefonds – Chelles	Non	Ebauche CCCA	Départementale	Forte
Chelles – Hautefontaine	Non	Ebauche CCCA	Départementale	Forte
Hautefontaine – Attichy	Non	Aucun	Départementale	Forte
Attichy – Vic-sur-Aisne	Non	En cours de réalisation par la CCCA	Nationale Départementale	Forte Forte
Vic-sur-Aisne – Vingré	Non	Aucun	Départementale	Faible
Vingré – Autrêches	Non	Aucun	Départementale	Faible
Autrêches – Moulin-sous-Touvent	Non	Aucun	Départementale	Faible
Moulin-sous-Touvent – Nampcel	Non	Ebauche CCCA	Départementale	Forte
Nampcel – Tracy-le-Mont	Non	Aucun	Départementale	Forte
Tracy-le-Mont - Rethondes	Non	Ebauche CCCA *	Départementale	Faible

Tableau 10 : Evaluation des critères d'aménagement de piste cyclable sur les tronçons du circuit principal

* L'ébauche de projet par la CCCA permet de relier Tracy-le-Mont à Rethondes mais ne passe pas par Saint-Crépin-aux-Bois. Bien que la commune soit mentionnée dans le guide descriptif du parcours, aucun arrêt n'y est prévu. C'est pour cette raison que l'aménagement d'une piste cyclable passant par cette commune n'est pas prioritaire.

Le tableau permet de classer les tronçons à équiper pour la circulation des cyclistes. Nous proposerons une solution alternative pour les sections n'ayant aucun projet existant ni aucune ébauche de projet, et qui empruntent des routes départementales ou nationales dont la fréquentation est forte.

Dans la mesure du possible, les propositions de tracé de piste cyclable ne doivent pas retirer au parcours la possibilité de découvrir des sites en lien avec 14/18.

Nous pouvons alors retenir deux sections du parcours principal :

Hautefontaine – Attichy
Nampcel – Tracy-le-Mont

Par ailleurs la section *Attichy – Vic-sur-Aisne* sera reprise mais elle ne dessert pas directement les sites mis en valeur dans les communes d'Attichy et de Vic-sur-Aisne. Un aménagement doit être réfléchi afin de permettre aux cyclistes de profiter de toutes les étapes du parcours.

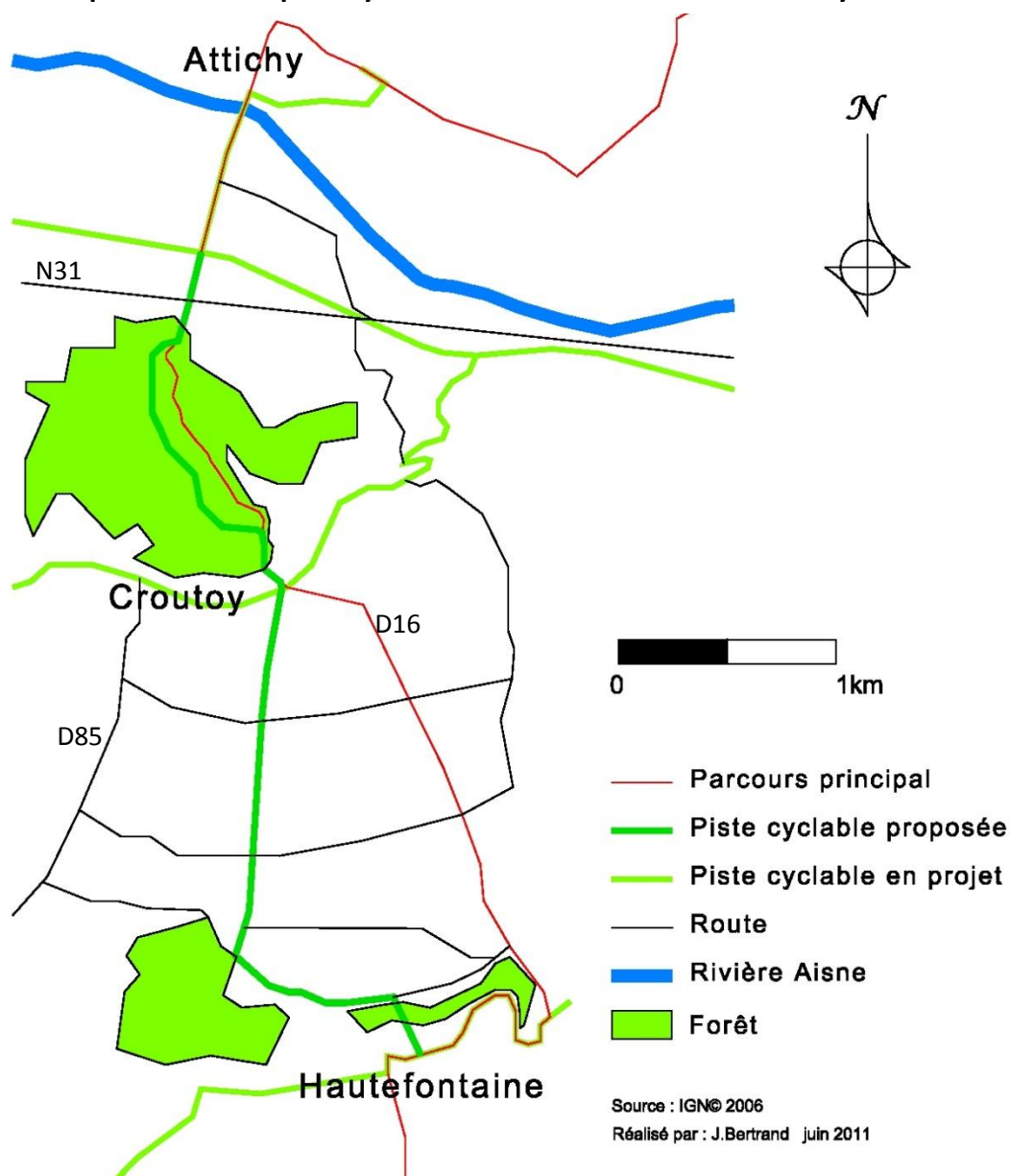
■ Aménagements

La liaison Hautefontaine – Attichy

La départementale D16 qui relie Hautefontaine à Attichy est une route assez fréquentée et étroite. Elle est peu sûre pour des cyclistes qui côtoieraient des véhicules sur plusieurs kilomètres. Ici, des routes communales peu fréquentées traversent le plateau entre Hautefontaine et Croutoy. Ces routes peuvent donc être empruntées par les cyclistes. La section suivante traverse la forêt et relie Croutoy à Attichy. Ce bois est traversé par des chemins forestiers qui pourront être aménagés en piste cyclable. Un balisage pour indiquer l'itinéraire vélo doit être prévu aux carrefours importants et dans les communes traversées.

La liaison Attichy – Vic-sur-Aisne

Proposition d'une piste cyclable entre Hautefontaine et Attichy



Carte 7 : Proposition d'une piste cyclable entre Hautefontaine et Attichy

Entre les deux chefs-lieux de canton, le parcours principal emprunte les routes départementales qui relient le plus rapidement les points d'intérêt des communes. Ces routes fortement fréquentées sont peu sûres pour les vélos qui doivent cohabiter avec des voitures roulant à 90 km/h.



Photographie 4 : D81 entre Attichy et Vic-sur-Aisne

Source : Photographie personnelle

Pour répondre à ce besoin, un projet démarré par la Communauté de Commune du Canton d'Attichy permettra de relier Attichy à Vic-sur-Aisne par une piste cyclable bitumée qui longera la voie de chemin de fer désaffectée reliant Compiègne à Soissons. Le projet s'arrête actuellement à la limite départementale, mais sera étendu dans l'Aisne par la suite. Par contre, l'extension ne prévoit pas de bitumer la piste cyclable, ce qui empêchera les vélos de route et les rollers de l'emprunter.

De plus, la future piste cyclable coupe la N31, axe majeur qui relie Compiègne à Soissons. Les deux carrefours devront être aménagés pour assurer la traversée des cyclistes en toute sécurité.



Photographie 5 : Croisement de la voie de chemin de fer où passera la piste cyclable et de la N31

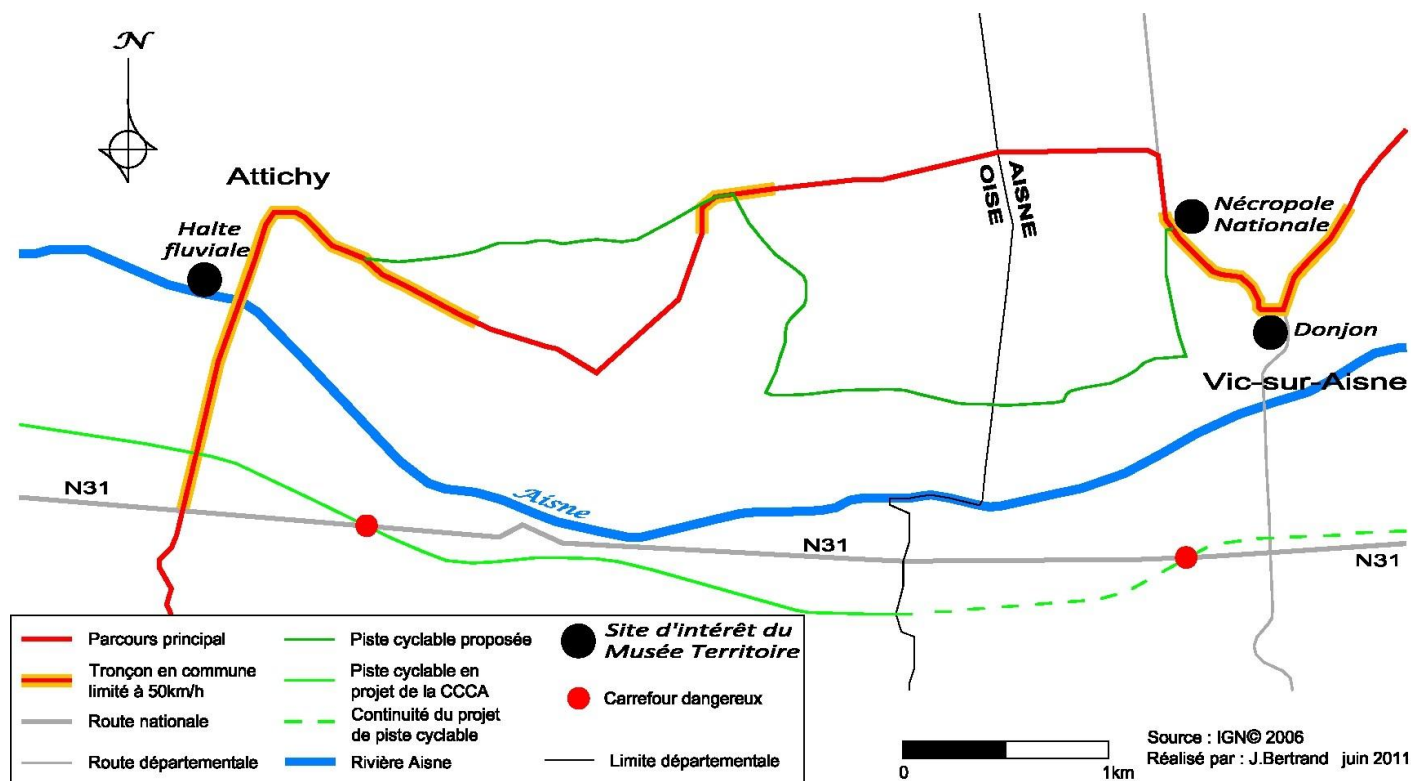
Source : Photographie personnelle

La future piste cyclable se fera le long de la voie de chemin de fer. Le croisement avec la nationale 31 fortement fréquentée est à prendre en compte.

Dans le cadre du Musée Territoire, les visiteurs désireux de réaliser le parcours principal à vélo devront pouvoir d'une part circuler en sécurité et d'autre part accéder à l'ensemble des sites

mis en valeur sur le territoire. Sur le tronçon reliant Attichy à Vic-sur-Aisne, il faut donc prévoir un trajet qui dessert la halte fluviale d'Attichy, la nécropole nationale de Vic-sur-Aisne et son donjon. La piste cyclable en projet par la CCCA ne permet pas un accès direct à ces sites.

Proposition d'une piste cyclable entre Attichy et Vic-sur-Aisne



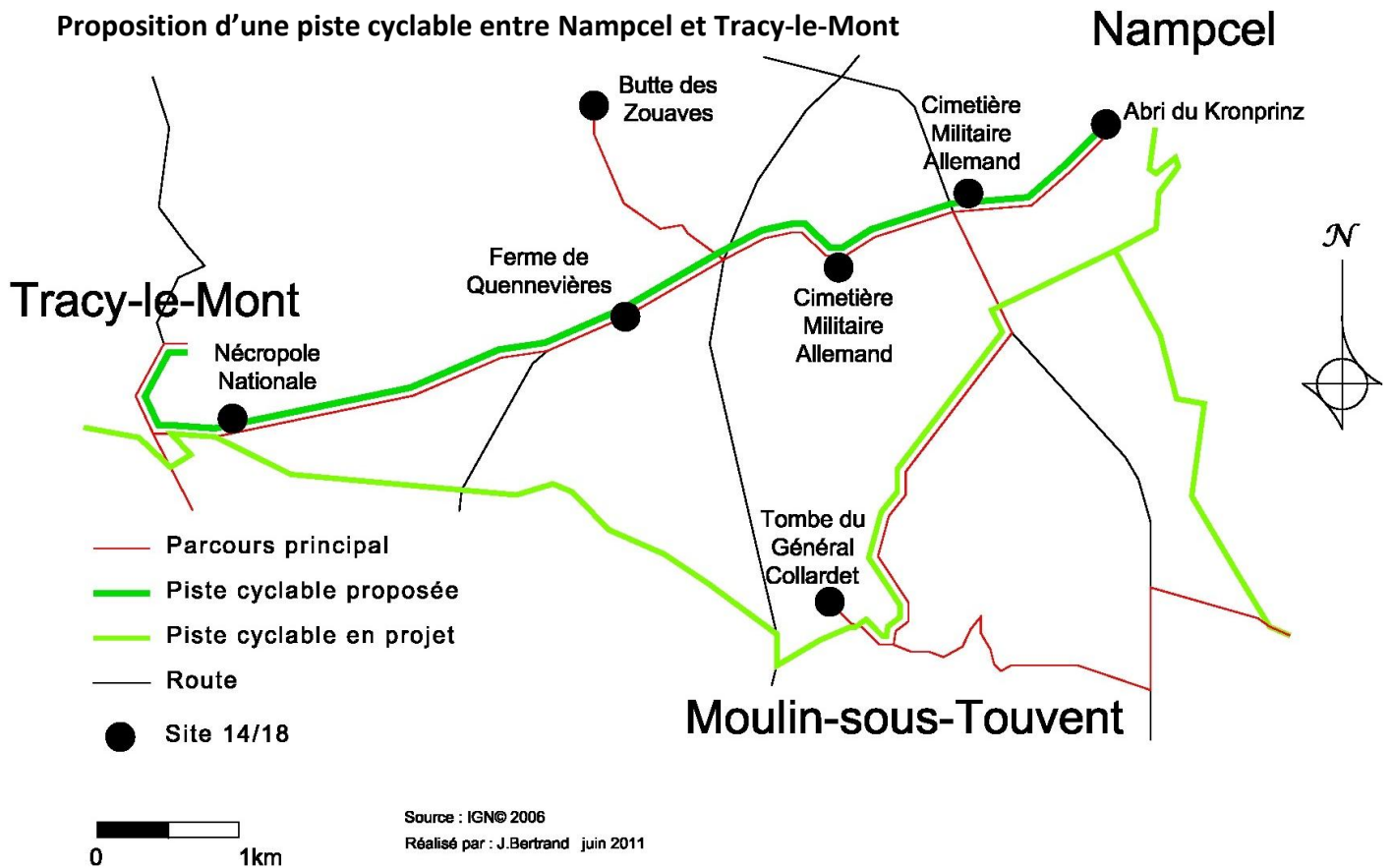
Carte 8 : Proposition d'une piste cyclable entre Attichy et Vic-sur-Aisne

Un nouveau tracé qui n'emprunte que des routes à faible fréquentation est donc défini. Le cycliste suivra le parcours principal dans les centres des communes où la vitesse est limitée à 50 km/h. Ce nouveau parcours dessert les trois sites du Musée Territoire. Un balisage adapté aux itinéraires à vélo devra être mis en place aux carrefours importants et dans les communes traversées.

La liaison Nampcel – Tracy-le-Mont

La D335 est la seule route reliant Nampcel à Tracy-le-Mont. De plus elle permet de desservir de nombreux sites importants de la Grande Guerre :

- le cimetière militaire allemand de Nampcel
- le cimetière militaire allemand de Moulin-sous-Touvent
- la nécropole nationale de Tracy-le-Mont
- la ferme de Quennevières
- la Butte des Zouaves



Carte 9 : Proposition d'une piste cyclable entre Nampcel et Tracy-le-Mont

L'étroitesse de la départementale ne permet pas d'envisager la mise en place d'une piste cyclable à part entière sur le bord de la route. Plusieurs solutions sont à étudier :

- Le rachat d'une partie des parcelles agricoles serait idéal afin d'élargir la route et de créer une piste cyclable le long de la départementale 335. C'est la solution la plus coûteuse mais la plus sûre et qui permettrait de desservir tous les sites en lien avec la Grande Guerre. De plus cette piste cyclable pourrait s'étendre vers Blérancourt pour former une liaison vers le musée franco-américain.



Photographie 6 : Exemple de piste cyclable en bord de route avec barrière

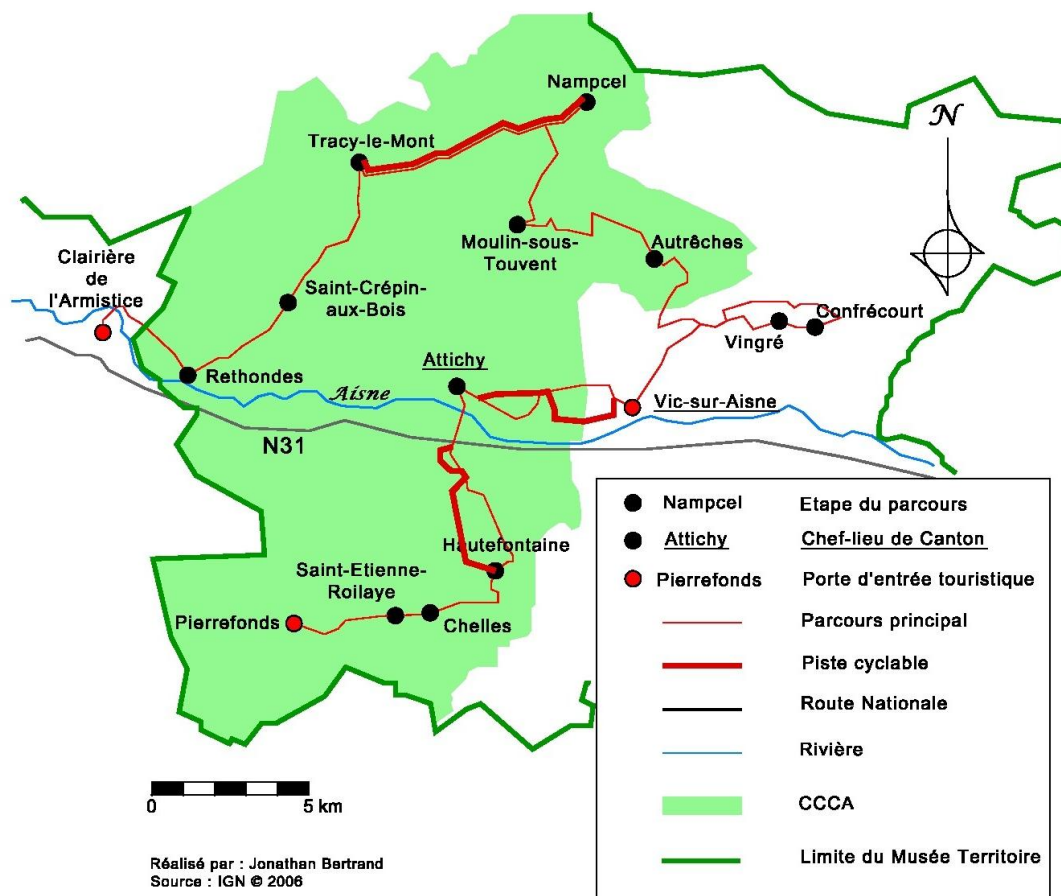


Photographie 7 : Exemple de piste cyclable en bord de route

Source : Google Images

- ➔ Il est possible d'envisager de faire prendre au cycliste la piste cyclable en projet par la CCCA qui passera par Moulin-sous-Touvent pour relier Tracy-le-Mont et Nampcel. Cette solution ne nécessite pas la création d'une nouvelle piste cyclable par rapport au schéma envisagé par la CCCA. Pour ce faire, l'ordre des étapes devra être modifié afin de ne pas faire passer le cycliste deux fois au même endroit. Le nouvel ordre sera Nampcel – Moulin-sous-Touvent – Tracy-le-Mont. De plus il n'aura pas accès à l'ensemble des sites desservis par la route départementale.
 - ➔ Enfin une dernière solution est de laisser cette portion du circuit dans l'état actuel et d'indiquer les directions des sites 14/18 au cycliste depuis Nampcel et Tracy-le-Mont en précisant que la route est fortement fréquentée. Il aura donc le choix entre l'itinéraire passant par Moulin-sous-Touvent décrit précédemment ou bien la route départementale qui est le seul accès aux deux cimetières militaires allemands, à la Butte des Zouaves et à la ferme de Quennevières. Cette solution simple à mettre en place ne nécessite pas la création d'une nouvelle piste cyclable mais n'assure pas une sécurité optimale aux personnes désirant voyager à vélo.
- Bilan des propositions de pistes cyclables

Pistes cyclables proposées sur le Musée Territoire



Carte 10 : Pistes cyclables proposées sur le Musée Territoire

iii. Parcours principal en bus

Au vu des résultats du questionnaire réalisé, on constate la volonté d'une importante partie des touristes de visiter avec un guide les sites de la Grande Guerre. La majorité des sites que nous souhaitons valoriser n'ont pas assez d'envergure pour faire l'objet à eux seul d'une visite guidée sur place. Les cars de voyage semblent donc un compromis idéal pour répondre à cette demande.

C'est l'opportunité de développer une offre touristique sur le parcours principal en suivant le même tracé que celui des voitures. Certaines routes sont parfois un peu étroites mais elles restent tout à fait praticables. Des aires de stationnement pourront ainsi se développer sur les sites.

Ce type de transport pourra s'adapter aux différents publics du territoire à savoir les scolaires, les groupes de vacanciers, les familles en vacances et la population locale sous forme d'excursions. L'ensemble des sites pourra être découvert par le public avec toutes les informations qui y sont développées. Les visiteurs auront également l'opportunité d'avoir des renseignements inédits que seule la médiation humaine peut offrir au même titre que l'émotion et l'authenticité.

Autre avantage de ce mode de transport, la capacité d'être adaptable à la forme, au temps et à l'espace :

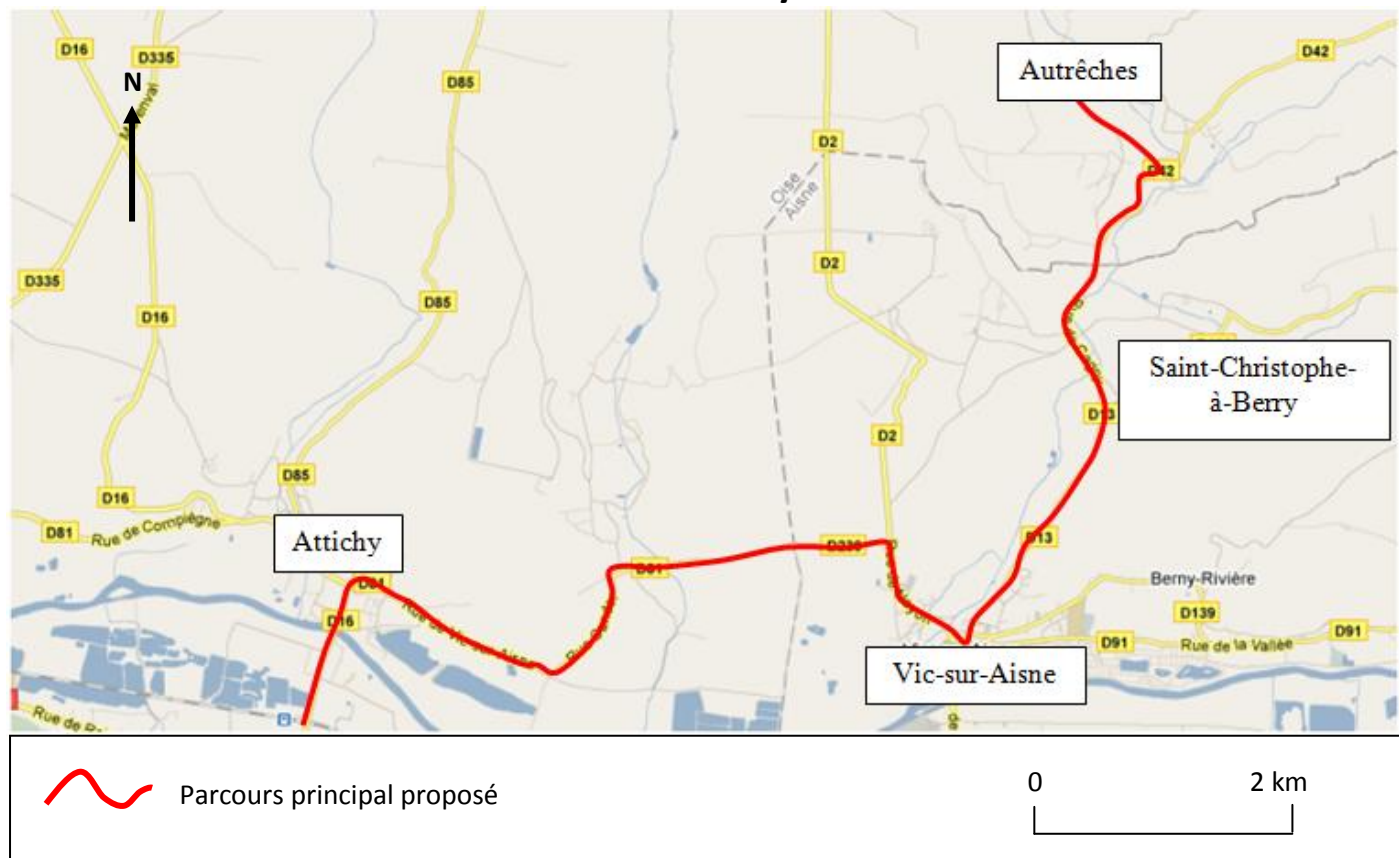
- la **forme** : le guide dans le bus peut adapter son discours selon le public qu'il a en face de lui, selon s'il informe des scolaires, des personnes retraitées en séjour...
- le **temps** : le parcours peut se faire entre une demi-journée et trois jours selon toutes les sorties et visites prévues lors de la réalisation du parcours principal.
- l'**espace** : le guide pourra choisir un itinéraire spécifique pour réaliser le parcours selon les thématiques qu'il veut aborder. On pourra également adapter le parcours selon le classement des sites incontournables, découverte ou passion.

Cette flexibilité qu'offrent les cars de voyage permet de favoriser les relations entre les offices de tourisme, les tour-opérateurs et les structures touristiques de restauration et d'hébergement.

3) Les possibilités d'évolution

i. Le bouclage dans la CCCA

Parcours entre Attichy et Autrêches



Carte 11 : Parcours entre Attichy et Autrêches

Source : Google Maps

Réalisation : A. Monge, juin 2011

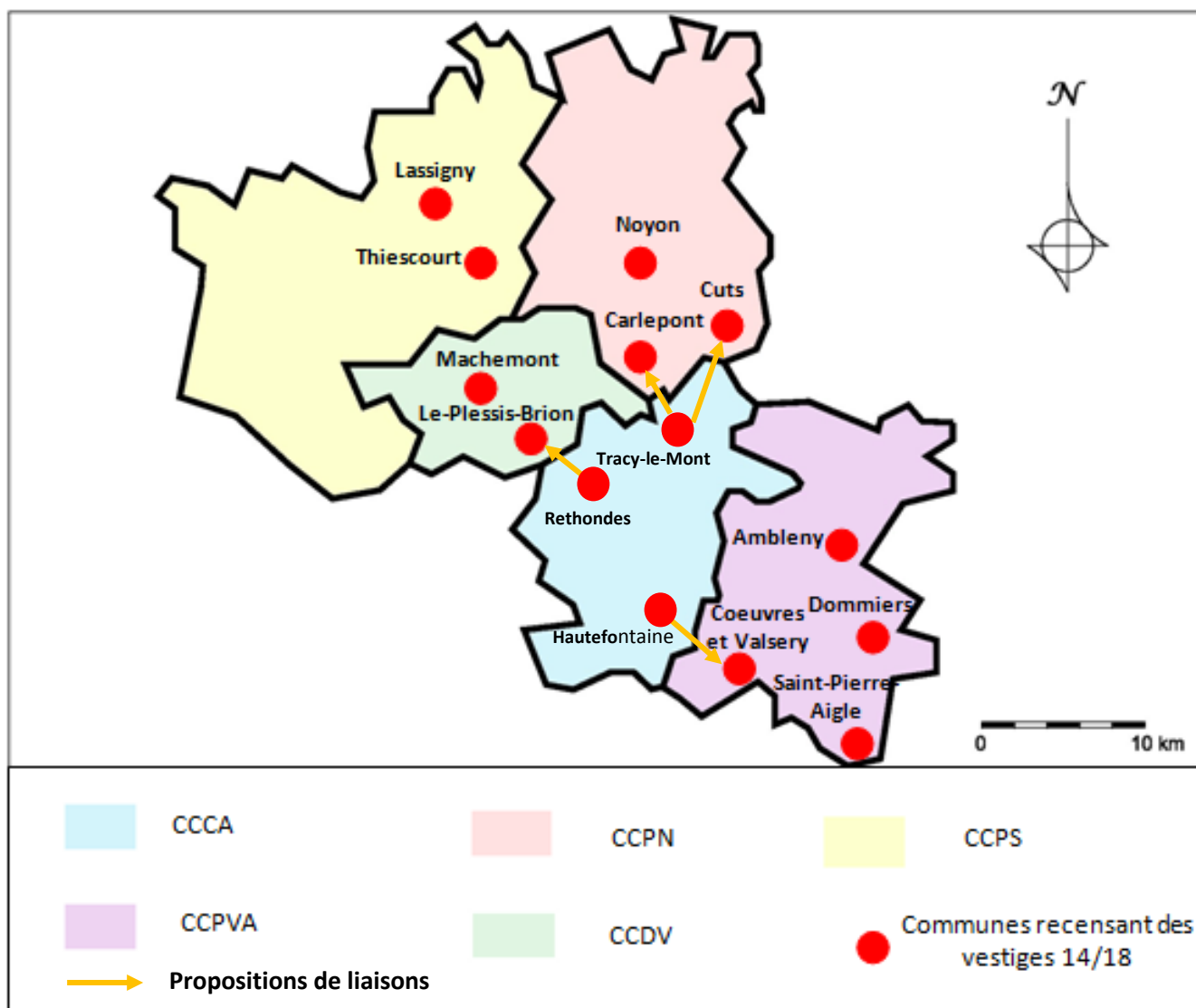
Dans l'attente d'un accord entre la Communauté de Communes du Canton d'Attichy et celle du Pays de la Vallée de l'Aisne, le parcours principal s'adaptera dans un premier temps, afin de ne pas altérer ni retarder la mise en place du Musée Territoire, au périmètre de la CCCA. En effet, l'objectif est que le parcours principal soit effectif d'ici 2014.

Il semble donc pertinent de relier d'abord les communes de la CCCA en attendant l'intégration des sites de la CCPVA. Dans un premier temps, nous avons pensé faire une liaison directe entre Attichy et Autrêches. Nous proposons de conserver la liaison Attichy/Autrêches via Saint-Christophe-à-Berry mais en attendant l'accord de la CCPVA les visiteurs ne feront que passer dans l'Aisne avant de rejoindre Autrêches. Pour le moment, aucun aménagement ne sera réalisé sur ce territoire.

Concernant les sites touristiques, les personnes pourront tout de même s'arrêter à la Nécropole Nationale de Vic-sur-Aisne et aller visiter le château de cette même commune. Cependant, le panneau d'interprétation devant le donjon ne sera pas encore disposé. Aussi, le touriste pourra toujours aller se promener dans le village de Vingré comme on peut le faire aujourd'hui mais il manquera les panneaux d'interprétation et le balisage propre à la charte graphique pour guider les visiteurs. Aussi, ils pourront visiter les carrières de Confrécourt lors de visites guidées.

ii. L'ouverture aux autres communautés de communes

BILAN DES OUVERTURES PROPOSEES AU VU DE L'ELARGISSEMENT DU PARCOURS DU MUSEE TERRITOIRE



Carte 12 : Propositions d'ouvertures du Musée Territoire
Source : Google Maps Réalisation : A. Monge, juin 2011

Au vu des sites recensés dans les autres communautés de communes, nous proposons les ouvertures ci-dessus à relier à notre parcours principal.

c. Les différentes typologies proposées

Quatre typologies sont proposées pour la mise en place du parcours global.

1) La typologie 1

Il s'agit d'une valorisation par site où l'histoire propre de chaque lieu ou vestige est racontée. Il n'y a aucun lien entre les sites c'est-à-dire qu'il n'y a ni un lien chronologique historique pur ni une histoire continue qu'on pourrait suivre au long du parcours.

2) La typologie 2

Il retrace l'Histoire de la guerre de façon chronologique à travers le parcours. La priorité est donnée aux événements historiques, aux dates et aux faits, pas à l'humain proprement dit. Le parcours doit obligatoirement se faire dans un seul sens afin de respecter la logique et la chronologie des événements.

3) La typologie 3

Nous introduisons un personnage fictif qui évolue le long du parcours et retrace le côté humain du conflit. Par exemple, nous pouvons suivre l'histoire d'un vaguemestre¹, d'un journaliste de guerre ou d'un prêtre. A chaque site, il se remémore l'Histoire locale et raconte l'anecdote d'une personne qui a réellement vécu un événement important : infirmière, soldat français, soldat allemand, civil....

4) La typologie 4

Il propose des circuits thématiques comme par exemple le circuit des Zouaves, le circuit des carrières, le circuit des chars...

¹ Sous-officier qui était chargé du service postal.

5) Avantages et inconvénients

Cependant, chaque proposition revêt des avantages et des inconvénients.

<i>Typologie</i>	Avantages	Inconvénients
<i>Typologie 1</i>	<p>Il n'est pas nécessaire d'avoir vu un site pour voir les suivants puisqu'il s'agit d'une valorisation par site : chaque site devient donc facilement une entrée du circuit.</p> <p>Cette typologie est facile à mettre en place.</p>	<p>Il s'agit d'une typologie peu originale et qui peut se révéler peu attractive voire lassante si elle est trop longue.</p>
<i>Typologie 2</i>	<p>Elle retrace fidèlement les faits historiques et convient très bien aux touristes amateurs d'Histoire et soucieux de l'authenticité des sites.</p> <p>Cette typologie reste facile à mettre en place car de nombreuses associations possèdent des documents sur le passé historique de la région et pourraient participer à la création de ce type de parcours.</p>	<p>La typologie peut s'avérer rébarbative et finir par donner l'impression d'être un cours d'Histoire selon les degrés de précision. Elle peut également ne pas être très bien adaptée à un public jeune voire scolaire.</p> <p>Le visiteur sera obligé de faire le parcours dans un sens précis depuis le début jusqu'à la fin.</p>
<i>Typologie 3</i>	<p>Elle possède un fil conducteur important lié à la présence d'un personnage fictif qui raconte son parcours d'un site au suivant. Ainsi, le visiteur est moins soumis à la lassitude et est encouragé à poursuivre le parcours.</p> <p>De plus, elle permet d'aborder les rôles des individus durant la guerre</p>	<p>Le plus gros point négatif repose sur le fait que le narrateur est fictif : il s'agit donc d'inventer un personnage qui aurait pu rencontrer les personnes ayant réellement vécu sur le territoire.</p> <p>Cette typologie paraît plus difficile à mettre en place mais reste faisable d'un point de vue technique.</p>

	<p>de façon assez exhaustive et de se mettre à leur place grâce à des anecdotes ou le récit de certaines histoires personnelles marquantes.</p> <p>Le visiteur peut effectuer ce parcours dans n'importe quel sens et cela lui permet aussi de débiter par le site qu'il préfère.</p>	
<i>Typologie 4</i>	<p>Elle possède un thème et permet de l'aborder de façon plus détaillée qu'il ne peut l'être dans une autre typologie de parcours.</p> <p>Il est possible de mettre en lien les différents thèmes et donc les différents circuits comme le circuit des chars, le circuit des Zouaves...</p>	<p>Il est difficile de cibler un public diversifié en se restreignant à une thématique trop étroite. De plus, le circuit ne donnerait qu'un regard particulier sur la guerre au lieu de pouvoir l'aborder de façon plus exhaustive.</p> <p>Enfin, il peut s'agir d'un parcours touchant un public d'initiés et donc difficile à satisfaire car déjà très au point sur le thème choisi. De plus, le circuit peut s'avérer lassant car trop consacré à un seul thème.</p>

6) Le choix de la typologie 3

Au regard de l'énoncé de ces avantages et inconvénients, une typologie de parcours semble pouvoir se démarquer par son originalité. En effet, la typologie 3 permet de parler du côté humain de la guerre et du vécu de toutes les catégories de personnes ayant séjourné sur le territoire de la CCCA lors de la Première Guerre mondiale. Etant donné que le caractère militaire de la guerre est déjà très marqué dans les départements voisins (le Chemin des Dames dans l'Aisne, les Batailles de la Somme), une opportunité semble se présenter pour parler de la vie des individus durant le conflit.

De plus, le territoire de la CCCA étant marqué par la ligne de front, le côté allemand peut être abordé, ce qui reste rarement le cas dans le secteur. Ainsi, il serait intéressant de pouvoir proposer au visiteur un double regard sur la guerre et non plus un regard uniquement franco-français. Les conditions de vie des soldats dans chaque camp pourraient être énoncées tout comme la vie des

civils entrés en guerre par la force des événements (infirmières, civils sous l'occupation, civils de l'arrière front français...).

La typologie 3 permet également de capter davantage le visiteur et de le pousser à poursuivre son parcours pour découvrir d'autres aspects importants du conflit. A la fin de son circuit, le promeneur pourra avoir une vision d'ensemble de la Grande Guerre sur le territoire.

Le parcours principal comprendra un fil conducteur qui permettra de lier entre elles les sous-thématiques par site. Nous avons également mis en évidence l'importance de ces sous-thématiques dont le but est de révéler et de mettre en valeur les potentialités de ces derniers.

Pour ce faire, il est nécessaire d'avoir une vision globale du site, c'est-à-dire comprendre son histoire, ses anecdotes, ses attraits économiques et son accessibilité.

Cela permettra aux visiteurs de mieux prendre connaissance des points d'intérêt que recèle le territoire afin d'évoluer à l'intérieur, sans être noyé par un entrelacs d'anecdotes et d'informations diverses. C'est pourquoi nous avons classé et vulgarisé les informations qui nous semblaient les plus pertinentes sous forme de panneaux et autres modes de médiation.

Nous élaborerons un fil conducteur sur le parcours sous forme d'un personnage fictif. Pour la trame principale du parcours, nous avons choisi comme personnage fictif le vaguemestre, postier des soldats, par souci de cohérence historique (les journalistes de guerre n'apparaissent qu'en 1915) et par souci de laïcité (élimination du prêtre-brancardier).

Les sous-thématiques abordées sur les sites seront la base de toutes les programmations et aménagements qui s'en suivront.

Nous retiendrons plusieurs exigences quant aux thématiques développées :

- éviter le dédoublement des sous-thèmes d'un site à l'autre ;
- le thème retenu pour un site doit représenter ce dernier de façon authentique et en étant spécifique localement.

Ainsi, nous avons recherché des sous-thèmes par site et tracé le parcours que nous allons exposer dans la partie suivante.

d. La médiation du circuit principal

La médiation sert d'intermédiaire entre un ou plusieurs éléments et dans notre cas présent entre le Musée Territoire et le visiteur. Cela consiste à établir un dialogue avec le public.

La partie qui suit présente les différentes formes de médiation pour répondre au mieux aux attentes des touristes.

1) L'utilisation de la pierre

Tous les territoires concernés par la Grande Guerre ont une identité propre. On se rappelle des grandes batailles de la Somme avec l'image de la boue. Pour l'Aisne et l'Oise, c'est la pierre puisque ce territoire est riche d'une grande dalle de calcaire creusée au fil des siècles pour les constructions environnantes. On compte à ce jour plus de cinq cents carrières.

Lors de la guerre de position, des tranchées ont été creusées pour se battre mais il a également fallu trouver des zones un peu plus à l'arrière pour le repos des soldats qui se sont alors cantonnés dans les carrières. Leur vie s'est organisée à l'intérieur de ces creutes qu'ils ont aménagées et gravées. Ce sont autant de richesses à ce jour peu connues que nous souhaitons valoriser.

La mise en valeur peut se faire avec la visite des carrières qui sont aujourd'hui peu accessibles et appartiennent majoritairement à des propriétaires privés. Elles sont également dangereuses car affaiblies par le temps et les intempéries. Les graffitis à l'intérieur sont donc également inaccessibles et souffrent aussi du vandalisme et de l'humidité.

Pour ne pas perdre ce potentiel, le thème de la pierre serait intéressant à valoriser en proposant des bornes en pierre réparties sur le circuit.

Des circuits marqués par des bornes en pierre existent déjà tels que la délimitation de la ligne de front de la Première Guerre Mondiale et les chemins de Saint Jacques de Compostelle.

Les bornes du chemin de Saint Jacques de Compostelle

Ce sont des bornes rectangulaires s'élevant sur des promontoires ou des bords de routes. Une coquille est sculptée sur le haut de la pierre, signe de reconnaissance du chemin de Compostelle. On remarque des écritures souvent peintes en rouge en dessous de la coquille, correspondant au nom de l'église à laquelle se réfère la borne ou encore au nombre de kilomètres faits sur le chemin de Compostelle. Ces bornes en pierre sont symboliques et réputées des randonneurs comme des pèlerins.



Photographie 8 : Borne sur le chemin de Saint Jacques de Compostelle

Source : Google Images

Pour moderniser ces sentiers, une nouvelle image graphique a été créée, nouveau relai de la mémoire et de la pérennité du chemin de Saint Jacques de Compostelle. On passe ainsi d'une simple coquille sans couleur orientée vers le ciel à une coquille jaune sur fond bleu foncé orientée vers Saint Jacques de Compostelle. Les bornes en pierre ont également été remplacées par des bornes en béton.

Ces deux types de bornes nous montrent qu'il est possible de transmettre un même message tout au long d'un parcours bien que les matériaux utilisés soient différents. A l'échelle du temps, le béton semble être une alternative intéressante à la pierre. L'écriture est tout aussi lisible, son coût est plus faible et il résiste mieux et plus longtemps aux intempéries. De plus, la réalisation est plus facile. Moulées, elles offrent un large panel de possibilités dans la forme de la borne. On peut aisément y apposer une plaque ou des inscriptions. Il est également possible de peindre sur ces bornes (à l'image des bornes des routes nationales).

Les différentes utilisations qui peuvent se faire sur la pierre sont les suivantes.

i. Borne en pierre non taillée avec une plaque dessus

Il est possible de se servir de la pierre comme simple support d'information. Il s'agirait d'installer un bloc de pierre grossièrement taillé et d'y apposer une plaque de verre, de plexiglas ou autre matériau sur laquelle seront imprimés des dessins ou des gravures (exemple de la borne de Saint Jacques de Compostelle avec la nouvelle charte graphique). Cette solution permet également de mettre en valeur des photos, des cartes, des lettres témoignant du passé. Cette solution est pourtant limitée : les bornes se situent sur les bords de route où la lisibilité risque d'être réduite puisque les visiteurs passent très rapidement devant.

ii. Borne en pierre sculptée (exemple des bornes de la ligne de front)



Photographie 9 : Borne en pierre de la ligne de front

Source : Google Images

Des bornes en pierre longent toute la ligne de front de la Première Guerre mondiale. Elles sont sur les bords de route, très faciles à voir. Le bloc de pierre est taillé sur le sommet en forme de casque de soldat. Elles sont toutes identiques et marquent symboliquement l'endroit où était située la ligne de front. C'est un message de mémoire, rapide à voir et à interpréter. Il faut cependant savoir à quoi correspond cette borne sculptée pour en mesurer toute son importance.

iii. Borne gravée en pierre

Sur la pierre peuvent être gravées des inscriptions, des dessins, des pictogrammes. La gravure oblige d'avoir une taille de police relativement importante, lisible de loin. La pierre locale du Soissonnais est une pierre facile à travailler qui se prête bien à la taille de la pierre mais résiste mal aux dégradations du temps. Les bornes en pierre le long des routes seront faites avec une pierre bien plus résistante.



Photographie 10 : Ecritures gravées et peintes en rouge sur la pierre

Source : Photographie personnelle



Photographie 11 : Ecritures gravées sur une borne en pierre

Source : Google Images

Les marquages rupestres sont tout de même une valeur ajoutée sur un parcours, les visiteurs apprécient de déchiffrer la pierre, de sentir la réalisation manuelle d'un autre individu. Ces gravures portent enfin un message d'immuabilité qui correspond bien à la transmission de la mémoire.

Pour donner plus de relief, d'intensité ou encore de lisibilité à ces marquages sur la pierre, il est possible de peindre des écritures et des dessins. Quand on compare les deux photographies, on s'aperçoit que les écritures de la seconde borne sont bien plus visibles que celles de la première.

Un amalgame de ces différentes mises en valeur de la pierre existe. La borne reste sculptée pour être symboliquement représentative. Elle peut entièrement être repeinte pour éviter son marquage par le temps, par les pollutions, par les mousses... enfin, on peut apposer des écrits, des images sur celle-ci. L'utilisation de la peinture sur les écritures permet de varier les tailles de polices, les couleurs et de transmettre rapidement un message.



Photographie 12 : Borne gravée et peinte

Source : Photographie personnelle

Au vu de ces différentes possibilités énoncées ci-dessus, il nous semble intéressant de valoriser l'écriture sur la pierre en ajoutant une couche de peinture dessus pour rendre les inscriptions visibles de plus loin.

Le parcours principal sera balisé par des bornes en pierre. Dans un souci de résistance aux intempéries, aux pollutions et autres, elles seront réalisées avec un matériau solide autre que la pierre du soissonnais. La sculpture étant un travail difficile et coûteux, les bornes auront une forme assez simple. Elles seront de taille suffisamment importante pour être visible depuis la route. Une inscription gravée et peinte sera réalisée sur le côté face à la route. Cette inscription sera courte : de un à quelques mots significatifs de la Grande Guerre (Mobilisation, Armistice, Paix, Courage, etc..).

Ce parcours entrant dans le projet de Musée Territoire, les bornes en pierre devront avoir une valeur symbolique. Sur les côtés de la borne perpendiculaires à la route, le logo de la charte graphique sera apposé ou gravé.



Photographie 13 : Borne en pierre sur le parcours principal

Source : Photographie personnelle
Réalisation A.L Briet, Juin 2011

Avantages	Inconvénients
<ul style="list-style-type: none">- Support insolite, visuellement marquant- Donner une unité au parcours- Lien avec les témoignages rupestres de la guerre- Possibilité d'utiliser d'autres matériaux que la pierre	<ul style="list-style-type: none">- Dégradation dans le temps- Prix de la taille de la pierre

2) Les panneaux explicatifs

Ces derniers semblent indispensables étant donnée la forte proportion d'individus qui souhaitent visiter un site seul selon les résultats du questionnaire.

i. La signalétique d'orientation

Cette dernière aura pour fonction d'aider les gens à trouver leur chemin. Les messages seront brefs, évidents, sans aucune interprétation possible. On attachera une grande importance à l'aspect visuel des panneaux pour qu'ils soient visibles de tous et accrocheurs sans pour autant perturber visuellement le site. Les panneaux d'orientation doivent être vus facilement et rapidement. Ils sont le plus souvent à la verticale pour être vus de loin.



Photographie 14 : Exemples de panneaux d'orientation

Source : <http://forum.sara-infras.com>

ii. La signalétique d'information

On concevra également une signalétique d'information pour permettre aux visiteurs d'évoluer sur et entre les sites. Cela consistera en un apport d'informations sur les dangers, la réglementation à respecter, les services mis à disposition au public, les cartes générales du territoire et du parcours.

Les différents panneaux d'information installés sur le parcours principal seront tous identiques en ce qui concerne la présentation, la forme, etc. Le logo de la charte graphique du Musée Territoire sera également reconnaissable sur ces derniers. Le visiteur pourra ainsi rapidement repérer quel circuit, quel site et quelle visite appartiennent au parcours du Musée Territoire.



Photographie 15 : Panneau de départ du parcours pédestre de Pierrefonds

Source : Photographie personnelle

iii. La signalétique d'interprétation

Elle permet aux visiteurs de mieux comprendre le site. Le but est de mettre en interaction les gens et le site par sa valeur, son authenticité, son histoire, etc.

L'emplacement d'un panneau sur un site participe à son artificialisation. Trop voyant ou ostensible, il peut devenir gênant pour le visiteur qui perd une partie de l'authenticité et de la beauté du site. De même le risque de vandalisme est plus fort si la panneau interpelle trop. Pour une interprétation efficace, la localisation idéale est celle qui permet de mettre le visiteur en contact avec les éléments du site et leurs explications.



Photographie 16 : Exemples de panneaux d'interprétation
Source : <http://www.event-performance.fr>

Au même titre que son emplacement, la forme du panneau est à prendre en considération. Il peut être :

- droit à une face (apposé contre un mur par exemple). En faisant face au site, au monument pour ne pas occulter la visibilité de ce dernier. Le visiteur voit le site et se retourne pour lire le panneau. Il doit donc être très attractif pour être lu par le public.
- Droit recto-verso. Dans ce cas, on gagne de l'espace, les écritures et photographies peuvent être plus grandes. Le panneau peut se partager selon les langues (un côté en français et l'autre en anglais). Le visiteur déambule autour du panneau qui peut être mieux intégré dans le site, au milieu par exemple.
- Incliné. Le visiteur surplombe le panneau qui est plus petit. Il peut à la fois regarder le site et lire les informations concernant ce dernier sans perdre la visibilité d'une partie du paysage ou du monument. Cette forme plus discrète noue plus facilement un lien entre le visiteur, le territoire et les données le concernant.

L'intégration du panneau dans le site se fait également par les matériaux qui le composent. Il faut des matériaux résistants à l'eau, au feu et aux dégradations temporelles. On privilégiera des matériaux aux couleurs et design s'intégrant parfaitement au site pour ne pas choquer le visiteur ni perdre la beauté du lieu.

L'emplacement des panneaux pourra être :

- **ponctuel** : ils apporteront des informations concernant des points particuliers ;
- **sur une aire** : on aura ainsi un ensemble de panneaux au même endroit sur un emplacement ayant une fonction stratégique (stationnement à l'entrée d'un site ou sur le début d'un circuit pédestre ou cyclable) ;

- **le long d'un parcours** : sur un sentier dit de découverte à l'image du circuit pédestre de Tracy-le-Mont. Chaque panneau se rapporte à un point d'observation, à un thème particulier concernant la Grande Guerre, à l'histoire d'un site. Leur succession s'articule autour d'un thème plus général.

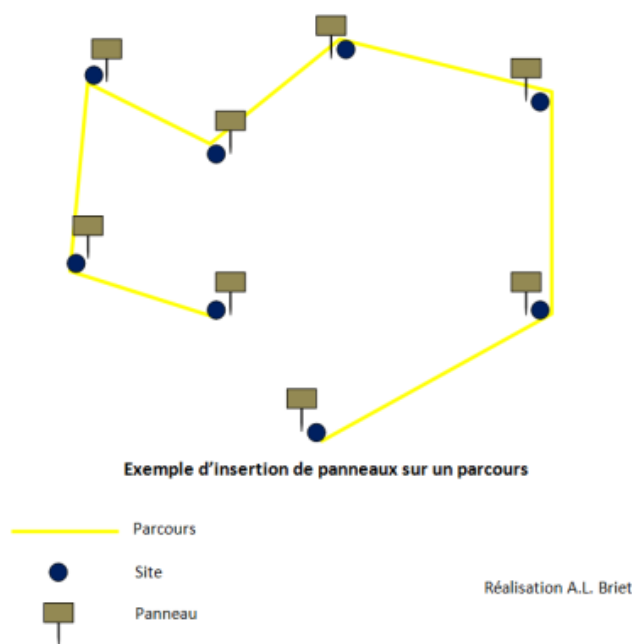


Schéma 1 : Exemple d'insertion de panneaux sur un parcours

On pourra également penser à des mini-expositions de plein air qui pourront apporter une complémentarité ponctuelle ou durable au parcours.

Dans le cadre de notre parcours principal, des panneaux d'interprétation seront installés dans les différentes communes traversées par le visiteur. Ils relateront les histoires et anecdotes de chaque site concernant la Première Guerre mondiale.

Avantages	Inconvénients
<ul style="list-style-type: none"> - Mobilier fixe - Résistance aux intempéries - Image de marque du territoire 	<ul style="list-style-type: none"> - Support classique, peu attractif - Mise en concurrence avec les NTIC - Dégradations humaines et temporelles

Les panneaux d'interprétation devront donner les informations sur ce qui est spécifique au site. L'intérêt de raconter l'histoire propre de ce dernier est de connaître ce qui s'est passé et surtout comment les personnes présentes à l'époque ont vécu la guerre et la transmettent. C'est cette authenticité, cette transmission de la mémoire que le visiteur est venu chercher et non des informations qui pourraient tout aussi bien lui être présentées ailleurs.

Il ne faut pas mélanger les informations sur un même panneau, ou sur plusieurs panneaux trop rapprochés dans un même site pour ne pas semer la confusion dans l'esprit des visiteurs, brouiller leur perception du site et les rebuter. Un panneau représente une histoire, une idée de la Grande Guerre développée et enrichie d'anecdotes locales.

Le thème abordé sur le panneau sera unique sur tout le parcours principal. Il sera accessible à tous les publics dans un esprit de découverte et d'enrichissement culturel. Il sera aussi le relai entre le visiteur et le territoire.

3) Le livret

i. Sa composition :

Le livret a pour but de raconter une histoire en donnant la thématique principale du parcours. Le visiteur va suivre un personnage fictif qui évolue de site en site afin de découvrir une terre de conflit, où les soldats s'enterrent, se battent, meurent, où les villageois supportent l'occupation, les bombardements... Par le biais d'écrits, d'images, de cartes, de photos, le visiteur sera plongé dans la guerre 14/18. Ce personnage fictif est un vagemestre, postier de l'époque qui parcourait les lignes de front pour apporter aux soldats les nouvelles de l'arrière et emporter les lettres de ces derniers à leur famille.

Le livret comportera également une grande carte du parcours voiture mais aussi des informations concernant les boucles pédestres et cyclables s'y rattachant. Il sera donc le plus exhaustif possible quant aux balades à faire sur le territoire.

A l'intérieur du livret, les visiteurs pourront trouver toutes les informations hors site c'est-à-dire les infrastructures d'accueil et de restauration, d'hébergement et autres qui pourront être utiles à la progression du visiteur sur le parcours (magasins de vélo, garage de voitures, magasins de souvenirs...).

Ces mêmes établissements trouveront un appui publicitaire dans ce livret. Cela permettra de rendre son obtention gratuite au public.

ii. Avantages et inconvénients

C'est un support papier que le touriste pourra récupérer dans les offices de tourisme, dans les lieux d'hébergement et dans les musées et les structures d'accueil du public (magasins...).

Une fois en sa possession, le visiteur peut le conserver durablement et le manier à sa volonté.

Il peut se présenter différemment selon le public visé :

- il peut être très exhaustif pour un public avisé et connaisseur ;
- vulgarisé pour être accessible au grand public ;
- simplifié et plus ludique pour les enfants. Pour le livret accessible aux enfants, une chasse aux graffitis, à retrouver tout au long du circuit, sera proposée.

Cependant, un livret reste un support classique, qui peut manquer d'originalité. Son évolution dans le temps doit être prise en compte pour s'adapter en fonction du public. Si le parcours tend à évoluer ou si les structures d'accueil touristiques changent, le livret doit suivre. Il est en quelque sorte le guide du Musée Territoire.

Le visiteur pourra au préalable télécharger sur Internet soit tout le livret soit simplement les informations qu'il jugera intéressantes. Le livret devient modulable, attractif pour tous les publics. Cependant, la totalité des informations consultables dans le livret ne sera pas disponible sur Internet pour pousser le visiteur à s'arrêter sur le territoire et obtenir les informations complémentaires.

Enfin, pour cibler tous les publics possibles, le livret pourra se décliner en plusieurs langues.

4) Le GPS

Le GPS est un système de positionnement par satellite, capable de donner une position n'importe où sur le globe entre une centaine de mètres et quelques centimètres, de jour comme de nuit.

Dans un futur proche, la majorité des voitures seront équipées de systèmes de navigation GPS permettant de donner des informations vocales sur un chemin à suivre, sur les lieux à visiter, sur les conditions météo, les hôtels, les restaurants, ...

C'est une technologie qui devient incontournable et qu'il serait intéressant d'adapter au Musée Territoire. Le parcours pourra être inscrit comme un site à part entière se déclinant en une multitude de lieux à visiter. Le visiteur pourra obtenir toutes les informations d'accès aux sites ainsi que les différents équipements touristiques des alentours. C'est donc un mode de médiation permettant de développer l'économie locale.

A ce jour, le GPS reste avant tout un moyen de géo-localisation. Il ne permet pas d'obtenir des informations pointues et inédites sur les sites et monuments. Il peut cependant servir pour le Géocaching organisé sur le parcours principal.

Avantages	Inconvénients
<ul style="list-style-type: none">- Sites faciles et rapides à trouver- Parcours facile à suivre- Un grand nombre de visiteurs utilisent le GPS- Facile d'utilisation- Accessible dans toutes les langues	<ul style="list-style-type: none">- Coûteux- Pas accessible à tous (voiture, électricité ...)- Mises à jour (travaux et nouvelles routes) à télécharger régulièrement

5) Les audio-guides et les CD

Un audio-guide est un appareil permettant d'écouter des informations, des anecdotes ou une histoire tout en se déplaçant sur un circuit ou sur un site.

Ce disque pourra être accessible dans les offices de tourisme et autres structures d'accueil touristiques. Les pistes audio peuvent également être téléchargeables sur internet sur le même site que celui du livret. Interactive, cette technologie incitera le visiteur à suivre le parcours. La piste audio permettra de faire des liens historiques entre les différents sites à visiter.

Cela pourra être également un gage d'authenticité si des créations d'ambiances sonores sont réalisées ou si les témoignages écrits de l'époque sont retranscrits à l'oral.

Avantages	Inconvénients
<ul style="list-style-type: none">- Pas de perte d'information- Informations complémentaires et inédites- Authenticité des textes, voix différentes pour narrer les histoires- Reconstitutions sonores- Accessibles dans les structures d'accueil du public- Un disque en plusieurs langues- Téléchargement gratuit sur Internet	<ul style="list-style-type: none">- Adaptation aux NTIC- Adaptation à l'évolution du parcours- Téléchargement préalable au séjour- Temps de création des pistes audio long et coûteux- Parfois difficile à manier selon la population

Ces différents modes de médiation pour le parcours principal permettent d'avoir l'approche la plus concrète possible du territoire. Le visiteur peut choisir le mode de médiation qui le touche le plus et venir chercher plus d'informations à posteriori grâce aux médiations restantes.

Ils font également le lien entre l'histoire des sites, leur authenticité, leur potentiel émotionnel et le visiteur. Ils permettent également de disperser l'offre touristique du territoire au visiteur qui, informé, pourra s'arrêter plus facilement et plus longtemps.

6) Le site internet

Un site internet pourra être dédié au parcours principal et à toutes les informations relatives à ce dernier. Dans ce site seront déclinés :

i. Le parcours principal

On retrouvera la carte du circuit voiture ainsi que celle du circuit vélo. Le visiteur pourra découvrir toutes les communes de ce parcours avec les points importants à découvrir tels que ses paysages, ses spécificités et les thématiques historiques abordées.

Le parcours pouvant aussi être fait en bus, on trouvera des informations concernant les thèmes abordés lors des visites, des points de rendez-vous et d'inscription pour faire les balades etc.

ii. Les parcours secondaires

Pour les parcours secondaires qui seront expliqués ultérieurement, une carte sera également présentée avec la thématique du parcours et les sites intéressants développés.

iii. Les structures d'accueil touristiques

Toute une partie du site sera consacrée aux structures d'accueil touristiques telles que les Offices de Tourisme, les Syndicats d'initiative, les hébergements et les restaurants avec les liens internet pour aller directement sur leurs propres sites.

iv. Événementiel

Une mise à jour fréquente du site internet offrira la possibilité de découvrir tous les évènements qui se dérouleront sur le territoire et ce tout au long de l'année et du centenaire de la Grande Guerre.

v. Médias

Il pourra être fait un inventaire des articles de journaux et des découvertes locales pour inciter le visiteur à revenir sur le territoire à posteriori.

vi. Téléchargement

Ce site permettra le téléchargement du livret, de la carte du parcours principal, des pistes audio, de la chasse aux graffitis ...

vii. Suppléments

Enfin, ce site internet pourra héberger les commentaires et les photographies des touristes ayant effectué le parcours ou visité quelques uns des sites proposés.

viii. Avantages et inconvénients

Avantages	Inconvénients
<ul style="list-style-type: none">- Grande diversité des informations concernant la Grande Guerre sur le territoire et des offres touristiques- Mode de médiatisation efficace- Téléchargements pour un séjour plus autonome- Mise en lien des différents acteurs du territoire- Témoignages des visiteurs- Événementiel accessible au niveau international	<ul style="list-style-type: none">- Mise à jour fréquente par une personne compétente- Non accessibilité à toutes les informations du parcours principal

7) La médiation humaine

Un guide interprète est chargé d'accompagner un groupe de visiteurs sur un ou plusieurs sites pour leur en faire découvrir l'histoire de ces derniers. Cette forme de médiation semble importante pour les touristes, au vu du résultat des questionnaires.

Pour que la médiation humaine soit la plus intéressante possible sur le parcours, il serait intéressant qu'elle se fasse via des sorties de groupe en bus. Cela pourrait inciter à faire revenir le visiteur à posteriori pour visiter les sites restants du parcours.

Les tour-opérateurs pourraient proposer des parcours types à leurs clients pour leur faire découvrir le temps d'une journée les spécificités historiques du territoire en collaboration avec les acteurs locaux qui pourront servir de guides.

Les offices de tourisme pourront également proposer des sorties à la journée ou à la demi-journée plusieurs fois par mois ou une fois par mois sur un sujet de l'histoire de la Première Guerre mondiale (exemple : les nécropoles, les souterrains et graffitis allemands, les Zouaves). Ces sorties à thème seront organisées et gérées par les associations locales. Ce type de sorties permettra de viser un public plus local, qui pourra s'identifier à l'histoire grâce à un thème qu'il aura choisi.

Avantages	Inconvénients
<ul style="list-style-type: none">- Faire revivre l'Histoire- Adaptation au public- Complémentarité des informations- Accès sur des sites protégés- Participation des associations et bénévoles	<ul style="list-style-type: none">- Visites organisées : planning de visites, nombre de personnes minimums- Formation de guides- Barrière de la langue

e. L'adaptation du circuit aux plus jeunes

Afin d'aborder le parcours du Musée Territoire autrement, nous envisageons une approche ludique qui sera notamment destinée aux enfants. En effet, nous avons vu lors de l'analyse des questionnaires que beaucoup d'entre eux aimeraient participer à une chasse au trésor lors de visites touristiques. L'idée est donc d'amener les enfants, mais aussi les adultes, à rechercher sur l'ensemble du parcours des traces de la guerre 14 / 18.

Pour cela nous avons répertorié et localisé des graffitis encore visibles aujourd'hui dans les communes du parcours principal. Ceux-ci peuvent être discrets et bien cachés ou à l'inverse plutôt visibles sur le fronton d'une maison. Le but sera donc d'amener les visiteurs à chercher les endroits où ils pourront découvrir une trace écrite ou gravée datant de la Première Guerre mondiale.

Une carte du parcours principal indiquera l'emplacement des graffitis à retrouver tout au long de la visite du Musée Territoire. Cette carte sera accompagnée d'une brève description du graffiti et de l'endroit où il se trouve dans la commune. L'ensemble de ces informations sera à disposition dans le livret que le visiteur pourra trouver dans les différents points de diffusion.

Pour ne pas surcharger le parcours de graffitis à retrouver, nous avons sélectionné huit communes : Chelles, Attichy, Confrécourt, Autrêches, Moulin-sous-Touvent, Tracy-le-Mont, Saint-Crépin-aux-Bois et Rethondes. Tous les graffitis sont authentiques, placés à leur endroit d'origine et n'ont pas été vandalisés, à l'exception de ceux proposés à Chelles : ici les graffitis seront des facsimilés adossés à un mur.

CHASSE AUX GRAFFITIS SUR LE MUSÉE TERRITOIRE

Source : L'ensemble des photographies sont des photographies personnelles

Photographie 25 : Guerre 14/18 sur le mur de la rue les Avenues

Photographie 24 : Les inscriptions AMBULANCES sur des maisons à Offémont

Photographie 23 : CINEMA rue Croizette

Photographie 22 : Portraits et Croix de guerre sur le mur de l'église

Photographie 21 : La Pensée située rue de Bernaval

Photographie 20 : Zouave dans l'escalier de l'ancienne ferme de Confrécourt

Photographie 19 : Inscription près de la baraque Adrian

Photographie 18 : Soldat Allemand dans un puits rue du Beaumontoir

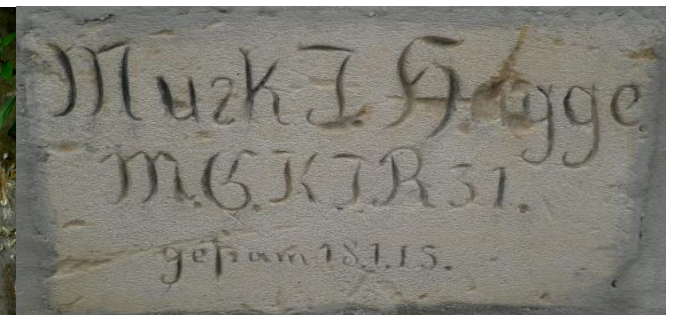
Photographie 17 : Inscription a l'entrée de la carrière Mouton



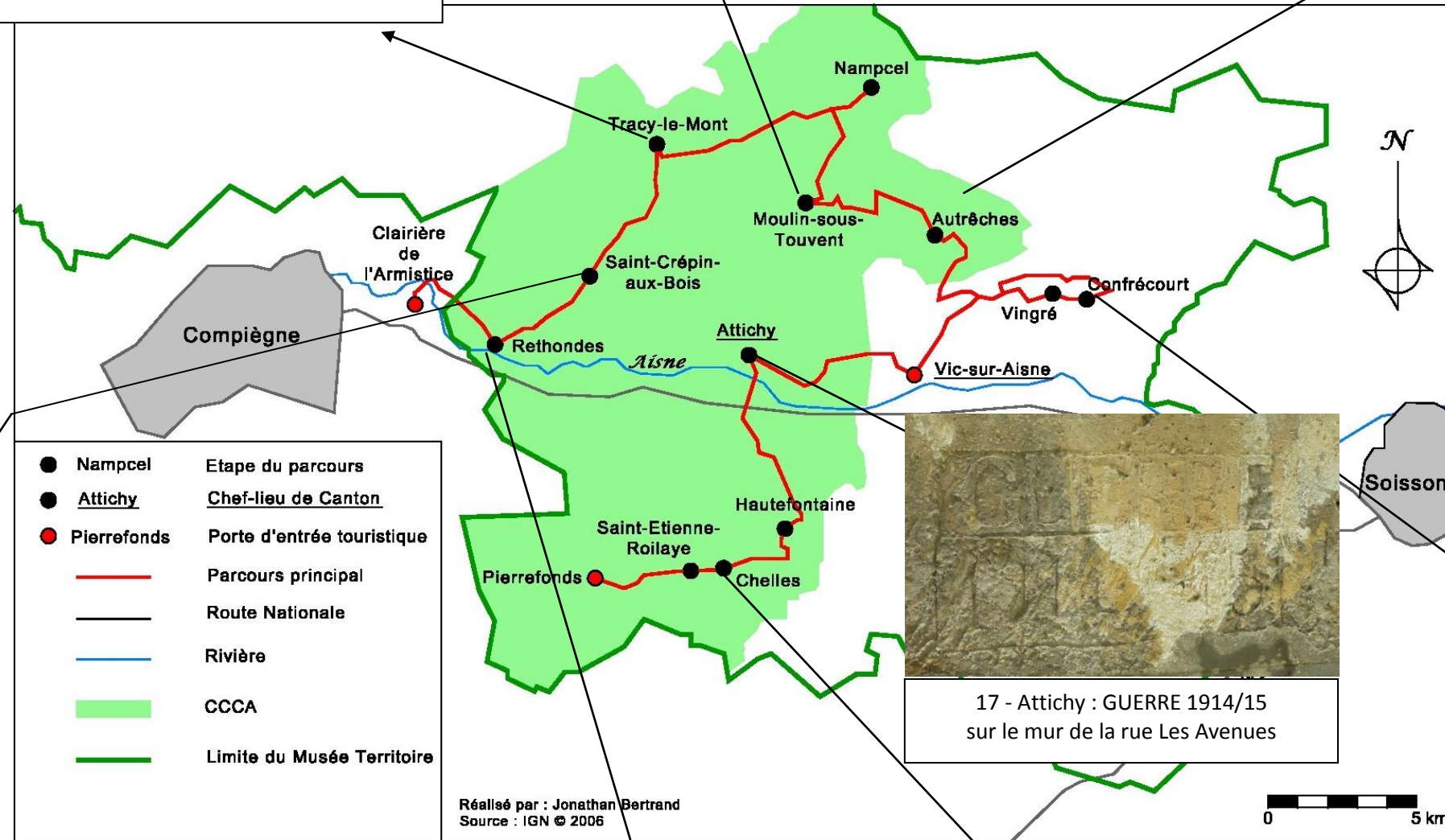
21 - Tracy-le-Mont : La Pensée rue de Bernaval



25 - Moulin-sous-Touvent : Inscription à l'entrée de la carrière Mouton



23 et 24 - Autrèches : Soldat allemand dans un puits rue du Beaumontoir Inscription près de la baraque Adrian



Carte 13 : Localisation des lieux de la chasse aux graffitis



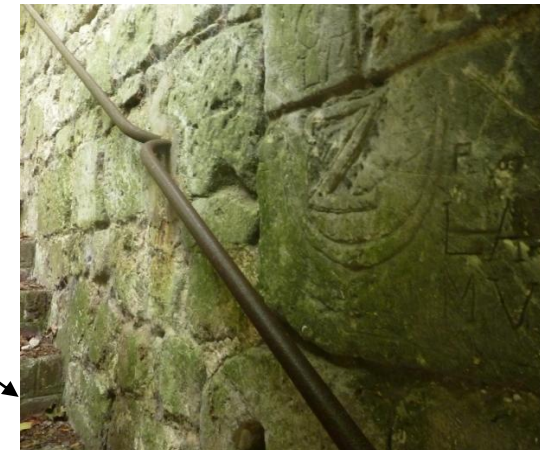
18 - Saint-Crépin-aux-Bois : AMBULANCES sur les maisons à Offémont



19 - Rethondes : CINEMA Rue Croizette



17 - Attichy : GUERRE 1914/15 sur le mur de la rue Les Avenues



22 - Confrécourt : Zouave dans l'escalier de l'ancienne ferme



20 - Chelles : Portraits et Croix de Guerre sur le mur rue de l'église

f. Les fiches communes

COMMUNE DE PIERREFONDS (OISE)

Communauté de Communes du Canton d'Attichy

Maire : Madame BOURBIER

Nombre d'habitants : 2033 (recensement 2007)

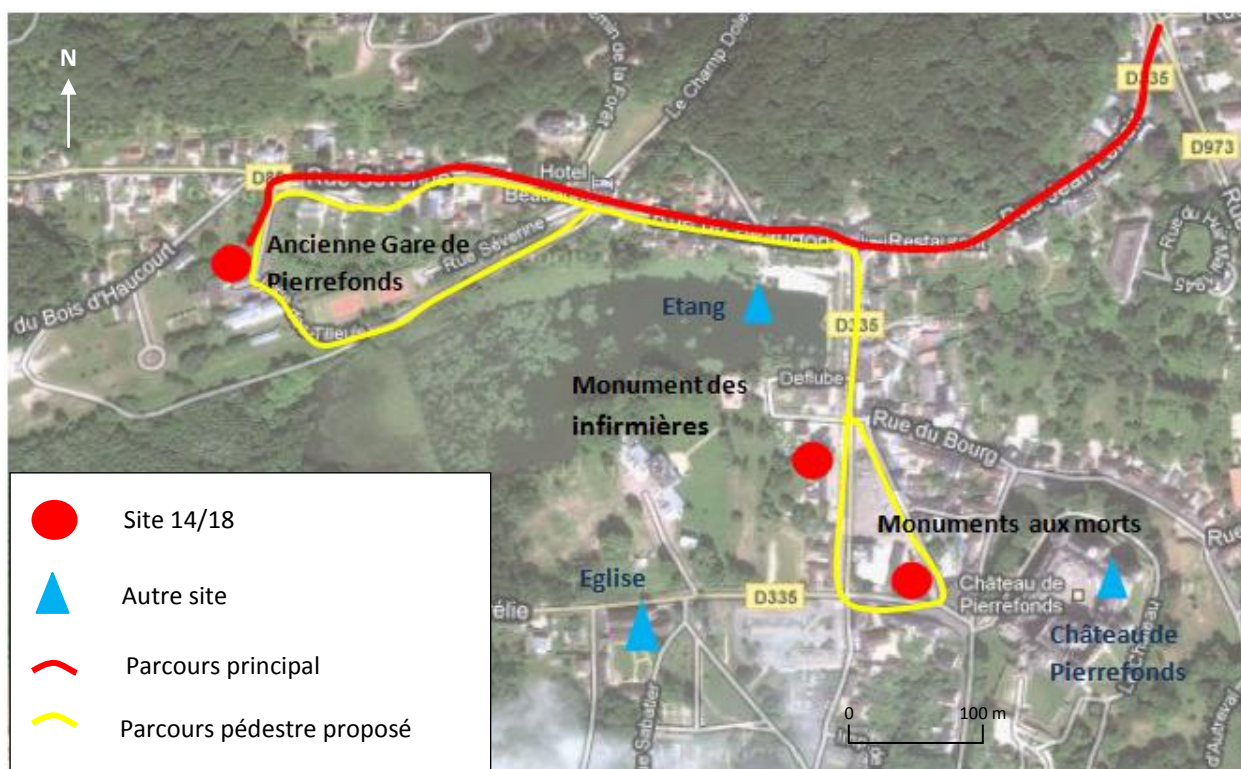


Itinéraire du parcours principal

Une petite balade de deux kilomètres au cœur de Pierrefonds (en jaune sur la carte) permettra de visiter trois sites en lien avec la Première Guerre mondiale :

- l'ancienne gare de Pierrefonds, depuis laquelle les soldats arrivaient avant de rejoindre le front
- le monument commémoratif à la gloire des infirmières d'où l'on aperçoit le parc de l'Hôtel des Bains, utilisé comme hôpital pendant la Guerre
- le monument aux morts.

Les visiteurs pourront voir s'ils le souhaitent la tombe de Mademoiselle Jalaguier au cimetière communal ainsi que l'entrée de l'Hôtel des Bains qui fut un hôpital pendant la guerre.



Carte 14 : Itinéraire du parcours à Pierrefonds

Source : Google Maps

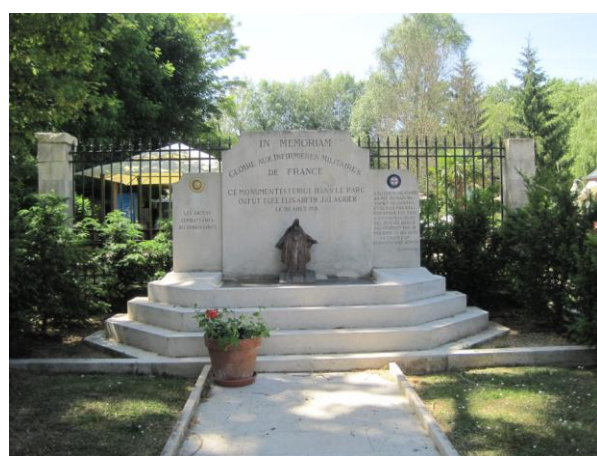
Réalisation : E.Prévoit et A.Monge, juin 2011



Photographie 27 : Ancienne gare de Pierrefonds
Source : Photographie personnelle



Photographie 26 : Vue sur le château depuis la gare
Source : Photographie personnelle



Photographie 28 : Monument commémoratif à la gloire des infirmières
Source : Photographie personnelle



Photographie 29 : Monument aux morts
Source : Photographie personnelle

Thématique abordée

Nous parlerons sur un premier panneau d'interprétation de l'arrivée des soldats à la gare de Pierrefonds les Bains. Les poilus arrivaient par cette gare pour rejoindre le front situé à quelques kilomètres. On voit clairement un lien entre la vie civile et la montée au front.

Les principaux attraits de la commune à savoir l'établissement thermal et le château ne sont pas épargnés par la reconversion pendant la guerre et accueillent en nombre les soldats français. Une autre thématique abordée sera, de ce fait, la prise en charge des blessés à l'hôpital pendant la guerre. Le rôle des infirmières sera aussi évoqué avec l'anecdote de Mademoiselle Jalaguier qui a été tuée par un obus alors qu'elle tentait de soigner un blessé. Pour lui rendre hommage, un monument aux morts a été érigé à sa mémoire.

Diagnostic touristique

Pierrefonds est **la ville la plus touristique de la CCCA** : plus de 140 000 visiteurs se rendent au château chaque année (selon l'Office de tourisme de Pierrefonds).

Un **office de tourisme** se situe sur la place du village, à proximité du château, où le visiteur pourra trouver tous les renseignements dont il aura besoin.

Le **château de Pierrefonds** est ouvert tous les jours du 2 mai au 4 septembre, de 9h30 à 18h et tous les jours sauf le lundi du 5 septembre au 30 avril, de 10h à 13h et de 14h à 17h30 pour un tarif de 7€. De **nombreuses activités** dans la commune sont aussi proposées aux touristes : une balade en petit train touristique, un mini-golf et un tour en pédalo sur le lac.

On recense de **nombreux hébergements** pour les touristes : 2 gîtes, 5 chambres d'hôtes, 38 chambres d'hôtels, 3 logements meublés et 58 emplacements de camping.
En ce qui concerne les établissements, **4 restaurants** ainsi que **2 snacks/bars** sont présents au centre de la commune.

Le visiteur trouvera aussi une station essence dans le centre du village.

Aménagements existants

▪ Parkings

A Pierrefonds, il y a de nombreux parkings. Le plus grand se situe au pied du château (parking Sabatier) et possède une centaine de places de stationnement pour les voitures et une dizaine pour les vélos.

En ce qui concerne l'arrêt programmé près de la gare, on compte deux aires de stationnement.

➤ Le premier se situe juste devant le hall de gare, il peut accueillir environ 25 voitures. Cette aire de stationnement est utilisée par les habitants des logements voisins et les visiteurs du château mais il reste des places inoccupées qui pourront accueillir de nouveaux visiteurs. De là, on accède rapidement par le chemin communal au quai de la gare encore existant aujourd'hui.



Photographie 30 : Parking devant la gare

Source : Photographie personnelle

➤ Le deuxième parking est une aire de stationnement naturelle sous la forme d'un grand espace enherbé d'environ 500 mètres de long et 80 mètres de large pouvant accueillir de nombreux bus et voitures. Il n'y a aucun marquage au sol qui délimite les places de stationnement, les gens se garent comme ils le souhaitent.



Photographie 31 : Aire de stationnement au niveau de la gare

Source : Photographie personnelle

▪ Mobilier urbain

On remarque la présence d'une poubelle à l'entrée de l'aire de stationnement naturelle près de l'étang.

Dans le centre de Pierrefonds, de nombreux bancs et poubelles sont déjà présents que ce soit près du monument à la gloire des infirmières ou près du monument aux morts. Il n'y a pas de table de pique-nique ce qui peut être expliqué par la présence de nombreux restaurants et snack-bars autour de la place de la mairie.

Aussi, le long de la promenade à côté de l'étang allant de la gare au centre de la commune, des bancs et des poubelles sont installés.

▪ Panneaux d'information



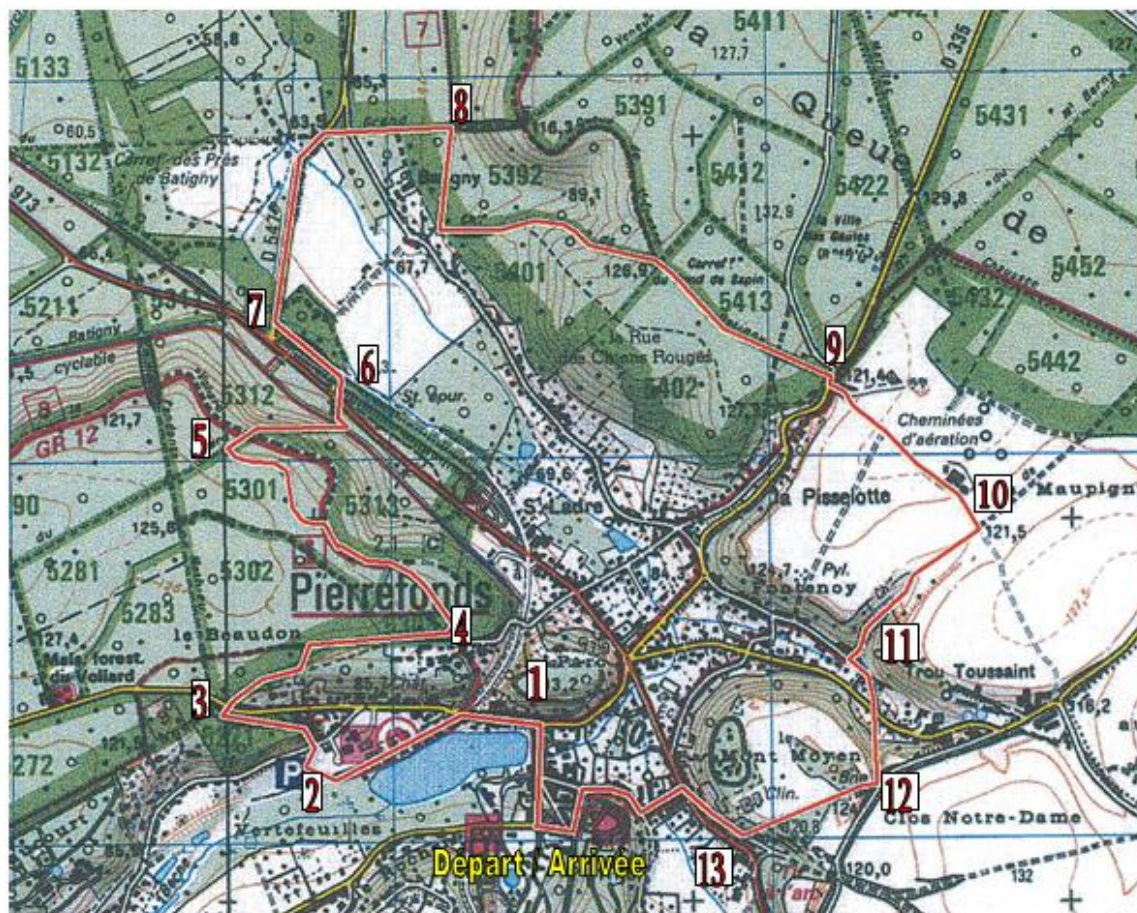
Photographie 32 : Deux panneaux d'interprétation

Source : Photographie personnelle

Il y a deux panneaux accolés recto-verso et en très bon état à l'entrée de l'aire de stationnement naturelle. Sur le recto, deux plans à différentes échelles sont observables : celui du département et celui de la commune. Sur le verso, un texte plus spécifique à Pierrefonds décrit l'histoire de la commune et les sites importants à découvrir (château, gare...).

Parcours existant

Il existe un projet de circuit dans le centre de la commune nommé « **Les multiples facettes de la commune de Pierrefonds** » proposé par la Communauté de Communes du Canton d'Attichy. Le visiteur traversera le village en environ 2h30 et fera 8 kilomètres. Il découvrira l'ancienne station thermale, la maison Palestrina, le château féodal, l'ancienne gare de Pierrefonds-les-Bains ainsi que tous les commerces, hôtels et restaurants.



Photographie 33 : Projet de circuit dans Pierrefonds

Source : Topoguide de la CCA

Aménagements à prévoir

▪ Projet de la commune

Une étude portant sur le diagnostic et le principe de gestion « Lac de Pierrefonds et ses abords » suggère de restaurer un cheminement « fond de l'étang » existant au XVIème siècle.

▪ Parkings

Les stationnements pour les voitures sont suffisants, il faudra seulement délimiter une place pour les handicapés au sein du parking devant la gare.

Il faudrait ajouter un parking vélo d'environ 10 places au niveau de l'aire naturelle de stationnement située à proximité de la gare.

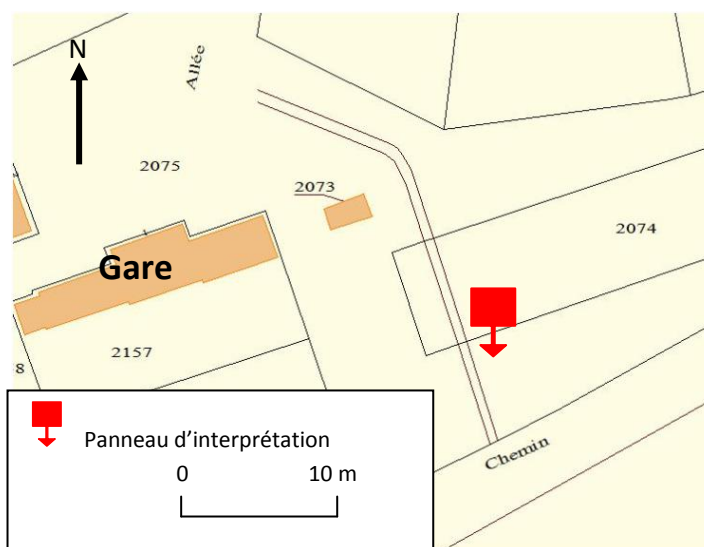
- **Mobilier urbain**

Le mobilier urbain est en nombre suffisant dans le centre de la commune, il n'est pas utile d'en rajouter davantage.

- **Panneaux d'interprétation**

Deux panneaux reprenant les thématiques soulevées (voir fiche thème) seront mis en place.

Le premier sera placé à proximité du quai de la gare sur la partie enherbée communale près des terrains de tennis. Depuis la promenade le long de l'étang, le visiteur sera dirigé vers ce panneau d'interprétation via un balisage propre au Musée Territoire sous la forme d'une pancarte. De plus, depuis ce lieu, les visiteurs pourront profiter d'un très joli point de vue sur le château de Pierrefonds.



Carte 15 : Emplacement du panneau d'interprétation à côté de la gare

Source : Cadastre

Réalisation : A. Monge, juin 2011



Photographie 34 : Emplacement du panneau d'interprétation proche de la gare

Source : Photographie personnelle



Photographie 35 : Vue sur la gare depuis le panneau d'interprétation

Source : Photographie personnelle

Le deuxième panneau dont la thématique soulève le rôle des infirmières pendant la guerre sera disposé à l'intérieur de l'enceinte du monument des infirmières. Cet endroit appartient à la commune de Pierrefonds. De là, le visiteur aura aussi un point de vue sur l'ancien Hôtel des Bains qui a servi d'hôpital pendant la guerre. Le panneau sera incliné et d'une hauteur approximative d'un mètre pour être visible depuis l'extérieur de l'enceinte.



Photographie 36 : Emplacement proposé du panneau d'interprétation au monument des infirmières

Source : Photographie personnelle

■ Panneau d'information

Pierrefonds est aujourd'hui la ville la plus touristique de la CCCA et de nombreuses personnes s'y rendent les weekends pour se détendre ou visiter le château. L'objectif ici est de capter le plus de touristes possible et de les pousser à réaliser le circuit principal du Musée Territoire à leur prochain passage par exemple.



Photographie 37 : Panneau d'interprétation à l'entrée du parking Sabatier

Source : Photographie personnelle

Il semble donc pertinent de placer à l'entrée du parking Sabatier (au centre de la commune), ainsi qu'au niveau du parking naturel (près de la gare), **des panneaux d'information** indiquant l'existence d'un parcours 14/18 à l'échelle de la CCCA et de la commune.

Etant endommagé, il serait intéressant que le panneau du parking Sabatier soit refait en y intégrant directement les informations relatives au Musée Territoire.

▪ Gare

Le quai de la gare doit être mieux entretenu : la végétation a tendance à prendre le dessus. Un élagage doit donc être envisagé. Cette parcelle appartenant à la CILOVA (Picardie Habitat), il est donc nécessaire d'avoir une autorisation pour effectuer l'entretien. La gare étant classée, ces travaux se feront sous réserve de l'accord de l'Architecte des Bâtiments de France.



*Photographie 38 : Ancien quai de la gare
Source : Photographie personnelle*

La CILOVA travaille actuellement sur une reconversion du hall de la gare. Il pourrait servir de lieu d'exposition permanente d'objets 14/18. Cette exposition ne pourra être vue que certains jours de la semaine puisqu'elle implique une surveillance vidéo ou humaine. Cette solution nous paraît pertinente puisque le site est classé et proche des logements individuels de la CILOVA.

▪ Illuminations

La nuit, seule la place de la mairie est éclairée. Le château, le monument aux morts et le monument des infirmières ne le sont pas. Il serait alors intéressant de travailler dans ce sens afin de faire une mise en valeur nocturne de ces sites.

Actuellement, la CCCA et le Centre des Monuments Nationaux auraient le projet d'illuminer le château.

Circuit insolite

Les questionnaires effectués ont montré que les touristes souhaitent parcourir le territoire avec des modes de déplacement insolite. Dans ce sens, nous souhaitons mettre à leur disposition (via un système de location) des **jeeps ou des voitures de collection d'époque** pour qu'ils réalisent le circuit. La CCCA pourra acheter les voitures et les loger dans un garage situé près des lieux traversés par le parcours principal. Une personne dans un ou plusieurs garages s'occupera de la location de ce matériel. Nous avons fait une liste des garages de Pierrefonds susceptibles de mettre à la disposition des jeeps ou des voitures de collection aux touristes souhaitant effectuer le parcours :

Garage du Lac

10 Bis rue Jules Michelet
60 350 Pierrefonds
03 44 42 85 88
Fax : 03 44 42 98 42
gar.dulac@wanadoo.fr

Garage du Mont-Berny

15 rue Mont Berny
60 350 Pierrefonds
03 44 42 09 49
Fax : 03 44 42 43 88

Événementiel

L'Hôtel des Bains pourra être loué pour accueillir des conférences ou des colloques sur le thème de la guerre 14/18.

Dans le cas où le hall de la gare ne serait pas transformé en salle d'exposition, il pourrait accueillir un événementiel (expositions temporaires, conférences...).

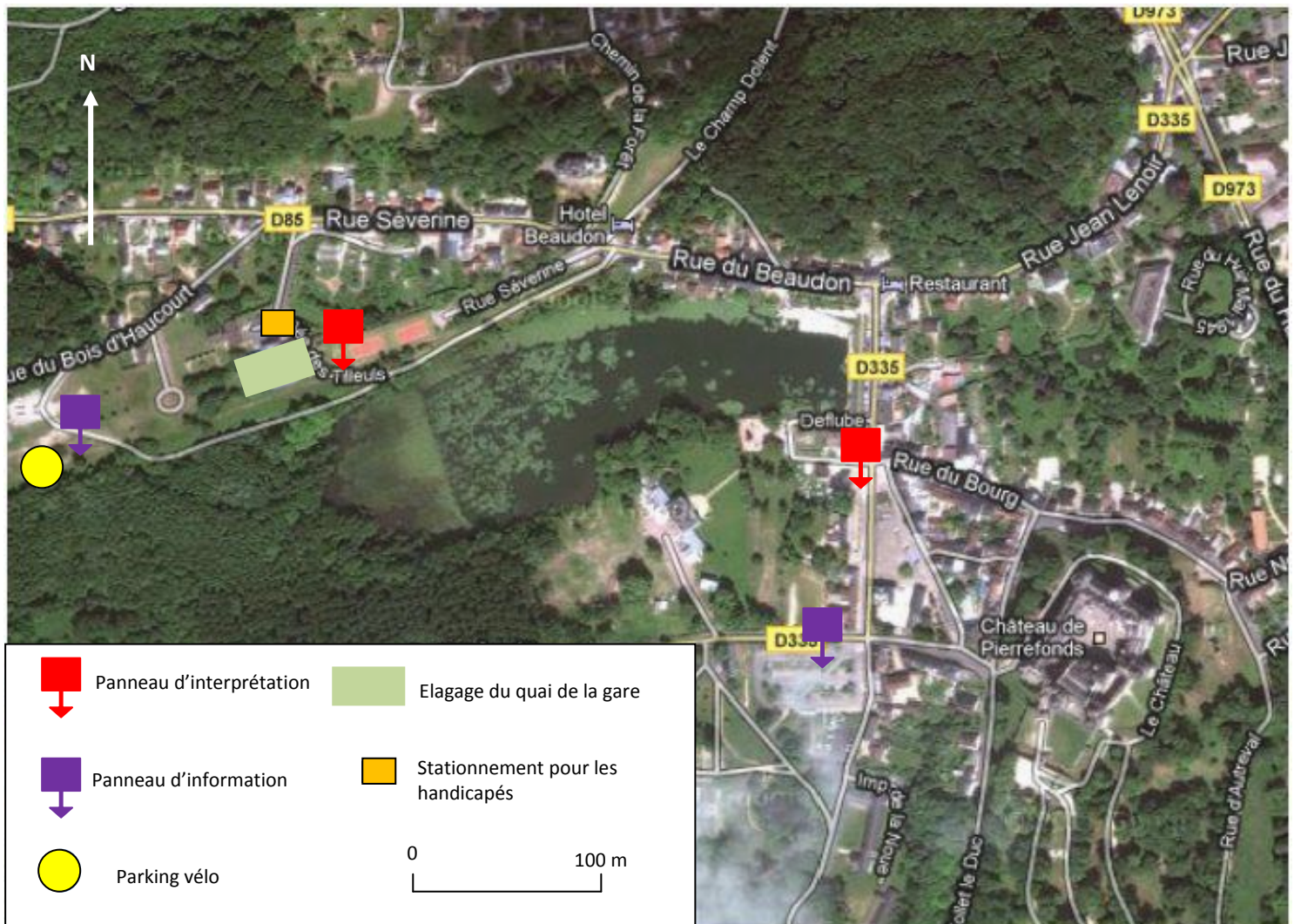
Une reconstitution et un son et lumière pourront être envisagés dans le château puisque le cadre est propice aux spectacles de ce type. De plus, il renferme de nombreux graffitis, témoignages du passage des soldats aujourd'hui non visibles lors de la visite du château. Ces parties du château non accessibles au grand public pourraient être ouvertes pendant les journées du patrimoine par exemple.

Contacts :

Madame Bourbier, Maire de Pierrefonds
Monsieur Borgoo, CILOVA HLM Picardie Habitat
Monsieur Dignes, Ecrivain
Monsieur Zambetti, CILOVA HLM Picardie Habitat

BILAN DES AMENAGEMENTS

- Elaguer le quai de la gare
- Rajouter un parking à vélo sur l'aire de stationnement naturelle
- Réserver une place handicapée sur le parking devant la gare
- Disposer deux panneaux d'interprétation : l'un à proximité de la gare et l'autre au monument des infirmières
- Mettre un panneau d'information détaillant le parcours du Musée Territoire sur l'aire naturelle de stationnement
- Refaire le panneau existant du parking Sabatier en y intégrant les informations 14/18



Carte 16 : Bilan des aménagements dans la commune de Pierrefonds

Source : Google Maps
Réalisation : A. Monge, juin 2011

L'ARRIVÉE DES SOLDATS À PIERREFONDS-LES-BAINS



Sources: Histoire du village de Pierrefonds, F. Dignes, p.129

Une partie des soldats qui devait aller au front est arrivée par la gare de Pierrefonds, petite ville de l'arrière. Les poilus y séjournèrent quelques jours avant de rejoindre leurs camarades. On voit clairement un lien entre la vie civile et la montée au front.

Extrait de « Mémoire de la guerre » André Bouton :

« Les habitants regardaient passer ces troupes et il me sembla lire sur leurs visages une impression de sécurité, comme s'ils se trouvaient à 300 kilomètres du front et n'entendaient pas sans cesse le sourd grognement du canon...»

Extrait d'un carnet du 404^e RI arrivant à Pierrefonds :

« Partis du Mans le 3 septembre 1915 à 5h05 - Chartres - St Cyr Grande ceinture arrêt au Bourget dîner chemin de fer - départ 0h30 - Villers Cotterêts - Pierrefonds où nous descendons à 5h - logeons dans la villa de Clément Bayard.»

Extrait de « La 3^{ème} division coloniale dans la grande guerre », Général Puy Péroux :

« On passe à (...) Pierrefonds que domine la masse imposante de son château féodal. Ses hautes tours se reflètent dans les eaux argentées du lac voisin. Naguère si puissant et si redouté, ce château, malgré ses épaisses murailles, ne saurait maintenant résister longtemps aux obus de gros calibre...»



Sources: Collection privée - M. Boittiaux

L'HÔPITAL D'EVACUATION DE PIERREFONDS HOE 34/2



Source: Tirage photographique, Paris, archives de l'hôpital du Val de Grace

Dès les premières semaines de guerre, Pierrefonds voit s'ouvrir plusieurs ambulances et hôpitaux dans des édifices dédiés au secours des blessés.

C'est ainsi que le prieuré et les thermes transformés en hôpital de premiers secours donnent à ce village un nouveau rôle militaire.

Prieuré de Pierrefonds
(aujourd'hui lycée agricole)



Source: Google Images

Des tentes ainsi que des cabanes augmentent l'espace d'accueil des blessés également répartis sur d'autres cantonnements de la localité.



Source: Soissonnais 14/18, BDIC

« Voici le programme approximatif de la journée. Lever 7h 1/2 , 8h café, à 9h visite, et après ceux qui en ont besoin se rendent à la salle de pansement où on les panse, à 11h dîner qui se matin se composait de : soupe, sardines, bœuf en sauce, potiron, ¼ de vin et de café. (...) Vous voyez bien que je suis très bien ici et je ne demande qu'à y rester longtemps. »

Lettre de G. Tardy, 226^e I

LE RÔLE DES INFIRMIÈRES PENDANT LA GUERRE



Sources: Un poilu dans la grande guerre, p.263

Lors d'un bombardement, Mademoiselle Jalaguier, infirmière militaire à l'hôpital installé dans le parc que vous apercevez derrière, fut tuée à son poste le 20 août 1918 à l'âge de 28 ans. Elle se rendait au chevet de 15 blessés français rassemblés dans une maison de la commune.

Elle est enterrée au cimetière civil de Pierrefonds.



Melle Jalaguier

Sources: Soissonnais 14/18

« Elisabeth Jalaguier était pour nous la personnification du devoir et sa fin tragique est précisément due à la haute idée qu'elle avait de son devoir. (...) On ne pouvait voir une infirmière plus entièrement dévouée à ses blessés, plus consciencieuse, plus respectueuse des prescriptions du chirurgien traitant. (...) Ses blessés professaient pour Elisabeth Jalaguier une sorte d'adoration. »

Lettre du Médecin chef d'une ambulance chirurgicale à la mère de Melle Jalaguier

Les soins étaient dispensés par des chirurgiens et docteurs militaires assistés par de jeunes infirmières.

Aujourd'hui, **il existe seulement deux monuments dédiés aux infirmières** : l'un situé à Reims et l'autre à l'endroit même où Melle Jalaguier est décédée.

Ces monuments rappellent le courage dont ont fait preuve ces femmes durant la guerre.

Bilan

- Entre le 16 et 21 septembre 1914 : 4 400 blessés soignés dans le village.
- En 1918 : on compte 110 000 Françaises infirmières dont 70 000 bénévoles
- Il y a eu des dizaines d'infirmières tuées, des centaines intoxiquées par le gaz ou victimes de maladies contagieuses

Tombe dans le carré militaire

Sources: Photographie personnelle

COMMUNE DE CHELLES (OISE)

Communauté de Communes du Canton d'Attichy

Maire : Monsieur NAUDIN

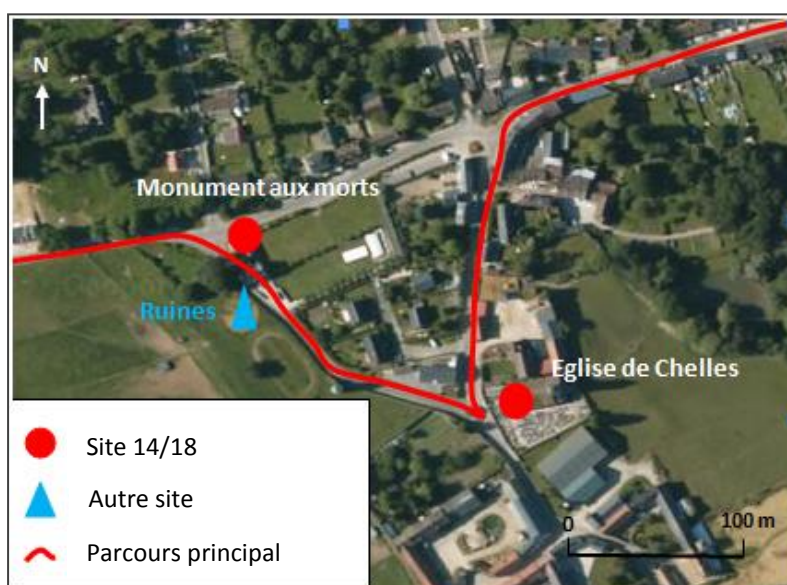
Nombre d'habitants : 462 (population légale 2008)



Itinéraire du parcours principal

Un arrêt concernant la Première Guerre mondiale est prévu dans la commune, au niveau de l'église du village où un panneau d'interprétation sera implanté.

Les touristes pourront également visiter une des plus anciennes églises de la région (XIIe siècle) dédiée à Saint Martin, et admirer une tour cylindrique témoignant de l'existence d'un château au XVe siècle.



Carte 17 : Itinéraire du parcours à Chelles

Source : Google Maps

Réalisation : E.Prévot et A.Casenave, juin 2011



Photographie 39 : Eglise classée (abside et chœur du XIIIème siècle)

Source : Photographie personnelle



Photographie 40 : Tour cylindrique du XVème siècle

Source : Photographie personnelle

Le monument aux morts de Chelles est aussi à indiquer aux visiteurs, avec son coq triomphant, symbole de la France.



Photographie 41 : Monument aux morts

Source : Photographie personnelle

Thématique abordée

Chelles a servi de lieu de cantonnement pour les troupes françaises arrivées en gare de Pierrefonds. Situé à quelques kilomètres au Sud du front, c'est un lieu de repos pour les soldats. Ainsi, le thème choisi pour le village est celui du **cantonement**. Nous pourrions donc citer les carrières et développer quelques anecdotes plus légères concernant l'accueil peu chaleureux réservé aux troupes par le curé et le maire du village (voir fiche thème).

Diagnostic touristique

Dans la rue de l'Eglise, **un charmant hôtel/restaurant**, l'auberge le « Relais Brunehaut », pourra accueillir les touristes pour une pause déjeuner ou pour y passer la nuit (capacité d'accueil : 10 chambres).

Un gîte de 6 chambres est également présent et la **chambre d'hôte « La grande maison »** peut accueillir 10 personnes (cinq chambres).



Photographie 42 : Le Relais Brunehaut

Source : Photographie personnelle

Aménagements existants

▪ Parkings



Photographie 43 : Rue de la Mairie

En face de la mairie, le long du mur de l'ancien château (rue de la Mairie), **une dizaine de voitures** peuvent aisément se garer sans gêner la circulation, et ce d'autant plus que l'arrêt à Chelles est relativement court. Ce stationnement « sauvage » est déjà effectué par les habitants de la commune.

En revanche un bus ne peut y stationner (arrêt pour bus scolaire uniquement).

Source : Photographie personnelle

Un autre parking, situé à 300 mètres de l'église (rue de Pierrefonds), a une capacité d'environ 15 places et peut accueillir un voire plusieurs bus. Des panneaux de randonnées sont présents sur ce parking.



Photographie 44 : Parking rue de Pierrefonds

Source : Photographie personnelle

▪ Mobilier urbain

Au niveau du parking rue de Pierrefonds, une poubelle est présente.

Aucun mobilier urbain n'est présent rue de la mairie.



Photographie 45 : Parc Place André Leroy

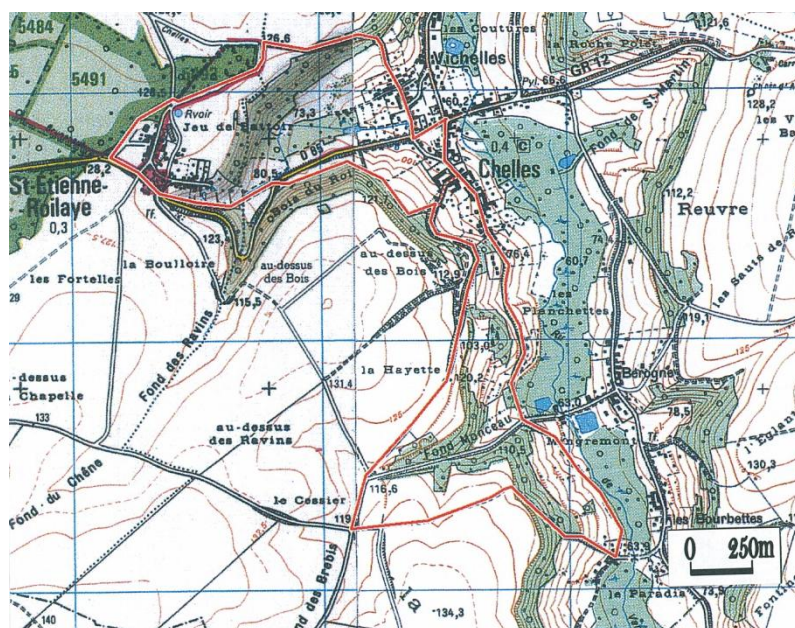
Source : Photographie personnelle

A proximité du parking situé rue de Pierrefonds, un parc (place André Leroy) permettant de rejoindre la rue de la Mairie est aménagé. De nombreux bancs ainsi que des poubelles y sont implantés.

Parcours existants

Il existe un projet de circuit allant de Chelles à Saint-Etienne-Roilaye proposé par la Communauté de Communes du Canton d'Attichy. Ce parcours n'est pas encore balisé mais devrait normalement l'être prochainement.

Ce circuit permet en premier lieu une découverte de Chelles, village situé sur l'ancienne voie romaine reliant Senlis à Soissons, dont il reste quelques traces. Ensuite le parcours propose de rejoindre le village voisin de Saint Etienne Roilaye via la forêt.



Carte 18 : Circuit de Chelles à Saint-Etienne-Roilaye

Source : Topoguide de la CCCA

Notons qu'un circuit pédestre est déjà balisé à Chelles, toutes les informations sont données sur le panneau d'information, situé sur le parking de la rue de Pierrefonds.

Aménagements à prévoir

- **Projet de la commune** : Aucun
- **Parking et mobilier urbain**

Aucun aménagement n'est à prévoir compte tenu de l'existant.

- **Panneau d'interprétation**

La pose d'un panneau d'interprétation concernant la thématique du cantonnement est à prévoir sur le mur d'enceinte de l'église. Une explication sur cette dernière pourra également être donnée sur le panneau.

- **Mise à disposition des graffitis de la commune**

Des facsimilés des graffitis de la carrière de Chelles pourraient être réalisés. Le musée Serge Ramond dispose déjà des moulages puisque des facsimilés ont déjà été confectionnés pour la mairie.

Ces facsimilés seront à fixer sur le mur de l'église à côté du panneau, afin que les visiteurs puissent les admirer. Dans le cas d'un refus de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF), ces facsimilés pourraient être placés dans l'église, ouverte pendant la période estivale.



Photographie 46 : Facsimilés des graffitis de la carrière de Chelles

Source : Photographie personnelle



Photographie 47 : Positionnement du panneau d'interprétation et des facsimilés

*Source : Photographie personnelle
Réalisation : E.Prévoit, juin 2011*

Événementiel

Pour la période 2014-2018, des visites des carrières pourraient éventuellement être envisagées.

Contacts :

Monsieur Naudin, Maire de Chelles

BILAN DES AMENAGEMENTS

- Poser un panneau d'interprétation sur le mur de l'enceinte de l'église
- Réaliser des facsimilés des graffitis de la carrière de Chelles
- Poser des facsimilés sur le mur d'enceinte de l'église



Carte 19 : Bilan des aménagements à Chelles

Source : Fond de carte Google Maps
Réalisation : A. Casenave, juin 2011

CHELLES : LIEU DE CANTONNEMENT FRANÇAIS

Située à une dizaine de kilomètres du front, et à proximité de la gare de Pierrefonds d'où arrivaient les soldats français, la commune de Chelles a servi de lieu de cantonnement.

Les soldats utilisaient les carrières présentes sur le territoire du village comme lieu de repos. Ainsi on note encore aujourd'hui la présence de graffitis, témoignage du soldat artiste attendant son départ pour le front.

D'autres anecdotes retracent l'utilisation de bâtiments communaux en guise de cantonnement.



Source: BDIC



Pièce d'artillerie se trouvant aujourd'hui rue de Vichelles

Un maire peu commode...

« On arriva à Chelles, où la section eut pour cantonnement une misérable grange ouverte à tous les vents. Nous étions chez le maire du pays, peu commode et insupportable, recevant le fourrier à coup de balais et menaçant de faire passer au conseil de guerre les soldats qui toucheraient à sa paille, menace qui incita tout le monde à en user largement. »

Extrait de Mémoire de Guerre, André Bouton, soldat du 404^{ème} RI.

Chelles: à 10 km du Front, incroyable réaction des civils ou un curé pas commode!

«Je ne sais pas qui avait préparé le cantonnement à Chelles, mais une grosse maladresse avait été commise: deux sections de la 6^e Compagnie étaient cantonnées dans l'église. (...)Le dimanche matin, quand le Curé d'une paroisse voisine arriva pour dire la Messe, il trouva l'église ainsi occupée. Il prit la chose fort mal, protesta vivement, et déclara, ce qui se comprend, que, dans ces conditions, il ne dirait pas la Messe à Chelles. Le colonel Dubois, saisi de l'incident, donna aussitôt l'ordre de loger ailleurs les 2 sections de la 6^e, et quand elles eurent déménagé, le Curé put dire sa messe, évidemment très en retard sur l'heure prévue... » Texte du capitaine de MATHAN

COMMUNE DE HAUTEFONTAINE (OISE)

Communauté de Communes du Canton d'Attichy

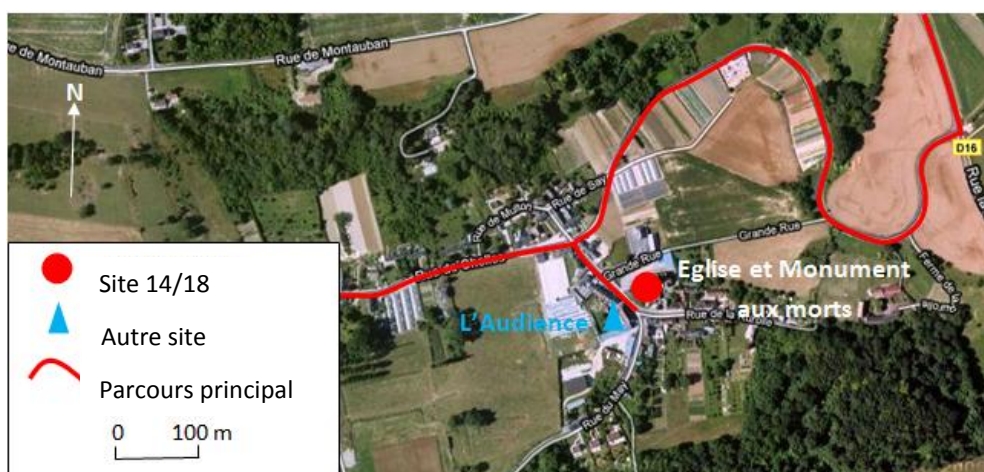
Maire : Monsieur BOUVIER

Nombre d'habitants : 269 (recensement 2008)



Itinéraire du parcours principal

Un arrêt est prévu dans la commune près de l'Audience. Les visiteurs seront alors face à l'église et au monument aux morts de la commune.



Carte 20 : Itinéraire du parcours à Hautefontaine

Source : Google Maps

Réalisation : A. Casenave et E. Prévot, juin 2011



Photographie 48 : Monument aux morts de Hautefontaine

Source : Photographie personnelle



Photographie 49 : L'Audience

Source : Photographie personnelle

Thématique abordée

Le village est situé au creux de vallons. C'est l'un des seuls à ne pas avoir subi de destruction pendant le conflit de la Grande Guerre puisque c'est une commune de l'arrière. Elle a tout de même joué un rôle important durant cette période en accueillant une aérostation.

Les aérostats (ballons dirigeables) permettaient aux soldats d'effectuer des repérages afin de vérifier l'avancée des troupes et la situation du front. Le thème choisi sera donc celui de l'**aérostation** (voir fiche thème).

Diagnostic touristique

La commune offre un **cadre agréable** et, depuis le plateau, de belles vues du village en contrebas et de son clocher classé. **Des jardins et des serres** occupent aussi le territoire communal, ce qui constitue un attrait visuel intéressant pour développer le tourisme.

En ce qui concerne les établissements, le village dispose d'un **camping-caravaning** une étoile de 10 hectares situé au cœur de la forêt. Celui-ci compte **135 emplacements**.

Un **gîte** dénommé « Château de Hautefontaine » est aussi présent. Il compte 3 chambres d'hôtes pouvant accueillir au total 8 personnes.

Aménagements existants

▪ Parkings

Au niveau de la mairie, une **petite aire de stationnement** est présente et semble peu utilisée. Cinq places sont disponibles. Un bus ne peut pas s'y garer. Cependant, un emplacement réservé aux bus est présent dans le village.

Au niveau de l'Audience, les visiteurs pourront **se garer le long de la voirie**. Un **bus** peut aussi s'arrêter : un marquage au sol est présent.



Photographie 50 : Parking de la Mairie à Hautefontaine

Source : Photographie personnelle



Photographie 51 : Arrêt de bus à Hautefontaine

Source : Photographie personnelle



Photographie 52 : Stationnement le long de la voirie devant l'église

Source : Photographie personnelle

▪ Mobilier urbain

La commune ne compte pas de mobilier urbain (bancs, poubelles, tables de pique-nique).

Parcours existant

L'Office de tourisme de Pierrefonds ne propose aucun parcours pédestre ou cyclable sur la commune.

Aménagements à prévoir

- Futurs projets de la commune : Aucun
- Panneau d'interprétation

Un **panneau d'interprétation** reprenant la thématique soulevée (voir fiche thème) sera mis en place à proximité du monument aux morts, à gauche du portail de l'église afin de ne pas gêner la vue sur le site. Il évoquera également l'histoire de l'église et l'architecture soissonnaise du village.



Photographie 53 : Positionnement du panneau d'interprétation

Source : Photographie personnelle

Réalisation : A.Casenave, juin 2011

▪ Mobilier urbain

Dans l'enceinte de l'église, un cadre végétal et fleuri donnant un joli point de vue sur l'Audience accueille un banc. Cependant, il n'est pas fonctionnel c'est pourquoi nous proposons d'installer un autre **banc en pierre** parallèlement à l'Audience.



Photographie 55 : Coin enherbé dans l'enceinte de l'église

Source : Photographie personnelle



Photographie 54 : Vue sur l'Audience depuis le coin enherbé

Source : Photographie personnelle

La position du banc en pierre à installer sera la suivante :



Photographie 56 : Position du banc à installer

Source : Photographie personnelle

Réalisation : A. Casenave, juin 2011

▪ Geocaching

Afin de rendre le parcours attrayant et interactif, **un livre d'or** sera dissimulé dans la commune. Les visiteurs pourront alors laisser une trace de leur passage et cela permettra de rendre la visite ludique pour les plus jeunes. Nous proposons de cacher ce document à proximité du monument aux morts dans un **fouillis de végétation**. De plus, des **reproductions de cartes postales ou de photographies** liées à la Grande Guerre seront jointes, tout comme un **appareil photo jetable** qui permettra aux visiteurs d'immortaliser leur passage et leur découverte.

Proposition de cache :



Photographie 58 : Accès au coin enherbé et à la cache
Source : Photographie personnelle



Photographie 57 : Trou dans la haie
Source : Photographie personnelle

La haie possède un trou par lequel peut passer un homme adulte. A l'intérieur se trouve un arbre encerclé par les haies. Ainsi, le lieu est clos et protégé et peut accueillir la boîte soit au sol soit dans les branches de l'arbre. Les coordonnées GPS ainsi qu'un éventuel code pour le cadenas (de type « 1418 ») seront indiqués dans le livret de visite du parcours.

Événementiel

Aucun événementiel n'est prévu dans la commune.

Contacts

Monsieur Bouvier, Maire de Hautefontaine
Monsieur Hébert, Membre de l'association « Soissonnais 14/18 »

Bilan des aménagements

- Poser un panneau d'interprétation à l'emplacement défini plus haut
- Poser un banc en pierre avec vue sur l'Audience au sein de l'espace vert de l'église (emplacement défini précédemment)
- Installer une cache de Geocaching



Carte 21 : Bilan des aménagements à Hautefontaine

Source : Fond de carte Google Maps
Réalisation : A. Casenave, juin 2011

UNE AEROSTATION A HAUTEFONTAINE

Hautefontaine, petit village protégé de l'arrière, a été choisi pour établir un terrain d'aviation peu après la stabilisation du front. Ce terrain d'aviation a été abandonné au milieu de l'année 1915 et a alors pu être occupé par la compagnie d'aérostation de la 1^{re} Armée.



Une saucisse à Hautefontaine

Source: Rémi Hébert

Peu de Français connaissent le rôle joué par les **ballons captifs d'observation** pendant la Première Guerre mondiale. Et pourtant certains gardent encore le souvenir d'avoir aperçu dans le ciel, à proximité de la ligne du front, ces objets immobiles et insolites, dont la silhouette évoquait une « saucisse ».

L'aérostation a en effet apporté une contribution essentielle à la réussite des opérations militaires. Elle permettait, grâce à l'immobilité relative des ballons d'assurer une **observation en continu** et la **transmission immédiate et directe des renseignements** grâce à sa communication téléphonique avec le sol.

« **Les ballons d'observation, sentinelles immobiles en plein ciel et rivés à leur chaîne, le câble d'acier les reliant à leur treuil de départ, étaient sans conteste les parents pauvres de la cinquième arme. L'injustice fut d'autant plus grande que les services qu'ils rendirent furent d'une valeur inestimable et que l'héroïsme des aérostatiers allait de pair avec la bravoure des aviateurs.** » (J. Martane - Sentinelles de l'air)

L'adjudant Battesti de l'escadrille C 10 (avions Caudron) a d'ailleurs laissé un témoignage intéressant : au matin du 9 juin 1915, il a vu atterrir à Hautefontaine un Morane Parasol **et de découvrir au poste de pilotage, le tout jeune élève pilote, Georges Guynemer, qu'il avait laissé à l'école de Pau à peine 5 mois auparavant.**

Georges Guynemer naît le 24 décembre 1894 à Paris et meurt au combat en 1917 en Belgique. Il s'agit du **pilote de guerre français le plus renommé de la Première Guerre Mondiale**. En effet, capitaine dans l'aviation, il compte 53 victoires en combat aérien. Néanmoins, il fut abattu sept fois. Ses avions étaient généralement peints en jaune et surnommés « Vieux Charles ».

« **Le dernier combat de l'aviateur français a eu lieu quatre ou cinq miles à l'intérieur des lignes allemandes au nord-est d'Ypres et en face des lignes britanniques. Le Capitaine Guynemer [...] aperçut un biplace ennemi, qu'il attaqua. Presque au même moment Verdura vit quatre monoplane allemands approcher et se tourna vers eux instantanément afin de les attirer hors tension. Ils tournaient autour pendant un moment et puis a disparu. Verdura est ensuite retourné à l'endroit où il avait laissé Guynemer en prise avec le biplan allemand, mais Guynemer avait disparu.** »

Témoignage du Capitaine Brocard.



Guynemer posant devant un de ses avions

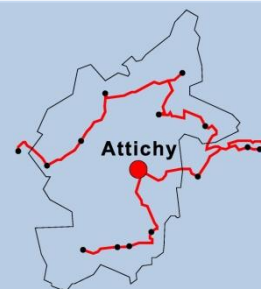
Source: Wikipédia

COMMUNE D'ATTICHY (OISE)

Communauté de Communes du Canton d'Attichy
Chef lieu de Canton

Maire : Monsieur FAVROLE

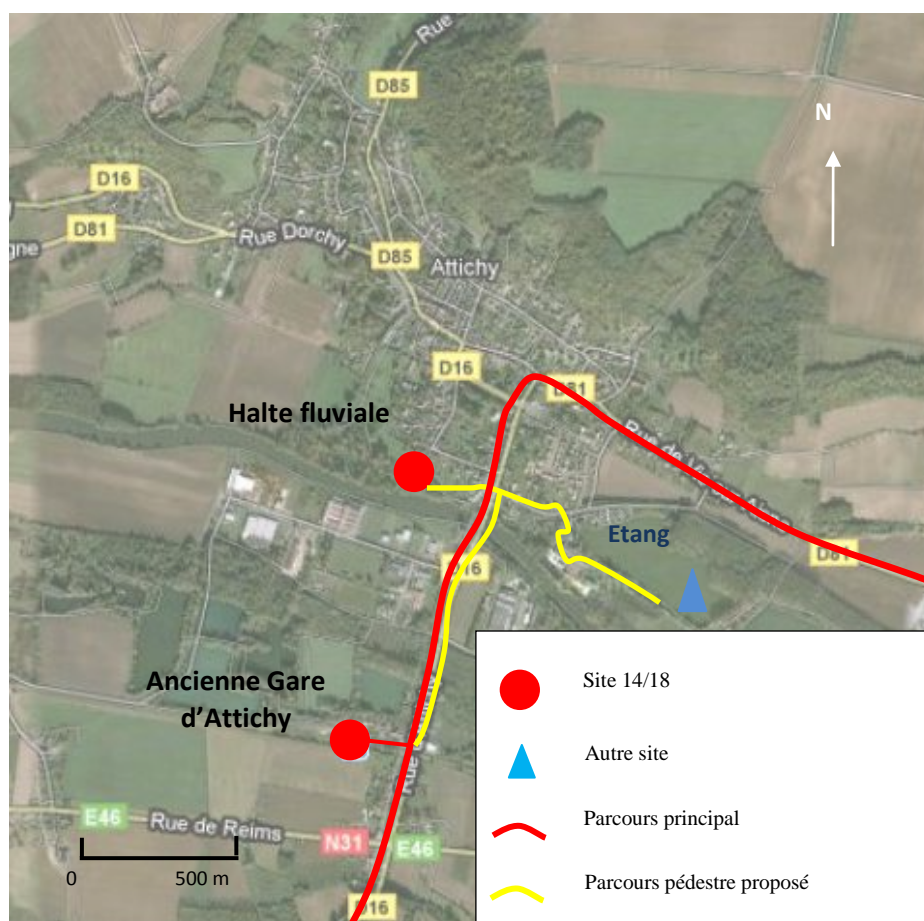
Nombre d'habitants : 1926 (recensement 2007)



Itinéraire du parcours principal

A Attichy, le parcours principal permet de découvrir deux sites de la guerre 14/18.

- L'ancienne gare, qui a servi à ravitailler les armées en matériel et en munitions.
- L'Aisne, qui a marqué une barrière naturelle contre l'avancée allemande et a permis le transport de blessés ainsi que la navigation de bateaux de guerre.



Carte 22 : Itinéraire du parcours à Attichy

Source : Google Maps

Réalisation : J.Bertrand, juin 2011



Photographie 59 : L'ancienne gare d'Attichy

Source : Photographie personnelle



Photographie 60 : Les bords de l'Aisne et la halte fluviale

Source : Photographie personnelle

Thématique abordée

Les thèmes qui seront abordés dans cette commune sont les différents moyens de transport utilisés pendant la guerre.

En effet, la gare a permis d'acheminer de nombreuses munitions sur le front situé à quelques kilomètres de là. On peut noter l'évolution des moyens de transport pendant les quatre années de guerre : les soldats ont débuté à pied et à cheval, et ont fini la guerre en char et en avion.

L'Aisne a aussi joué un rôle important puisqu'elle a permis d'attaquer ou de se défendre de l'ennemi notamment avec les canonniers. Le pont est aussi un point stratégique qui a été détruit et reconstruit à plusieurs reprises.

Diagnostic touristique

La commune d'Attichy a la possibilité d'accueillir des visiteurs pour plusieurs jours car on recense sur la commune **une chambre d'hôtes** composée de **4 chambres** ainsi qu'un camping au bord de l'étang communal de 60 emplacements.

Il y a aussi **2 restaurants** sur Attichy, et **un snack-bar** non loin de la halte fluviale.

Parcours existants

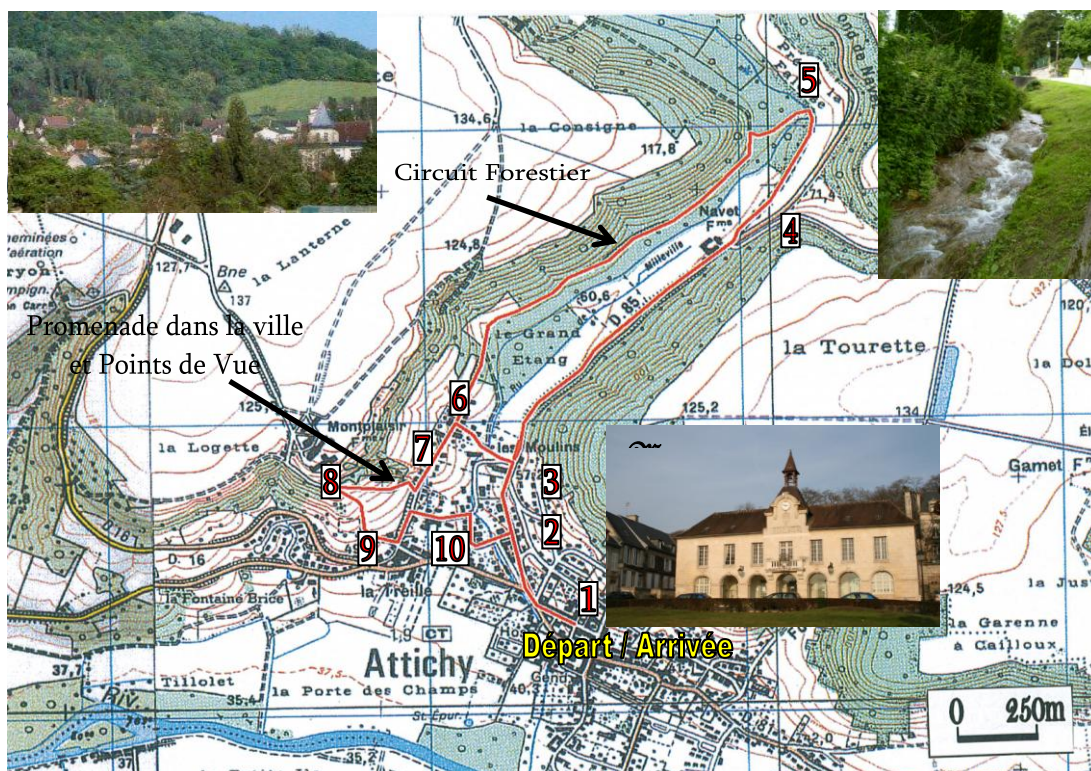
Il n'existe aucun parcours actuellement. Deux circuits de découverte de la ville et de ses environs ont été envisagés par la CCCA et seront mis en place prochainement.

« Promenade dans la ville et points de vue » - 6km

Ce parcours pédestre dans la ville d'Attichy donnera l'occasion au visiteur de découvrir l'architecture locale, « les pas de moineaux » et de découvrir la vallée de l'Aisne.

« Circuit forestier » - 5km

Le circuit est une extension de la « Promenade dans la ville et points de vue ». Il amène le marcheur à se promener dans la forêt autour du site de la ferme de Navet.



Photographie 61 : Parcours proposés par la CCA

Source : Topoguide de la CCA

Aménagements existants

■ **Parking**

Au niveau de l'ancienne gare d'Attichy on recense un parking pouvant accueillir 20 voitures et une aire de stationnement qui peut recevoir deux bus.



Photographie 62 : Parking voiture le long de l'ancienne gare

Source : Photographie personnelle



Photographie 63 : Parking à l'entrée de la rue de la Rivière

Source : Photographie personnelle

Pour accéder à la halte fluviale une aire de stationnement d'environ 10 places pour les voitures se trouve à l'entrée de la rue de la Rivière.

■ Mobilier urbain

A l'angle de la rue menant à la gare il y a **deux bancs et une poubelle**.



Photographie 64 : Aire aménagée près de l'ancienne gare

Source : Photographie personnelle

Au niveau de la halte fluviale un aménagement du site a été réalisé. Nous avons recensé :

- un **ponton** permettant l'amarrage de plusieurs embarcations
- une **descente** permettant la mise à l'eau des bateaux
- un **banc**, une **table de pique-nique**, deux **poubelles**
- une **fontaine à eau**
- une **aire bitumée** avec des **branchements électriques** à proximité.



Photographie 66 : Halte fluviale : table de pique-nique et embarcadère
Source : Photographie personnelle



Photographie 65 : Halte fluviale : ponton d'amarrage sur l'Aisne
Source : Photographie personnelle

■ Panneau d'information

Un panneau d'information avec le **plan de la commune** d'Attichy est installé sur l'aire devant la halte fluviale.



Photographie 67 : Halte fluviale : panneau d'information, aire bitumée
Source : Photographie personnelle

■ Voirie



Photographie 68 : Trottoir aménagé le long de la route principale
Source : Photographie personnelle

Il existe un trottoir aménagé en dehors de la voirie permettant de relier l'ancienne gare à la halte fluviale. Les visiteurs pourront rejoindre la gare depuis la halte fluviale en toute sécurité. On ne peut pas traverser la route pour accéder à la gare depuis le chemin aménagé.

Aménagements à prévoir

▪ **Futurs projets de la commune**

La commune d'Attichy via la CCCA a projeté de développer un réseau de pistes cyclables reliant Trosly-Breuil à Courtieux, en passant par Attichy. Une piste va être aménagée le long de la voie de chemin de fer désaffectée.

Une idée de vélo-rail le long de cette voie ferrée a aussi été pensée par la Communauté de Communes et les étudiants de l'UTC. Le tracé exact n'a pas été défini, mais nous reprenons l'idée afin de l'adapter au développement des activités sur la commune d'Attichy.

▪ **Mobilier urbain**

Deux parkings à vélos d'une dizaine de places pourront être installés sur chaque site : l'un à l'ancienne gare, l'autre à la halte fluviale.

▪ **Panneau d'interprétation**

Nous prévoyons l'installation d'un panneau d'interprétation au niveau de la halte fluviale où une aire de pique-nique est déjà installée.

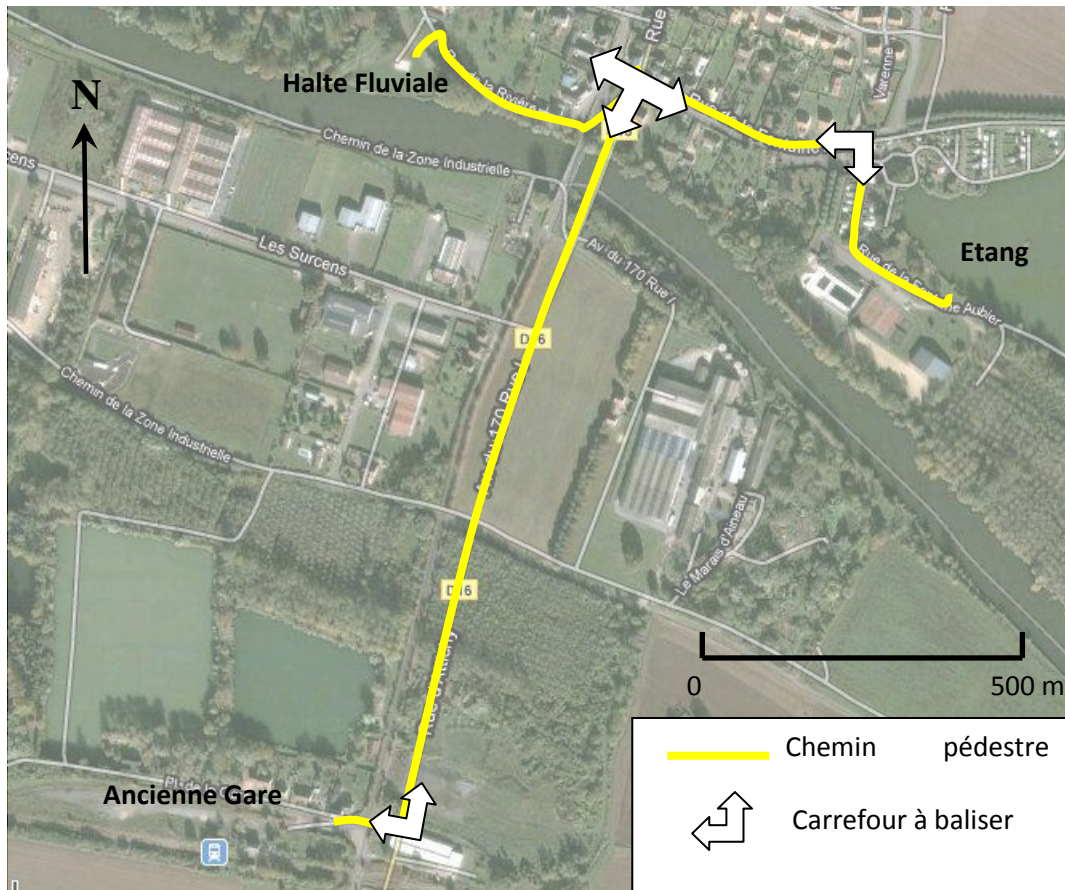


Photographie 69 : Positionnement du panneau d'interprétation à la halte fluviale

Source : Photographie personnelle

Balisage

Un balisage dans Attichy doit être réalisé pour rejoindre les deux sites mis en valeur : l'ancienne gare et la halte fluviale. Il permettra également de guider les visiteurs vers l'étang communal. Le balisage sera matérialisé par des panneaux fléchés indiquant chaque site aux carrefours principaux dans la zone concernée.



Carte 23 : Balisage du parcours pédestre dans Attichy

Source : Google Maps
Réalisation : J. Bertrand, juin 2011

Voirie



Photographie 70 : Route à équiper d'un passage piéton afin d'accéder à l'ancienne gare

Source : Photographie personnelle

Un passage piéton devra être matérialisé pour accéder à l'ancienne gare depuis le trottoir aménagé le long de la route principale.

▪ Mode de visite insolite

Pour répondre à la demande des touristes en termes de mode de visite insolite nous préconisons l'installation de moyens de déplacement originaux : d'une part une balade en bateau sur l'Aisne depuis la halte fluviale d'Attichy, et d'autre part la reconversion de l'ancienne voie ferrée en tronçon adapté pour le vélo-rail. Nous prévoyons également de mettre en place une base de départ pour des voyages en montgolfière.

➔ La promenade sur l'Aisne

On recense deux écluses sur l'Aisne : l'une à Couloisy et l'autre à Vic-sur-Aisne. Il est impossible de les franchir avec des embarcations légères (petits bateaux, barques) ce qui limite les possibilités de navigation. Nous envisageons donc d'établir une balade en bateau jusqu'à l'entrée de Vic-sur-Aisne. L'aller retour compte neuf kilomètres de voyage sur la rivière, ce qui offre une promenade d'au moins deux heures.

Pour des raisons de sécurité, le projet est à étudier avec le Service de Navigation de Compiègne. Le type d'embarcation doit être clairement défini (pas de permis bateau requis) et les touristes doivent être informés des règles de navigation (port du gilet de sauvetage).



Photographie 71 : L'Aisne vue depuis la rive d'Attichy

Source : Photographie personnelle



Photographie 72 : Exemple de promeneurs en canot équipés de gilet de sauvetage

Source : Google Images

➔ Vélo-rail

Le projet d'utiliser l'ancienne voie ferroviaire de Compiègne à Soissons a déjà été étudié et proposé par l'UTC. Deux directions sont possibles pour faire passer le vélo-rail.

➤ Vers Compiègne : la voie est coupée à hauteur de l'usine Clariant (Zone SEVESO et fret) ce qui laisse un tronçon libre de deux kilomètres. Le parcours entier compterait donc 4 kilomètres en faisant l'aller retour.

➤ Vers Soissons : la voie est traversée deux fois par la N31. Un aménagement spécifique pour la sécurité des touristes et des automobilistes doit être prévu : la réhabilitation des passages à niveaux avec barrières ou bien l'implantation de feux tricolores pour laisser le passage au vélo-rail. Dans les deux cas la circulation des voitures sera perturbée.



Photographie 73 : Passage à niveau sur la N31
Source : Photographie personnelle

On retiendra la direction vers Compiègne. Le tronçon débutera à l'ancienne gare d'Attichy pour se terminer à Cuise-la-Motte avant d'arriver dans la zone de restriction SEVESO de l'usine Clariant. Un hangar pour le stockage des vélos et un point de location à l'attention des visiteurs doivent être prévus sur le site de l'ancienne gare d'Attichy.



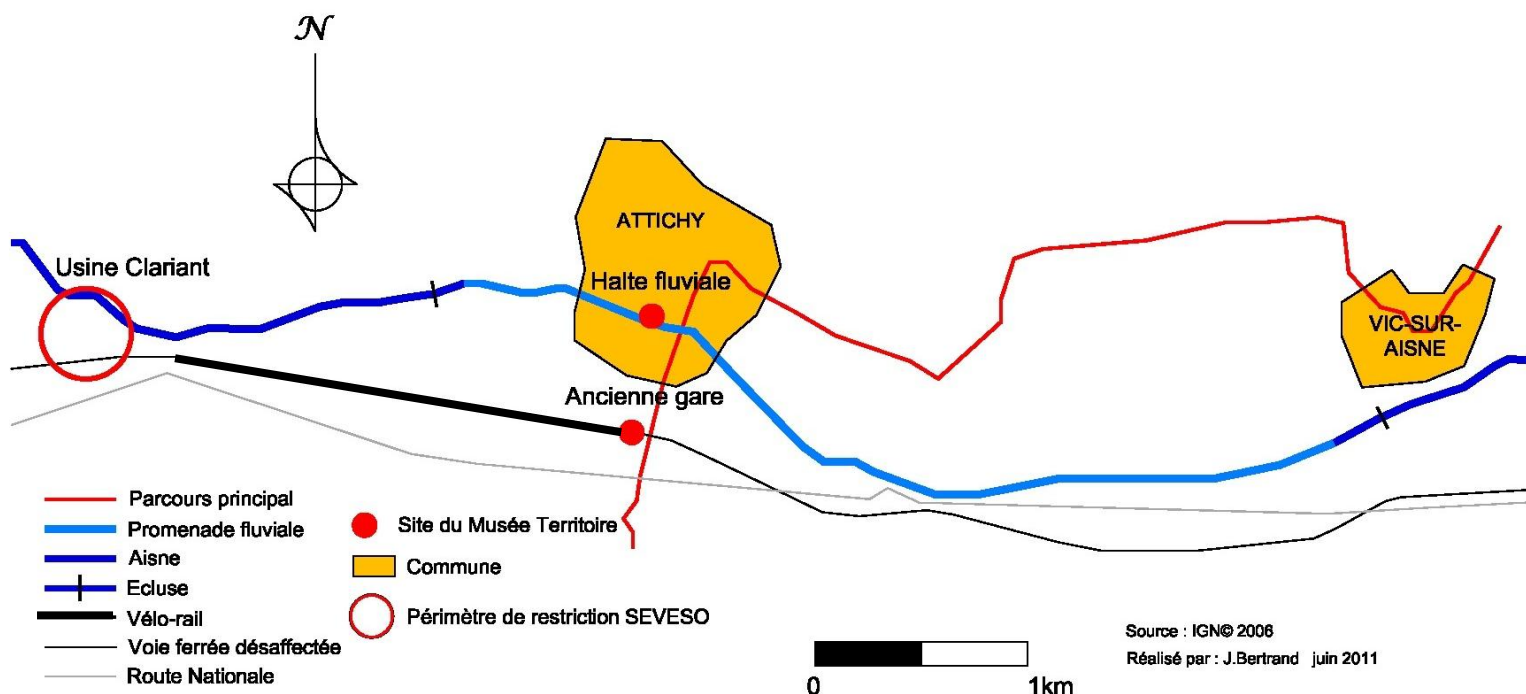
Photographie 75 : Exemple de balade en vélo-rail
Source : seinemaritime.net



Photographie 74 : L'ancienne voie ferrée qui servira de point de départ et de zone de rangement
Source : Photographie personnelle
Réalisation : J. Bertrand, juin 2011

Pour parvenir à l'aboutissement de ce projet, il faut contacter la fédération nationale des vélos-rail de France. Elle a notamment pour mission de représenter les réseaux adhérents et agir en médiateur auprès des élus, des collectivités, des administrations et des constructeurs mais aussi de fournir une aide administrative et technique.

PROMENADES INSOLITES A LA DECOUVERTE DU MUSEE TERRITOIRE A PARTIR D'ATTICHY



Carte 24 : Promenades insolites à partir d'Attichy

→ Voyage en montgolfière

Nous envisageons également de proposer une nouvelle base de départ à Attichy pour un voyage en montgolfière, comme il existe actuellement à Pierrefonds. Pour cela, il faut réserver ponctuellement un terrain libre pour le décollage. Ses dimensions doivent être de 50 mètres sur 50 mètres (2 500 m²).

Un voyage peut se faire pour 3 à 12 personnes, il dure une heure environ, et coûte 220 € par personne. Cette excursion se fera de préférence à l'aube ou au crépuscule pour profiter des paysages les plus splendides du Musée Territoire.

Événementiel

La salle Cardon située dans le centre d'Attichy pourrait servir de lieu d'exposition temporaire ou de salle de conférences sur la Grande Guerre. Les associations locales peuvent dans ce cas animer des journées pour le grand public ou bien des conférences pour des initiés de l'histoire de la Grande Guerre.

Des événements propres au circuit en vélo-rail et en bateau peuvent être pensés tels que des journées de découverte de l'Aisne pour des groupes scolaires ou des voyages organisés.

LE RÔLE DE L' AISNE DANS LA GUERRE

L'Aisne a joué un rôle important dans la Première Guerre Mondiale : elle a été un avantage ou un inconvénient pour les soldats suivant les moments et les attaques.

Un moyen pour attaquer ou se défendre de l'envahisseur :

La canonnière est un navire de guerre léger, armé d'une ou plusieurs pièces d'artillerie.



Source: Soissonnais 14/18, BDIC

De faible tirant d'eau, la canonnière peut intervenir dans des eaux peu profondes.

Les moyens de transport pour se défendre ont évolué : on est passé du cheval aux véhicules blindés (avions, chars, canonnières...)



Source: Mémoires d'Attichy et de son canton

Le pont : point stratégique pour franchir l'Aisne

Le pont sur l'Aisne est détruit le 12 septembre 1914 par les Allemands.

Le 20 novembre 1914, une passerelle provisoire permet le passage de l'Aisne.

Le 30 avril 1915, un pont suspendu provisoire est construit.



Source: Soissonnais 14/18, BDIC



Source : Google Images

On ne compte que trois ponts dans le secteur. Il y en a un à Attichy, un à Vic-sur-Aisne et le dernier se situe à Fontenoy. Ils ont tous les trois été détruits pendant les combats du secteur entre 1914 et 1918.

COMMUNE DE VIC-SUR-AISNE (AISNE)

Communauté de Communes : Pays de la Vallée de l'Aisne
Chef lieu de Canton

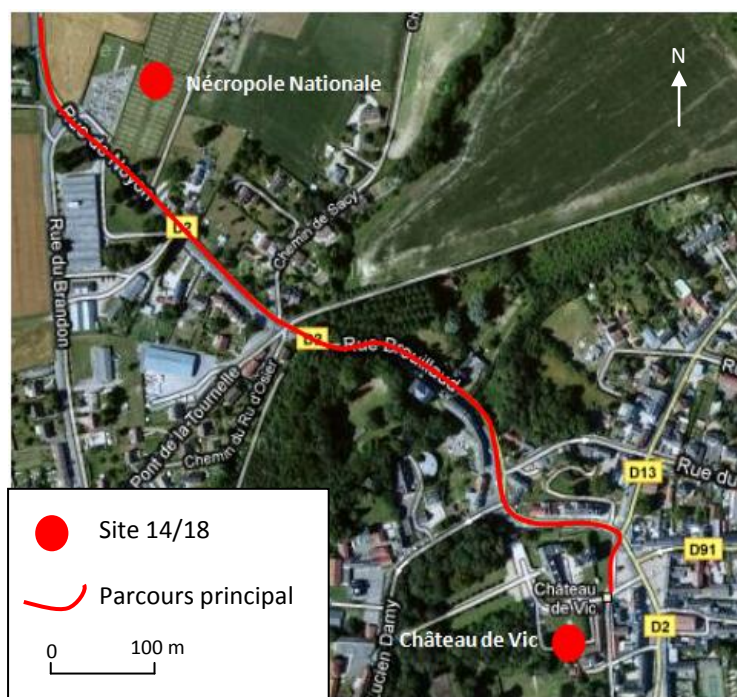
Maire : Monsieur RUELLE

Nombre d'habitants : 1733 (recensement 2008)



Itinéraire du parcours principal

Les visiteurs pourront également passer devant le monument aux morts de la commune, très bien entretenu et situé dans un parc.



Carte 26 : Itinéraire du parcours à Vic-sur-Aisne

Source : Google Maps

Réalisation : E.Prévoit et A.Monge, juin 2011



Photographie 76 : Nécropole Nationale de Vic-sur-Aisne

Source : Photographie personnelle



Donjon de Vic-sur-Aisne

Source : Photographie personnelle

Thématique abordée

A Vic-sur-Aisne sera présenté le thème de **la hiérarchie militaire** pendant la guerre. En effet, le château de cette commune, dont il ne reste aujourd'hui que le donjon, a été un important poste d'Etat-major pendant cette période et de nombreux généraux tels que Pétain y sont passés. Les actions des bataillons dans les tranchées étaient planifiées depuis ce poste par les officiers restés à l'arrière ce qui soulève la question de la perception de ces hauts-gradés par les soldats (voir fiche thème).

Diagnostic touristique

A Vic-sur-Aisne, **un syndicat d'initiative** se situe au centre du village, à proximité du donjon, où le visiteur pourra trouver tous les renseignements dont il aura besoin.

A l'entrée de la nécropole nationale, le **registre** est mis à disposition et **un panneau d'interprétation** en bon état peut guider le visiteur. De plus, un parcours pour découvrir la nécropole nationale va être proposé prochainement par un membre de l'association Soissonais 14/18 (Monsieur R. Hébert).

La **visite libre** du donjon ainsi que du parc du château est possible du 1^{er} juin au 30 septembre, de 15h à 18h tous les dimanches et jours fériés ainsi que du 1^{er} juillet au 31 août, les mardis de 10h à 13h (tarif adulte : 3 €). Des **visites guidées** en anglais et en français sont régulièrement proposées par le syndicat d'initiative.

En ce qui concerne les établissements d'accueil touristique, **deux restaurants** ainsi que **trois bars/brasserie** sont présents sur la place en face du donjon. **Deux gîtes et trois chambres d'hôtes** sont aussi recensés dans la commune.

Aménagements existants

▪ Parkings

Au niveau de la Nécropole Nationale, une aire de stationnement devant le cimetière communal pouvant accueillir **un bus et une quinzaine de voitures**, est présente et est très peu utilisée.

Depuis cette aire, il y a un passage qui permet d'accéder directement devant le portail de la Nécropole nationale en toute sécurité.



Photographie 77 : Parking du cimetière communal de Vic-sur-Aisne

Source : Photographie personnelle



Photographie 78 : Parking au centre de Vic-sur-Aisne

Source : Photographie personnelle

▪ Mobilier urbain

Au niveau du cimetière communal, **un banc** est situé à l'entrée du parking.

Devant le château, **deux bancs** ainsi **qu'une poubelle** sont présents et paraissent en nombre suffisant au vue de l'utilisation actuelle.

Près du monument aux morts, l'**Espace Docteur Raymond Guehenneux** est aménagé et offre un cadre paysager agréable et plaisant. **Quatre bancs** et **trois poubelles** s'y trouvent et permettent ainsi de faire une pause au cours du circuit.



Photographie 79 : Espace Docteur Raymond Guehenneux

Source : Photographie personnelle

Parcours existant

Vic-sur-Aisne constitue le départ (et donc l'arrivée) d'un circuit de 14 kilomètres « **Sur la trace des poilus** ». Ce parcours peut s'effectuer à pied (4h30) ou à vélo (2h30) et permet la visite de sites 14/18 importants (PC Reboul, les carrières de Confrécourt...).



Carte 27 : Parcours « Sur la trace des Poilus »
Source : Syndicat d'Initiative de Vic-sur-Aisne



Photographie 80 : Départ du parcours « Sur la trace des Poilus »
Source : Photographie personnelle

Aménagements à prévoir

▪ Futurs projets de la commune

Mettre en valeur l'actuelle halte nautique (rendre le cadre plus agréable en intégrant les bâtiments déjà présents).

■ Panneau d'interprétation

Un panneau reprenant la thématique de l'Etat-major pendant la guerre sera mis en place devant le donjon dans l'alignement du massif avec le tilleul afin de ne pas cacher la vue directe sur le château. Certes, il y a un périmètre de 500 mètres autour du donjon où les aménagements sont contrôlés. Dans ce cas précis, le panneau incliné d'une hauteur d'environ un mètre et disposé sur une structure en bois ne gênera pas la visibilité sur le donjon. L'accord de l'Architecte des Bâtiments de France serait alors obtenu.

Il serait intéressant que le panneau de départ du circuit « **Sur la trace des poilus** » soit déplacé au même endroit. Cependant, la volonté communale n'est pas de le déplacer mais plutôt de l'intégrer au futur panneau.



Photographie 81 : Proposition d'un panneau devant le donjon

Source : Photographie personnelle

■ Mobilier urbain

Compte tenu du cadre plaisant de l'Espace Docteur Raymond Guehenneux et du nombre de personnes mangeant sur les bancs, nous proposons d'installer une table de pique-nique. Néanmoins, le maire insiste sur le fait que cette aire n'a pas la vocation de devenir une aire de pique-nique (restaurants à proximité).



Photographie 82 : Proposition d'installation d'une table de pique-nique

Source : Photographie personnelle

Événementiel

Le château de Vic-sur-Aisne, pouvant être loué pour des réceptions, pourrait être le lieu de colloques ou conférences sur la guerre 14/18 durant la période 2014/2018. Il a déjà servi pour accueillir des représentations théâtrales organisées par la commune sur différentes thématiques (en 1989 guerre 14/18 à Vic-sur-Aisne). Un tel événement ne peut se faire sans le support d'une association motivée. Cela reste, cependant, un excellent moyen de faire participer la population locale aux animations.

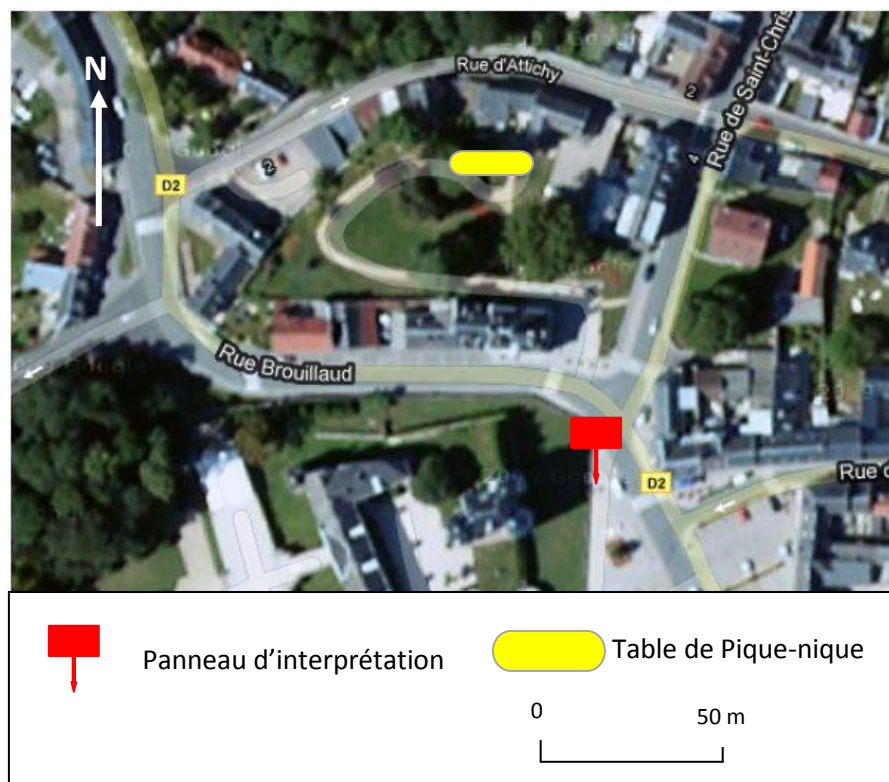
Des photographies ou cartes postales pourront être projetées sur la façade du donjon, à des dates clefs de l'événementiel (par exemple une fois par semaine pendant la période estivale).

Contacts :

Monsieur Hébert, Membre de l'association Soissonais 14/18
Madame Hercelin, Conseillère séjour à l'Office de Tourisme de Vic-sur-Aisne
Monsieur Pamart, Président de l'Association Soissonais 14/18
Monsieur Ruelle, Maire de la commune de Vic-sur-Aisne et ancien professeur d'Histoire

Bilan des aménagements

- Poser un panneau d'interprétation devant le donjon
- Déplacer le panneau de départ « Sur la trace des poilus » près du panneau d'interprétation
- Installer une table de pique-nique dans l'Espace Docteur Raymond Guehenneux



L'ÉTAT MAJOR AU CHÂTEAU DE VIC SUR AISNE

Pendant la guerre 14-18, le château de Vic sur Aisne est occupé par le quartier général de Franchey d'Esperey et est un grand centre d'état-major : on y gère, pendant 9 mois, le commandement de centaines de milliers d'hommes. A 2 kilomètres du front, l'armée est partout et de nombreux généraux tels que Pétain viennent se réunir au château.



Château de Vic sur Aisne

Sources: Soissonnais 14/18



Mars 1917 « L'entrée du château est un redoutable autodrome de coupés à fanions, de torpédos, de motos.

-Tu arrives bien, vieux. Pétain vient de s'amener, Foch aussi et Mangin. C'est Franchet qu'ils attendent.»

Sabres de bois, Jacques Deval



Sources: Soissonnais 14/18

Perception de la hiérarchie par les soldats :

« C'est le soldat qui a sauvé la France. Le soldat et son officier... Mais les autres, ceux des états-majors... quelles amures creuses bonnes pour un musée... Au-dessous de tout, l'état-major... »

Emile Julia (médecin militaires 48 mois au front)



« D'ailleurs pour désobéir, il y a la bonne manière que la guerre nous enseigne. Si les ordres avaient toujours été obéis, à la lettre, on aurait massacré toute l'armée française avant août 1915.

Combien d'attaques commandées, censées faites, ne sont pas sorties! »

J-N Cru

Sources: La guerre documentée

AUTRES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Protection des villageois :

Lors des bombardements, le 31 août 1914, le vicomte de Reiset parvient à abriter les habitants dans les souterrains du château sous les voûtes du XVIème siècle.

« Comme autrefois, au temps lointain du Moyen Age, les Vicois sont venus chercher asile et protection dans la vieille forteresse et s'abriter derrière les épaisses murailles du donjon, témoins depuis 4 siècles de tant de luttes et de combats acharnés. »

M. De Reiset

Pierre Loti, rapporteur alors des Armées françaises, vient rendre visite à la famille Reiset réfugiée dans le donjon (il en parle dans ses mémoires : "Soldats Bleus").

Infirmierie :

Le château a aussi servi d'infirmierie pendant la guerre. Puis, Anne Morgan et son amie Anne Murray Dike ont créé le Comité Américain pour les Régions Dévastées (CARD) : cette institution a pour but de venir en aide aux sinistrés et victimes de la guerre.

Une partie de leur Quartier Général se situait dans le château de Vic-sur-Aisne et l'autre partie au niveau de l'actuelle Médiathèque où on peut toujours voir une baraque Adrian.

Anne Morgan et
Anne Murray Dike



Sources: Site Internet
www.linternaute.com

Entre 1919 et 1921, le CARD crée cinq bibliothèques publiques dans l'Aisne implantées à Biérancourt, à Vic-sur-Aisne, à Anizy-le-Château, à Coucy-le-Château et à Soissons.



Une infirmière américaine soigne une petite Vicoise
Sources: Le Graffiti des Tranchées

COMMUNE DE NOUVRON-VINGRE (AISNE)

Communauté de Communes du Pays de la Vallée de l'Aisne

Maire : Monsieur ERBS

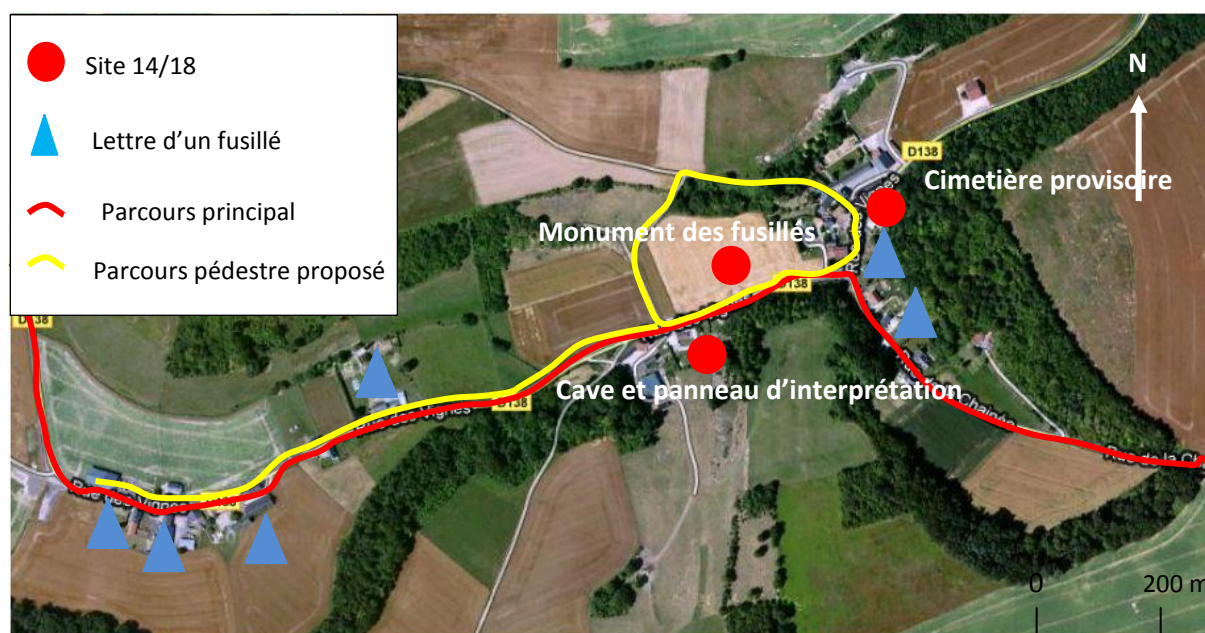
Nombre d'habitants : 217 (recensement 2008)



Itinéraire du parcours principal

Quand le visiteur arrivera à Vingré, nous souhaitons qu'il s'arrête et se promène dans le village afin qu'il découvre à pied les spécificités propres à la commune : les lettres des fusillés et le monument des fusillés qui est classé.

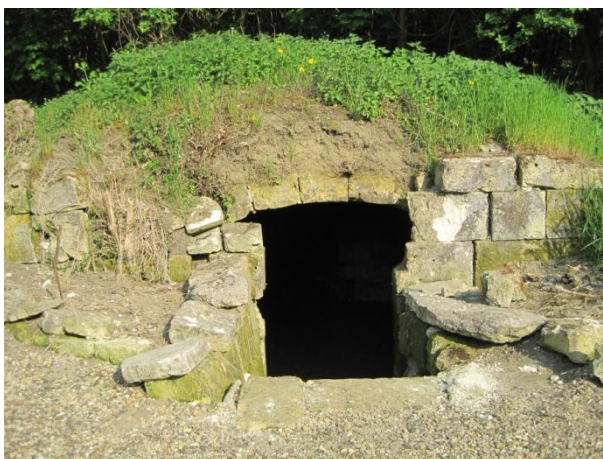
Un arrêt est donc prévu au niveau du monument des fusillés.



Carte 29 : Itinéraire du parcours à Vingré
Source : Google Maps
Réalisation : A.Monge, juin 2011



Photographie 84 : Monument des Fusillés
Source : Photographie personnelle



Photographie 83 : Caves des fusillés
Source : Photographie personnelle



*Photographie 85 : Cave des Fusillés et panneau d'interprétation
Source : Photographie personnelle*

Thématique abordée

Le panneau d'interprétation traitera du cimetière provisoire présent à Vingré ainsi que d'une anecdote qui a été choisie pour humaniser encore un peu plus la guerre. Il s'agit de l'histoire de la famille Amory qui s'est déroulée en septembre 1914.



*Photographie 87 : La ferme Amory
Source : Photographie personnelle*



*Photographie 86 : La tombe Amory
Source : photographie personnelle*

Diagnostic touristique

On ne recense pas de structure touristique dans cette commune.

Aménagements existants

Vingré est un village rue. Des aménagements sont déjà mis en place puisque cette commune possède une histoire assez particulière : celle des six fusillés pour l'exemple.

▪ Lettres des six fusillés

A environ 20 mètres après le panneau d'indication d'entrée de village quand on vient de Saint-Christophe-à-Berry, nous pouvons découvrir sur le mur de la première maison sur notre droite la dernière lettre écrite par Gay ainsi que sa photographie en noir et blanc. On peut aussi noter au dessus de la lettre le nom du fusillé gravé dans la pierre. La lettre est reproduite avec une police de couleur rouge sur un matériau transparent de façon à voir la pierre de la maison en arrière plan. De manière générale, les lettres sont difficiles à lire et peu visibles.

En continuant, nous percevons, au numéro 13, la lettre et la photo de Blanchard.

La troisième lettre est celle de Pettelet et se situe en face d'un champ de blé sur notre droite.

A gauche, on retrouve la lettre de Quinault sur le mur de l'écurie des chevaux.

Les deux dernières sont plus loin, après l'embranchement vers Confrécourt. Pour les voir il faut passer devant le monument des fusillés. La lettre de Durantet se situe sur le mur de la maison en direction de Confrécourt au niveau de la rue de la chaînée. De l'autre côté de l'embranchement, se situe la lettre de l'officier Floch au niveau du 1bis de la rue de la Chaînée.



Photographie 88 : Lettre et photographie de Quinault

Source : Photographie personnelle

▪ Parking

A l'heure actuelle, les personnes qui viennent visiter le village se garent sur les bas côtés privés de la route aux niveaux des lettres des fusillés ou aux niveaux de la cave et du monument des fusillés. Bien que la route soit peu fréquentée, elle reste assez dangereuse (notamment pour les enfants) du fait de son étroitesse.



*Photographie 89 : Parking « sauvage »
Source : Photographie personnelle*

- **Mobilier urbain**

On recense seulement **une table de pique-nique et une poubelle** au niveau du lavoir qui est situé sur la route en direction de Confrécourt. Cet endroit est vraiment agréable et calme pour manger.



*Photographie 90 : Lavoire aménagé avec table de pique-nique et poubelle
Source : Photographie personnelle*

- **Panneau d'information**

On note la présence d'un panneau d'information indiquant le monument des fusillés. Celui-ci est très visible et informe la distance restante à parcourir avant d'arriver à ce monument. Il est important de noter que le monument des fusillés est classé.



Photographie 91 : Signalétique d'information « Monument des Fusillés »

Source : Photographie personnelle

▪ Signalétique d'interprétation

En face du monument des fusillés, de l'autre côté de la route, il y a un grand panneau d'interprétation sur un talus. Il est recto-verso, le recto est écrit en français et le verso en anglais.



Photographie 92 : Recto du panneau d'information

Source : Photographie personnelle



Photographie 93 : Verso du panneau d'information

Source : Photographie personnelle

La commune de Vingré constitue un arrêt de la boucle pédestre ou cyclable « Sur la trace des poilus ». Toutes les informations concernant ce parcours sont disponibles au Syndicat d'Initiative de Vic-sur-Aisne.



Carte 30 : Parcours « Sur la trace des Poilus »

Source : Syndicat d'Initiatives de Vic-sur-Aisne

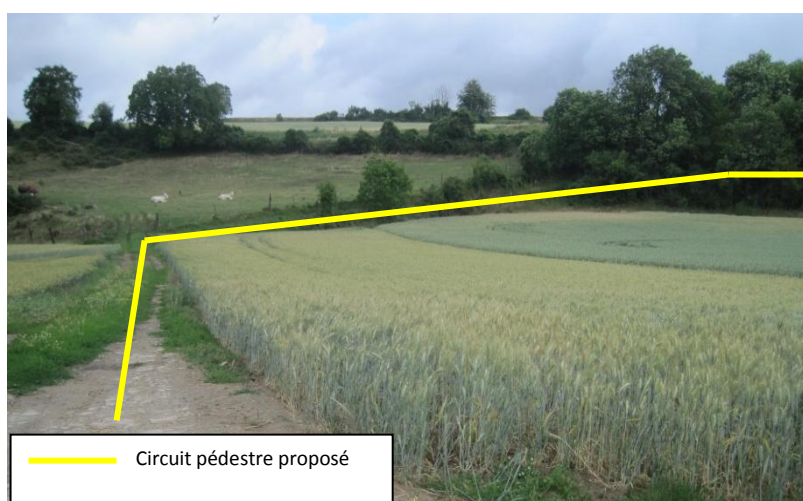
Aménagements à prévoir

- **Futurs projets de la commune :** Aucun

- **Parkings**

Le bas côté de la route du côté de la cave et du panneau d'interprétation est assez large pour le stationnement de véhicules et d'un bus. Cependant, il faut combler le fossé avec des buses et aplanir le tout. Aussi, il serait important de rappeler que la limitation de vitesse de la zone est de 50 km/h puisque nous avons observé que les automobilistes roulent vite dans le village. A cet endroit, nous disposerons aussi un parking pouvant accueillir trois vélos.

- **Boucle pédestre**



Photographie 94 : Circuit pédestre proposé

Source : photographie personnelle

Il existe un chemin pédestre communal enherbé rectiligne allant de la route principale (juste avant le monument aux morts) jusqu'au coteau. Avant d'y arriver, il faut franchir une montée assez étroite et difficile. Le chemin redescend ensuite rapidement jusqu'à la ferme Amory. Le sentier surplombe le monument des fusillés et la cave.

Il faut environ 10 minutes pour effectuer cet agréable parcours.

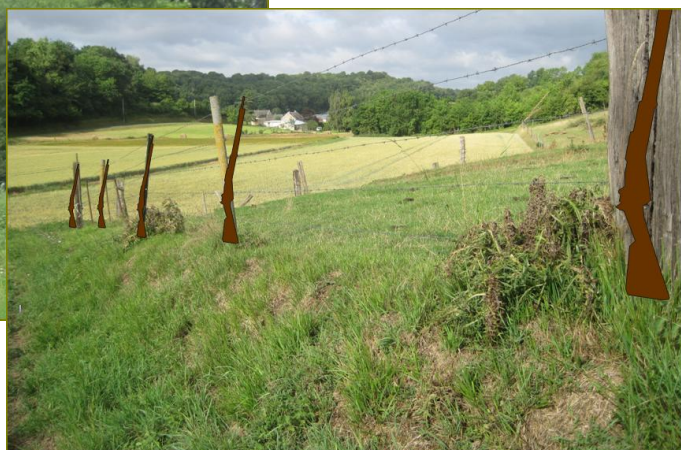


Photographie 95 : Vue sur le monument des fusillés depuis le sentier
Source : Photographie personnelle



Photographie 96 : Chemin communal sur le coteau
Source : Photographie personnelle

Pour baliser ce parcours pédestre, nous proposons de mettre des fusils lebel en bois pour signaler au visiteur le chemin communal qu'il doit emprunter pour aller jusqu'au panneau du cimetière provisoire. Ces fusils seront répartis le long du chemin afin d'avoir un effet visuel marquant : on en comptera environ une vingtaine au total.



Photographie 97 : Parcours pédestre balisé par des fusils en bois

Source : Photographies personnelles
Réalisation A.L Briet, Juin 2011

▪ Mobilier urbain

Il serait pertinent de mettre un banc sur le chemin communal au niveau du point de vue sur la cave et sur le monument des fusillés.

▪ Panneaux d'interprétation

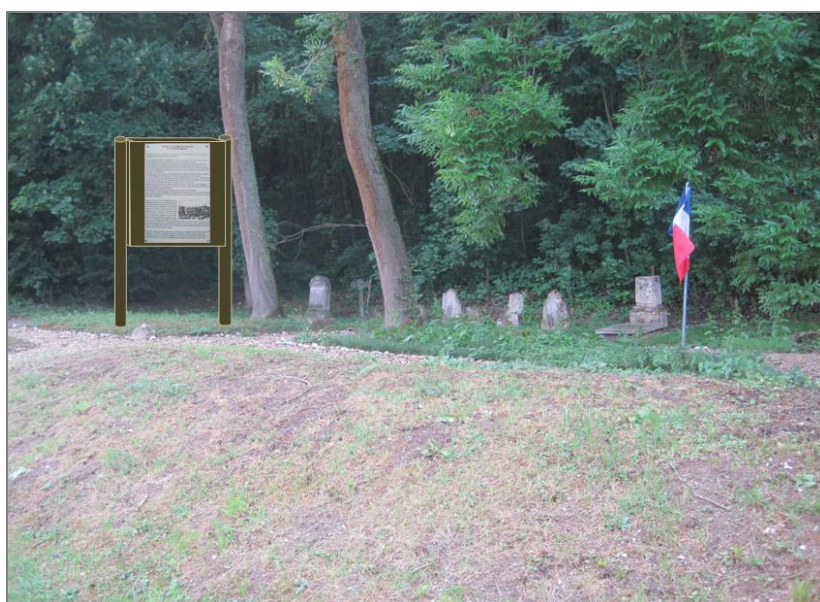
Au départ du parcours pédestre, un panneau d'interprétation sous la forme d'une table d'orientation inclinée pourra indiquer l'emplacement de tous les sites de la commune (lettres, ferme Amory, cimetière provisoire). Aussi, les règles d'un jeu de piste pour retrouver les lettres des fusillés seront évoquées afin d'avertir le visiteur de la présence sur les murs des maisons des dernières lettres des fusillés. On pourra aussi intégrer ce jeu dans le livret des enfants.



Photographie 98 : Table d'orientation au départ du parcours pédestre

Source : Photographie personnelle

Réalisation : AL. Briet, juin 2011



Photographie 99 Panneau d'interprétation dans le cimetière provisoire

Nous pouvons observer les restes d'un cimetière provisoire devant la ferme Amory. Cet endroit est facile d'accès et est entretenu par l'association Soissonnais 14/18. L'association autorise la mise en place d'un panneau à l'entrée de ce site. La proximité avec la ferme Amory explique l'endroit choisi pour le panneau d'interprétation qui reprendra l'anecdote de cette famille pendant la guerre 14/18.

Source : photographie personnelle

Réalisation : AL. Briet, juin 2011

Enfin, il faudrait mettre une signalétique « Village mémoire 14/18 » sous le panneau d'entrée de la commune Vingré.

Événementiel

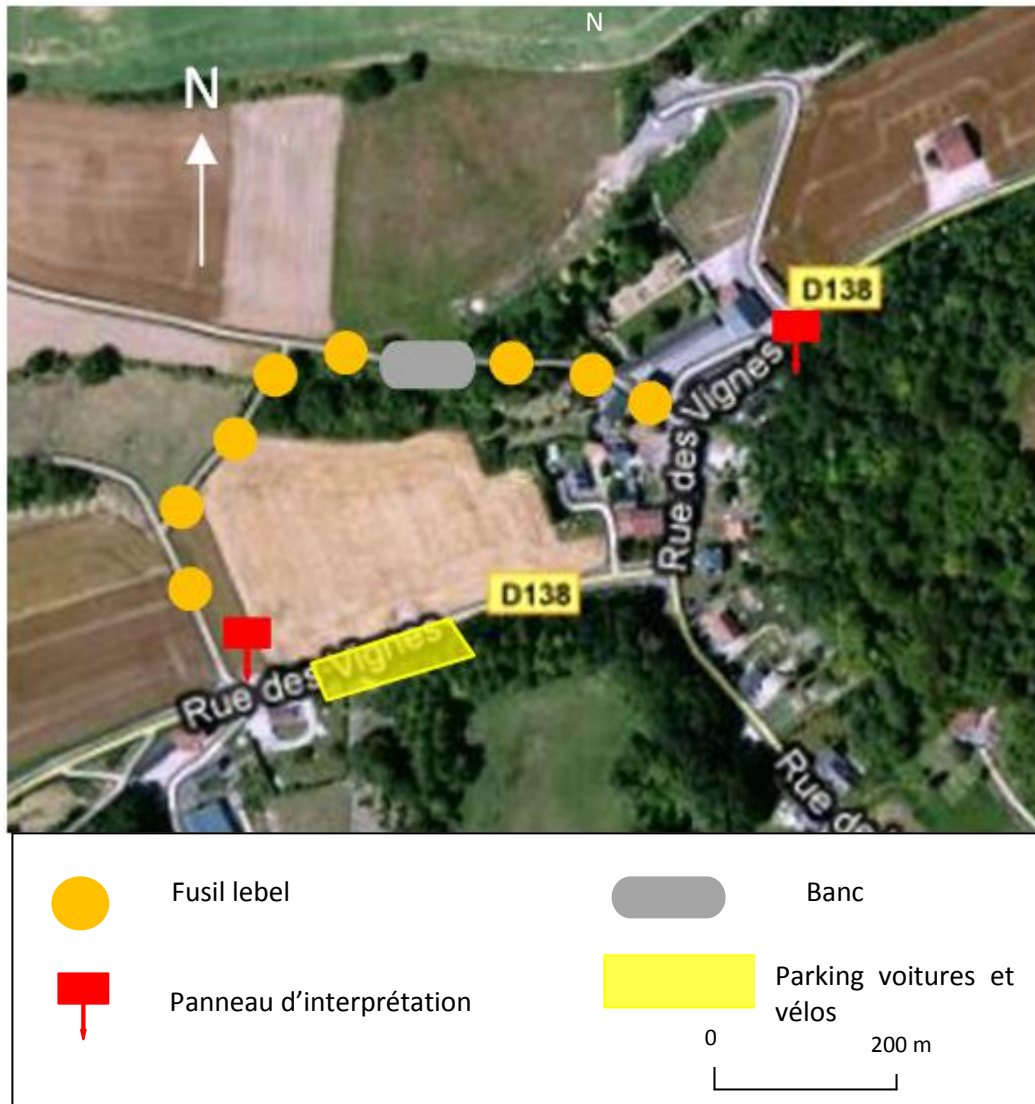
Comme par le passé, il serait intéressant d'organiser une commémoration au monument des fusillés pour l'événementiel de 2014-2018. La commune ainsi que les familles des fusillés devront en prendre l'initiative.

D'autre part, on pourra organiser un parcours nocturne dans la commune afin que les visiteurs puissent lire les lettres des fusillés à la lueur des lampes : cela permettrait de mettre en valeur la commune de Vingré.

Contacts

Mademoiselle Amory, Membre de l'Association Soissonais 14/18
Monsieur Erbs, Maire de la commune de Nouvron-Vingré
Monsieur Pamart, Président de l'Association Soissonais 14/18

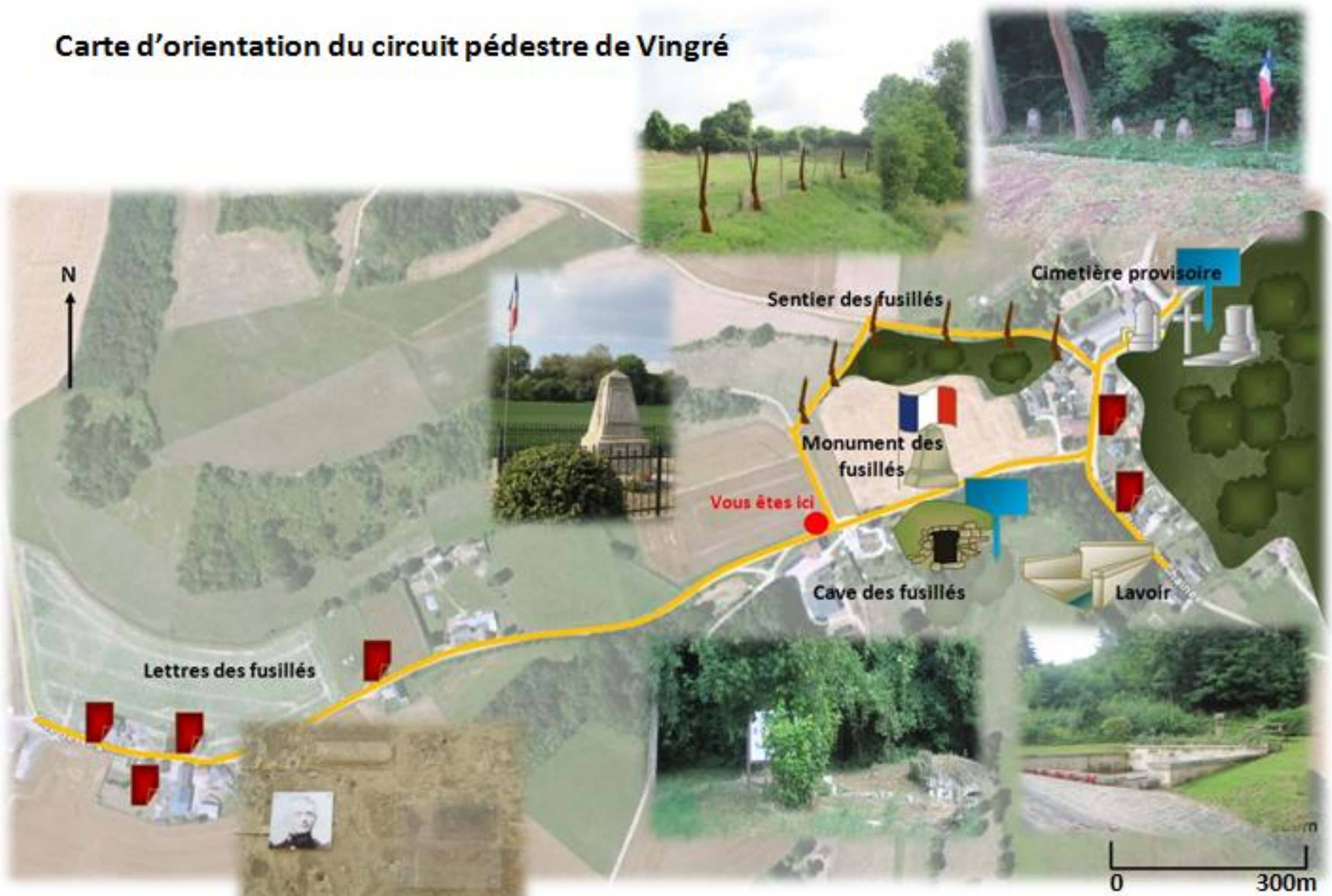
- Aménager un parking sur le bas côté à proximité du monument des fusillés
- Mettre en place une structure accueillant trois vélos sur le parking aménagé
- Mettre une vingtaine de baïonnettes pour baliser le chemin communal
- Placer un banc sur le chemin communal avant le coteau pour avoir une belle vue sur le monument des fusillés
- Installer une table d'orientation à l'entrée du chemin communal
- Installer un panneau d'interprétation au niveau du cimetière provisoire



Carte 31 : Bilan des aménagements à Vingré

Source : Google Maps
Réalisation : A.Monge, juin 2011

Carte d'orientation du circuit pédestre de Vingré



Source : Géoportail

Réalisation A.L Briet, Juin 2011

Carte 32 : Carte d'orientation du circuit pédestre de Vingré

LA FAMILLE AMORY

« Au début de la Grande Guerre, Léopold Amory, a connu une fin tragique dans sa ferme de Vingré.

Le 12 septembre 1914, comme on annonce l'arrivée imminente de l'armée française, il enferme vingt soldats allemands dans sa cave. L'un d'eux parvient à s'échapper.

Une semaine plus tard, les Allemands envahissent à nouveau Vingré et incendient la ferme en guise de représailles. Léopold Amory s'élança dans la cour pour tenter de détacher ses chevaux. Il est abattu sous les yeux de ses enfants et de ses employés. Sa femme tombe sous une rafale de mitrailleuse tirée du jardin.



Source: Soissonnais 14/18, BDIC

Seule une trentaine de soldats du 298^e régiment d'infanterie défend la ferme. Dans la cour, un lieutenant français et un officier allemand se tuent mutuellement à coups de revolver, mourant l'un contre l'autre.

Les Allemands emmènent les deux enfants Amory et une employée dans les tranchées, où ils sont abandonnés, sans soin ni nourriture. L'enfant de treize mois meurt de froid et de faim.

Léopold Amory repose dans la cour de la ferme de Vingré. Sa tombe est aujourd'hui classée monument historique. »

Le paysan des poilus, Jean-Luc Pamart



Source: Soissonnais 14/18, BDIC

COMMUNE DE CONFRECOURT (OISE)

Communauté de Communes du Pays de la Vallée de l'Aisne

Appartient à la commune de Berny-Rivière et Nouvron-Vingré

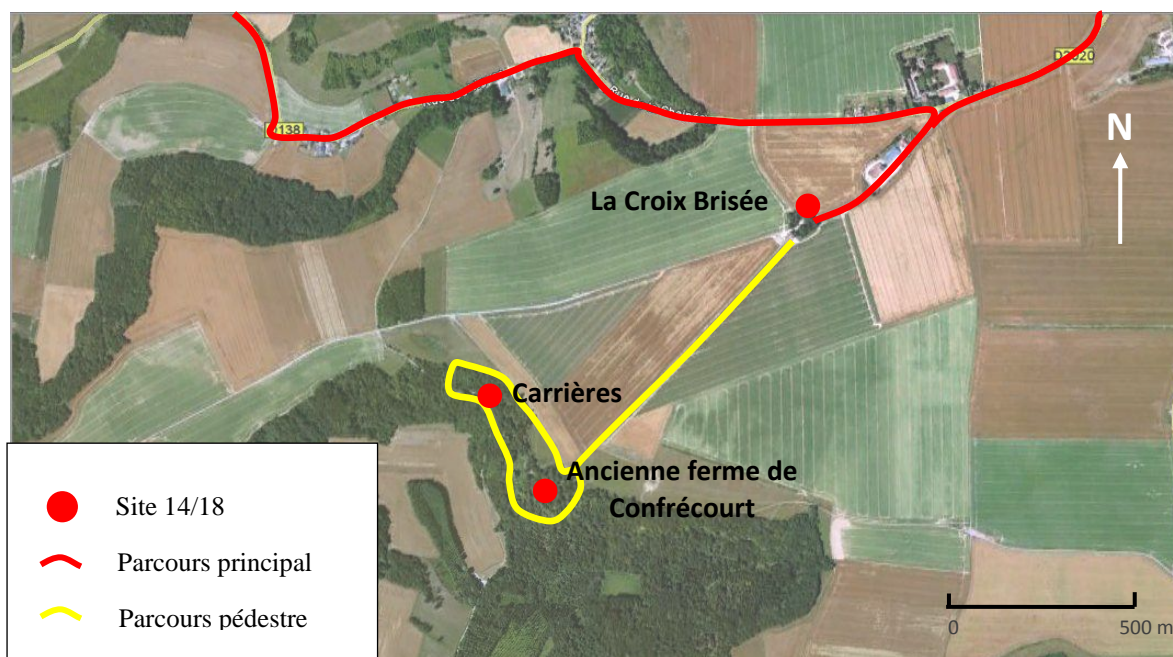
Maire : Monsieur ERBS

Nombre d'habitants : 217 à Nouvron-Vingré (recensement 2008)



Itinéraire du parcours principal

Un arrêt voiture est prévu à la Croix Brisée. Le visiteur est amené à continuer à pied pour découvrir la ferme monastique et les deux carrières en contrebas dans les bois.



Carte 33 : Itinéraire du parcours à Confrécourt

Source : Google Maps

Réalisation : J. Bertrand, juin 2011



Photographie 100 : La carrière de Confrécourt
Source : Photographie personnelle

Photographie 102 : La Croix Brisée
Source : Photographie personnelle

Photographie 101 : La Monastique de Confrécourt
Source : Photographie personnelle

Thématique abordée

Confrécourt conserve le témoignage de **la religion** qui faisait partie du quotidien des soldats. La Croix Brisée est un monument visible par tous qui relate le lien entre la religion et la guerre. Les soldats recevaient des aumôniers, côtoyaient des prêtres-soldats, participaient aux messes dans leur retranchement. La chapelle de la carrière de Confrécourt, richement décorée, permet d'imaginer la ferveur des soldats. La chapelle n'est accessible que lors des visites.

Diagnostic touristique

Sur le secteur de Confrécourt, c'est l'Association Soissonnais 14-18 qui dynamise les sites. Elle propose des visites guidées en français, en anglais et en hollandais des deux carrières. Ces visites s'étalent entre mars et septembre (hors période de chasse). Ces visites sont programmées dans la semaine et les visiteurs doivent s'inscrire auprès de l'office de tourisme pour y participer.

L'association accueille également des groupes scolaires pour leur faire découvrir les témoignages rupestres de la Grande Guerre.

Aménagements existants

▪ Parkings

Sur le site de la **Croix Brisée**, une dizaine de voitures peuvent stationner le long de la route. Un renforcement à gauche de la route permet également à un car de se garer. L'espace est assez grand pour que les voitures fassent demi-tour.



Photographie 103 : Parking sur le site de la Croix Brisée
Source : Photographie personnelle

▪ Mobilier urbain

On recense également **une poubelle** en face de la Croix Brisée.



Photographie 104 Espace devant la Croix Brisée
Source : photographie personnelle

■ Panneaux d'interprétation

Un **panneau d'interprétation recto-verso** se trouve sur le site relatant l'histoire de la Croix Brisée en plusieurs langues. L'espace autour est bien dégagé et le panneau est facilement accessible. Une des deux plaques protégeant les écritures s'est fendue. L'eau s'est infiltrée à l'intérieur rendant le panneau difficilement lisible. Nous prévoyons de le changer.



Photographie 105 : Panneau recto-verso
Source : Photographie personnelle

■ Grille de protection des carrières



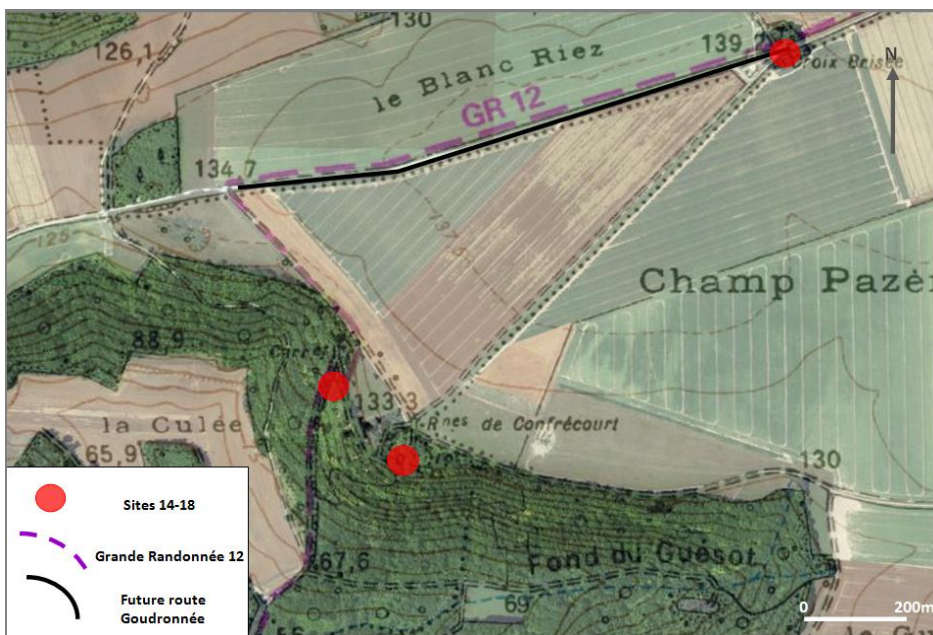
Photographie 106 : Grille de l'entrée principale de l'hôpital
Source : photographie personnelle

Les carrières sont toutes fermées par des barreaux qui bloquent l'accès aux visiteurs. Ces **grilles** protègent le visiteur car les carrières sont peu sûres. C'est également la garantie d'une protection des graffiti contre toute dégradation humaine.

■ Balisage

Le chemin de Grande Randonnée 12 traverse le site de Confrécourt. On retrouve sur les arbres un **balisage** pour le suivre.

Parcours existant



Carte 34 : Carte du GR 12 au niveau Confrécourt
Source : Géoportail
Réalisation A.L BRIET

Le chemin de Grande Randonnée 12 passe par deux sites 14/18 à Confrécourt : la Croix Brisée et l'une des carrières.

Le circuit « Sur la trace des poilus » traverse les ruines de Confrécourt.

Aménagements à prévoir

▪ Futurs projets de la commune

La route allant de la Croix Brisée à Berny-Rivière va être goudronnée à la fin de l'année 2011.

▪ Parking

Aucun parking n'est à prévoir. Il y a suffisamment de places au niveau de la Croix Brisée.

▪ Panneaux

→ Panneau d'information

La ferme de monastique a été détruite pendant l'année 1914 sous les bombardements allemands. Elle est totalement en ruine et dangereuse. On peut cependant rentrer à l'intérieur par de nombreuses entrées. **Un panneau prévenant des dangers** devra être facilement visible du visiteur à l'entrée principale du parcours pédestre.

→ Panneaux d'interprétation

Au départ de la Croix brisée, nous prévoyons d'enlever le panneau et son socle et de la remplacer par un nouveau panneau recto verso, un côté traitant de la thématique de la religion et l'autre du circuit en lui-même et des éléments à découvrir sur le site.



Photographie 107 : Panneau d'interprétation devant l'entrée de la carrière de l'hôpital

La première carrière visible sur le parcours est la carrière de l'hôpital. On installera un panneau devant la carrière pour résumer l'histoire de Confrécourt et qui servira également de panneau d'affichage pour les visites et animations qui se font sur le site tout au long de l'année.

▪ **Boucle pédestre**

Un **parcours pédestre** de 2,5 kilomètres peut être créé allant de la Croix Brisée jusqu'à la ferme monastique et aux deux carrières de Confrécourt.

➔ Sentier de cordes

La boucle pédestre se matérialise à l'entrée de la ferme monastique par un chemin délimité par des rondins de bois et des cordes à 20 centimètres du sol. Ce sentier permettra au visiteur de passer dans la ferme en évitant toutes les zones dangereuses.



*Photographie 108 : Chemin à suivre dans la ferme de Confrécourt
Réalisation A.L Briet, Juin 2011*



*Photographie 109 : Tunnel sous la ferme
Source : Photographie personnelle*



*Photographie 110 : Habitations sous la ferme
Source : Photographie personnelle*

Le visiteur sera conduit jusqu'à un **escalier** dont les premières marches sont à reconstruire, en brique, en pierre ou en bois. Il existe déjà des rampes de chaque côté pour assurer une descente facile au visiteur. En passant dans cet escalier, il pourra découvrir un des rares graffitis de soldats français dans ces ruines.

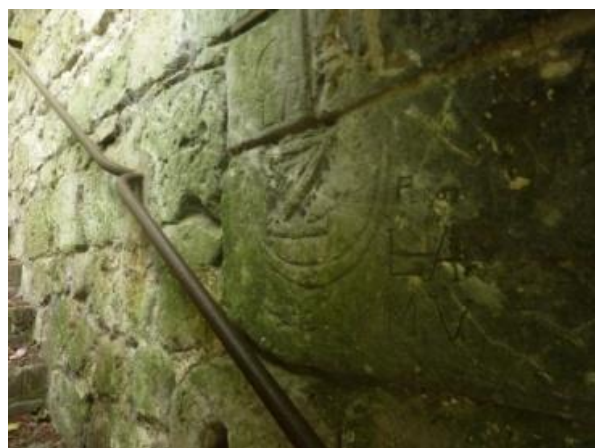


Photographie 111 : Aménagement d'un escalier pour sortir de la ferme de Confrécourt

*Source : Photographie personnelle
Réalisation A.L Briet, Juin 2011*



*Photographie 113 : Escalier à la sortie de la ferme
Source : Photographie personnelle
Source : Photographie personnelle*



*Photographie 112 : Graffiti dans l'escalier
Source : Photographie personnelle*

A la fin du sentier remontant des carrières à la Croix Brisée, l'escalier est à renforcer en retaillant les marches en pierre et en rajoutant une rampe.

→ Plaque de renfort pour traverser un boyau (chemin reliant deux tranchées)

Un **chemin** permet de remonter sur la route depuis cette carrière et permet aux visiteurs de retourner à la croix brisée. Il faudra prévoir de renforcer la **plaque qui passe au-dessus du boyau** pour éviter tout accident quand les visiteurs remonteront.



Photographie 114 : Plaque au-dessus du boyau servant de pont

Source : Photographie personnelle

■ Sentiers



Photographie 115 : Chemin de fer entre les deux carrières

Source : Photographie personnelle

Il existe devant cette carrière un **vieux chemin de fer** datant de la Grande Guerre allant de la carrière de l'hôpital à la seconde carrière. Défriché et avec un petit bas-côté aménagé, il peut être un fil conducteur pour le visiteur entre les deux sites. Sinon, un peu plus haut existe déjà un chemin reliant les deux carrières.

■ Balisage

Tout le circuit pédestre sera balisé aux endroits suivants :

- au départ de la Croix Brisée vers la ferme monastique et les deux carrières,
- à l'entrée de la ferme monastique,
- en bas de la ferme en sortant de l'escalier pour être dirigé vers les carrières,
- au niveau de la carrière de l'hôpital pour aller vers la seconde carrière en proposant une alternative par le chemin de fer,
- au niveau de la carrière du Zouave pour indiquer la sortie,
- au niveau du dernier escalier pour indiquer la Croix Brisée.

▪ Trompe l'œil

Toutes les ouvertures de la seconde carrière seront également protégées. Un grand volet clôturera l'entrée principale dans un souci de protection des graffitis exposés aux intempéries. Sur ce volet de bois de 10 m² environ sera peint un **trompe-l'œil**. On y représentera les différents témoignages rupestres de l'entrée ainsi que la chapelle grâce à un effet de profondeur.



Photographie 116 : Entrée de la carrière de Confrécourt

Source : Photographie personnelle

Événementiel

Des animations à titre exceptionnelles ont déjà été organisées telles que des sons et lumières de la ferme monastique et des carrières.

Enfin, les carrières servent plusieurs fois par an pour célébrer des messes dans les chapelles souterraines.

Certaines visites réalisées par l'Association Soissonais 14/18 pourraient être agrémentées de reconstitutions :

- faire un feu devant l'entrée ou dans les cheminées ;
- faire un **parterre fleuri** devant la carrière puisqu'il existait des concours de carrières fleuries à l'époque ;
- **illuminer des parties de carrières et la ferme**, en extérieur et en intérieur pour éclairer les graffitis ou faire un effet de profondeur et des jeux d'ombres ;
- enfin, des mises en scènes et des **sons et lumières** pourraient être faits par des associations et troupes de théâtres locales pour faire revivre Confrécourt.

Contacts

Monsieur Erbs, Propriétaire de la ferme de Confrécourt
Monsieur Pamart, Président de l'Association Soissonnais 14-18

Bilan des aménagements

- Installer un panneau d'interprétation sur la religion au niveau de la Croix Brisée
- Mettre en place un fléchage/balisage tout au long du parcours pédestre
- Installer un panneau sur la sécurité à l'entrée de la ferme monastique
- Délimiter un sentier par des cordes dans la ferme monastique
- Réaliser des marches et rampes pour descendre un escalier dans la ferme monastique
- Installer un panneau d'interprétation devant la carrière de l'hôpital
- Peindre un trompe-l'œil sur le volet fermant la deuxième carrière
- Réaménager des escaliers au sortir de la carrière vers la croix Brisée



Carte 35 : Bilan des aménagements sur le site de Confrécourt

Bilan des aménagements sur le site de Confrécourt

Source : Géoportail
Réalisation A.L Briet, Juin 2011

CONFRECOURT ET LA RELIGION AU FRONT



« [...] il faut que la France profite de ces événements terribles pour se refaire chrétienne. Il y a un admirable soleil de foi. Il faut qu'il pénètre les âmes et les renouvelle vraiment dans leur substance. Nous y travaillons, mais il faudra beaucoup de prières et de sacrifices. »

La chapelle souterraine « Notre Dame de Vingré » fut construite par Paul Doncoeur où il célébra des messes durant le cantonnement des soldats. Elle servit de modèle pour de nombreuses autres chapelles creusées dans les carrières du front de l'Aisne.

« Je n'oublierai jamais, gare de l'Est, les mains tendues qui m'accueillent dans les wagons suspendus, et tous ces hommes me saluant : « montez, montez, Monsieur le Curé. On est tous comarade. »

« J'ai abouti ! J'allais maintenant ma feuille de route qui m'entraîne comme aumônier auxiliaire sans solde, travailler là-bas, je ne sais où ; j'espère que cela ne tardera plus et de jour en jour l'appel doit arriver. »

Au front, les soldats se rattachent à la religion pour surmonter l'horreur de la guerre.



Quand la guerre éclate en 1914, Paul Doncoeur devient aumônier militaire et participe aux batailles de la Marne, de l'Aisne, de Champagne et de Verdun. Il est sur tous les fronts apportant secours aux blessés français comme allemands. Il s'appliquera à faire intégrer des aumônier-brancardiers à tous les régiments avec lesquels il combattrà. Sa bravoure, son abnégation, son courage et son dévouement pour assurer une sépulture chrétienne aux soldats morts au champ d'honneur lui vaudront une renommée immense : sept citations, la Croix de guerre, la Légion d'Honneur.

COMMUNE D'AUTRECHES (OISE)

Communauté de Communes du Canton d'Attichy

Maire : Monsieur LETOFFE

Nombre d'habitants : 756 (population légale 2008)



Itinéraire du parcours principal

Un arrêt est prévu dans la commune sur la place de l'église. Depuis celui-ci, nous proposerons un petit sentier pédestre pour découvrir le village et ses spécificités 14/18 :

- l'église reconstruite de l'après-guerre
- les ruines d'une maison dont un mur a été conservé en contrebas de l'église
- les restes du château
- le monument aux morts
- la baraque Adrian témoignant de l'époque de la reconstruction ainsi que des graffitis rue du Beaumontoir.



Carte 36 : Itinéraire du parcours à Autrèches

Source : Google Maps

Réalisation : A. Casenave et E. Prévot, juin 2011



Photographie 117 : Eglise d'Autrêches
Source : Photographie personnelle



Photographie 118 : Monument aux Morts
Source : Photographie personnelle



Photographie 119 : Plaques nominatives des soldats
d'Autrêches morts durant la Grande Guerre
Source : Photographie personnelle

Le monument aux morts de la commune est assez original. En effet, sur le mur sont apposées des plaques avec photographies commémorant les soldats morts de la commune durant la Première Guerre mondiale.

Thématique abordée

Le village d'Autrêches a quasiment été rasé durant la Grande Guerre du fait des bombardements et de l'immédiate proximité du front. Contrairement à d'autres communes, le choix a été fait de reconstruire à l'identique certains monuments tels que l'église. Ainsi le thème de **la reconstruction** sera abordé ici avec les dommages de guerre, la construction des baraques Adrian et le retour des civils au village après la guerre (voir fiche thème).

Diagnostic touristique

La commune ne dispose **pas de structure de restauration**. Cependant, elle possède **un gîte**.

Aménagements existants

▪ Parkings

Au niveau de la place de l'église, **deux aires de stationnement** sont disponibles. Tout d'abord, la place peut accueillir de nombreux véhicules, y compris des bus et reste très peu exploitée actuellement. Une autre aire juste en face est présente près des containers à verre mais elle est limitée à environ cinq emplacements.



Photographie 121 : Aire de stationnement sur la place de l'église
Source : Photographie personnelle



Photographie 120 : Parking en face de l'église d'Autrêches
Source : Photographie personnelle

▪ Mobilier urbain

Le cœur de la commune est **très peu aménagé** : on note seulement la présence de **deux bancs en béton** sur la place de l'église. Il n'y a ni poubelle ni table de pique-nique.

Cependant, l'église possède un **dispositif d'éclairage** propre qu'il serait intéressant d'exploiter.

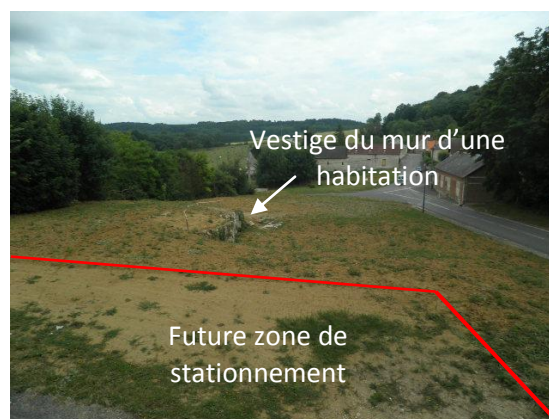
Parcours existant

Le village d'Autrêches ne fait pour l'instant l'objet d'aucun circuit pédestre ou cyclable.

Aménagements à prévoir

Futurs projets de la commune

La commune prévoit d'aménager **la zone en contrebas de l'église**. Un **mur**, vestige d'une maison encore visible, témoigne de l'époque de la Grande Guerre et de ses destructions. Le long de la rue Train, une **zone de stationnement** d'une dizaine de places est programmée. Un embellissement de la butte est également envisagé grâce à de la végétation.



Photographie 122 : Zone en cours d'aménagement

Source : Photographie personnelle

Embellissement de la place de l'église



Photographie 123 : Augmentation de la part réservée à l'espace vert sur la place de l'église

Source : Photographie personnelle

Réalisation : A. Casenave, juin 2011

La place de l'église ne fait en l'état l'objet d'aucune mise en valeur. S'agissant d'une **église classée**, elle est soumise au pouvoir de l'ABF tout comme la zone voisine. Ainsi, les propositions d'aménagement sur la place sont limitées et se restreindront à augmenter la place destinée à **l'espace vert**.

De plus, la zone sert de stationnement mais les emplacements ne sont pas délimités. Il faudra bien distinguer espace vert et espace parking.

Panneau d'information

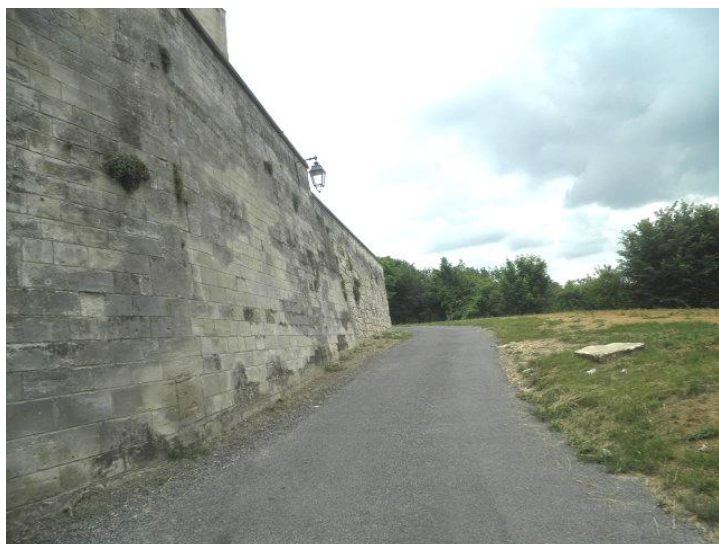
Un **panneau d'information** sera consacré à la boucle verte réalisable dans le cœur de la commune et sera si possible (sous réserve de l'accord de l'ABF) placé sur la place de l'église.

▪ **Création d'une exposition photographique**

L'église Saint-Victor d'Autrêches est une église du **XVI^{ème} siècle** de style gothique. En partie détruite lors de la Première Guerre mondiale, des travaux de rénovation ont eu lieu en 1956. L'église fait l'objet d'un **classement au titre des monuments historiques** depuis 1913.

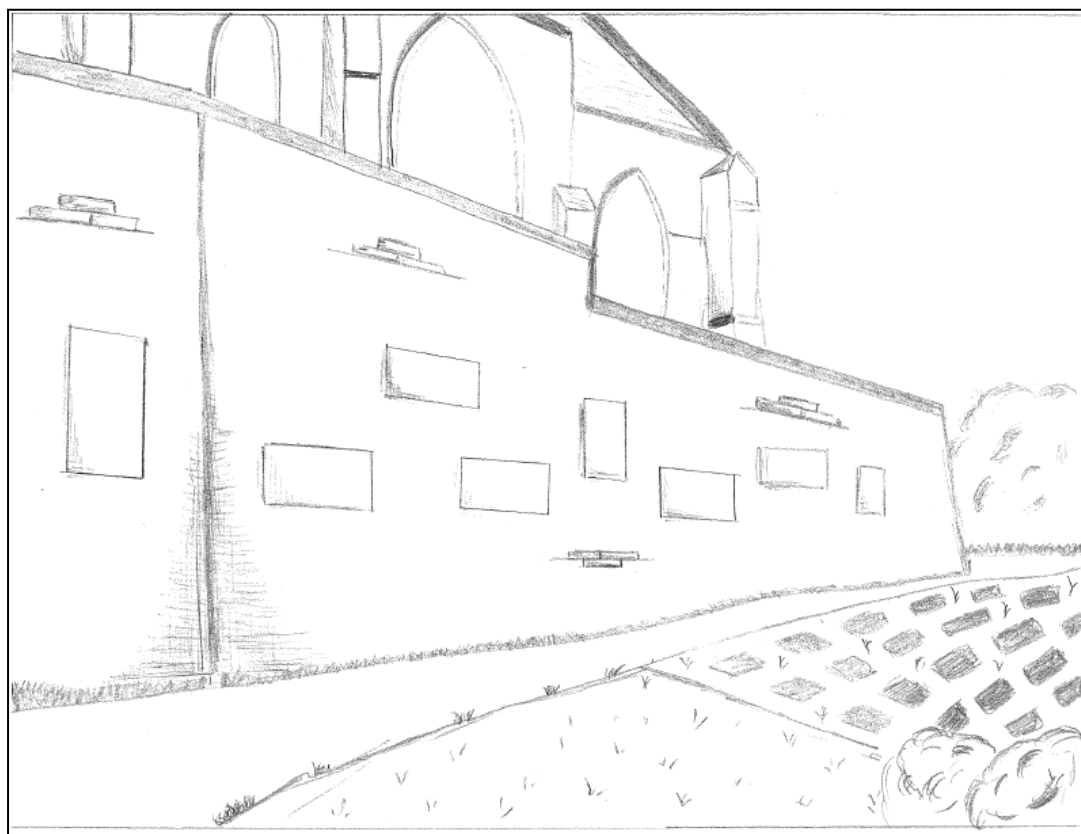


Photographie 124 : Eglise d'Autrêches
Source : Photographie personnelle



Photographie 125 : Rue Train
Source : Photographie personnelle

Néanmoins, l'église est longée par un mur en contrebas qui jouxte la rue Train. Nous proposons donc de mettre en place une **exposition photographique permanente** d'une vingtaine d'exemplaires sur ce mur. Celle-ci concernera la reconstruction avec des photos avant/après la guerre/aujourd'hui des rues du village. Des témoignages de civils revenant au village ainsi que de brèves explications pourront être joints. Ces photographies ou illustrations auront un **format conséquent**.



Croquis 1 : Projet d'exposition le long de la rue Train
Réalisation : E. Prévot

■ **Aménagement de la butte en contrebas de l'église**

Celle-ci a une superficie d'environ 1750 m² et appartient à la commune d'Autrêches. Elle dispose d'un potentiel intéressant et nous proposons de l'aménager avec un sentier paysager permettant de découvrir le dernier vestige de la guerre et les **photographies géantes** visibles depuis la route.



Croquis 2 : Projet d'aménagement de la butte

Réalisation : A. Casenave, juin 2011



Photographie 126 : Exemple d'exposition photographique en pleine nature : celle de George RODGER

Source : <http://www.flickr.com/photos/hub2phot/4446947003/>

- **Parking**

Nous proposons également de créer un **parking vélo de cinq places** à côté du futur parking de la butte. Ainsi, les cyclistes pourront s'arrêter et faire s'ils le souhaitent la boucle verte de la commune.

- **Mobilier urbain**

Compte tenu du cadre agréable que constituera la butte aménagée, nous proposons d'installer une **table de pique-nique** ainsi qu'**une poubelle**.

Événementiel

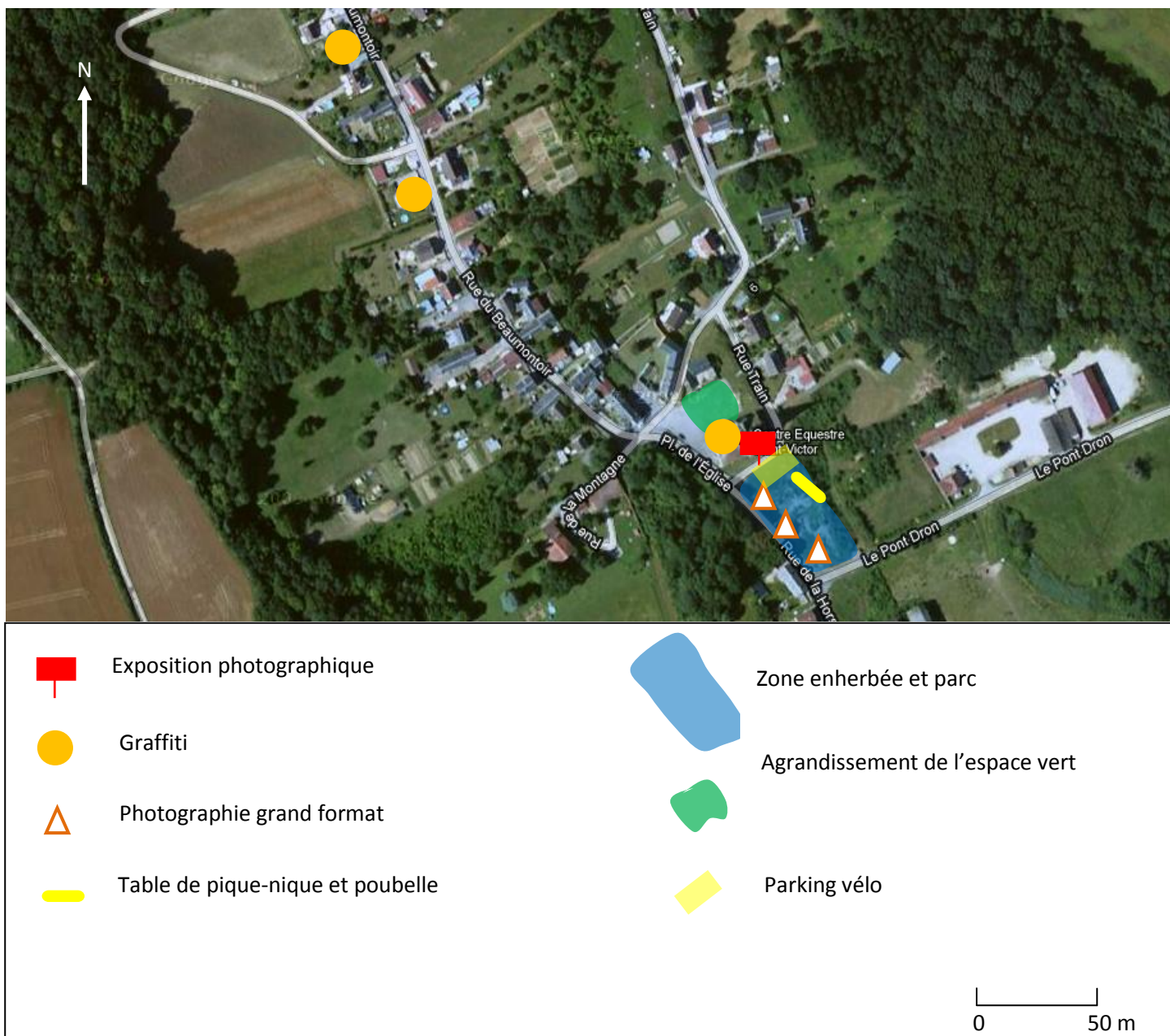
De part son dispositif d'éclairage, l'église pourrait être valorisée par une mise en lumière voire un sons et lumières de façon occasionnelle.

Contacts

Monsieur Hébert, Membre de l'association « Soissonnais 14-18 »
Monsieur Vatel, Membre de l'association « Soissonnais 14-18 »

Bilan des aménagements

- Augmenter la part consacrée à l'espace vert sur la place de l'église
- Mettre en place une exposition photographique sur le thème de la reconstruction du village sur le mur en contrebas de l'église (le long de la rue Train)
- Poser des photographies grand format visibles depuis la route et montrant les monuments d'Autrêches détruits
- Poser un panneau d'information sur la place de l'église concernant la boucle verte à réaliser dans le village
- Créer un petit sentier paysager dans la butte
- Installer une table de pique-nique et une poubelle au sein de la Butte des Zouaves
- Créer un parking vélo à côté du parking prévu pour la Butte des Zouaves



LA RECONSTRUCTION A AUTRÊCHES

Comme de nombreux villages proches du front, Autrêches a été complètement anéanti par les bombardements. De l'église du XVème siècle et du fastueux château restèrent seulement des ruines.

L'après guerre et le travail immense de reconstruction a alors pu commencer avec les dommages de guerre. Ceux-ci ont permis de reconstruire l'église telle qu'elle était à l'époque du pèlerinage de Saint Victor. Le château n'a néanmoins pas été reconstruit, le propriétaire ayant décidé de bâtir ailleurs avec les fonds amassés.



Le village d'Autrêches après la guerre

Source: BDIC

Aujourd'hui, quelques vestiges de l'immédiate après-guerre persistent encore dans le village : une baraque Adrian et un mur situé en contrebas de l'église.

Ruines du château



La baraque Adrian



L'Eglise d'Autrêches
Sources: BDIC



COMMUNE DE MOULIN-SOUS-TOUVENT (AISNE)

CENTRE DU VILLAGE

Communauté de Communes du canton d'Attichy

Maire : M. D'ARANJO

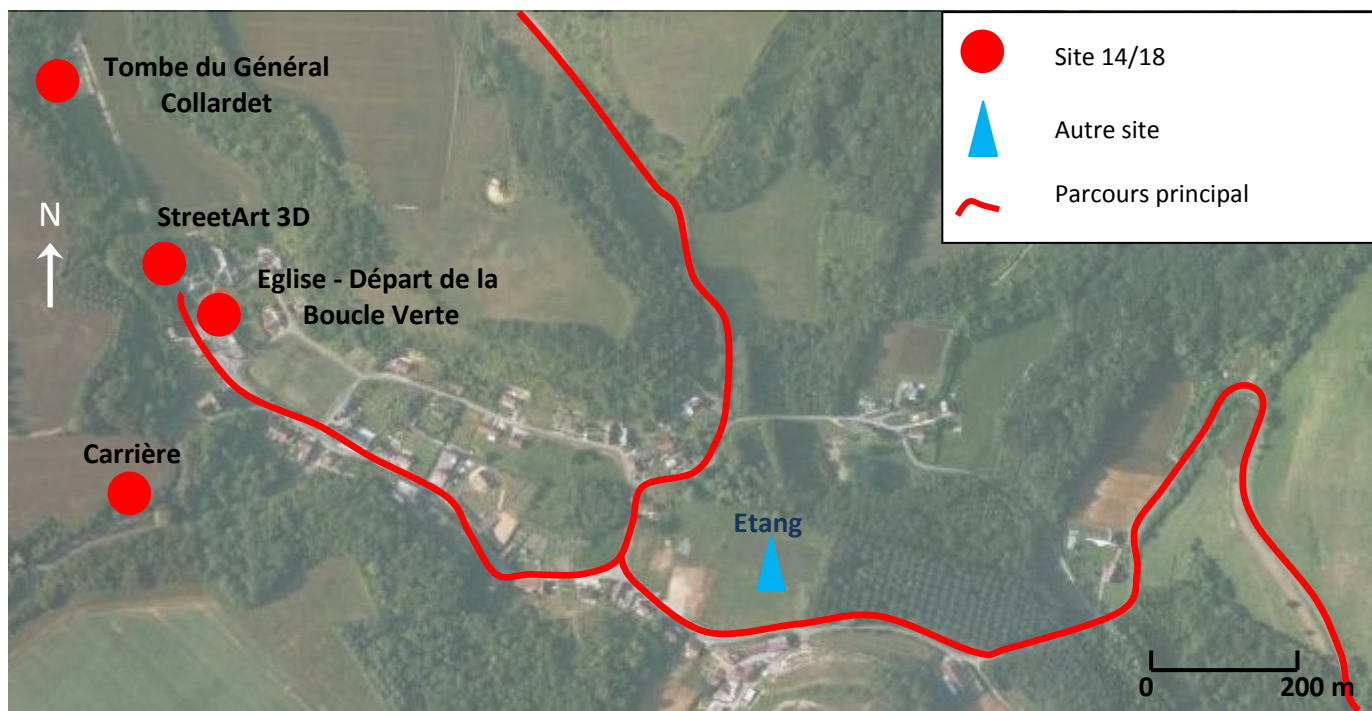
Nombre d'habitants : 203 (recensement 2007)



Itinéraire du parcours principal

Dans la commune de Moulin-sous-Touvent, un arrêt est prévu dans le cœur du village, à proximité de l'église où se trouvera un panneau d'interprétation. Celui-ci dirigera les visiteurs vers la tombe du général Collardet, et vers les aménagements 14/18.

Il les invitera aussi à effectuer une boucle verte où ils pourront découvrir entre autres une carrière allemande et des tranchées. La carrière est facilement accessible depuis l'église, il n'est pas nécessaire de faire la boucle verte pour la visiter.



Carte 38 : Itinéraire du parcours à Moulin-sous-Touvent

Source : Google Maps
Réalisation : J. Bertrand et E. Prévot



Photographie 127 : Eglise de Moulin-sous-Touvent
Source : Photographie personnelle



Photographie 128 : Tombe du Général Collardet
Source : Photographie personnelle



Photographie 129 : Entrée de la carrière allemande
Source : Photographie personnelle



Photographie 130 : Etang de Moulin-sous-Touvent
Source : Photographie personnelle

Thématique abordée

La commune de Moulin-sous-Touvent, du fait de la proximité du front, a été occupée alternativement par les Allemands et les Français durant la Première Guerre mondiale. Les tranchées sont aujourd'hui le véritable symbole de cette guerre c'est pourquoi il nous a semblé inévitable d'appréhender le mieux possible **la vie des soldats sur le front**. Ainsi, l'essentiel du panneau abordera cette thématique, à laquelle sera ajoutée l'histoire du Général Collardet dont la tombe se situe derrière le cimetière communal.

Diagnostic touristique

Aucun restaurant, bar/brasserie n'est présent sur le territoire de la commune. Il n'y a pas non plus de structure d'hébergement (gîtes, chambres d'hôtes...) pouvant accueillir les visiteurs pour une ou plusieurs nuits.

Aménagements existants

■ Parkings

A côté de l'église se trouve **un parking de 12 places** dont une place pour personne à mobilité réduite et un parking à vélos.

Devant l'étang communal, il existe **un second parking de 17 places**.

En ce qui concerne les bus, ils n'ont pas d'emplacement réservé. Les places de parking devant l'étang pourront être utilisées puisqu'elles sont la plupart du temps inoccupées.



Photographie 131 : Parking devant l'étang

Source : Photographie personnelle

■ Mobilier urbain

Un espace enherbé près de l'étang, assez bien entretenu, a été aménagé. On y trouve **une aire de jeu** (terrain de football et panier de basket) et **deux tables de pique-nique**.



Photographie 132 : Aire de pique-nique au bord de l'étang

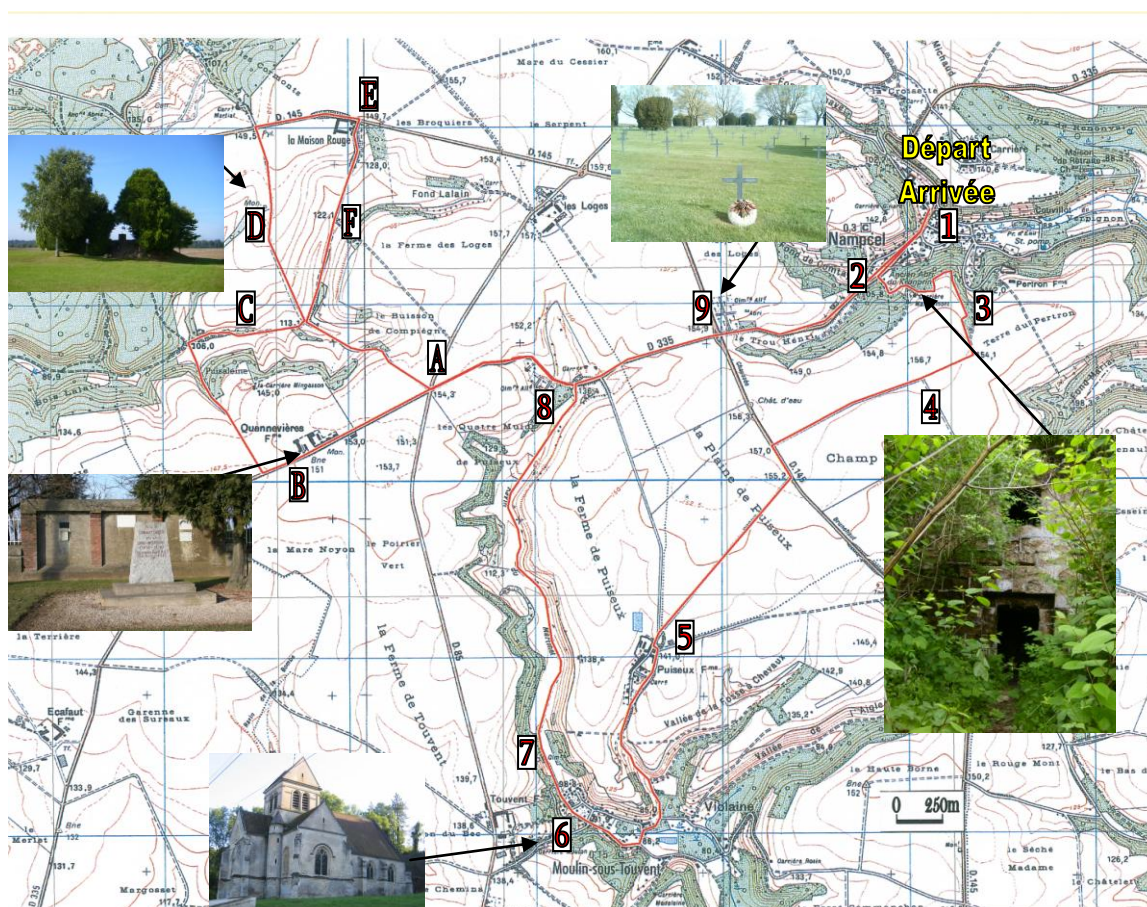
Source : Photographie personnelle

Parcours existant

Il existe un projet de circuit « Sur les traces de la Grande Guerre » allant de Moulin-sous-Touvent à Nampcel en passant par la Butte des Zouaves, proposé par la Communauté de Communes du Canton d'Attichy. Ce parcours n'est pas encore balisé mais devrait normalement l'être prochainement.

D'une longueur de 11 kilomètres, il passe par des sites 14/18 déjà intégrés à la boucle verte que l'on propose ou à la boucle verte à l'étude sur Nampcel.

De plus, du fait de la longueur de celui-ci et des portions dangereuses qu'il invite à prendre, il nous semble plus pertinent de ne pas mener à bout ce projet afin que les visiteurs ne soient pas face à des offres qui s'entrecroisent.



Carte 39 : Itinéraire « Sur les traces de la Grande Guerre »

Source : Topoguide de la CCCA

Aménagements à prévoir

■ Parking

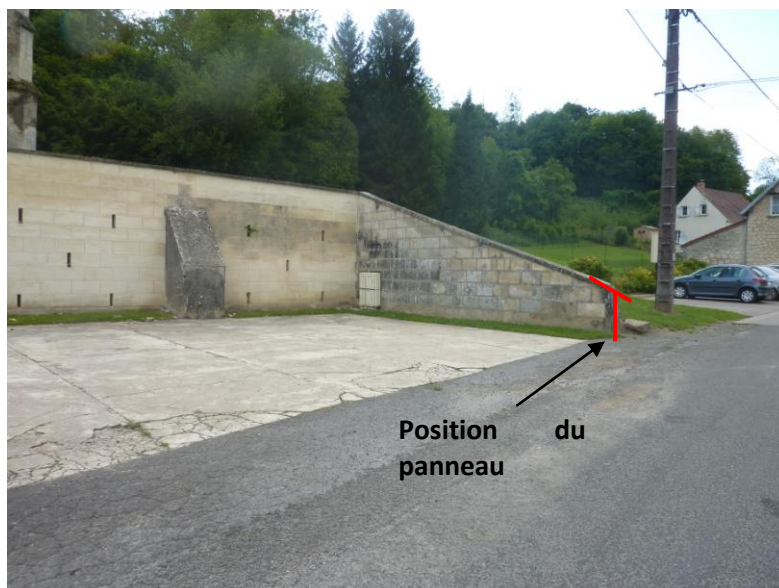
Aucun aménagement n'est à effectuer.

■ Mobilier urbain

D'après le relevé des aménagements existants nous constatons que le village est déjà bien équipé pour recevoir des visiteurs. Il faudra néanmoins **ajouter une poubelle** au niveau des tables de pique-nique à côté de l'étang.

▪ **Panneau d'interprétation**

Un panneau d'interprétation sera placé à droite de l'église, au bout du mur d'enceinte. De ce fait il sera visible depuis le parking et ne gâchera pas la vue sur l'église (l'accord de l'ABF serait obtenu).



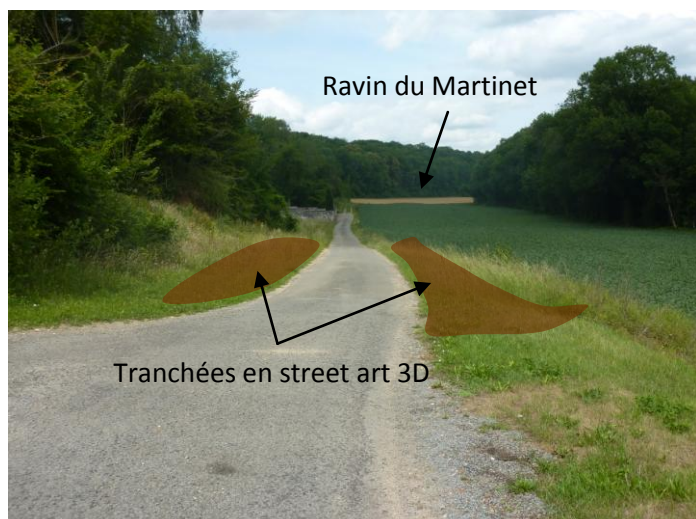
Photographie 133 : Position du panneau d'interprétation

Source : photographie personnelle

▪ **Peinture au sol en 3D**

Afin de valoriser la commune de Moulin-sous-Touvent, nous proposons la réalisation de Street Art 3D à l'entrée du Ravin du Martinet.

De chaque côté du chemin qui mène au cimetière communal et donc à la tombe du Général Collardet, une tranchée sera dessinée au sol avec un effet de relief et de profondeur. Cela permettra de matérialiser le no man's land et de se plonger dans les réalités de la Première Guerre mondiale en leur donnant une dimension plus artistique. En fonction des possibilités de perspective pour les artistes, des palissades pourraient être utilisées.



Photographie 134 : Localisation de la peinture 3D

Source : Photographie personnelle



Photographie 135 : Exemple de peinture au sol en 3D

Source : Google Images

- **Aménagement de la carrière**

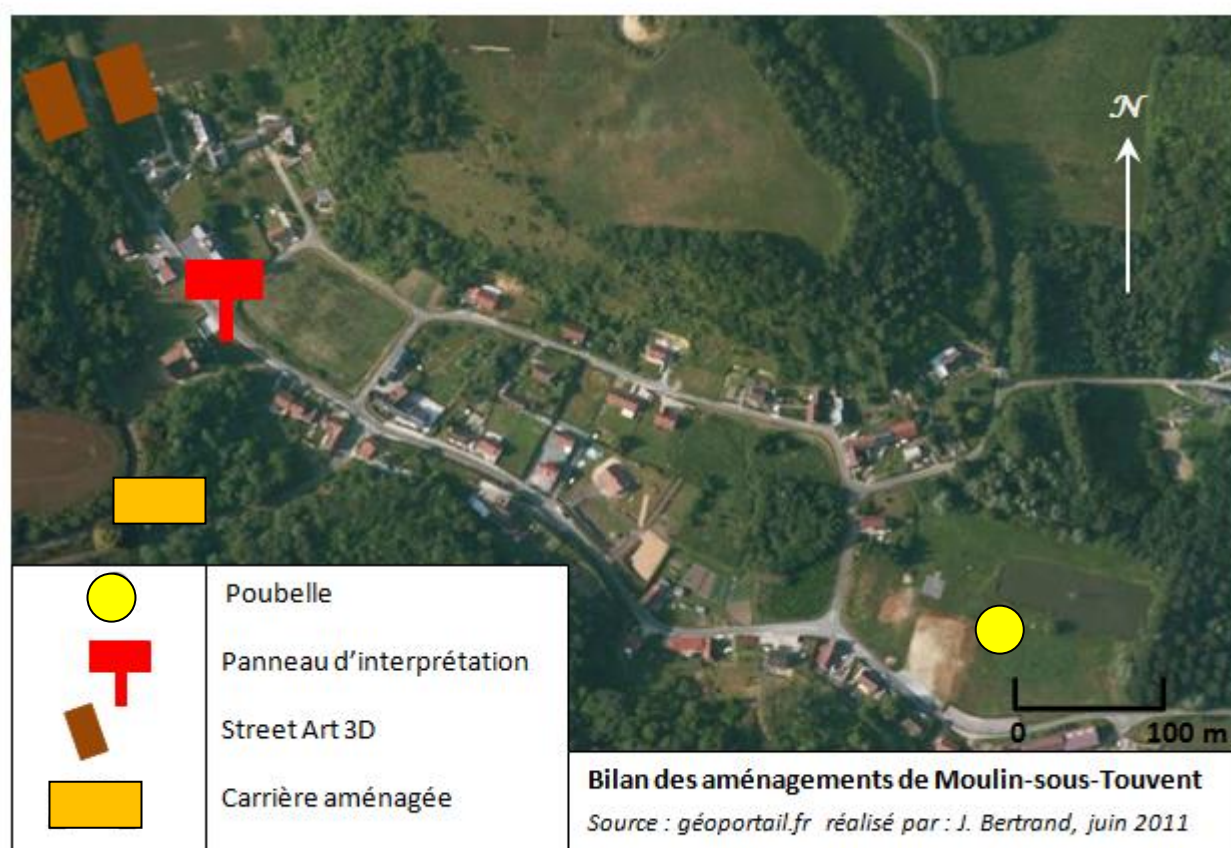
Voir fiche boucle verte de Moulin-sous-Touvent

Contacts

Monsieur Delacour, Propriétaire de la carrière et membre de l'association « Soissonnais 14-18 »
Monsieur Delaleau, Membre de l'association « Soissonnais 14-18 »

BILAN DES AMENAGEMENTS

- Installer une poubelle près des tables de pique-nique de l'étang
- Poser un panneau d'interprétation à l'extrémité du mur de l'église (côté droit)
- Mettre en place une représentation artistique de tranchées françaises et allemandes à l'entrée du Ravin du Martinet
- Aménager la carrière allemande



Carte 40 : Bilan des aménagements à Moulin-sous-Touvent

COMMUNE DE NAMPCEL (OISE)

Communauté de Communes du Canton d'Attichy

Maire : Madame DEFRANCE

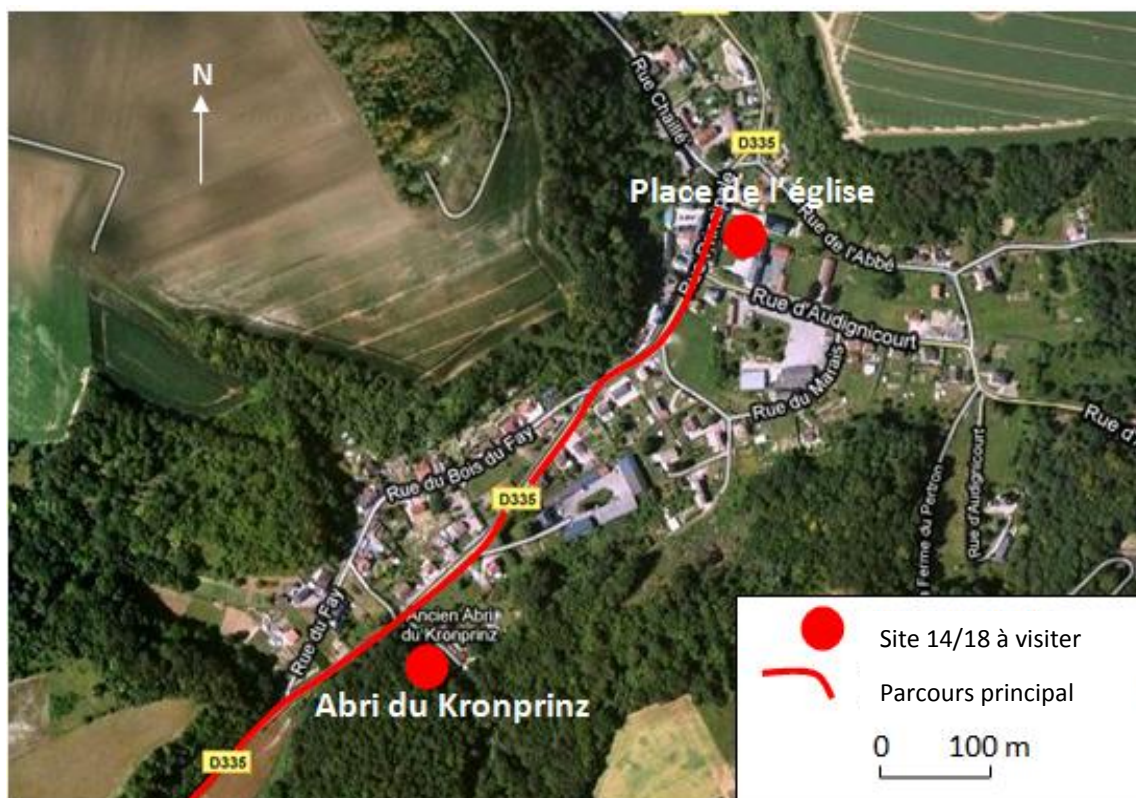
Nombre d'habitants : 350 (population légale 2008)



Itinéraire du parcours principal

Deux arrêts sont prévus dans la commune :

- le premier au niveau de l'Abri du Kronprinz
- le second sur la place de l'église, près du monument aux morts



Carte 41 : Itinéraire du parcours à Nampcel

Source : Google Maps

Réalisation : A. Casenave et A-L. Briet, juin 2011



Photographie 136 : Le monument aux morts de Nampcel
Source : Photographie personnelle



Photographie 137 : L'Abri du Kronprinz
Source : Photographie personnelle



Photographie 138 : Eglise de Nampcel
Source : Photographie personnelle



Photographie 139 : Le cimetière militaire allemand de Nampcel
Source : Photographie personnelle

Thématique abordée

Le village de Nampcel a été un des rares villages à vivre sous l'**occupation allemande** au sein du territoire de la CCCA. D'une part, l'Etat-major ennemi a bâti une forteresse massive (l'Abri du Kronprinz) pour ses quartiers généraux. D'autre part, les civils ont eu à vivre quotidiennement sous les ordres de l'ennemi. Ainsi certains d'entre eux ont laissé des témoignages concernant leur quotidien et ont pu décrire la vie d'un village proche du front. Alors, le thème traitera de l'installation des soldats ennemis et des relations qu'ils ont pu entretenir avec la population civile au tout début du conflit.

Diagnostic touristique

Il n'y a aucune structure d'accueil pour l'hébergement de touristes.



Photographie 140 : Bistrot de Pays
Source : Photographie personnelle

Cependant, on note la présence d'un **Bistrot de Pays**. Il s'agit d'un label départemental qui se décerne comme les étoiles, en gage de garantie culinaire. Le seul restaurant ayant reçu cette récompense au sein de la CCCA se situe sur la commune de Nampcel. Cela constitue un potentiel touristique à mettre en avant, d'autant plus que le restaurant accueille parfois des expositions.

Aménagements existants

▪ Parkings

La commune de Nampcel possède **deux aires de stationnement** :



Photographie 141 : Zone de stationnement près du cimetière militaire allemand
Source : Photographie personnelle

La seconde aire se trouve dans le cœur de Nampcel. Elle propose une vingtaine de stationnements dont une place handicapée près **de la place de l'église et de la mairie**. Un bus peut stationner le long de la voirie.



Photographie 142 : Zone de stationnement près de la place de l'église
Source : Photographie personnelle

▪ **Mobilier urbain**



*Photographie 143 : Place de l'église
Source : Photographie personnelle*

La place de l'église est aménagée en petit parc comprenant **quatre bancs et deux poubelles**.

De plus, une **aire de jeux pour enfants** est installée entre l'église et la mairie. Derrière, elle donne accès à des **terrains de pétanque** meublés de **deux bancs et une poubelle**.



*Photographie 144 : Aire de jeux pour enfants
Source : Photographie personnelle*



*Photographie 145 : Terrains de pétanque
Source : Photographie personnelle*

Parcours existant

Il n'y a aucun parcours existant qui passe par la commune.

Aménagements à prévoir

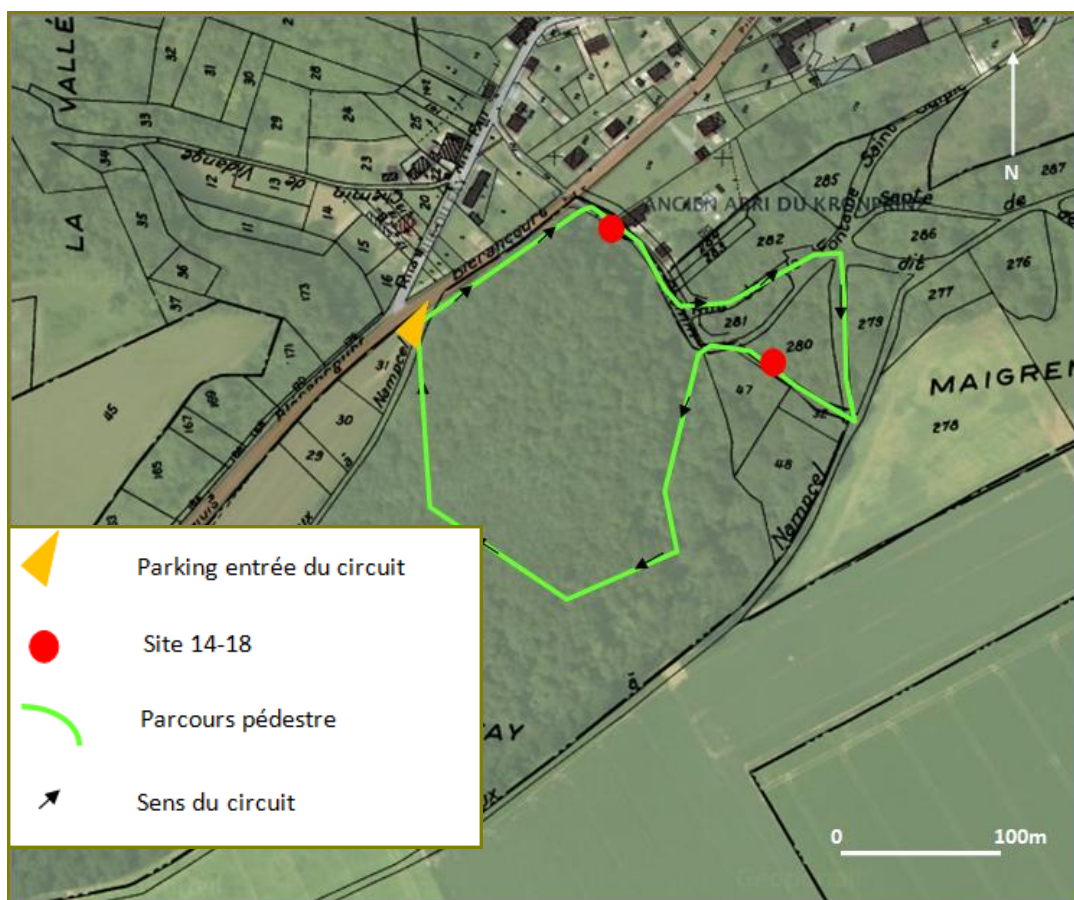
Futurs projets de la commune :

A l'image du circuit de Tracy-Le-Mont qui alterne panneaux sur la vie des soldats français et silhouettes de ces derniers, la commune de Nampcel souhaite reproduire ce même schéma d'organisation de parcours mais abordé du côté allemand.

Ce **parcours** d'un kilomètre, se fera entièrement à travers bois. Les visiteurs pourront stationner en amont de la commune sur une parcelle actuellement en friche. Un passage sera créé permettant d'accéder à l'Abri du Kronprinz. Ils feront une boucle en passant par une voire plusieurs carrières si elles sont aménagées et termineront leur trajet sur ce même parking.



Photographie 146 : Futur parking du circuit de Nampcel
Source : Photographie personnelle



Photographie 147 : Parcours pédestre proposé de Nampcel

Source : Géoportail
Réalisation : AL. Briet, juin 2011



Photographie 149 : Entrée de la carrière dans le bois
Source : Photographie personnelle



Photographie 148 : Abri du Kronprinz
Source : Photographie personnelle

Quatre **silhouettes de soldats allemands** seront installées au niveau de l'Abri du Kronprinz qui sera entièrement clôturé. D'autres seront installées au fur et à mesure sur le parcours ainsi que divers panneaux traitant de la vie militaire allemande. Un panneau retraçant la création de l'Abri du Kronprinz et la vie d'Etat-major sera implanté devant celui-ci. Comme nous souhaitons aborder cette thématique, nous laisserons la commune se charger de relater ce fait historique.

Cette boucle est à inclure à notre parcours principal. Le parking devient donc un point d'arrêt pour aller voir l'Abri du Kronprinz. A l'angle, juste avant d'entrer dans le bois, nous proposons de réaliser une **peinture au sol en 3D** représentant un souterrain allemand. Le visiteur pourra marcher dessus, rentrant dans le contexte de la vie allemande pendant la Grande Guerre. Cette partie devra faire l'objet d'un revêtement particulier en goudron ou en sable/gravier colmaté.



Photographie 150 : Peinture 3D à l'entrée du parcours pédestre

Source : Géoportail
Réalisation A.L. Briet, Juin 2011

- **Panneau d'interprétation**

Un **panneau relatant la vie des civils français sous l'occupation allemande** sera installé au niveau du monument aux morts sur la place de l'église. Cet emplacement semble être tout indiqué dans la mesure où le nombre de civils de la commune tués pendant la guerre avoisine celui des soldats. De plus, le monument aux morts est représenté par la sculpture d'une femme et son enfant pleurant devant la tombe d'un soldat mort.



Photographie 152 : Panneau d'interprétation à côté du monument aux morts de Nampcel

Source : Photographie personnelle



Photographie 151 : Monument aux morts de Nampcel

Source : Photographie personnelle

- **Mobilier urbain**

Aucun nouveau mobilier n'est à prévoir.

- **Parking**

Le circuit que nous proposons est réalisable en voiture et à vélo. Ainsi, il faut prévoir des aménagements destinés aux cyclistes : c'est pourquoi **un parking vélo de cinq places** sera créé sur le futur parking de l'Abri du Kronprinz.

■ Peinture sur le château d'eau



Photographie 153 : Château d'eau de Nampcel et exemple de peinture géante

Source : Photographie personnelle et Google Images

Depuis la départementale 145 qui va de Vic-Sur-Aisne à Nampcel, et que nous empruntons pour notre parcours principal, on peut voir un grand château d'eau en béton. Il appartient au syndicat des eaux de Nampcel et de Moulin-Sous-Touvent. **Une grande peinture** d'un soldat allemand pourrait être réalisée côté Nampcel. De l'autre côté, c'est la silhouette d'un soldat français qui pourrait être représentée. On aurait ainsi une délimitation entre côté français et côté allemand durant la Grande Guerre (la borne de la ligne de front est installée sur le bas côté de cette même route à quelques kilomètres de là).

Événementiel

Une mise en lumière pourra être faite sur l'Abri du Kronprinz pour une mise en valeur nocturne.

Le petit parcours dans les bois pourra faire l'objet de simples randonnées de nuit se terminant dans le centre de la commune.

Contacts

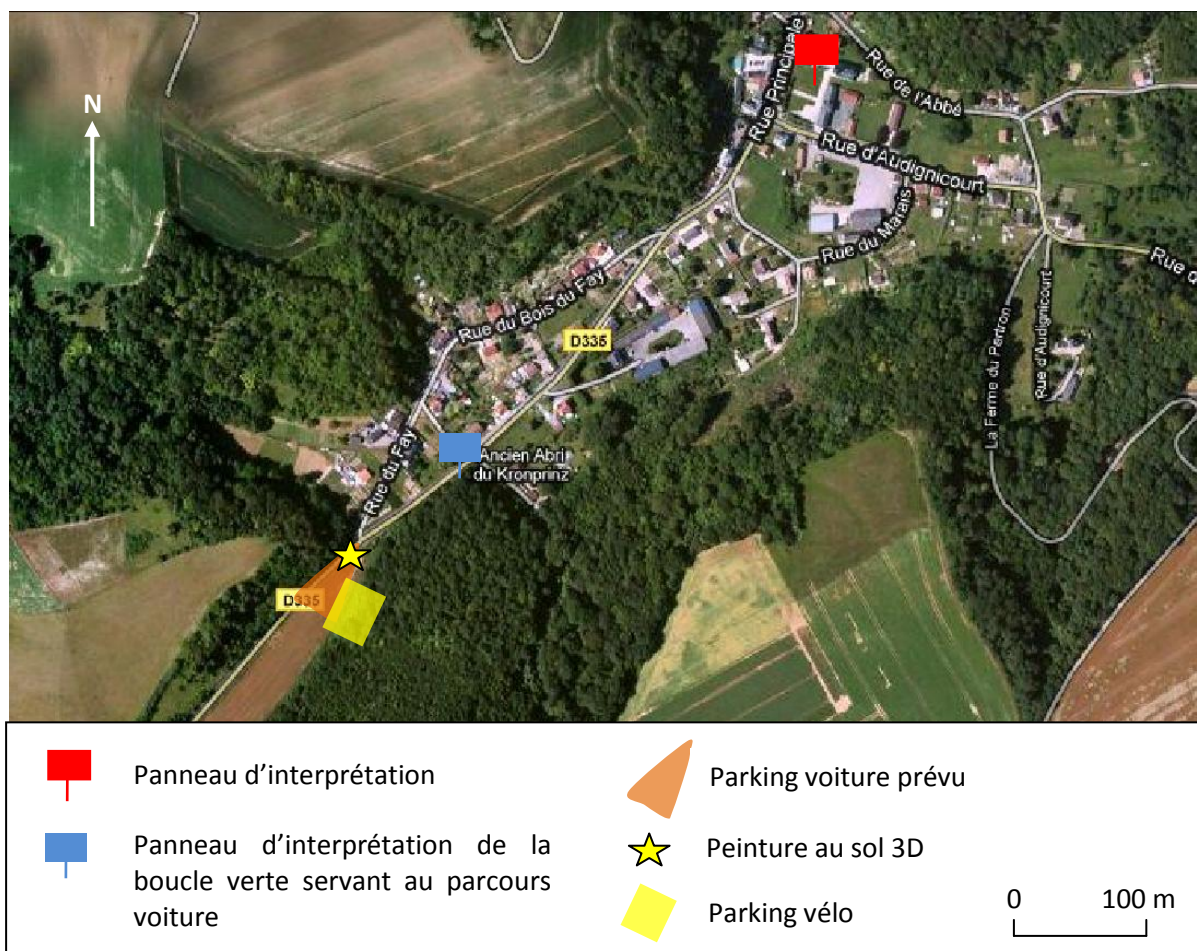
Madame Defrance, Maire de Nampcel

Monsieur Pamart, Président de l'association Soissonnais 14-18

L'APRAK : Association pour la Protection et la Restauration de l'Abri du Kronprinz

Bilan des aménagements

- Poser un panneau d'interprétation sur la vie des civils français sous l'occupation allemande devant le monument aux morts
- Réaliser une peinture au sol devant l'accès au parcours pédestre représentant l'entrée d'un souterrain allemand
- Peindre un soldat français et un soldat allemand sur le château d'eau
- Installer un parking vélo de cinq places sur le parking à l'entrée du parcours pédestre



Carte 42 : Bilan des aménagements à Nampcel

Source : Fond de carte Google Maps
Réalisation : A. Casenave, juin 2011

L'ARMÉE ALLEMANDE À NAMPCEL

De l'Etat-Major...

A Nampcel, un grand pavillon a été construit pour l'**Etat-Major allemand**. Bâti à partir des pierres des maisons du village et du château, cette forteresse s'encastrait dans le coteau.

Son emplacement stratégique le protégeait des tirs directs de l'artillerie française. **Conçu pour résister à la guerre**, il possède une chappe de béton de deux mètres d'épaisseur en guise de plafond. Deux galeries souterraines s'ouvraient de part et d'autre de l'abri vers les tranchées allemandes.



Source: BDIC



L'Abri, **construit entre automne 1914 et juin 1915**, a été occupé jusqu'en mars 1917 puis abandonné. Réutilisé lors des offensives de 1918, il aurait abrité durant cette période le Kronprinz. Les troupes françaises l'investirent mi-août 1918 et le gardèrent jusqu'à la fin du conflit.

L'abri du Kronprinz fut inscrit à l'inventaire des monuments historiques en 1999.

... Aux tranchées allemandes

« La cuisine roulante nous apportait tous les jours le même « menu » : une soupe aux choux. On a alors bien regretté que notre brave cuisinier Baden ne fut plus là! C'était maintenant la cuisine d'une autre compagnie qu'on avait chargée de nous ravitailler et, bien entendu, son personnel pensait d'abord au bien-être de ses propres hommes pour lesquels on dégraissait la soupe jusqu'à nous laisser le liquide maigre – et une feuille de chou par soldat. »



Source: Google Images

« Déjà le premier jour de notre présence, deux hommes de ma compagnie ont été ensevelis pendant leur sommeil et étouffés par l'effondrement du trou qu'ils avaient creusé dans la paroi. La pluie ininterrompue de ces derniers jours avait ameubli le terrain à tel point que de l'eau s'était accumulée dans la tranchée, faisant s'écrouler les parois à différents endroits. »

« Et les journées de Nampcel passées dans l'immobilité étaient bien trop contrastées par rapport aux semaines de victoire précédentes [...] Maintenant, pour la première fois, nous avons dû rester doués ici pendant des jours et des jours dans une attitude passive et contraints d'observer de loin les tentatives de contournement de plus en plus menaçantes. »

Récits de combattants du 75^e Régiment d'Infanterie Allemand en 1914

DES CIVILS SOUS L'OCCUPATION



Sources : SHIC

L'arrivée des Allemands à Nampcel est soudaine pour les habitants. Surpris, ils seront piégés, contraints entre peur d'abandonner leur maison et leurs biens au pillage et l'idée de ne savoir où aller. Ils devront alors vivre sous l'occupation les premières semaines du conflit, en approvisionnant l'armée allemande. Cependant, les ennemis prendront peur, se sentant espionnés par les civils et croyant en leur collaboration avec les tranchées françaises. Ainsi, ils seront assez rapidement évacués. Par la suite, les bombardements incessants laisseront un immense champ de ruines.

Témoignage d'une civile

Dimanche 11 octobre 1914:

« Le presbytère est pillé, l'église est pleine de paille et de matelas; le clocher a reçu un obus, mais il est encore solide. [...] Presque tous les jours, les Allemands font tuer un cheval qui est distribué aux habitants. Je me demande si cette viande est bien saine, car [...] les Allemands n'en mangent pas. »

Mercredi 21 octobre 1914:

« Nampcel est bombardé depuis quelques jours; notre tranquillité relative est troublée. Je couche avec les enfants dans une cave, tous les cinq sur un seul matelas. [...] Dans le jour, dès le bombardement, nous accourons dans cette cave [...], comme il y a quelques minutes d'intervalle, entre le premier et le deuxième obus, je saisis mes enfants précipitamment et je m'enfuis avec eux. [...] Pendant notre trajet nous entendons presque toujours le deuxième obus suivi des autres, passer au-dessus de nous. Ils éclatent à très peu de distance. »

Mardi 3 novembre 1914:

« C'est bien triste d'être si loin des siens et privée de sa liberté. [...] Si on me permettait seulement d'échanger une lettre avec mes chers parents! »



Mme Danré

du 8 octobre au 20 novembre
à Nampcel

Nampcel

A Nampcel, il ne reste rien du village, tout est rasé.

La ferme de la Grossette est détruite complètement; celle de la Carrière est fort endommagée, mais peut-être réparée.

Le château et l'église sont complètement détruits.

La seule construction restant debout

est un véritable fort, soigneusement construit en béton armé sur le versant vers Queneyvières, et où habitait le grand-duc de Mecklembourg. Les armes de ce bandit princier sont gravées sur le fronton de l'édifice; l'auteur du vandalisme a ainsi posé lui-même sa signature sur la sauvage besogne accomplie.

Toutes les collines autour de Nampcel forment un formidable ensemble de tranchées, abris, cagnas bétonnés, qui sont intacts.

Extraits des Mémoires de Thérèse Danré

COMMUNE DE MOULIN-SOUS-TOUVENT (OISE) PLATEAU DE QUENNEVIERES

Communauté de Communes du Canton d'Attichy

Maire : Monsieur D'ARANJO

Nombre d'habitants : 203 (recensement 2007)



Itinéraire du parcours principal

Le parcours principal propose un arrêt à la Butte des Zouaves, monument commémoratif à la gloire des Zouaves victimes de la guerre des mines. De plus, un arrêt est possible au niveau du cimetière militaire allemand.



Carte 43 : Itinéraire du parcours au plateau de Quenneviers

Source : Geoportail.fr

Réalisation : J. Bertrand, juin 2011



Photographie 154 : La Butte des Zouaves et sa plaque commémorative

Source : Photographies personnelles



Photographie 155 : Cimetière militaire allemand de Moulin-sous-Touvent

Source : Photographie personnelle

Thématique abordée

Au niveau de la Butte des Zouaves, un des plus grands échecs français souvent présenté à tort comme une victoire sera développée la bataille de Quennevières. Du fait de la forte implication des combattants africains constituant les bataillons de Zouaves pendant la Première Guerre mondiale, cette thématique sera également abordée (voir fiche thème).

Diagnostic touristique

Se référer à la fiche commune de Moulin-sous-Touvent.

Parcours existant

La CCCA propose un parcours « Sur les traces de la Grande Guerre » sur les communes de Moulin-sous-Touvent et de Nampcel. Grâce à une extension de 8 kilomètres ce parcours passe par les deux sites du plateau de Quennevières.

(cf fiche commune Moulin-sous-Touvent)

Aménagements existants

- **Parking**

A la Butte des Zouaves, une aire en bordure de route normalement réservée aux agriculteurs pour le stockage des betteraves sert aujourd'hui de zone de stationnement aux visiteurs. Il est important de noter que le parking et l'ensemble de la Butte des Zouaves se trouvent sur une parcelle privée.



Photographie 156 : Zone de stockage de betteraves, utilisée pour le stationnement à la Butte des Zouaves

Source : Photographie personnelle

Au niveau du cimetière allemand, deux voitures peuvent se garer à l'entrée du Ravin du Martinet devant la statue de la vierge. Cette zone de stationnement n'est pas un parking à proprement parler mais s'avère suffisante pour accéder au cimetière allemand.



*Photographie 157 : Entrée du Ravin du Martinet
Source : Photographie personnelle*

- **Mobilier urbain**

Aucun mobilier urbain n'est présent sur les sites. Ces sites n'étant pas destinés à de longs arrêts du fait de leur localisation, aucun mobilier n'est à installer.

- **Panneau d'interprétation**

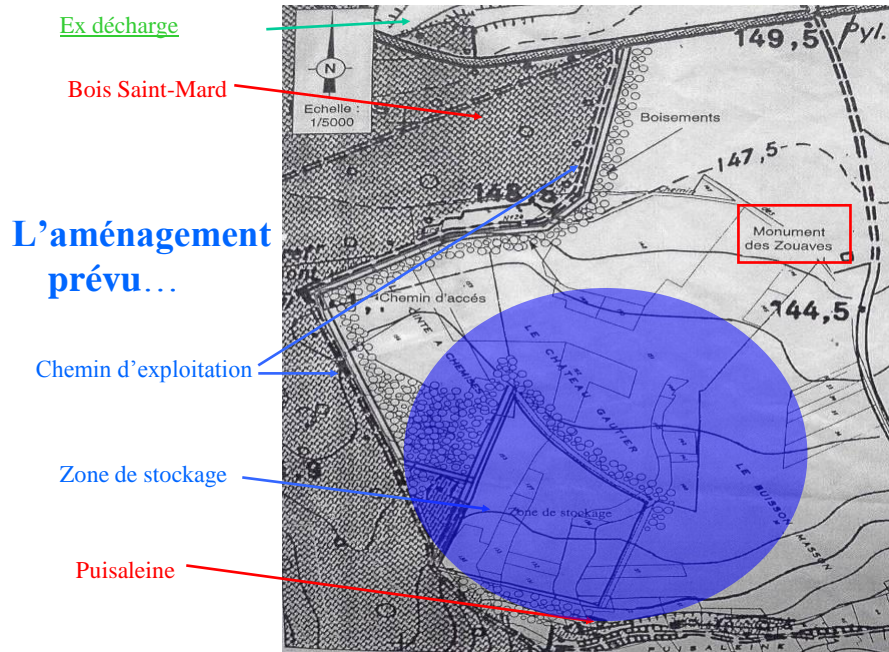
Il n'y a pas de panneau d'interprétation détaillant l'histoire des deux sites en dehors des différentes plaques commémoratives.

Aménagements à prévoir

- **Futur projet de la commune**

Un projet de décharge est en cours sur le site de Puisaleine, près de la Butte des Zouaves. Cette décharge, si elle se réalise (attente de la décision juridique), va engendrer des nuisances et est donc à prendre en compte pour l'aménagement et la mise en valeur du site.

Notons que la Butte des Zouaves appartient aujourd'hui au propriétaire de la future décharge. Le maire de Moulin-sous-Touvent a pour volonté d'acquérir la parcelle afin de pouvoir aménager la zone.



Carte 44 : Localisation du site de la future décharge
Source : Document de la mairie de Tracy-le-Mont



Photographie 158 : Site de la future décharge de Moulin-sous-Touvent, vue depuis la Butte des Zouaves

Source : Photographie personnelle

- **Parking**

Une convention est à passer avec les agriculteurs qui utilisent l'aire pour le stockage des betteraves de septembre à décembre afin que le reste du temps les visiteurs puissent s'y garer.

- **Panneaux d'interprétation**

- ➔ Panneau

Un panneau marquant une étape du parcours principal sera installé à la Butte des Zouaves. Il traitera du rôle des Zouaves, de la guerre des mines et de la bataille de Quennevières. Il sera installé à proximité du monument commémoratif.

- ➔ Table d'orientation

Une table d'orientation pourra être implantée à la Butte des Zouaves. Le site se trouvant sur le haut du plateau, le visiteur a une vue dégagée sur l'ensemble de ce que fut le champ de bataille de Quennevières. La table, proche de la ligne de front, pourra donc donner un aperçu de l'étendue des tranchées et souterrains à cet endroit. Elle permettra aussi de situer les communes voisines comme Moulin-sous-Touvent, Tracy-le-Mont et Nampcel (cf carte « Aménagement de la Butte des Zouaves » page suivante).

- **Balisage**

Le balisage propre au circuit principal est suffisant pour indiquer la Butte des Zouaves, mais un panneau signalant le cimetière militaire allemand doit être envisagé sur la route départementale (D335).

- **Aménagement paysager**

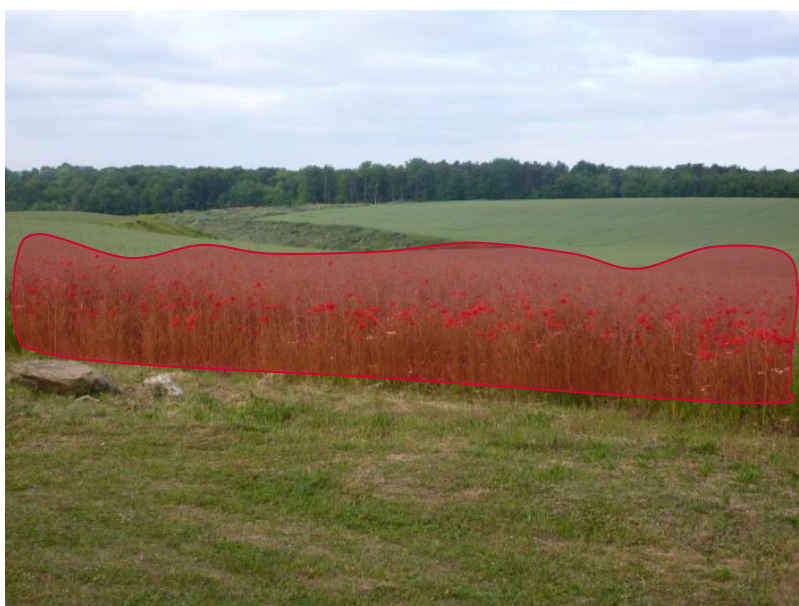
Un aménagement paysager de la Butte des Zouaves a été pensé afin de limiter l'impact visuel de la décharge. Pour cela, une haie doit être plantée en bordure des champs en direction de la décharge, afin d'empêcher une vue directe sur celle-ci. Cette haie ne doit pas bloquer la vue de la table d'orientation ; cette dernière sera donc placée en bord de route.



Photographie 160 : Vue depuis la Butte de Zouaves
Source : Photographie personnelle



Photographie 159: Exemple de haie paysagère
Source : Google Images



Photographie 161 : Aménagement paysager de la Butte des Zouaves
Source : Photographie personnelle

Evénementiel

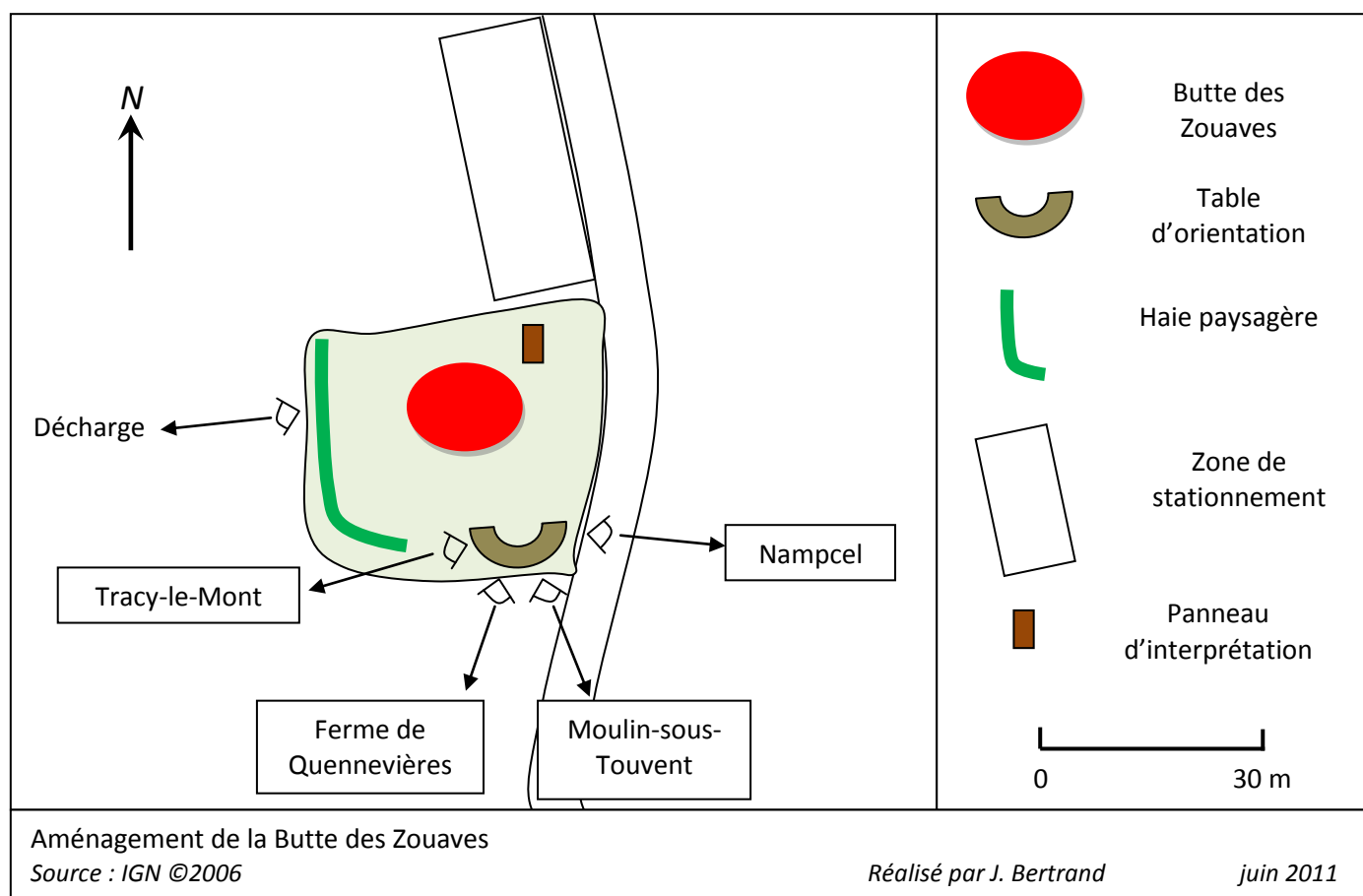
Aucun événementiel n'est envisagé à la Butte des Zouaves.

Contacts

Monsieur D'Aranjo, Maire de Moulin-sous-Touvent
Monsieur Gurdebeke, Propriétaire du terrain de la Butte des Zouaves et de la future décharge

Bilan des aménagements

- Prévoir un accord avec les agriculteurs pour le stationnement des véhicules sur le site
- Installer un panneau d'interprétation détaillant la thématique abordée à la Butte des Zouaves
- Installer une table d'orientation décrivant le plateau de Quennevières lors de la bataille de juin 1915 avec les directions des communes voisines
- Mettre en place une haie paysagère sur l'arrière de la Butte des Zouaves afin de réduire l'impact visuel de la décharge qui va être construite
- Indiquer le cimetière militaire allemand depuis la route départementale



Carte 45: Aménagement de la Butte des Zouaves

QUENNEVIÈRES

La Bataille de Quennevières

Au début de la guerre, les troupes allemandes s'installent sur le Plateau de Quennevières. C'est le début de la guerre de position et de part et d'autre, on creuse les premières tranchées. Pour être protégé des bombardements, les soldats creusent sous terre des abris, les cagnes, et des souterrains. En 1915 c'est la guerre des mines qui commence. Le 6 juin 1915, le général Nivelle lance une offensive contre les Allemands. Ce sont notamment les soldats du 2^{ème} zouaves appuyés par les fantassins, dont beaucoup sont originaires de Bretagne qui réussissent à enfoncer en peu de temps les positions ennemies. La réussite de l'opération est une surprise telle que les soldats se voient obligés de se replier : les officiers n'avaient pas prévu une avancée aussi importante et n'ont pas de quoi tenir la position. Quelques jours plus tard, les Allemands tentent de reprendre leurs positions. Le général Nivelle décide alors de lancer une dernière offensive le 16 juin. Cette fois-ci les Allemands sont en nombre et l'attaque se solde par un échec. Les troupes françaises se font belever et doivent faire retraite sur leur position initiale. Le plateau n'est resté au mains des français que 11 jours. Ce ne sera qu'à la fin de la guerre que les français reprendront Quennevières, alors que les allemands se replient pour regrouper leur forces sur d'autres front. Ils détruiront tout lors de leur retraite pour ralentir la reconstruction des villages ; c'est la politique de « la Terre-Brûlée ».



La bataille de Quennevières :
Deux citations, la Croix de
Guerre, douze mille morts et
aucune avancée du front.



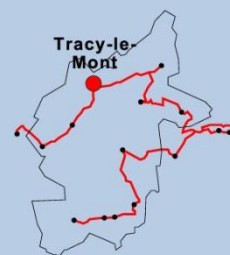
Le 1^{er} bataillon du 2^{ème} Zouaves de marche, sous les ordres du commandant Philippe ; « Pour l'élan magnifique qu'il a montré dans l'attaque du 6 juin et la façon remarquable dont il s'est servi de la baïonnette grâce à quoi il a infligé des pertes sévères à l'ennemi ».
Le 1^{er} bataillon du 2^{ème} Zouaves de marche, sous les ordres du commandant Cassaigne ; « S'est porté avec le plus beau courage à l'attaque d'un point d'appui fortement organisé, a subi de grosses pertes sous le feu de l'ennemi, sans ralentir son élan ».
Signé: Général DUBOIS

COMMUNE DE TRACY-LE-MONT (OISE)

Communauté de Communes du Canton d'Attichy

Maire : Monsieur BOQUET

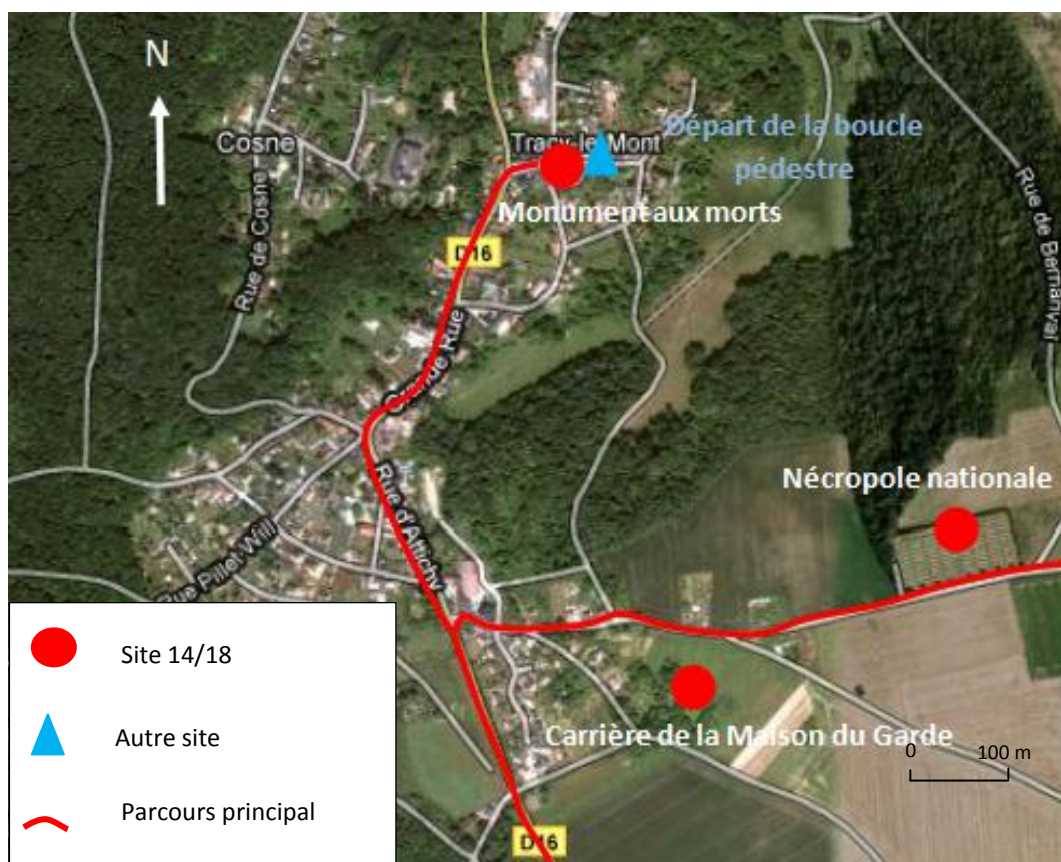
Nombre d'habitants : 1709 (recensement 2008)



Itinéraire du parcours principal

Deux arrêts sont prévus dans cette commune :

- un premier à côté de la Nécropole Nationale qui permettra au visiteur de découvrir à la fois cette Nécropole mais aussi la Carrière de la Maison du Garde. Notons que s'arrêter à cet endroit n'est pas utile pour les personnes qui envisagent de faire la boucle pédestre.
- le second dans le cœur du village, à proximité de l'église et du monument aux morts afin que le visiteur ait la possibilité de rejoindre le départ de la boucle pédestre.



Carte 46 : Itinéraire du parcours à Tracy-le-Mont

Source : Google Maps
Réalisation : A.Monge, juin 2011



Photographie 163 : Nécropole Nationale de Tracy-le-Mont

Source : Photographie personnelle



Photographie 162 : Carrière de la Maison du Garde

Source : Photographie personnelle



Photographie 165 : Monument aux morts et église

Source : Photographie personnelle



Photographie 164 : Départ de la boucle pédestre

Source : Photographie personnelle

Thématique abordée

Le village de Tracy-le-Mont a été pris très tôt par les Allemands, avant de repasser aux mains des troupes françaises. Pendant tout le début du conflit, la population est très touchée par la guerre dans la commune. Les habitants subissent l'occupation pendant les premiers jours, et aident ensuite les soldats français en les nourrissant et en les soignant. Les civils sont cependant contraints de se cacher et voient leurs maisons et leurs biens détruits au fur et à mesure des bombardements. Ceux-ci doivent quitter le village et tous ne reviendront pas.

Le parcours déjà existant à Tracy-le-Mont permet d'en apprendre plus sur la commune pendant la guerre. Un panneau plus général sur la vie des civils pendant la guerre permettra de comprendre cette thématique, en citant les témoignages des habitants de l'époque : le docteur Rochefort et l'abbé Callard. Sans faire le parcours, le visiteur pourra aller facilement voir la carrière de la Maison du Garde et la Nécropole Nationale.

Diagnostic touristique

A l'entrée de la Nécropole Nationale, un **registre** est mis à disposition du visiteur et il y a aussi un **panneau d'interprétation** en bon état.

Il existe sur cette commune une **boucle verte** entièrement aménagée (panneaux d'interprétation, silhouettes).

En ce qui concerne les établissements, **une chambre d'hôte et un bar** sont présents sur la commune.

Parcours existant

Une boucle pédestre de plus de 6 km est déjà aménagée. Le circuit 14/18 est composé de neuf panneaux d'interprétation et de sept silhouettes.



Carte 47 : Circuit 14/18 de Tracy-le-Mont

Source : Office de tourisme de Pierrefonds

Ce parcours permet de découvrir différents sites tels que : l'ancienne ambulance « La Pansée », la ferme de Bimont, un lavoir, un cimetière militaire provisoire, la Nécropole nationale, la carrière de la Maison du Garde...

Toutes les informations concernant ce parcours sont disponibles au syndicat d'initiative de Pierrefonds ainsi que sur le panneau d'interprétation situé derrière l'église.



Photographie 166 : L'ambulance « La Pensée »

Source : Photographie personnelle



Photographie 167 : Cimetière provisoire de Bimont

Source : Photographie personnelle

Aménagements existants

▪ Parkings

Au niveau de la Nécropole nationale, il n'y a pas de parking mis en place. Aujourd'hui, les visiteurs peuvent se garer sur le bord de la route ou sur le côté de la Nécropole. Cependant, la première option est dangereuse puisque la route est assez étroite et la deuxième n'est pas légalement autorisée puisque la parcelle appartient à un privé.

Au niveau de la carrière, il n'y a aucun parking spécifique à ce site.

Au niveau de la place de l'église et du départ de la boucle pédestre, on compte déjà un parking d'une vingtaine de places. La plupart du temps elles ne sont pas toutes utilisées donc ce parking existant pourra aisément accueillir les voitures des visiteurs du Musée Territoire. Il y a aussi la possibilité de garer cinq vélos. Par contre, il n'y a pas d'emplacement réservé aux bus mais ces derniers ont la possibilité de se garer sur le parking qui se trouve près du bunker.

▪ Mobilier urbain

Il n'y a aucun mobilier urbain au niveau de la Nécropole nationale, ni au niveau de la carrière de la Maison du Garde, ni dans le circuit 14/18.

A côté du panneau indiquant le départ du circuit pédestre, on note la présence d'un banc et d'une poubelle.

▪ Panneaux d'interprétation et silhouettes

Le circuit 14/18 est composé de neuf panneaux d'interprétation et de sept silhouettes. Parmi ces derniers, on recense un panneau d'interprétation matérialisant le départ du parcours pédestre situé derrière l'église ainsi qu'un panneau au niveau de la Nécropole nationale et un autre surplombant la carrière.



Photographie 169 : Panneau de départ du circuit pédestre

Source : Photographie personnelle



Photographie 168 : Le panneau situé au niveau de la Nécropole Nationale

Source : Photographie personnelle

Aménagements à prévoir

■ Futurs projets de la commune :

La volonté communale est de donner encore plus de valeur aux silhouettes présentes sur le sentier pédestre. Elles seront accompagnées, d'ici l'été à l'aide de la société Concordia et des artistes, d'un titre et d'un bref commentaire afin d'en faciliter la compréhension. Des pierres seront déposées à leurs pieds afin de donner aux silhouettes une réalité plus visuelle.



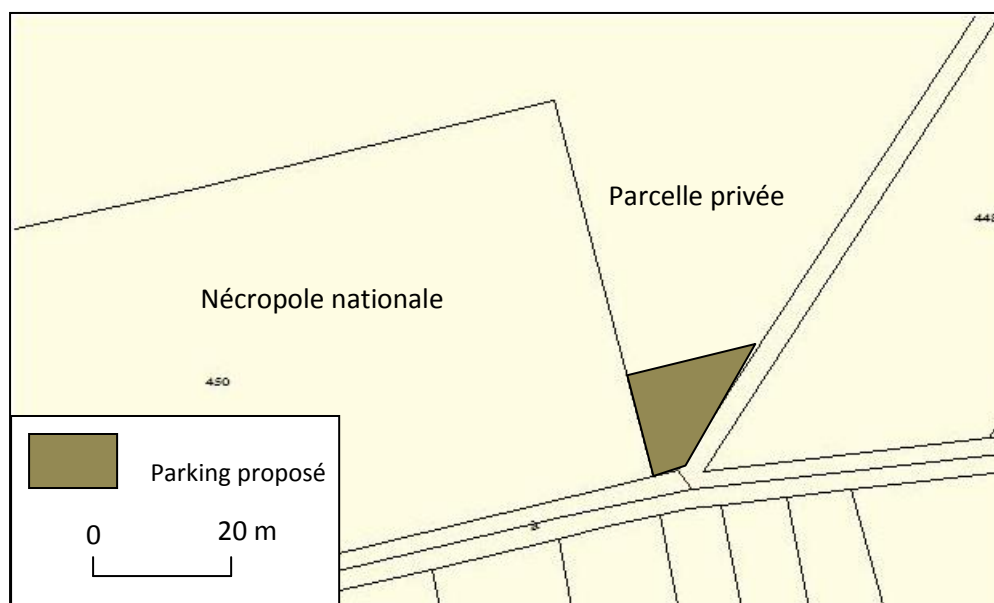
Photographie 170 : Silhouette d'un poilu allant au front

Source : Photographie personnelle

▪ Parkings

Au niveau de la Nécropole Nationale, un parking de six places dont une réservée aux handicapés doit être aménagé. Aussi, il est important de mettre un parking pour les vélos qui comportera cinq places.

Dans un premier temps, le propriétaire de la parcelle située à côté de la Nécropole (Monsieur Gobitta) est d'accord pour que les visiteurs s'y garent. Il serait ensuite intéressant que la commune achète un morceau de cette parcelle afin d'en faire un parking qui serait adapté au stationnement d'un bus.



Carte 48 : Localisation du parking proposé

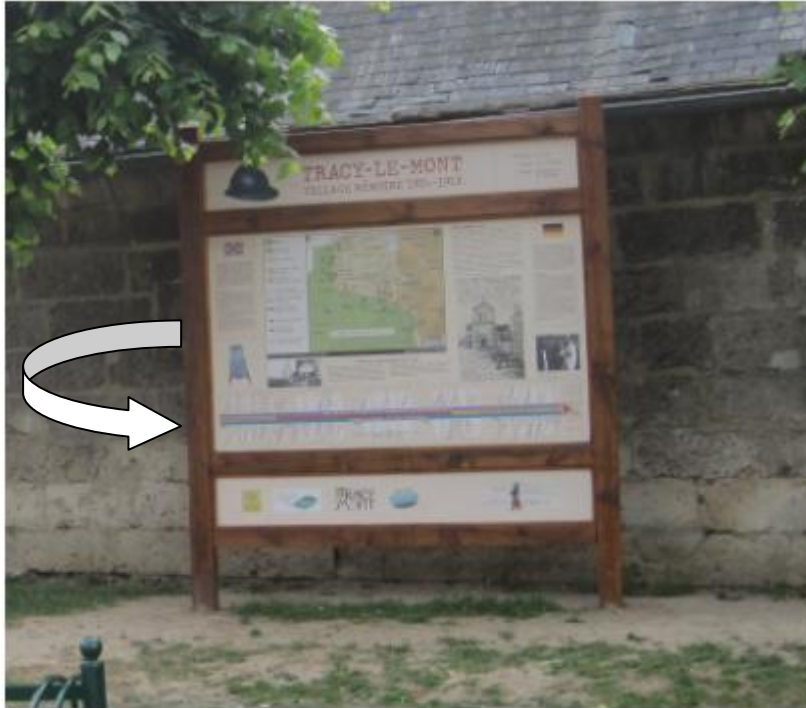
Source : Cadastre

Les visiteurs ne pourront pas accéder en voiture jusqu'à la carrière de la Maison du Garde. Ils auront deux possibilités :

- se garer sur le parking de la Nécropole Nationale et suivre le balisage du circuit pédestre existant sur 700 mètres pour rejoindre la carrière. La durée de marche est comprise entre cinq et dix minutes
- se garer le long de la route à l'entrée du chemin de la carrière où des places de stationnement sont aménagées mais réservées en priorité aux habitants. De cet endroit, on accède très rapidement à la carrière (moins de trois minutes).

▪ Panneau d'interprétation

Le panneau existant derrière l'église n'est utilisé que d'un côté. De ce fait, on envisage de développer la thématique « Les civils à Tracy-le-Mont pendant la guerre » sur le verso. Le panneau existant est à déplacer afin de pouvoir lire les informations des deux côtés. Les personnes n'effectuant pas la boucle pédestre pourront profiter tout de même des informations sur le déroulement de la guerre à Tracy-le-Mont.



Photographie 171 : Proposition de déplacement du panneau
Source : Photographie personnelle

▪ Mobilier urbain

Nous avons noté qu'il manque du mobilier urbain sur le circuit 14/18. Nous envisageons donc d'ajouter :

- une table de pique-nique ainsi qu'une poubelle près du sixième panneau de la boucle pédestre existante. L'endroit est choisi parce qu'on a déjà effectué la moitié du parcours c'est-à-dire environ trois kilomètres. Le propriétaire a accepté d'installer cette table de pique-nique, elle le sera de façon à ne pas gêner les chasseurs.

- avant d'arriver à la Nécropole Nationale, il y a une forte montée. Il serait intéressant d'installer un banc au niveau de la sixième silhouette pour reprendre son souffle. Le banc sera placé sur la parcelle de Monsieur Gobitta (la même parcelle que pour le parking de la Nécropole Nationale).

- enfin, une autre table de pique-nique et une poubelle pourront être installées à proximité du dernier panneau d'interprétation du circuit.

De plus, mettre une table de pique-nique à côté du panneau de départ du circuit n'est pas envisageable puisque c'est une zone de passage.

▪ Lettres

Pendant la guerre, le maire de l'époque a reçu de nombreuses lettres des familles qui cherchaient leurs proches ayant disparu près de Tracy-le-Mont. La commune a conservé ces documents et il serait intéressant de les laisser à la disposition du public. Pour cela, on envisage de les regrouper sous forme d'un livret plastifié disposé dans une boîte aux lettres d'époque à côté du panneau d'interprétation situé derrière l'église. Ce livret sera attaché à la boîte aux lettres pour éviter tout vol. Le vagemestre, fil conducteur du circuit, pourrait intervenir dans la lecture des lettres.



Photographie 173 : Localisation de la boîte aux lettres

Source : photographie personnelle



Photographie 172 : Exemple de boîte aux lettres

Source : <http://randomassif.kazeo.com>

Événementiel

La boucle pédestre s'effectue habituellement en journée. Il serait intéressant d'organiser des randonnées semi-nocturnes de façon à rendre le circuit plus convivial grâce aux animations (bénévoles déguisés, reconstitutions de scènes d'époque, chants d'époque...). Cela permettrait d'avoir une perception différente du circuit 14/18. Le jeu de lumière à développer à l'aide de bougies, torches, lampes à huile sera alors valorisant : le visiteur découvre petit à petit ce qu'il veut voir. Ce parcours semi-nocturne pourra se faire en guise d'événementiel à l'image de la journée du 5 juin et pourra être reconduit s'il y a du succès.



Photographie 174 : Parcours pédestre nocturne

Source : <http://veilletourisme.ca/images/>

Aussi, un son et lumière pourra s'organiser dans la carrière qui a un fort potentiel acoustique pour les événements de ce type. Les sens sont alors mobilisés : cela permettra de se rendre davantage compte du rôle de la carrière à l'époque où elle servait de lieu de cantonnement.

Contacts :

Monsieur Boquet, Maire de Tracy-le-Mont

Monsieur Debrosia, Propriétaire de la ferme de Bimont

Monsieur Gobitta, Propriétaire de la parcelle proche de la Nécropole Nationale

Monsieur Nowak, Vice président de l'association Patrimoine de la Grande Guerre

BILAN DES AMENAGEMENTS

- Déplacer le panneau explicatif existant et le transformer en panneau recto-verso
- Placer une boîte aux lettres d'époque pour mettre les lettres des familles des soldats disparus aux environs de Tracy-le-Mont
- Installer du mobilier urbain sur la boucle verte :
 - une table de pique-nique ainsi qu'une poubelle près du sixième panneau existant devant la ferme de Bimont
 - un banc au niveau de la sixième silhouette
 - une table de pique-nique et une poubelle au niveau du dernier panneau d'interprétation du circuit pédestre
- Aménager un parking de cinq places à la Nécropole Nationale ainsi qu'un parking vélo de cinq places



Carte 49 : Aménagements dans le centre du village

Source : Google Maps

Réalisation : A. MONGE, juin 2011



Carte 50 : Aménagements sur la boucle pédestre

Source : Google Maps
Réalisation : A.Monge, juin 2011

LA VIE DES CIVILS À TRACY-LE-MONT PENDANT LA GUERRE

Le 31 août 1914, les premiers soldats allemands investissent la commune de Tracy-le-Mont. Dans la journée, on déplore la mort d'un jeune homme, René Nancel, abattu par un Uhlan, alors qu'il travaillait dans un champ.

« Il règne une activité fébrile dans Tracy-le-Mont. Partout, des soldats en uniforme vont et viennent dans les rues du village, sous le regard anxieux des habitants restés sur place. Les Allemands fouillent toutes les fermes, perquisitionnent les habitations encore occupées, menacent constamment les villageois et emportent avec eux toutes sortes d'objets, de matériels, d'animaux et de victuailles. »
Association Patrimoine de la Grande Guerre



Sources: Soissonnais 14/18, BDIC

Après avoir occupé Tracy-le-Mont pendant quelques jours, c'est le 13 septembre 1914 que les troupes allemandes évacuent le village sous la pression française. Seulement, les Allemands ont omis de prévenir le service de santé, installé dans l'église.

Les français découvrent les blessés qui sont immédiatement faits prisonniers.



Sources: Soissonnais 14/18, BDIC

LA VIE DES CIVILS À TRACY-LE-MONT PENDANT LA GUERRE

Après que les soldats français ont repris Tracy-le-Mont, les civils qui sont restés ont du cohabiter avec les troupes françaises. Les conditions de vie sont dures mais malgré tout les habitants aident les poilus de toutes leurs forces.

A titre d'exemple, voici quelques citations du Docteur Rochefort et de l'abbé Callard qui racontent le quotidien des familles de Tracy-le-Mont.

« Au plus fort de la chute des obus, alors que, tapés dans la cave, nous n'osons en sortir, un officier des zouaves s'écrit : « le pharmacien, je réclame le pharmacien. » M. Guillemïn tout frissonnant d'épouvante fait la sourde oreille, mais sur un deuxième appel beaucoup plus impératif, il croit prudent de s'exécuter. Il s'agit de faire un pansement à un zouave. »

Docteur Edgard Rochefort



Docteur Rochefort

Sources: Carnet du Docteur Rochefort

« A cette époque aussi, la population civile souffre de la faim ; plus de pain ; tous les fours ont été atteints par les obus ; nos braves soldats voyant notre misère partagent avec nous leur maigre ration . »

Abbé Callard



1. TRACY-LE-MONT — Ferme de Nerveise détruite par les obus allemands

Sources: Au hameau de Nerveise, carte postale de la maison Cottret incendiée. Collection DG

« Cinq de nos concitoyens tombent victimes de leur attachement au foyer. L'incendie causé par les obus incendiaires fait ses ravages un peu partout, à Tracy le Mont ; à Ollencourt et Nerveise, civils et soldats essayent de les éteindre et de mettre les pompes en batterie, mais l'ennemie tire sur eux et les obligent à se réfugier dans les caves. Journées terribles et inoubliables pour tous ceux qui les ont vécues. »

Abbé Callard

COMMUNE DE RETHONDES (OISE)

Communauté de Communes du Canton d'Attichy

Maire : Monsieur DESMAREST

Nombre d'habitants : 734 (population légale 2008)



Itinéraire du parcours principal

Un arrêt voiture est prévu dans la commune : il se fera sur la place de la mairie (à côté de l'église). Sur cette place, plusieurs éléments s'offrent à la vue du passant :

- l'église dont les vitraux représentent le wagon de l'Armistice et les représentants des pays alliés
- le monument aux morts
- une plaque commémorative indiquant la venue du Maréchal Foch et du général Weygand la veille de la signature de l'Armistice
- une borne ainsi que la plaque d'un chemin construit afin d'acheminer les munitions depuis Rethondes vers le front pendant la Grande Guerre.

Depuis la place, les visiteurs seront encouragés à rejoindre à pied le graffiti « CINEMA » situé rue Croizette. Il témoigne du passé de la commune en tant que lieu de repos des soldats et village de l'arrière.



Carte 51 : Itinéraire du parcours à Rethondes

Source : Google Maps

Réalisation : A.Casenave et AL.Briet, juin 2011



Photographie 175 : Le monument aux morts de Rethondes
Source : Photographie personnelle



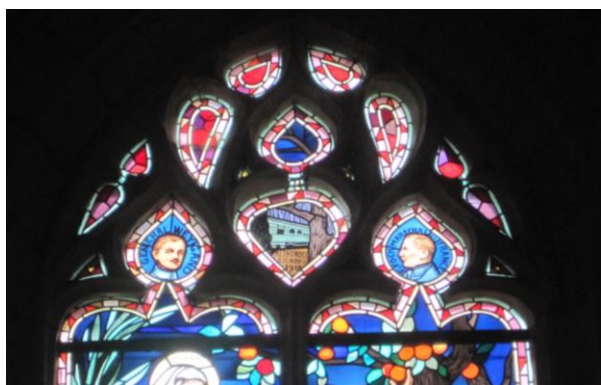
Photographie 176 : L'église de Rethondes
Source : Photographie personnelle



Photographie 178 : Plaque commémorant la venue du Maréchal Foch et du Général Weygand la veille de la signature de l'Armistice
Source : Photographie personnelle



Photographie 177 : Borne du chemin d'approvisionnement du front en munitions et plaque explicative
Source : Photographie personnelle



Photographie 180 : Vitraux de l'église de Rethondes témoignant du passage du Maréchal Foch et du Général Weygand

Source : Photographie personnelle



Photographie 179 : Graffiti « CINEMA » rue Croizette
Source : Photographie personnelle

Thématique abordée



Photographie 181 : La Clairière de l'Armistice
Source : <http://www.cheminsdememoire.gouv.fr>

Près de Rethondes se trouve la **Clairière de l'Armistice**, lieu où le 11 novembre 1918, l'Armistice a été signée. C'est dans ce village qu'est parti le premier télégramme annonçant la victoire française et que les premières cloches ont sonné à se fendre. Le général Foch est venu se recueillir devant l'église quelques heures avant le jour-J. Les vitraux de cette dernière sont d'ailleurs à l'effigie de ces grands généraux de guerre. Les soldats sont également venus se reposer dans le village, plaque tournante des régiments et des ravitaillements. On aperçoit toujours l'enseigne d'un cinéma sur l'une des portes de la commune.

Deux timbres ont été créés en 1978 et 1998 pour les anniversaires de l'armistice et voilà peut-être venir celui de 2018, son centenaire. C'est pourquoi nous souhaitons évoquer deux thématiques dans ce village, l'une sur l'**Armistice** et l'autre sur **les loisirs du soldat** en utilisant le cinéma.

Diagnostic touristique

Au niveau de l'accueil touristique, la commune dispose de **4 chambres en hôtellerie**. De plus, il y a également **un restaurant et un bar/brasserie**.

Aménagements existants



Photographie 182 : Vue du parking de la place de l'église
Source : Photographie personnelle

■ Parkings

Au niveau de la place de l'église, une **aire de stationnement** permet d'accueillir une vingtaine de voitures. Un bus peut également se garer. Néanmoins, les places ne sont pas délimitées par un marquage au sol.

▪ **Mobilier urbain**

Un banc ainsi qu'une poubelle sont présents sur la place.

On compte également un banc au lieu-dit « La Baignade » avec une poubelle et un banc au Pré de l'île.



Photographie 183 : Banc et poubelle place de l'église

Source : Photographie personnelle



Photographie 185 : Banc avec vue sur l'Aisne au lieu-dit « La Baignade »

Source : Photographie personnelle



Photographie 184 : Banc et poubelle au pré de l'île

Source : Photographie personnelle

L'église possède également son propre **dispositif lumineux**.



Photographie 186 : Plot lumineux près de l'église

Source : Photographie personnelle

■ Panneau d'interprétation

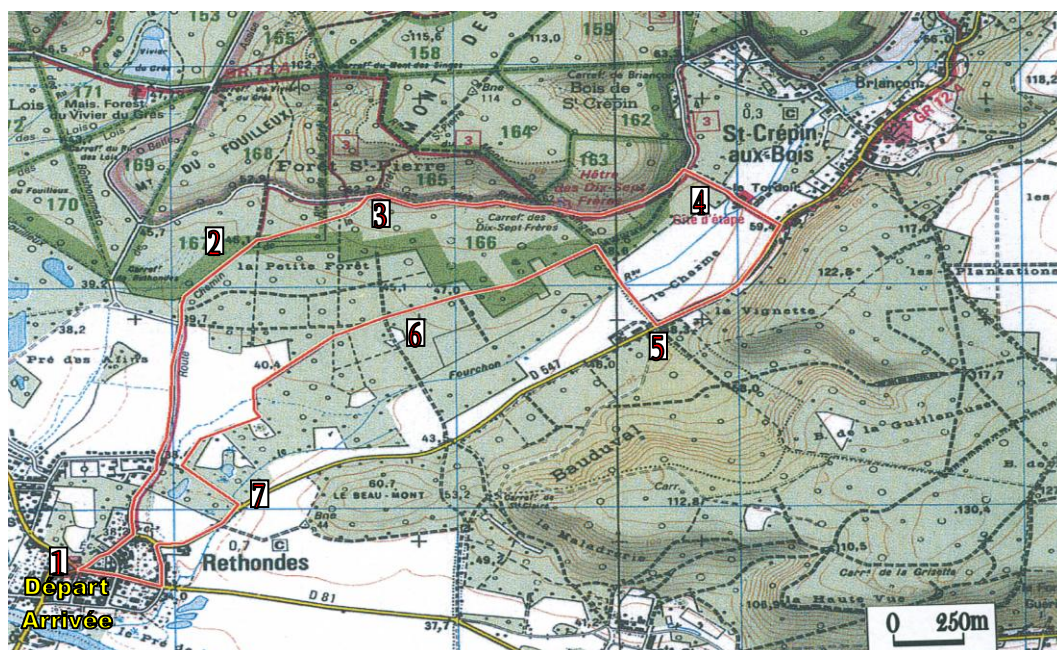
Un **panneau d'interprétation** traitant de l'ancienne église du XII^{ème} siècle est présent en face de l'église. Cependant, il est actuellement en très mauvais état et illisible. De plus, il est encaissé dans la haie.



Photographie 187 : Panneau de l'église du XII^{ème} siècle
Source : photographie personnelle

Parcours existant

D'une durée de deux heures, le circuit compte huit kilomètres. Il relie le village de Rethondes à celui de Saint-Crépin-Aux-Bois et fait partie des parcours proposés par la CCCA.



Carte 52 : Parcours pédestre de Rethondes à Saint-Crépin-aux-Bois
Source : Topoguide de la CCCA

Aménagements à prévoir

- **Futurs projets de la commune** : Aucun
- **Panneau d'interprétation**

Un **panneau d'interprétation** reprenant la thématique soulevée (voir fiche thème) sera mis en place sur la place de l'église. Son emplacement sera celui d'un panneau actuel en mauvais état concernant l'église du XII^{ème} siècle. Cependant, le socle devra être pivoté afin de rendre l'accès plus facile et qu'il soit moins encaissé.



Photographie 188 : Panneau sur l'Armistice place de l'église

Source : Photographie personnelle

- **Mobilier urbain**

Nous proposons d'installer une **table de pique-nique** au lieu-dit « La Baignade » (parcelle n°73 du cadastre). En effet, le cadre est agréable en bordure de l'Aisne et la vue dégagée. De plus, l'accès se fait par un petit sentier boisé et en traversant un petit cours d'eau.



Photographie 189 : Accès au bord de l'Aisne

Source : Photographie personnelle

- **Mise en place d'une exposition permanente dans les rues de Rethondes**

Depuis la place de la mairie, les visiteurs seront guidés vers le graffiti « CINEMA », actuellement non indiqué, par un **circuit pédestre interne**. Le cheminement d'1,2 kilomètres (environ 30 minutes) pourra se matérialiser par **l'installation d'affiches, de photographies ou de cartes postales** traitant des loisirs du soldat (voir fiche thème). En effet, celles-ci seront **apposées sur les murs** des maisons du village et il s'agirait d'un moyen original et visuel de parler de la vie du soldat à l'arrière.

Ce petit parcours traverse des **rues typiques et calmes** de la commune. Il permet de relier la place de l'église au graffiti « CINEMA » et se poursuit vers le pré de l'île et le lieu-dit « La Baignade ». Enfin, pour revenir au cœur du village, il passe devant le restaurant (voir tracé du circuit sur le A3 suivant).



Photographie 190 : Exposition de photos dans les rues de Rethondes

Source : Photographie personnelle

De plus, un ou deux **panneaux vierges** (de type ardoise) seront implantés dans l'exposition. Ils recueilleront les **témoignages des visiteurs** et serviront de « livre d'or ». Ceux-ci écriront cependant à la craie pour limiter les possibilités de dégradation des murs des maisons. Les écrits ne seront donc que temporaires et facilement lavables à l'eau. Le panneau pourrait en même temps accueillir des **dessins d'enfants sur un thème donné** : créer un timbre anniversaire de la Grande Guerre ou sa propre affiche sur les loisirs du soldat qu'il sera possible de photographier.

Nous avons également effectué un recensement des murs communaux et privés pouvant accueillir une **exposition permanente**. Des accords seront donc à conclure entre la mairie et les propriétaires volontaires.

Exemple d'affiches pouvant être utilisées :



Photographie 191 : Exemples d'affiches pouvant être utilisées

Source : Google Images

- **Parking**

Etant donné que le circuit voiture pourra se réaliser à vélo mais sur une plus longue durée, un **parking vélo de cinq places** sera installé sur la place de l'église. Il permettra également aux cyclistes ne faisant pas le parcours de s'arrêter et de faire le circuit pédestre interne de la commune.

- **Construction d'un mur de graffitis**



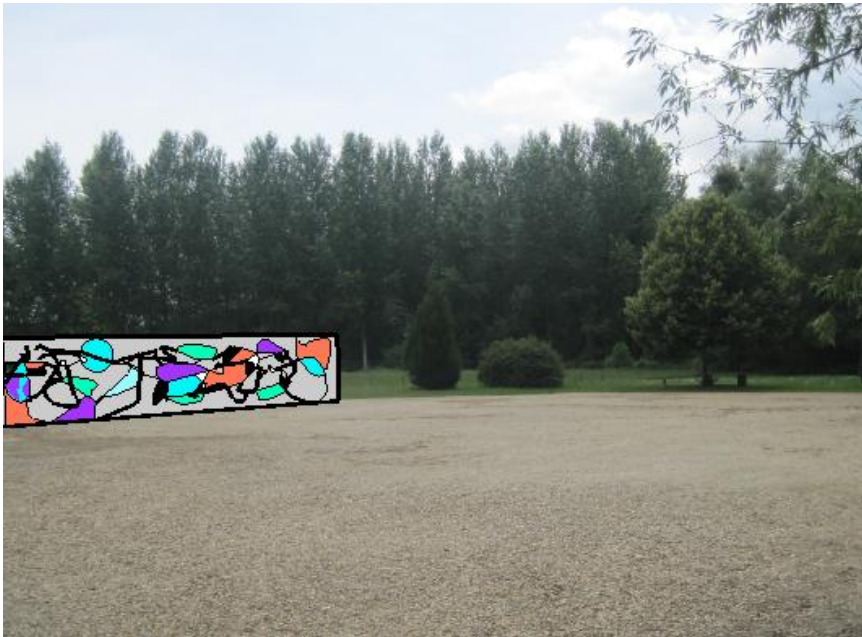
Photographie 192 : Aire du pré de l'île

Source : Photographie personnelle

La commune de Rethondes accueille tous les ans la veille de l'anniversaire de l'Armistice plus de 300 collégiens. Afin de les faire **participer à la création du circuit interne**, nous proposons de **bâtir un mur** destiné à accueillir à l'occasion de cette journée les **graffitis des élèves** sur le thème de l'Armistice. Cette construction pérenne constituerait une étape du circuit pédestre pour les années suivantes.

Le lieu choisi serait le **Pré de l'île**. En effet, une aire appartenant à la commune et de dimension suffisante permet d'accueillir une telle construction. De plus, l'aire jouxte les bassins d'épuration et le mur pourrait dissimuler cet obstacle visuel.

Ce mur devra avoir une taille conséquente sans être trop massif. Nous conseillons une **hauteur maximale d'1,80 mètres**. Le schéma qui suit montre sa disposition future.



Photographie 193 : Position du mur de graffitis

*Source : Photographie personnelle
Réalisation : A. Casenave, juin 2011*

Exemple de murs de graffitis :



Photographie 194 : Exemple de mur de graffitis n°1

Source : Google Images

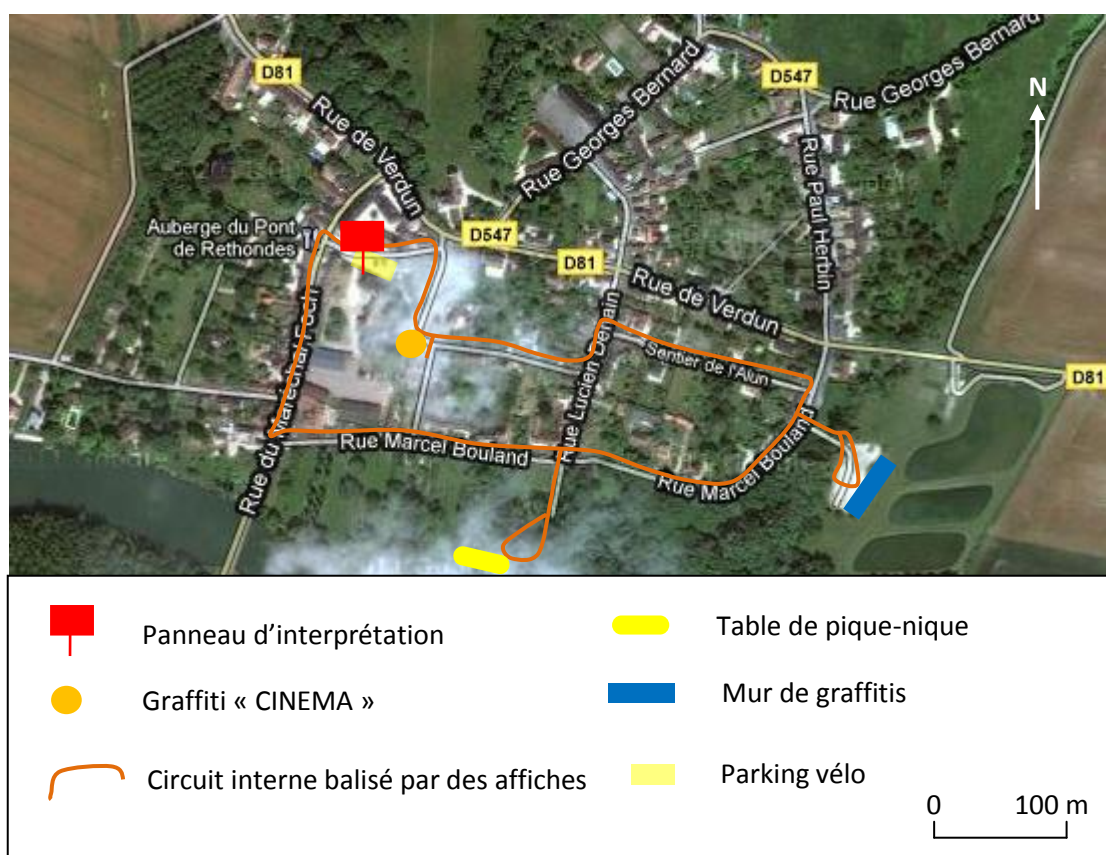


Photographie 195 : Exemple de mur de graffitis n°2

Source : Google Images

Bilan des aménagements

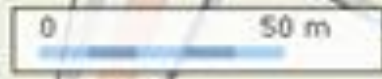
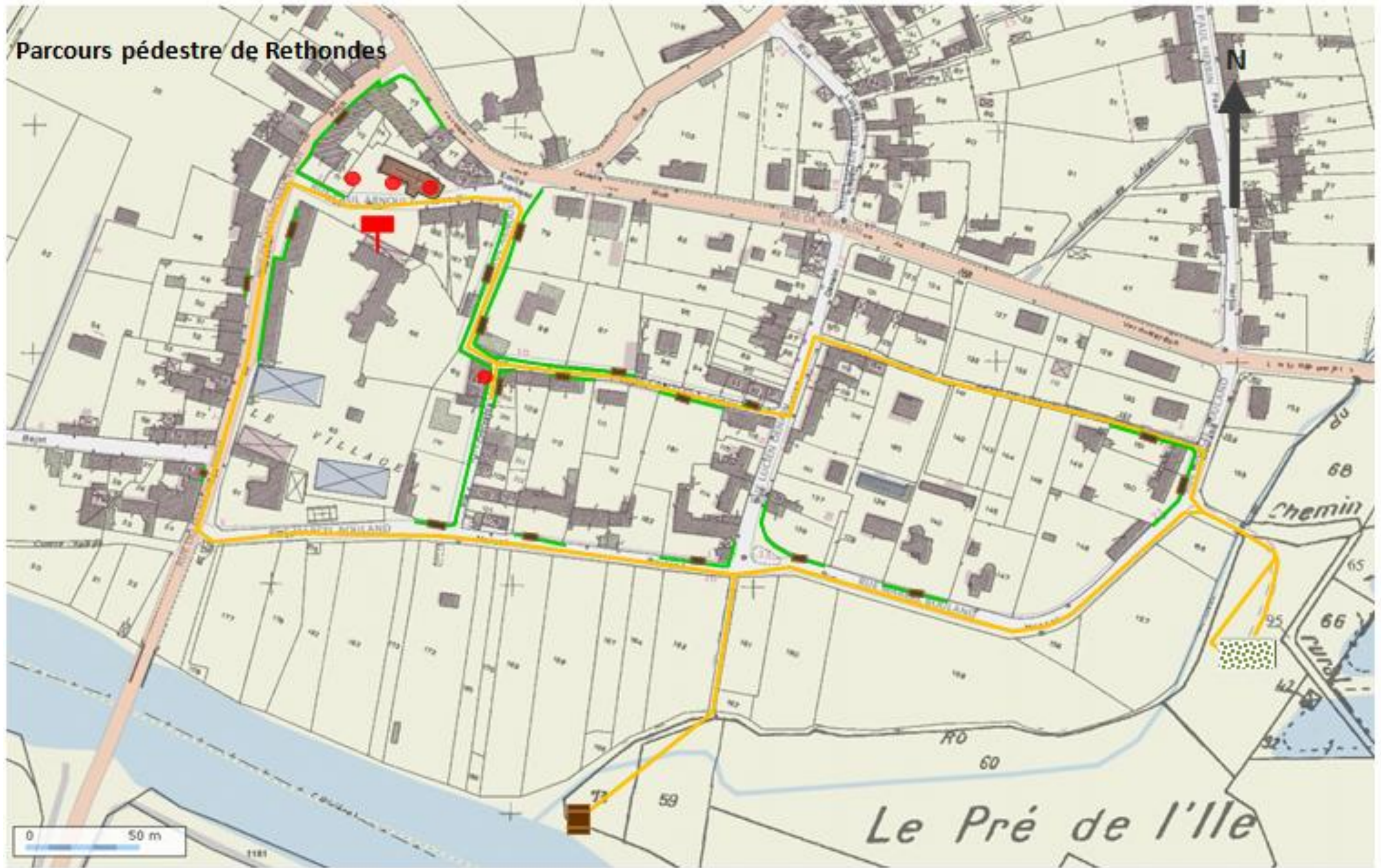
- Poser un panneau d'interprétation sur la place de l'église pour remplacer le panneau existant
- Créer un parking vélo de cinq places sur la place de l'église
- Créer un circuit pédestre interne avec pose d'affiches sur les murs du village
- Installer une table de pique-nique au lieu-dit « La Baignade » (parcelle n°73 du cadastre)
- Construire un mur pouvant accueillir les graffitis de scolaires au Pré de l'île



Carte 53: Bilan des aménagements à Rethondes

Source : Fond de carte Google Maps
Réalisation : A. Casenave, juin 2011

Parcours pédestre de Rethondes



-  Mur de graffiti
-  Table de pique-nique
-  Panneau Armistice
-  Exposition affiches et photos
-  Site 14-18
-  Parcours pédestre interne
-  Mur recevant l'exposition de photographies

Source : fond de carte Géoportail
 Réalisation A.L Briet, Juin 2011

Carte 54 : Parcours pédestre de Rethondes

LES LOISIRS DU SOLDAT

Pendant la guerre de position, les soldats passent de la première ligne au repos, du repos à la réserve et de la réserve à la première ligne. Les communes de l'arrière vont alors leur servir de lieu de repos et de loisirs.

Dans les villages de l'arrière, le soldat cherche des exutoires à la guerre. Il achète du papier et de l'encre pour écrire des lettres ou des camets qui lui permettront de raconter ses journées et ses pensées. Des milliers de lettres partent chaque jour vers l'arrière.

Et puis il y a les loisirs. Le soldat profite de son repos pour se distraire dans les bars, aller au cinéma, en écoutant de la musique... D'ailleurs, un graffiti subsiste toujours à Rethondes et montre l'utilisation faite des bâtiments par les soldats à l'arrière.

Lorsqu'il n'est pas en permission et ne part pas retrouver sa famille, il reçoit également des lettres de mairaines de guerre, femmes chargées d'écrire aux soldats afin de les soutenir et de leur apporter un peu d'humanité dans l'atrocité de la guerre.



Source: Paroles de Poilus



Source: Paroles de Poilus



Source: Paroles de Poilus

LA SIGNATURE DE L'ARMISTICE



Après la signature de l'Armistice à la sortie du wagon

Source: Wikipédia

A 6 heures du matin, les généraux allemands signent l'armistice avec les alliés près de la gare de Rethondes. Le cessez-le-feu prend effet à 11 heures. C'est donc de Rethondes que partira le premier télégramme annonçant la victoire française et que les premières cloches sonneront le 11 novembre 1918.

La veille, le Maréchal Foch est venu se recueillir dans l'église et les les vitraux de celle-ci en gardent d'ailleurs le souvenir.



Les vitraux de l'église de Rethondes représentant les Alliés

En permettant de mêler les thèmes du repos du soldat (et donc du courrier) et de l'Armistice, de nombreux timbres et enveloppes anniversaires ont été lancés par la Poste afin de commémorer cet événement important. En voici quelques exemples dont un pour le 40^{ème} anniversaire.

Le soulagement d'un soldat le jour de la signature de l'Armistice



Source: Paroles de poilus



Source: Paroles de poilus

g. Carte-bilan

Afin de rendre le projet plus lisible, une carte-bilan des aménagements proposés sur les circuits a été réalisée et jointe au dossier. Elle recense les implantations de mobilier urbain, de panneaux d'interprétation et d'information et de parkings vélo et voiture, en plus de présenter le tracé du circuit et les sites majeurs présents sur les liaisons. Nous avons également intégré nos deux boucles vertes à ce rendu.

Sur la carte, nous avons indiqué la signalétique d'orientation manquante mais, par souci de lisibilité, la signalétique d'information n'a pas été ajoutée. Nous allons en effectuer maintenant un recensement dans le but de palier à ce manque :

- indiquer la tombe du Général Collardet et le cimetière communal depuis l'église de Moulin-sous-Touvent
- indiquer l'église et le centre-bourg de Tracy-le-Mont depuis la route de Nampcel
- indiquer les étangs d'Attichy
- indiquer la Nécropole Nationale de Tracy-le-Mont depuis la commune ainsi que la Carrière de la Maison du Garde
- indiquer le cimetière militaire allemand de Moulin-sous-Touvent.

3. Les boucles vertes

a. L'exemple de Tracy-le-Mont

Exemple d'événementiel La Journée Mémoire autour du circuit 14/18 à Tracy-le-Mont



Illustration 1 : Invitation à l'inauguration du circuit mémoire autour de 14-18

Source : <http://pages14-18.mesdiscussions.net>

Tracy-le-Mont est une commune de la CCCA qui possède déjà un parcours découverte sur la guerre 14/18. C'est un circuit d'environ six kilomètres ce qui correspond à une durée approximative de 2h30. On peut notamment y voir un ancien lavoir où les soldats se lavaient, la ferme de Bimont qui abritait les commandants et les hauts gradés militaires, une ancienne ambulance « La Pensée », la Nécropole Nationale de Tracy-le-Mont... Le parcours se termine avec une vue en plongée sur la carrière de la Maison du Garde.

Ce parcours a été mis en place à l'initiative de la commune et a été inauguré en novembre 2010. Lors de l'inauguration, une journée avait été organisée afin de faire découvrir le circuit à une population de visiteurs. Pour cela, des dépliants publicitaires avaient été distribués dans les offices de tourisme et dans les points stratégiques touristiques pour en informer la population. Même si la journée a été pluvieuse, cette manifestation a attiré à peu près 150 personnes.

« Journée mémoire autour du circuit 14/18 » :

A l'image du succès de l'inauguration, la commune a voulu réitérer un tel événement. C'est pour cela que le dimanche 5 juin 2011, une « Journée mémoire autour du circuit 14/18 » a été organisée. L'objectif premier de cette manifestation était de faire découvrir le parcours à une population à l'échelle plus étendue que lors de l'inauguration et de partir sur « Les traces de nos poilus »

Matin :

La journée a commencé par la visite guidée du circuit à 9h30 pour les 70 personnes présentes. Monsieur Boquet, maire de Tracy-le-Mont, a fait le guide durant tout le parcours. Le groupe de personnes s'est arrêté pour écouter les explications aux endroits stratégiques du circuit. Monsieur Nowak, vice-président de l'association Patrimoine de la Grande Guerre, a ajouté des explications quand cela lui semblait nécessaire. Trois personnes habillées en poilus, de l'association 14/18 en Somme, se sont jointes au groupe pour faire le circuit. Le parcours s'est terminé vers 12 heures au niveau de la carrière. A cet endroit, on pouvait trouver une buvette et une aire de pique-nique. Tout a été très bien organisé pour répondre aux besoins de la population.

Tracy-le-Mont
Parcours découverte
" Sur les traces de nos poilus "

Dimanche 5 juin 2011
Tracy-le-Mont fait revivre son histoire !

Journée mémoire autour du circuit 14/18
entrée libre

Animation du parcours avec des reconstitutions d'époque !

> 9h30 : visite guidée du circuit (rendez-vous devant l'église)
> 12h30 : apportez votre pique-nique pour un déjeuner champêtre (buvette)
> 14h/17h : ouverture et visite de la carrière, expositions.

Circuit 1914-1918
oise
Tél : 03 44 42 72 25
www.comcca.net

Illustration 2 : Dépliant de la journée du 5 juin 2011

Source : <http://collectifrance40.free.fr>

Parcours :



Carte 55 : Circuit de Tracy-Le-Mont

Source : <http://pages14-18.mesdiscussions.net>

Après-midi :

Monsieur Boquet a fait des visites guidées de la carrière d'environ 30 minutes afin de faire découvrir aux visiteurs l'histoire et les graffitis présents dans cette carrière. Les visiteurs ont été divisés en quatre groupes d'environ 30 personnes. Des flux de personnes se sont succédés jusqu'à 17 heures. Au total, il devait y avoir plus d'une centaine de visiteurs dans l'après-midi.

L'association 14/18 en Somme a animé la manifestation en mettant en place une reconstitution du cantonnement des soldats devant la carrière: on pouvait voir les tentes dans lesquelles ils dormaient, un feu et les ustensiles avec lesquels ils mangeaient. Des jeunes hommes habillés en tenue d'époque restaient à côté du feu. Dans la carrière, un autre groupe de soldats se reposait et l'un d'eux lisait une lettre écrite par un poilu. Une jeune fille habillée en infirmière a interprété des chansons que chantaient les soldats pendant la guerre. Ces mises en scènes furent très appréciées par le public présent.

Aussi, on pouvait voir dans la carrière trois expositions : la première rappelant les grandes étapes de la guerre au niveau national et au niveau local et la deuxième montrant en photos les « gueules cassées ». Enfin, la troisième exposait des armes de l'époque. De plus, une vidéo avec des photos de la guerre a été projetée sur écran.

Les différentes salles de la carrière ont fait l'objet d'un aménagement lumineux particulier. La reconstitution du cantonnement et du repos des soldats a été mise en lumière avec des bougies disposées dans les interstices de la roche. Cela donne une ambiance tamisée propre à donner de l'émotion aux visiteurs.

L'exposition sur les gueules cassées, principalement représentée sous forme de photographies d'hommes au visage défiguré peut choquer certains visiteurs et de ce fait est difficilement accessible à tout public. Une grande

guirlande lumineuse surplombe cette exposition sur toute la longueur de façon à minimiser l'impact visuel des images.

Le cheminement tout au long de la carrière est matérialisé à l'aide de projecteurs éclairant les parois de pierre afin de mettre en valeur la roche.

Nous avons participé activement à cette manifestation puisque nous étions chargés de vérifier le bon déroulement de la journée ainsi que de répondre aux questions des visiteurs.

b. La médiation des boucles vertes

1) Les panneaux d'information et d'interprétation

Ils seront présents tout au long des boucles vertes et porteront les mêmes caractéristiques que ceux présents sur le parcours principal.

2) Les silhouettes

Sur les boucles vertes annexes au parcours principal, un mode de médiation insolite peut être créé. Il s'agit d'installer des panneaux de bois représentant des individus (soldats français, allemands), des objets (armes de guerre) ou des photographies de la Première Guerre mondiale tout au long du circuit pédestre.



*Photographie 197 : Silhouettes de soldats français
Source : photographie personnelle*

Le parcours développé à Tracy-Le-Mont est spécifique au niveau de la médiation. En effet, il y a des panneaux d'interprétation et des silhouettes de poilus. Ces dernières, assez originales, ont fait l'objet d'une remise en cause de notre part. Elles ont été faites par des bénévoles de la commune et dépeignent le ressenti des soldats à différents moments de leur vie. Un même projet est en train de voir le jour sur une commune voisine, Nampcel, et cette fois-ci ce sont des silhouettes de soldats allemands qui vont être commandées aux artistes.

Nous avons pensé judicieux de questionner la population présente lors de cette manifestation sur leur avis sur les silhouettes. Pour cela, nous avons effectué un questionnaire très court composé de trois questions fermées donc très faciles à traiter. Il nous a semblé intéressant de cibler les points de vue sur les silhouettes qui pourraient être le point commun à toutes les boucles vertes de la CCCA.

Nous avons effectué 70 questionnaires lors du parcours découverte le matin de la manifestation. Il ne nous a pas semblé pertinent de diviser les réponses par sexe puisque les résultats trouvés correspondent à ceux de l'ensemble des personnes interrogées.

1^{ère} question :

Aimez-vous l'idée des silhouettes sur le parcours ?



Graphique 1 : Aimez-vous l'idée des silhouettes ?

Une très large majorité de la population aime l'idée des silhouettes sur le circuit. Elles permettent de représenter le parcours d'un soldat depuis la ligne de front jusqu'au cantonnement.

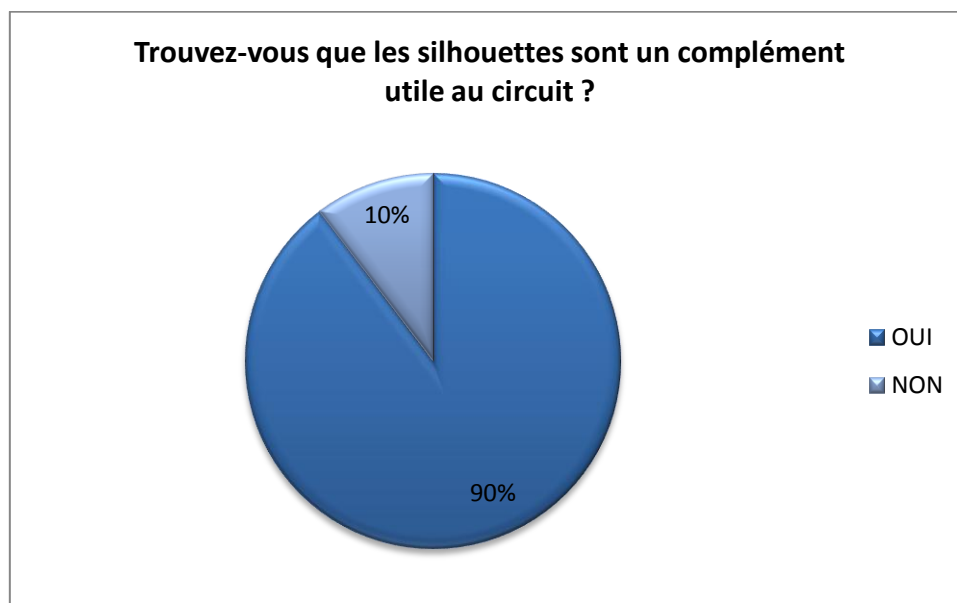
Un point est, cependant, à souligner. Des personnes ont aimé certaines silhouettes plus que d'autres parce qu'elles étaient plus colorées. Certaines semblaient plus expressives alors que d'autres étaient trop subjectives et ne permettaient pas aux visiteurs d'avoir leurs propres interprétations vis-à-vis du sentiment que laissent apparaître ces silhouettes. A ce titre, il semblerait pertinent que les auteurs des silhouettes fassent un commentaire écrit très court pour expliquer leur démarche.

Une minorité de la population, environ deux personnes, pense que les silhouettes ne sont pas au bon endroit car elles sont situées en pleine nature. Pourtant, des efforts ont été faits par la commune pour faire un lien entre les silhouettes et les différents points du parcours : les soldats au repos à côté du lavoir, un zouave dans la carrière puisque c'était leur lieu de cantonnement...

Aussi, il y a eu des critiques sur le fait que les silhouettes ont juste été posées sur les bords du sentier sans mise en scène. Cependant, la commune a la volonté d'améliorer le circuit en essayant de remettre davantage en contexte les silhouettes. A titre d'exemple, des pierres seront mises aux pieds des soldats afin d'éviter qu'ils « flottent » dans l'air.

2^{ème} question :

Trouvez-vous que les silhouettes sont un complément utile au circuit ?



Graphique 2 : Trouvez-vous que les silhouettes sont un complément utile au circuit ?

Les résultats sont les mêmes qu'à la question précédente.

➤ Points positifs :

En règle générale, les personnes interrogées pensent que c'est un complément utile au circuit. En effet, le côté visuel est souligné, on arrive mieux à s'imaginer la posture du soldat, ses habits et son ressenti. On se resitue donc davantage dans l'époque de la Grande Guerre.

Les silhouettes servent aussi de points de repères, les personnes se sentent en sécurité puisqu'elles se disent qu'elles ont emprunté le bon chemin même si le parcours est très bien balisé.

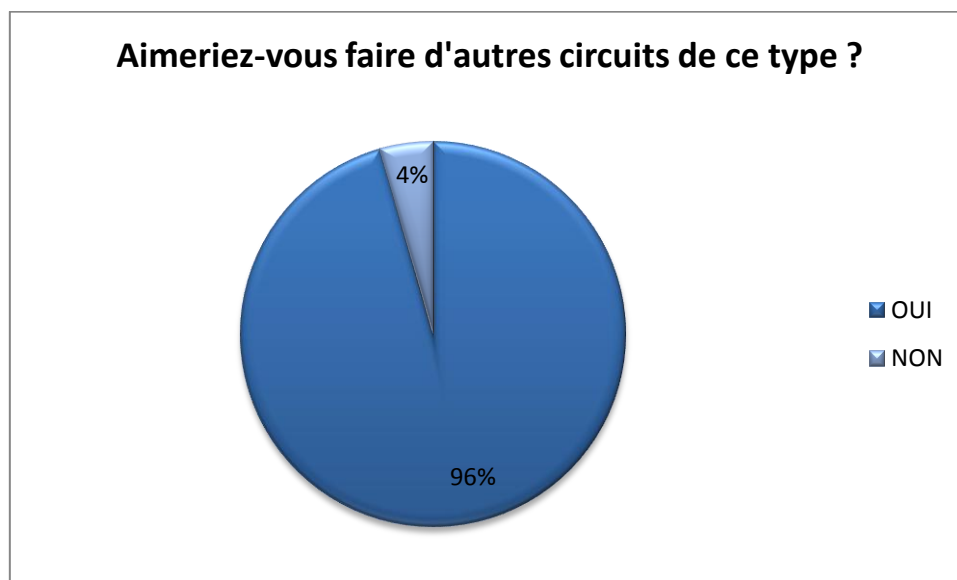
➤ Points négatifs :

Cependant, il y a aussi eu quelques remarques négatives. Il n'y a aucune explication des silhouettes, elles sont présentes mais le visiteur ne sait pas exactement quel moment de la vie du soldat elles décrivent. On ne sait pas non plus qui en est l'auteur, alors qu'il serait important de le souligner puisque c'est du travail bénévole.

Au lieu de rajouter encore du texte sur des panneaux pour expliquer les silhouettes, il suffirait juste d'écrire le nom que lui a donné son auteur. Par exemple, pour la silhouette du soldat ayant la tête basse et l'habit sale, on pourrait mettre « Soldat revenant du front ». Les titres sont vraiment évocateurs et le visiteur peut alors davantage s'imaginer la situation.

3^{ème} question :

Aimeriez-vous faire d'autres circuits de ce type ?



Graphique 3 : Aimeriez-vous faire d'autres circuits de ce type ?

Globalement, une imposante majorité des marcheurs souhaite faire d'autres circuits de ce type. Une grande partie de la population pense que ce sentier permet de passer une journée agréable en pleine nature. C'est aussi le moment de se remémorer le courage et la bravoure des soldats qui se sont battus sur ce territoire alors qu'aujourd'hui, le parcours est en grande partie en forêt. Ce n'est plus les bruits des obus qui tombent qu'on entend mais le chant des oiseaux qui traduit la liberté de notre pays.

Des personnes ont évoqué des conseils pour améliorer le circuit. En effet, il faudrait mettre en place des aménagements spécifiques à la marche tels que des bancs et des tables de pique-nique à des endroits spécifiques pour que les promeneurs aient la possibilité de s'arrêter pour manger et pour se reposer car le parcours dure assez longtemps (2h30). Nous avons tenu compte de ces remarques dans les propositions d'aménagement de la commune de Tracy-le-Mont.

Bilan :

Les résultats de ces trois questions justifient notre travail. En effet, la mise en place de boucles vertes, à l'image de celle de Tracy-le-Mont, est clairement démontrée. Au sein de la CCCA, il est important d'avoir une unité dans les moyens de médiation. On pourra donc envisager d'installer des silhouettes dans les autres parcours que nous allons proposer puisque cela apporte un côté vivant.

La question de la dégradation volontaire des silhouettes peut se poser. Cependant, il n'y a eu aucun problème de ce type pour l'instant à Tracy-Le-Mont avec les silhouettes françaises mais il se peut qu'il y en ait avec les silhouettes allemandes à Nampcel.

La dégradation naturelle des silhouettes est inévitable, il sera important d'en prendre soin et de les restaurer si besoin.

Au vu des résultats recueillis lors de cet événementiel, il semble donc intéressant de développer ces silhouettes dans les parcours pédestres et cyclables annexes au parcours principal afin de créer une unité au sein du Musée Territoire.

Avantages	Inconvénients
<ul style="list-style-type: none">- Fort Impact visuel- Médiation insolite (image de marque du territoire)- Intervention des acteurs locaux- Coût faible car la réalisation se fera par des bénévoles- Expositions- Facilité de compréhension	<ul style="list-style-type: none">- Dégradation temporelles et humaines- Silhouettes irrespectueuses au regard de certaines personnes

Ces boucles vertes pourront également faire l'objet de visites guidées organisées par les communes concernées, les offices de tourisme et les bénévoles.

c. Fiches boucle verte

1) Moulin-sous-Touvent

BOUCLE VERTE A MOULIN-SOUS-TOUVENT

Type de parcours : Pédestre et cyclable

Longueur : 7 km

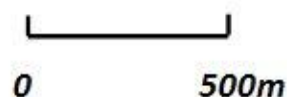
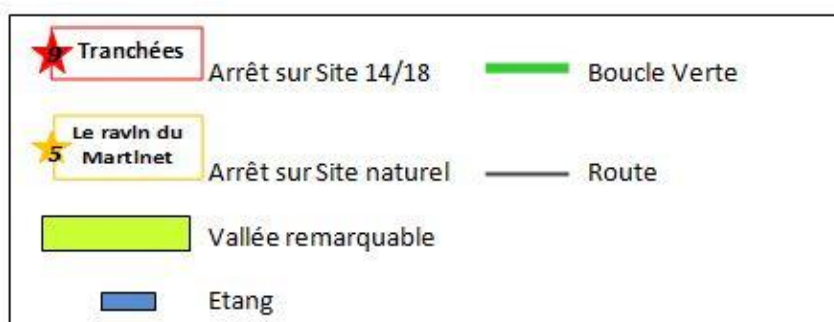
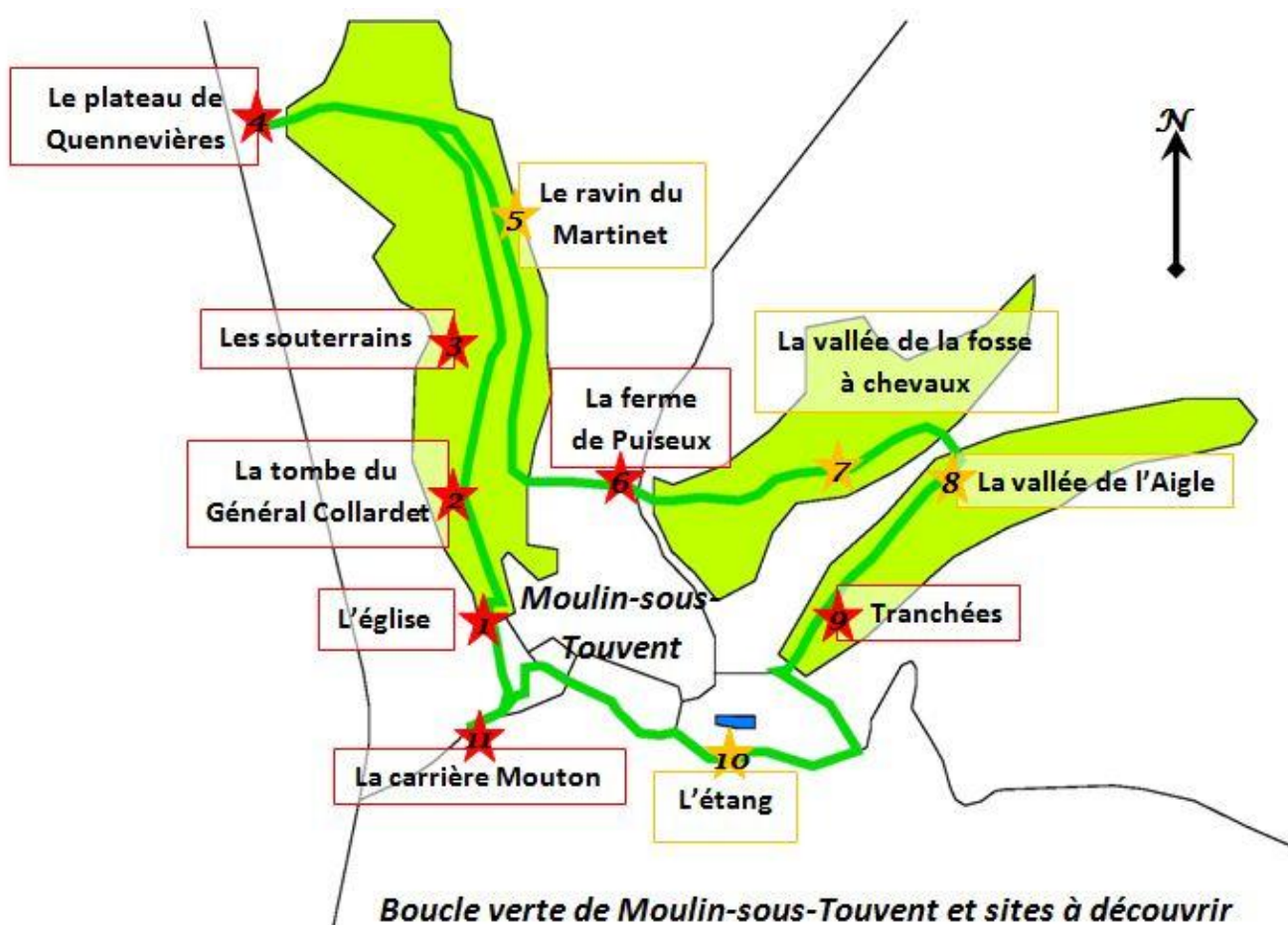
Milieus traversés : Village, chemins à travers bois et champs

Durée : 2h-2h30 avec lecture des panneaux

Niveau : moyen

Descriptif du parcours « Moulin-sous-Touvent : à la découverte du front »

Itinéraire



■ Thématique du parcours

L'ensemble de la boucle permettra d'approfondir davantage **la thématique du front**, qui sera déjà abordée sur le panneau d'interprétation de la boucle principale, placé au niveau de l'église.

Le visiteur pourra y découvrir une carrière, des restes de tranchées ainsi que les versants forestiers où furent creusées les entrées des souterrains allemands. **Des panneaux d'interprétation seront placés tout au long du circuit** au niveau de chaque site 14/18 afin d'accompagner le touriste dans sa découverte hormis à l'arrêt de la tombe du Général Collardet qui sera expliqué sur le panneau placé devant l'église.

La balade permet également de découvrir la région en traversant trois vallées remarquables et offre de jolis points de vue. Des panneaux détaillant ces **sites naturels** pourront aussi être mis en place.

■ Etape du parcours

1- L'église

Le départ de la boucle se fait au pied de l'église de Moulin-sous-Touvent. Elle renferme des témoignages de la Première Guerre mondiale : un autel sculpté en honneur aux morts tombés à Moulin-sous-Touvent, des sculptures qu'ont laissées les soldats, et d'autres témoignages visuels... L'église n'est pour le moment pas ouverte au public, il faut demander à la mairie les clefs pour la visiter.

2- La tombe du Général Collardet

Le circuit débute en empruntant le chemin du Ravin du Martinet. Derrière le cimetière en bordure de route se trouve la tombe du Général Collardet qui commandait durant la Grande Guerre le 318ème Régiment d'Infanterie originaire de Quimper.

Il n'y aura pas de panneau à placer ici, puisque le panneau d'interprétation du parcours principal aborde son histoire.



Photographie 198 : La tombe du Général Collardet

Source : Photographie personnelle

3- Les souterrains

Au cœur du Ravin du Martinet, le visiteur peut découvrir les versants boisés qui cachent des souterrains creusés par les Allemands. En aucun cas le visiteur n'y aura accès pour des questions de sécurité et de propriété.

Un panneau d'interprétation présentera l'organisation allemande en mettant en évidence l'étendue de ces réseaux souterrains (plans, photos ...). Une comparaison avec l'organisation française pourra y être développée.



Photographie 200 : Entrée du souterrain dans le Ravin du Martinet
Source : Photographie personnelle



Photographie 199 : Souterrain allemand
Source : Photographie personnelle

4- Le plateau de Quennevières

Afin de montrer l'étendue du champ de bataille de Quennevières, un arrêt se fera sur le plateau. Le visiteur pourra voir les étendues de champs cultivés qui autrefois n'étaient qu'un entrelacs de tranchées. Une table d'orientation ou une maquette pourrait être placée ici avec une explication détaillée de la bataille de Quennevières.



Photographie 201 : Vue du Plateau de Quennevières du Sud au Nord : la ferme de Touvent, la ferme de la Falloise puis la ferme de Quennevières
Source : Photographies personnelles

5- Le Ravin du Martinet

Le site du Ravin du Martinet est une vallée encaissée qui serpente depuis le centre du village de Moulin-sous-Touvent jusqu'au cimetière militaire allemand. Cette vallée est bordée de forêts qui donnent un charme au site. On peut y apercevoir de temps à autre des chevreuils qui traversent les champs de blé. L'arrêt se fait sur un versant boisé, ce qui permet de dominer la vallée.



*Photographie 202 : Le Ravin du Martinet
Source : Photographie personnelle*

6- La ferme de Puiseux

A mi parcours, le visiteur découvrira la ferme de Puiseux où une française, Madame Danré logeait sous occupation allemande. Son histoire à Nampcel est déjà abordée dans un panneau d'interprétation du parcours principal. Sur le panneau de la boucle verte, c'est son parcours à Puiseux qui sera détaillé (anecdotes, photographies...).

7- La vallée de la Fosse à Chevaux

Le circuit se poursuit en remontant vers le plateau de Puiseux. Depuis le chemin, on peut voir la vallée de la Fosse à Chevaux qui s'étend en contrebas. Cette vallée est plus ouverte que le Ravin du Martinet, ce qui permet de montrer un paysage différent au visiteur.

8- La vallée de l'Aigle

Une fois arrivé au bout de la Vallée de la Fosse à Chevaux, le promeneur rejoint le haut de la Vallée de l'Aigle, qui s'étend sur le versant opposé. D'ici il est possible de voir le village de Moulin-sous-Touvent en contrebas, et au loin la vallée de l'Aisne. Lors des pâturages, des moutons sont en liberté dans cette vallée dite « des orchidées ».



Photographie 203 : La vallée de l'Aigle
Source : Photographie personnelle



Photographie 204 : Vue sur la vallée de l'Aigle
Source : Photographie personnelle

9- Les tranchées

En revenant vers le village, une parcelle boisée au bord du chemin renferme des restes de tranchées allemandes. Un dégagement du terrain et une remise en état du site permettra de découvrir une tranchée et ses boyaux d'accès datant de la guerre 14/18.

Ce sera ici l'occasion d'expliquer au sein du panneau d'interprétation la vie des soldats dans les tranchées.

10- L'étang

En revenant au centre du village, le visiteur pourra s'arrêter au bord de l'étang de Moulin-sous-Touvent, où il pourra pique-niquer avant d'arriver au dernier site. Une aire y est aménagée : tables et terrains de sport.

11- La carrière Mouton

Pour accéder au site de la carrière Mouton, le visiteur passera par la sente communale derrière l'église. Une fois en haut, il pourra découvrir l'entrée de la carrière. Des inscriptions ornent l'entrée, et des graffitis qui témoignent de la présence des soldats seront visibles dans la première salle en accès libre.

Aménagements du circuit à prévoir

■ Balisage de l'ensemble du circuit

L'ensemble du circuit devra être balisé avec le symbole Musée Territoire afin d'indiquer le chemin aux randonneurs, à l'image de ce qui a été fait sur le parcours pédestre de Tracy-le-Mont.

En complément de ce balisage, des silhouettes faites par des artistes locaux devront être placées tout au long du parcours. En plus de confirmer l'itinéraire aux visiteurs, ces silhouettes offrent une illustration originale et pourraient devenir le symbole des parcours pédestres du Musée Territoire 14/18. Elles devront être accompagnées d'un titre et du nom de leur auteur.



Photographie 206 : Silhouette d'un soldat français
Source : Photographie personnelle



Photographie 205 : Balisage du circuit de Tracy-le-Mont

Source : Photographies personnelles



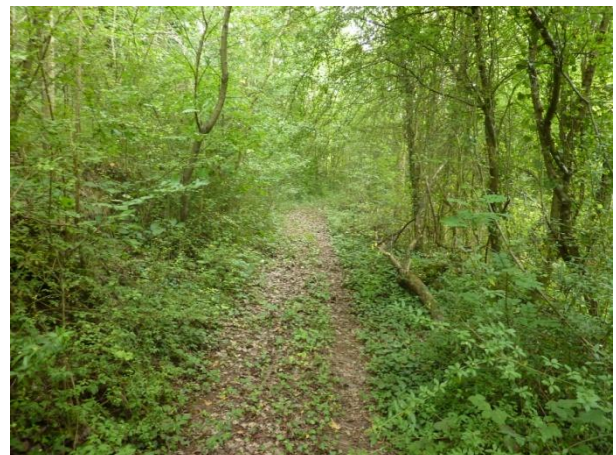
■ Nettoyage de certains chemins du parcours

Globalement, l'ensemble des chemins proposés existe et peut être emprunté.



Photographie 207 : Chemin à travers champs

Source : Photographie personnelle

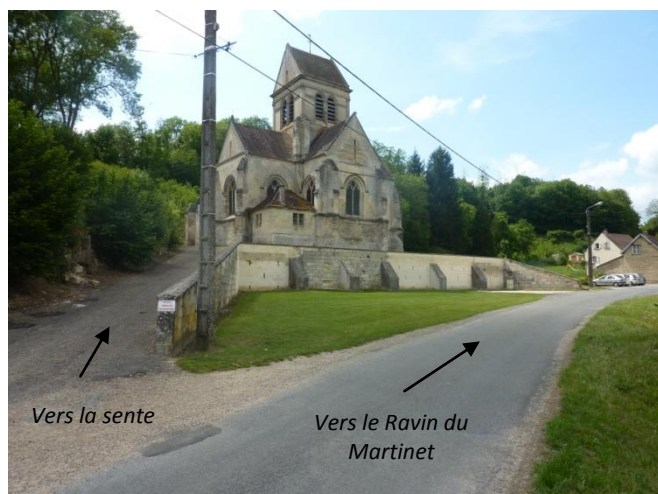


Photographie 208 : Chemin de forêt

Source : Photographie personnelle

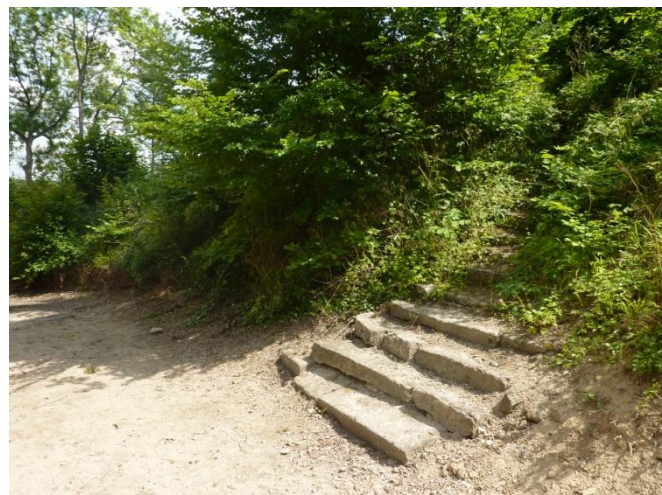
Deux portions nécessitent tout de même une intervention :

- la sente communale derrière l'église devra être défrichée pour permettre d'accéder à la carrière allemande sur la route vers la ferme de Touvent.



Photographie 209 : Chemin menant à la sente communale derrière l'église

Source : Photographie personnelle

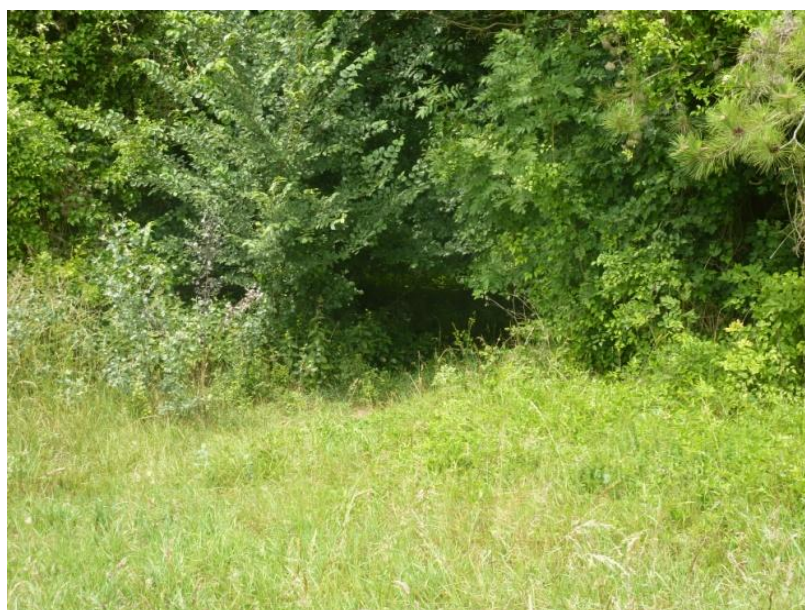


Photographie 210 : Marche marquant l'entrée de la sente derrière l'église

Source : Photographie personnelle

- le chemin sur le versant boisé du Ravin du Martinet devra lui aussi être débroussaillé, il est aujourd'hui difficilement praticable à vélo comme à pied.

La sortie de ce même chemin est cachée par la végétation. Une fois dégagée et le chemin retracé, le sentier sera agréable à parcourir pour l'ensemble des visiteurs.



Photographie 211 : Sortie du chemin du Ravin du Martinet

Source : Photographie personnelle

Aménagement des sites du parcours

Aménagement de la carrière Mouton

La carrière Mouton, carrière allemande, appartient à Monsieur Delacour, membre de l'association « Soissonnais 14/18 ». Monsieur Delacour est aujourd'hui d'accord pour que sa carrière soit mentionnée dans le parcours pédestre et aménagée.

Diagnostic

Il est aujourd'hui trop dangereux de laisser les touristes visiter seuls la carrière : elle est profonde, non éclairée et les risques d'éboulement ne sont pas à négliger.

Cependant celle-ci présente un réel potentiel. Tout d'abord **elle est facilement accessible depuis la route** : le visiteur n'a qu'à parcourir cinquante mètres pour atteindre l'entrée principale de la carrière, où une inscription allemande est nettement visible.



Photographie 213 : Entrée de la carrière Mouton
Source : Photographie personnelle



Photographie 212 : Inscription allemande
Source : Photographie personnelle

De plus, **la première salle de la carrière est séparée du reste par une seconde entrée** où un portail en bois est aujourd'hui présent. Cette salle est petite, bénéficie de la lumière du jour et un graffiti de soldat allemand est visible sur un des murs.



Photographie 214 : Première salle de la carrière
Source : Photographie personnelle



Photographie 215 : Graffiti allemand
Source : Photographie personnelle

Enfin des blasons allemands, colorés et très bien conservés sont présents à l'intérieur de la carrière.



Photographie 216 : Blasons allemands
Source : Photographie personnelle

Aménagements proposés

Compte tenu de ce diagnostic, il serait intéressant de permettre aux visiteurs de pénétrer dans la première salle de la carrière.

Une **étude du BRGM** au niveau de l'entrée et dans cette première salle est alors à réaliser afin de vérifier que la paroi rocheuse est suffisamment saine pour permettre la visite de la carrière.

D'un point de vue sécurité, **les trous possiblement présents sont à reboucher** afin d'éviter toute chute et un **panneau d'information** devra être placé à l'entrée de la carrière afin de prévenir les touristes des dangers qu'elle représente et de les inciter à ne pas y rester trop longtemps.

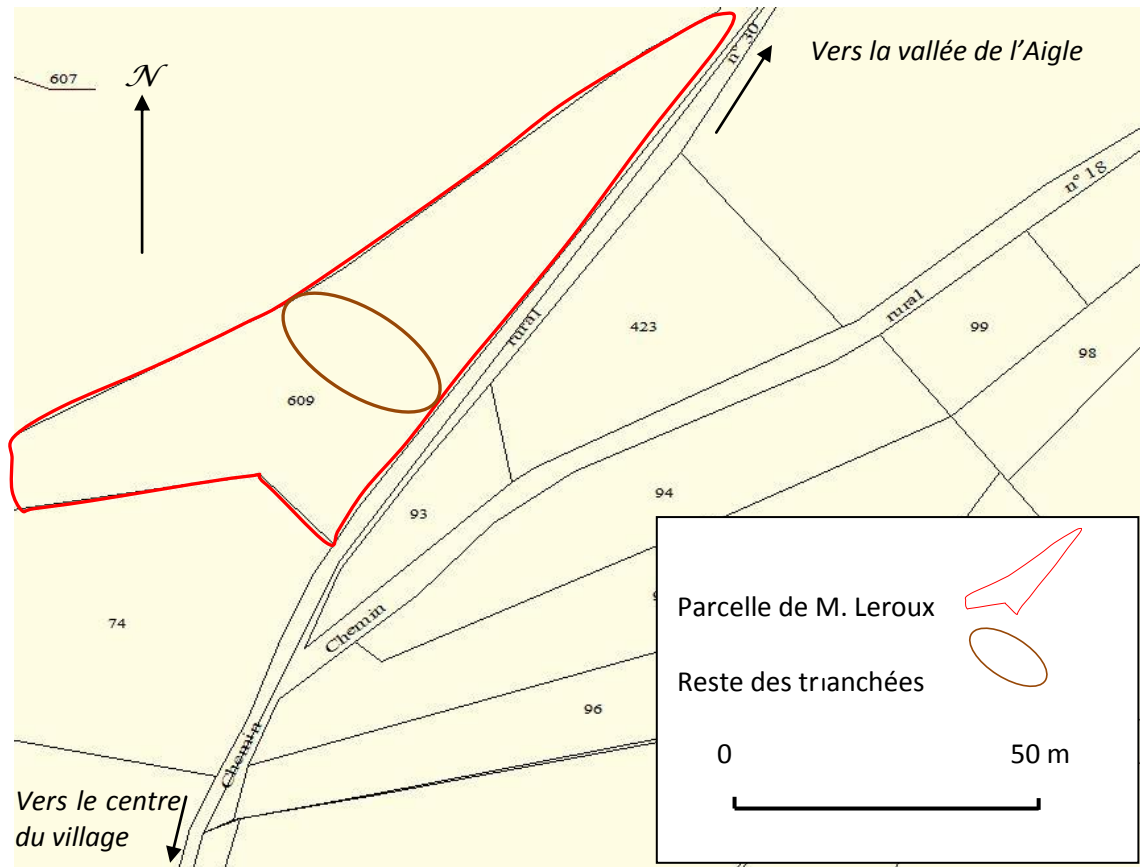
Le portail en bois est à remplacer afin qu'il soit plus solide et ferme réellement l'entrée de la carrière.

Un panneau d'interprétation concernant les carrières et plus particulièrement l'utilisation des carrières allemandes avec des informations détaillées et des illustrations, pourrait être placé dans cette première salle. Des photos des blasons pourraient y être jointes, ou éventuellement des facsimilés.

■ Mise en valeur des restes de tranchées

Au niveau du hameau de Violaine, des restes de tranchées sont encore visibles aujourd'hui et représentent un réel atout pour ce parcours pédestre.

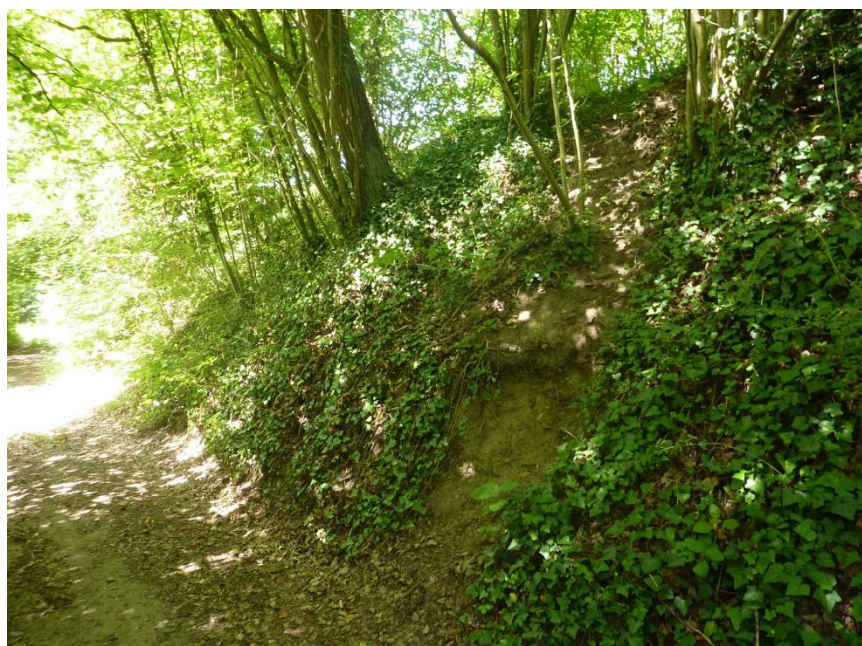
A ce jour, ces tranchées sont situées sur une parcelle appartenant à Monsieur Leroux, ancien maire de Moulin-sous-Touvent. Il serait donc intéressant de passer un accord avec cette personne, voire de lui racheter la parcelle afin de remettre en valeur ces tranchées.



Source : CCCA

Diagnostic

Pour accéder au terrain depuis le chemin communal, le visiteur serait aujourd'hui obligé de grimper sur un talus de deux mètres de haut.



Photographie 217 : Talus permettant d'accéder aux tranchées

Source : Photographie personnelle

Une fois sur le terrain, une zone enherbée permet de rejoindre un espace boisé où l'on peut observer sur une cinquantaine de mètres les restes de tranchées. La végétation a aujourd'hui pris le dessus et de jeunes pins poussent en plein milieu.



Photographie 218 : Reste de tranchées 1
Source : Photographie personnelle



Photographie 219 : Reste de tranchées 2
Source : Photographie personnelle

Aménagements

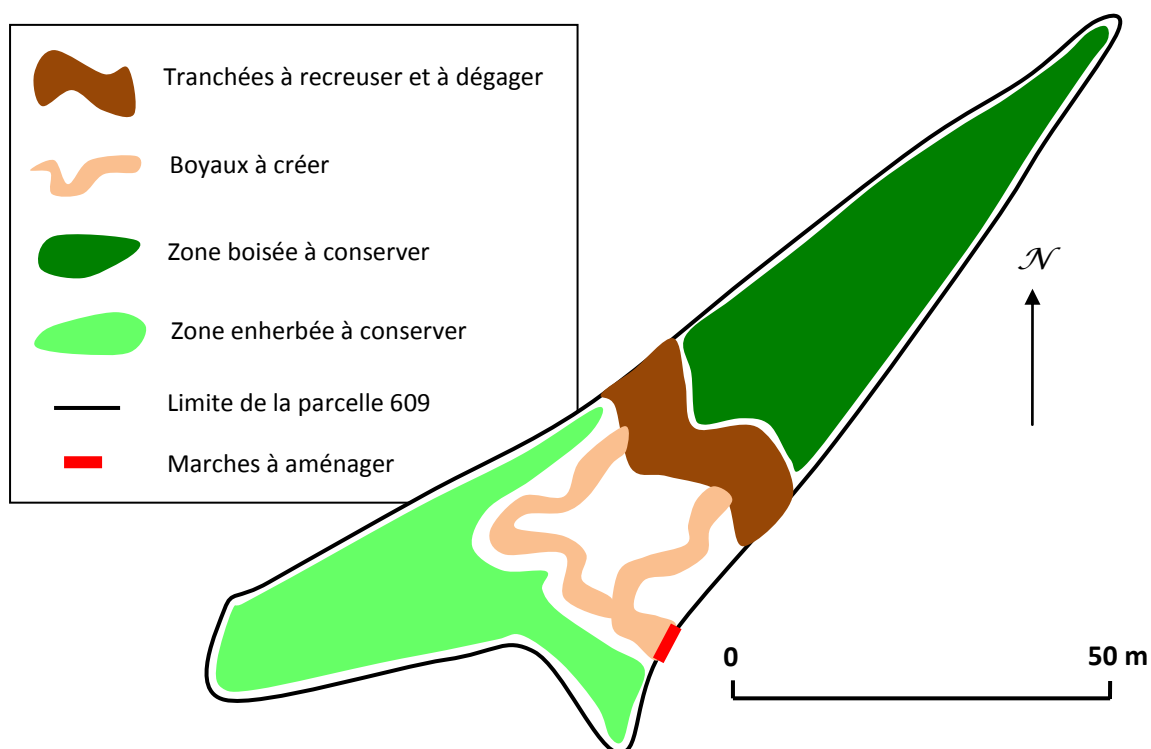
Afin d'accéder plus facilement au terrain, des **marches doivent être mises en place** sur le talus.



Photographie 220 : Aménagement d'un escalier pour accéder aux tranchées
Source : Photographie personnelle
Réalisation : J. Bertrand

Les tranchées doivent être recreusées sur environ un mètre de profondeur afin que le touriste s'y sente totalement immergé et **la végétation doit être retirée**. Des éléments pourront y être ajoutés tels que des queues de cochon, du barbelé, des pierres, des sacs de sable....

Des boyaux, inexistant aujourd'hui, pourraient être creusés servant ainsi d'accès aux touristes pour rejoindre les tranchées et permettant de les plonger directement dans l'univers du front.



Photographie 221 : Aménagement de la parcelle 609

Réalisation : E.Prévoit, juin 2011

Contacts

Madame Baudoin, propriétaire des chemins dans le Ravin du Martinet et dans la vallée de l'Aigle
Monsieur Delacour, propriétaire de la carrière et membre de l'association Soissonnais 14-18
Monsieur Delaleau, membre de l'association Soissonnais 14-18
Monsieur Leroux, propriétaire de la parcelle

BILAN DES AMENAGEMENTS

- Poser des panneaux d'interprétation aux sites clefs du parcours
- Baliser l'itinéraire avec une signalétique conforme à la charte graphique
- Installer des silhouettes de soldat tout au long du circuit
- Nettoyer la sente derrière l'église ainsi que le chemin dans le ravin du Martinet
- Aménager la carrière Mouton (la sécuriser, réaliser des facsimilés, remplacer le portail d'accès)
- Aménager les tranchées (les recreuser, recréer des boyaux, améliorer l'accès au site).

2) Autrêches

BOUCLE VERTE A AUTRECHES

Type de parcours : Pédestre et cyclable

Longueur : 5,5 km

Milieus traversés : Village, chemins forestiers et plateaux

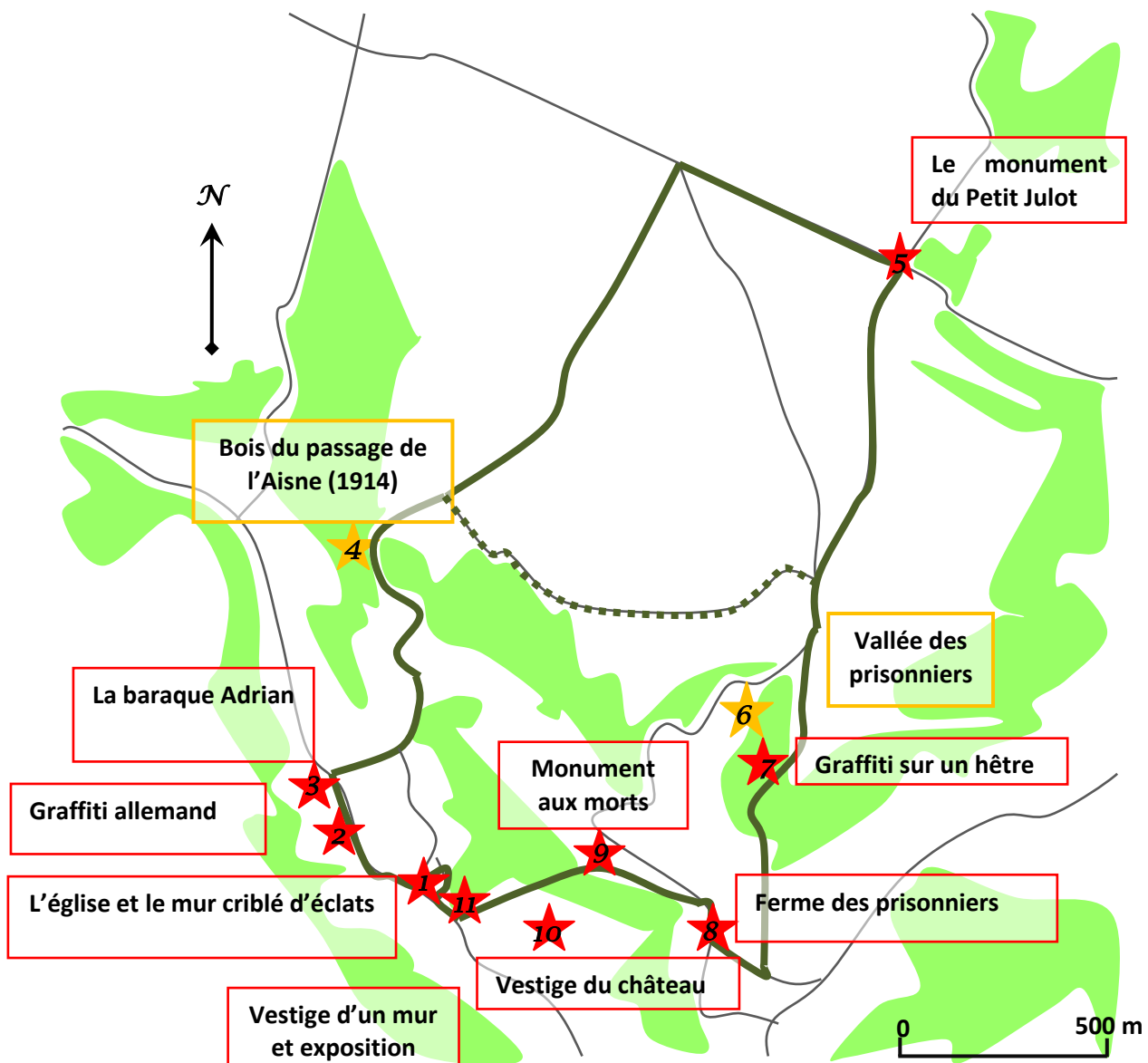
Durée : 2h-2h30 avec lecture des panneaux

Niveau : moyen

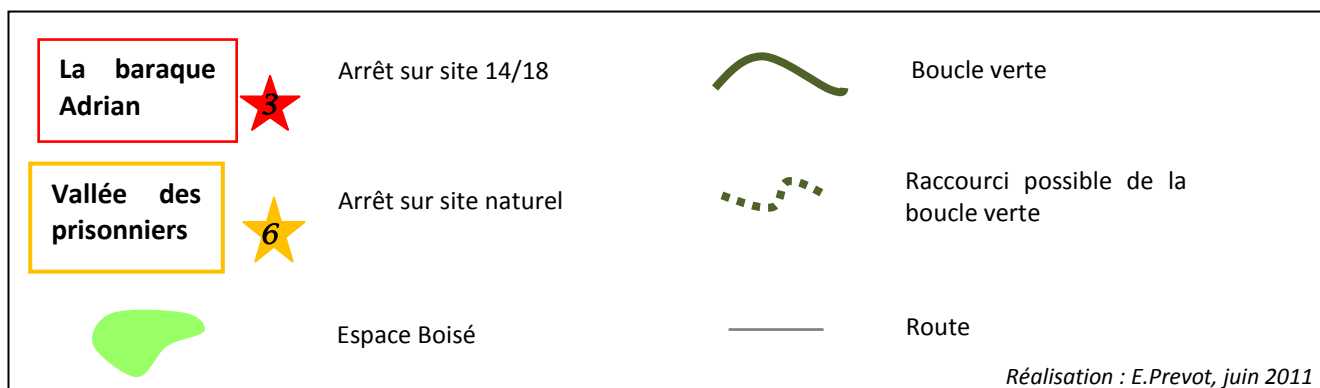
Descriptif du parcours « Du conflit à la reconstruction »

- Itinéraire

Boucle verte d'Autrêches et sites à découvrir



Carte 58 : Boucle verte d'Autrêches et sites à découvrir



La distance à parcourir pour « simplement » aller voir le monument du «Petit Julot » étant importante, un raccourci est proposé aux touristes, ramenant ainsi la boucle à 4 kilomètres.

■ Thématique du parcours

L'ensemble de la boucle permettra d'approfondir davantage **la thématique de la fin de la guerre et de la reconstruction**, qui sera également abordée via une exposition photographique permanente intégrée à la boucle principale.

Le visiteur pourra y découvrir des graffitis allemands, des murs témoignant de l'époque de la Grande Guerre et impactés par les obus, le monument du Petit Julot et un sentier forestier menant à un hêtre majestueux gravé de multiples écritures. Dans le but de guider la visite, nous installerons des **panneaux d'interprétation** à différents endroits clés que nous détaillerons plus loin.

Cette randonnée permet de **mêler découverte de la Grande Guerre et découverte des paysages picards** puisqu'elle traverse successivement le village, les plateaux agricoles et la forêt. Ainsi, les amoureux du tourisme vert pourront autant que ceux de la Grande Guerre trouver une idée de balade agréable.

■ Etapes du parcours

1-L'église

Le départ de la boucle verte se situe au pied de l'église d'Autrêches, détruite pendant la guerre de 14 puis reconstruite à l'identique. Un panneau d'information concernant le tracé de la boucle verte sera installé sur le site. L'église porte les traces de son passé et les visiteurs peuvent encore observer les impacts d'obus sur son versant nord.



Photographie 222 : L'église Saint-Victor d'Autrêches
Source : Photographie personnelle



Photographie 223 : Eclats d'obus sur la façade de l'église
Source : Photographie personnelle

Cependant, l'église est rarement ouverte au public mais quelques habitants en possèdent la clé.

2-La baraque Adrian et le graffiti du soldat allemand



Photographie 224 : Rue du Beaumontoir
Source : Photographie personnelle

Depuis la place de l'église, le visiteur est invité à poursuivre par la rue du Beaumontoir. Il s'agit d'une rue calme et le promeneur pourra emprunter les trottoirs. Cette rue offre une curiosité : près d'un puits, on peut découvrir un **graffiti de soldat allemand** avec son casque à pointe réalisé à la mine de plomb.

En continuant, une maison en bois témoigne de l'époque de la reconstruction du village. En effet, cette **baraque Adrian** date de l'immédiate après-guerre lorsque les civils revenus au village ont dû reconstruire leurs maisons. Au niveau de cette maison, sur le mur longeant la route, on découvre aussi une pierre taillée dont l'inscription est bien lisible. Il s'agit de la **pierre tombale** d'un soldat allemand qui montre la réutilisation des pierres. Le cimetière dont elle provient est certainement le **cimetière provisoire allemand** qui se situait deux maisons plus loin.



Photographie 226 : 1 - Baraque Adrian, témoin de l'époque de la reconstruction

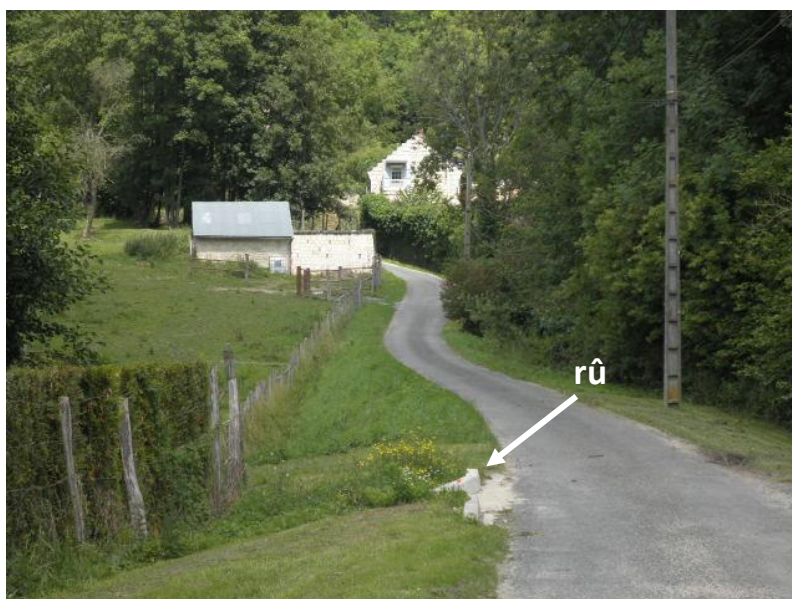
Photographie 225 : 2 - Pierre tombale allemande dans un mur

Photographie 227 : 3 - Graffiti d'un soldat allemand

Source : photographies personnelles

3-Vers le front de l'Aisne

Depuis la rue du Beaumontoir, le parcours bifurque à droite et emprunte **le Chemin de la Montagne**. Celui-ci offre un cadre verdoyant et passe sur un petit rû. Une carte postale d'époque montre d'ailleurs qu'à cet emplacement précis, les soldats allemands faisaient travailler les prisonniers français.



Photographie 228 : Le Chemin de la Montagne

Source : Photographie personnelle

Après une forte montée et depuis le haut du chemin, un beau panorama offre une vue dégagée sur l'église et le cœur du village. Nous empruntons ensuite un petit sentier forestier.



Photographie 229 : Vue sur le clocher depuis le Chemin de la Montagne

Source : Photographie personnelle

La piste forestière, utilisée pendant les périodes de chasse, aboutit sur les plateaux agricoles. A l'époque de la Grande Guerre, le bois situé à l'Ouest constituait une partie du front de l'Aisne. Depuis le site, nous disposons d'un **panorama intéressant** sur les bois qui ont composé ce front.



Photographie 230 : Vue sur les bois ayant abrité le front de l'Aisne en 1914

Source : Photographie personnelle

Un **panneau d'interprétation** reprendra en ce lieu la thématique des combats de 14.

4-Sur le plateau

Avant d'arriver au monument du Petit Julot, un **panneau d'interprétation** reprendra l'histoire de ce monument et des combats de 18 dans le secteur. Il pourra commencer à aborder l'histoire du Petit Julot et de ses camarades morts en août 1918.



*Photographie 231 : Chemin d'accès au Petit Julot sur les plateaux d'Autrêches
Source : photographie personnelle*

5-Le monument du Petit Julot

A l'origine situé à 200 mètres de son emplacement actuel et déplacé par un cultivateur, le monument du Petit Julot est un monument commémoratif situé en bordure de chemin à la limite des communes d'Autrêches et de Vassens.

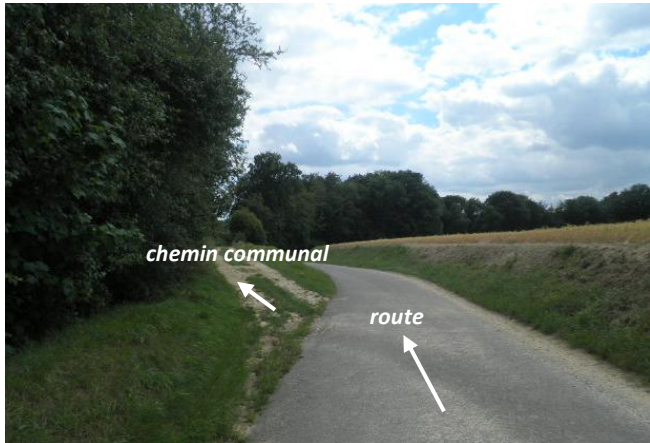


*Photographie 232 : Le monument du Petit Julot
Source : Photographie personnelle*

Ce monument revêt un aspect émotionnel fort : il a été installé par d'anciens combattants revenus sur les traces de leurs combats dans les années 60. Ils ont érigé une croix à la mémoire de leurs camarades morts en ce lieu plus de 40 ans auparavant.

Gravée des noms de leurs camarades défunts, elle est encore visible aujourd'hui mais mal indiquée. Les noms cités sont les suivants : le Caporal Vigneau, trois soldats mitrailleurs (Vesnil, Boumgarter, Cacquet) et un jeune soldat surnommé "le petit Julot". Ils sont morts le 20 août 1918 lors d'une grande offensive visant à reprendre le plateau au Nord d'Autrêches.

De plus, ce monument amène le circuit à traiter de la fin du conflit et la descente vers le village se consacre aux traces encore visibles de la guerre et à l'époque de la reconstruction.



Photographie 233 : Les deux chemins possibles
Source : Photographie personnelle

Afin de rejoindre le cimetière communal, deux possibilités s'offrent à nous :

- emprunter la descente en lacets peu fréquentée qui relie Autrêches à Vassens
- emprunter un chemin communal qui traverse une forêt.

Nous avons décidé, afin de proposer une balade calme et de ne pas croiser de voiture, de redescendre par le chemin communal.

6-La vallée des prisonniers

Après quelques minutes, le sentier descend et longe une carrière. Au virage qui suit, deux hêtres sont présents : ceux-ci portent encore les traces de la Grande Guerre. En effet, ils sont gravés de plusieurs signes et portent en quelque sorte un témoignage de cette période. De plus, ils sont situés en bordure du chemin et bien que le bois soit privé, le chemin est communal et donc ouvert aux visiteurs qui peuvent depuis le sentier voir ces gravures.



Photographie 236 : Virage du chemin communal



Photographie 234 : Gravures
Sources : Photographies personnelles



Photographie 235 :
Hêtre gravé

Depuis le site, nous pouvons observer la vallée des prisonniers. En effet, de nombreux soldats français ont été retranchés dans ce ravin et encerclés par les Allemands si bien qu'ils ont été arrêtés. Un **panneau d'interprétation** traitera de cette anecdote près des hêtres.

7-La ferme des prisonniers



*Photographie 237 : Arrivée du chemin communal dans le village
Source : Photographie personnelle*

A la sortie du chemin communal, le visiteur arrive sur la route de Morsain. Le circuit se poursuit alors vers la ferme où les prisonniers ont été enfermés par les Allemands. Cette ferme, aussi appelée la Boîte Noire, est de taille conséquente et encore visible aujourd'hui en bordure de route.



*Photographie 238 : La ferme des prisonniers aujourd'hui
Source : Photographie personnelle*

8-Le monument aux morts et le cimetière civil

En regagnant le village d'Autrêches, le parcours passe devant le monument aux morts de la commune. Celui-ci est assez original. En effet, des photographies de soldats sont présentes et nous pouvons noter qu'il y a de nombreuses victimes civiles. Ces dernières sont enterrées dans le cimetière juste derrière et ont été fusillées par les Allemands en 1914 qui les ont soupçonnées d'être des francs-tireurs.

Un **panneau d'interprétation** racontant cet événement sera implanté à droite de l'entrée du cimetière par exemple.



Photographie 239 : Le monument aux morts et le cimetière communal

Source : Photographie personnelle



Photographie 240 : Les tombes des victimes civiles

Source : Photographie personnelle

9-Le vestige du mur d'une habitation de 1914 dans la butte en contrebas de l'église

En arrivant dans le centre du village, le promeneur verra deux éléments importants : le vestige présent dans la butte de l'église et les ruines du château d'Autrêches.

Ces éléments témoignent du caractère destructeur du conflit de la Première Guerre mondiale.



Photographie 241 : Vestige du mur d'une maison

Source : Photographie personnelle

Le retour sur la place de l'église sera l'occasion pour le visiteur de découvrir l'exposition photographique permanente sur le thème de la reconstruction mise en place pour le parcours principal. De plus, il pourra s'arrêter dans la butte aménagée et regagner la place par un escalier déjà présent rue Train.



*Photographie 242 : Escalier menant à la place de l'église
Source : Photographie personnelle*

Aménagements du circuit à prévoir

- **Balisage de l'ensemble du circuit**

L'ensemble du circuit devra être balisé avec le symbole Musée Territoire afin de guider le visiteur tout au long de son parcours.

En complément de ce balisage, des silhouettes faites par des artistes locaux seront placées le long de la boucle. Elles permettront d'humaniser le parcours et apporteront un complément de médiation intéressant. De plus, à l'image du circuit de Tracy-le-Mont et de la boucle verte que nous proposons à Moulin-sous-Touvent, elles permettront de donner une unité au territoire et à ses parcours.

Afin d'en faciliter la compréhension, elles seront accompagnées d'un titre et du nom de leur auteur.



*Photographie 243 : Silhouettes de soldats à Tracy-le-Mont
Source : Photographie personnelle*

■ **Nettoyage de certains chemins du parcours**

L'ensemble du circuit proposé s'effectue sur la voirie communale, qu'il s'agisse de routes ou de chemins. Elle est bien entretenue et ne nécessite pas d'attention particulière.



Photographie 245 : Route menant à l'église depuis le cimetière

Source : Photographie personnelle



Photographie 244 : Chemin forestier

Source : Photographie personnelle

Néanmoins, deux endroits sont à nettoyer :

- la voie d'accès au plateau au début du parcours. La végétation est haute et envahissante sur une portion de 70 mètres.
- le chemin communal du retour : un petit arbre gêne le passage et est à dégager, de même qu'une partie enherbée à nettoyer.



Photographie 247 : Accès au plateau

Source : Photographie personnelle



Photographie 246 : Arbre gênant le passage

Source : Photographie personnelle

Monsieur Hébert, membre de l'association Soissonnais 14-18

Monsieur Vatel, membre de l'association Soissonnais 14-18

BILAN DES AMENAGEMENTS

- Installer des panneaux d'interprétation aux sites clefs du parcours
- Effectuer un défrichage de certaines portions du circuit

C. Vers le centenaire de la Grande Guerre

1. La médiatisation de l'événement : une opportunité à saisir

La période 2014-2018 marquera le centenaire de la Première Guerre mondiale et est donc une opportunité à saisir pour la valorisation du Musée Territoire.

En effet, le centenaire de la Première Guerre mondiale s'annonce comme un rendez-vous mémoriel majeur, qui sera commémoré par un grand nombre de pays et sur l'ensemble des continents. Durant quatre ans, les représentants officiels de ces pays, mais également les familles, les scolaires et les touristes, feront le déplacement en France, afin d'y retrouver les traces de leurs ancêtres présents sur les champs de bataille du front de l'Ouest ou encore pour s'informer sur l'histoire de la Grande Guerre.

La médiatisation du centenaire via l'organisation d'événementiel local ou national est donc l'occasion de capter ces visiteurs voire de nouveaux touristes, et s'annonce comme un véritable tremplin pour le Musée Territoire. Les parcours seront empruntés par ces personnes, faisant découvrir le département de l'Oise par la même occasion.

Ainsi, ce centenaire représente un enjeu réellement important à saisir pour le lancement du Musée Territoire mais aussi pour sa pérennité. C'est l'occasion pour l'Oise de se démarquer des autres territoires et de faire découvrir ses spécificités locales.

2. Les propositions d'action pour 2014/2018

a. A caractère durable pendant les quatre ans

Des aménagements ponctuels doivent être pensés pour dynamiser le territoire marqué par la Grande Guerre et à fortiori la CCCA. Ces aménagements pourront être mis en place à partir de 2014, date du centenaire du début de la Première Guerre mondiale, et durer jusqu'en 2018. Ils consistent à mettre en évidence les routes, les villages et autres lieux traversés par la ligne de front qui s'étend de la Mer du Nord aux Vosges afin de donner une identité au territoire. Ce projet doit être porté à l'échelle nationale voire européenne afin de donner une visibilité et une vitalité aux régions concernées. Cette visibilité va permettre d'attirer une nouvelle population touristique et locale aux portes d'entrée du territoire entre 2014 et 2018 et au-delà. Il nous semble donc important de marquer la ligne de front.

Aujourd'hui on retrouve peu de traces de la ligne de front qui s'est étendue à travers la France et la Belgique pendant plusieurs années. Les marques les plus visibles restent quand même les bornes Vauthier qui jalonnent les routes de Belgique, du Nord et de l'Est de la France. Ces bornes

de pierre casquées, où l'on peut lire par exemple le nom d'une bataille importante, sont posées sur le bord des routes qui traversent la ligne de front. Elles permettent de se rendre compte de l'importance de cette démarcation sur plus de 700 kilomètres.



Photographie 248 : Borne casquée sculptée par Paul Moreau-Vauthier
Source : Google Images

Cette démarcation peut être reprise pour le centenaire de la Grande Guerre. Le but est de marquer de façon homogène le territoire en matérialisant la ligne de front afin d'en faire un symbole. Nous proposons plusieurs idées pour marquer la ligne de front.

1) Drapeaux

Afin de redonner une image internationale à ce conflit, il serait envisageable de jalonner les routes de la ligne de front par des drapeaux. Ces derniers doivent représenter l'ensemble des pays qui ont vécu la Grande Guerre ou de simples drapeaux blancs symbole de Paix. On peut aussi imaginer alterner entre un drapeau national et un drapeau blanc, ou encore les disposer alternativement de part et d'autre de la chaussée. Pour ne pas surcharger les routes, un drapeau tous les kilomètres paraît être un bon compromis afin de donner un impact visuel fort sans dénaturer le paysage. Cela représente une succession de sept cent drapeaux sur les routes de l'Est et du Nord de la France. Il est possible de concentrer les drapeaux à certains endroits comme aux entrées de ville ou devant les sites historiques (Chemin des Dames, Verdun...).



Photographie 249 : Route bordée de drapeaux n°1



Photographie 250 : Route bordée de drapeaux n°2



*Photographie 251 : Départementale entre Nampcel et Moulin-sous-Touvent jalonnée de drapeaux
Source : Photographie personnelle Réalisation : J. Bertrand juin 2011*

2) Productions : dessins, sculptures, affiches...

Une approche plus participative peut être imaginée afin de matérialiser la ligne de front en faisant appel aux scolaires, aux artistes locaux ou encore à la population. Ces différentes personnes pourront produire des dessins en grand format, des sculptures, des affiches qui pourront être installés le long de la route. Ces travaux représenteront par exemple des valeurs telles que la paix ou la fraternité de façon imagée. Ils seront libres d'interprétation par les visiteurs qui pourront s'interroger sur la perception de la Grande Guerre. Cela permet d'impliquer la population locale qui fera revivre son territoire.

3) Fleurs

Une autre façon de marquer la ligne de front peut être de semer des fleurs sur les bas-côtés des routes. Des massifs de différentes couleurs pourront donner une identité à ce territoire et agrémenter les paysages traversés. Des aménagements paysagers adaptés permettront de jouer sur les couleurs en choisissant différentes variétés de fleurs (coquelicots, bleuets...) afin de symboliser la ligne de front.



Photographie 252 : Fleurs des champs en bord de route

Source : Google Images

4) Bornes

Pour poursuivre le marquage déjà existant, l'idée des bornes Vauthier peut être reprise. Des bornes de pierre comportant des gravures spécifiques à la région, des noms de villes, des visages de poilus pourraient être implantés de façon régulière sur le bord des routes.

Nous envisageons également de disposer des bornes plus originales pour démarquer la ligne de front : par exemple des fusils à baïonnettes ou des piquets servant à tenir les barbelés appelés « queues de cochon ». Ces reconstitutions d'objets typiques amènent directement à l'esprit l'idée que la Grande Guerre s'est déroulée le long de ces routes.

5) Marquage au sol

De façon complémentaire, les routes qui traversent la ligne de front peuvent être marquées par des peintures, des signes ou des mots tracés sur le bitume. Ces inscriptions doivent être claires et allégées pour ne pas perturber la conduite des automobilistes. Des inscriptions diverses et variées peuvent ainsi donner du sens à l'ensemble des routes qui seront choisies. De même que sur les aménagements en bord de voirie, des symboles peuvent être marqués tels que : le mot « Liberté », la reproduction d'un graffiti, le dessin d'un drapeau d'un pays, le blason d'un régiment ayant combattu à proximité de la route traversée ou encore le nom de la route si elle a eu une appellation spécifique datant de la Grande Guerre, comme par exemple la Voie Sacrée ou le Chemin des Dames.



Photographie 253 : Route 66 aux Etats-Unis marquée « Historic ROUTE 66 »

Source : Google Images

6) Entrées de Ville

Pour compléter le marquage des routes de la ligne de front, des panneaux labélisés « Commune de la ligne de front » pourront être ajoutés aux panneaux signalétiques des entrées de villes traversées. On trouve par exemple le panneau « Village mémoire 14/18 » à Tracy-le-Mont ou bien des panneaux indiquant que les villages ont été complètement détruits près de Verdun. Les aménagements cités plus hauts peuvent être repris et ajoutés aux panneaux d'entrée de village : entrées fleuries aux couleurs des drapeaux français et allemands par exemple, affichage de dessins ou de sculptures...



Photographie 254 : Panneau d'entrée labélisé « village détruit »

Source : Google Images



Illustration 3 : Exemple de panneau labélisé « Commune de la Ligne de Front » à Moulin-sous-Touvent

Réalisation : J. Bertrand

juin 2011

b. A caractère ponctuel

Des événements complémentaires à cette matérialisation de la ligne de front sont à prévoir pour le centenaire de la Grande Guerre afin de donner une nouvelle vision du territoire. Ces animations ponctuelles peuvent être prévues pour des dates spécifiques telles que le 2 août 2014, date de la mobilisation. Plusieurs idées peuvent être associées à la ligne de front, d'autres peuvent être mises en place indépendamment du lieu et du moment. Pour sensibiliser au mieux la population et permettre une animation régulière sur les lieux historiques de la Grande Guerre, un calendrier événementiel à une échelle nationale peut être élaboré. Ainsi, certaines manifestations seront réalisées à des dates clés dans des lieux précis. On peut par exemple penser au 11 Novembre 2018 à Rethondes, au 6 Juin 2015 à Moulin-sous-Touvent pour l'anniversaire de la Bataille de Quennevières.

1) Chaîne humaine

Pour des événements importants, des rassemblements de la population peuvent être organisés pour créer des chaînes humaines. Avec un grand nombre de personnes, il est alors possible de s'aligner le long des routes de la ligne de front. En fonction de la participation et de la médiatisation qui en est faite, la chaîne humaine peut s'étendre sur quelques kilomètres ou bien retracer entièrement les sept cents kilomètres de la ligne de front. Pour obtenir une telle amplitude, il faut coupler cet événement avec une date phare de la Grande Guerre : la mobilisation ou l'Armistice.



Photographie 255 : Chaînes humaines organisées le long d'une route n°1



Photographie 256 : Chaînes humaines organisées le long d'une route n°2

Source : Google Images

2) Marches collectives

Dans le même esprit que les chaînes humaines, des marches collectives sont facilement organisables dans des lieux marqués par la Grande Guerre. Ces marches peuvent être locales et être accompagnées d'expositions et d'animations, à l'image de la journée du 5 juin à Tracy-le-Mont, ou bien être envisagées sur un territoire plus vaste. Dans ce cas, elles auront une portée bien plus grande et donneront une occasion aux participants de découvrir sous un nouvel angle les régions de la ligne de front. Ces marches peuvent être prévues sur plusieurs jours en partant par exemple d'une commune du Musée Territoire pour aller jusqu'aux côtes maritimes belges pour retracer « la course

à la mer ». Ces marches peuvent aussi se décliner sous forme de randonnées à vélo ou encore en rallye avec des étapes sur des sites 14/18. Enfin ces marches peuvent aussi être prévues de nuit, avec un éclairage au flambeau afin de découvrir différemment les lieux et offrir de nouvelles visions du territoire.



*Photographie 257 : Marche aux flambeaux
Source : Google Images*



*Photographie 258 : Soldats en marche pour le front
Source : Google Images*

3) Animations : conférences, sons et lumières, expositions

Des animations locales seront à organiser dans les communes du Musée Territoire. Des expositions et des conférences animées par des associations locales sont à envisager. Selon les objectifs recherchés, ces animations peuvent toucher des publics désireux de découvrir la Première Guerre mondiale sur leur territoire ou bien s'organiser entre historiens et passionnés afin de partager les savoirs.

Des animations interactives sont aussi appréciées : des sons et lumières, des projections de films en plein air, des interventions de personnes habillées en soldat de la Grande Guerre sont autant de possibilités qui attirent la population pour redécouvrir l'Histoire. Des spectacles de danses, des pièces de théâtre ou encore des chorales sont autant d'animations qui peuvent être adaptés au thème de la Grande Guerre.

4) Envol de ballons et de colombes

Un autre événement à organiser qui peut agrémenter une marche ou un sons et lumières est d'effectuer un lâcher de ballons gonflés à l'hélium. Les personnes peuvent alors accrocher une carte avec quelques mots décrivant ce que leur évoque le centenaire de la Grande Guerre. Les ballons sont ensuite lâchés pour qu'ils se dispersent sur tout le territoire avant d'atterrir au hasard des vents. Cela permettrait de créer une interactivité avec les gens qui retrouveront les cartes écrites lors du lâché.



Photographie 259 : Lâcher de ballons gonflés à l'hélium

Source : Google Images

De la même manière, on peut penser célébrer le centenaire de l'Armistice à Rethondes par un lâché de colombes, oiseau symbole de la paix. La médiatisation de cet événement permettra d'obtenir une visibilité internationale de la commune et du Musée Territoire.

5) Reconstitution de tranchées

Une manière symbolique de faire renaître le territoire est de le recréer à l'identique. Les tranchées ont sillonné sur des centaines de kilomètres les paysages de l'Est et du Nord de la France. Il serait imaginable de faire participer la population dans le but de creuser des portions de tranchées sur des terrains vierges pour s'imprégner de ce que pouvait être le quotidien des soldats. Enfin, en 2018, cette même population serait invitée à reboucher les tranchées creusées auparavant pour matérialiser la fin de la guerre, et le retour à la vie normale.

6) Défilé de patrouilles militaires

Une participation des militaires semble indispensable lors de la célébration du centenaire de la Première Guerre mondiale. Il serait possible d'organiser des défilés pour commémorer les soldats de la Grande Guerre ou des reconstitutions partielles de la vie des soldats de l'époque dans des lieux adaptés comme les carrières de la région.

A une plus grande échelle, des animations comme des défilés de la patrouille de France sur l'ensemble des régions de la ligne de front peuvent être envisagées.



Photographie 260 : Défilé de la patrouille de France

Source : Google Images

7) Transmission d'objets dans le temps

Une autre animation qui fait participer la population locale consiste à inviter les personnes à déposer un objet personnel qui leur évoque la guerre de 14/18 ou un petit mot dans une urne qui sera scellée pour plusieurs dizaines d'années. Cette urne sera conservée et ouverte plus tard, par exemple lors du bicentenaire de la Grande Guerre afin de découvrir à ce moment là le contenu de l'urne. Cette transmission intergénérationnelle permet de faire perdurer dans le temps la commémoration de la Première Guerre mondiale, et d'offrir le regard actuel aux générations futures qui découvriront la vision que nous avons eue de la guerre.

D. Les limites du projet

1. Les difficultés rencontrées

La première difficulté que nous avons rencontrée est la compréhension du cahier des charges que nous devons respecter, et notamment du concept Musée Territoire proposé par les cinq communautés de communes. Il n'a pas été évident de comprendre quel était notre périmètre d'action, à savoir la Communauté de Communes du Canton d'Attichy et comment notre projet allait s'inscrire dans le futur Musée Territoire à l'échelle des cinq communautés de communes.

De plus, il a fallu s'appropriier les trois tomes rédigés par l'UTC sur le projet et prendre le recul nécessaire pour savoir ce qu'il fallait garder ou rejeter. De nombreuses heures ont donc été consacrées à la lecture de ces travaux afin de ne pas commettre les mêmes erreurs et surtout de ne pas recommencer le travail de diagnostic qui avait déjà été effectué mais plutôt de s'appuyer sur l'existant.

L'appropriation du territoire n'a pas été évidente. Plus d'un mois a été consacré à du repérage de terrain (zones à intérêt paysager, points noirs...), à la visite des sites 14/18 recensés par l'UTC, ou à la rencontre d'acteurs associatifs nous permettant de découvrir le territoire en profondeur.

Nous avons également passé beaucoup de temps à acquérir les connaissances historiques locales, afin de percevoir et discerner les sites importants des sites moins conséquents. Notons tout de même que notre regard neuf sur ce territoire, tel qu'un touriste pourrait l'avoir, nous a permis de distinguer immédiatement ce qui présentait un intérêt réel de ce qui ne l'était pas pour un public souvent peu averti sur la Première Guerre mondiale.

Enfin, la compréhension du jeu d'acteurs et la prise en compte des contraintes temporelles et budgétaires nous ont également posé problème.

2. Les freins politiques

Notre démarche a été confrontée aux différents jeux d'acteurs présents sur le territoire.

D'une part, d'un point de vue géopolitique, la frontière Aisne/Oise reste très marquée notamment pour la mise en place d'un projet interdépartemental.

Malgré notre volonté d'impulser la démarche intercommunale du Musée Territoire en proposant un parcours franchissant la frontière administrative, des freins notamment politiques restent présents. Ainsi, la signature de conventions avec les maires des communes de l'Aisne concernées par notre parcours n'a pas été envisagée du fait des volontés politiques locales. La faisabilité du projet tel que nous le proposons aujourd'hui peut donc être remise en question du fait de la non signature de ces

conventions si à long terme un accord n'est pas trouvé (c'est pour cela que nous proposons un parcours alternatif restant uniquement dans l'Oise).

D'autre part, des conflits internes entre associations locales sont aussi présents au niveau de notre périmètre de projet, rendant parfois difficile la collaboration ou l'échange d'informations pour un même site. De plus, chaque association a pour volonté de mener à bien un certain nombre de projets mais la plupart du temps sans préciser les délais de réalisation. Notre neutralité a permis bien souvent de passer au-delà de ces conflits.

3. Les contraintes temporelles et budgétaires

L'objectif premier de notre stage était de produire un circuit touristique sur la Grande Guerre « clef en main » c'est-à-dire qui puisse se mettre en place à très court terme notamment avant la période 2014-2018.

Nous avons donc tenu compte dans nos propositions d'aménagement de la faisabilité de celles-ci à court terme. Il en est de même pour la sélection des sites : certains vestiges ou monuments n'ont pas été retenus puisqu'ils n'étaient pas visitables à l'heure actuelle (par exemple le monument des 22 à Cuise-la-Motte). Des choix qui peuvent paraître peu justifiables d'un point de vue touristique par exemple, le sont du fait de cette contrainte temporelle.

De plus, le circuit devant être réalisé à courte échéance, nous avons également tenu compte de la fourchette budgétaire qui pouvait être allouée au projet Musée Territoire par la Communauté de Communes du Canton d'Attichy (50 000 à 150 000 euros). Ainsi l'essentiel de nos propositions tient compte de cette contrainte : nous ne proposons pas, par exemple, l'ouverture d'un musée au sein d'une carrière compte tenu du budget que ce type de projet peut demander.

Ainsi, l'ensemble de nos propositions a pour objectif d'être réalisable rapidement et avec un budget raisonnable (certains choix pourront être effectués dans certains cas).

Partie 2 : Le montage financier du projet

A. Le budget du projet

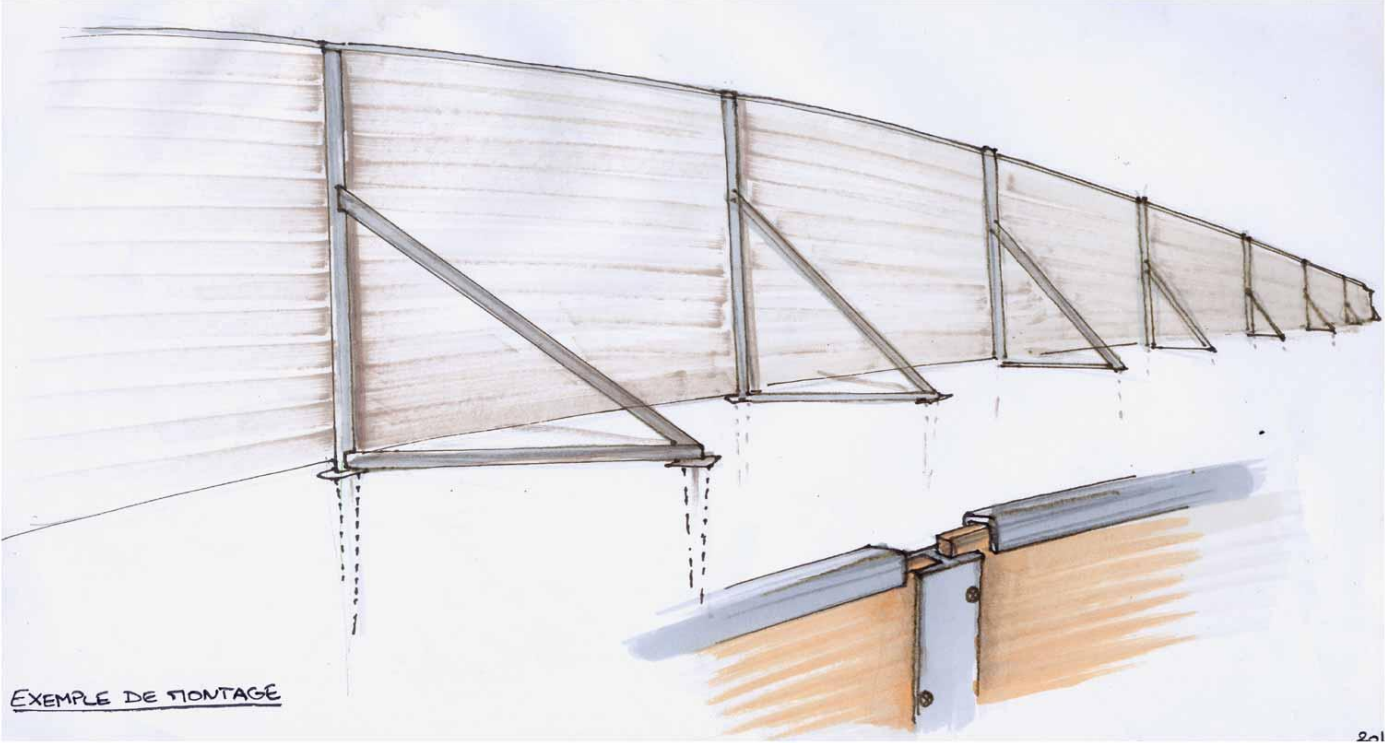
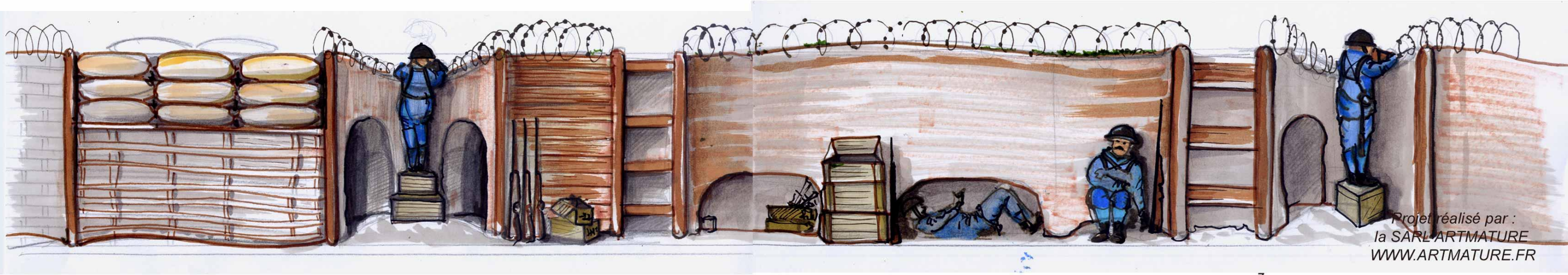
1. A prévoir pour la CCCA

Budget prévisionnel des aménagements à prévoir sur la Communauté de communes du Canton d'Attichy

catégorie d'aménagement	intitulé de l'aménagement	taille	nombre	coût unitaire	coût total HT	coût total TTC	entreprise	commentaire	description produit
mobilier urbain	table de pique-nique	200cm	4	370,76 €		1 483,04 €	EmroDis	livraison incluse	pin traité, modèle anti-vandalisme, livrée pré-montée
	banc	190cm	1	223 €	223 €	267 €	ESAT d'Albertville		banc extérieur en bois, livré en kit, classe III
	poubelle	100L	4	274,75 €	1 099,00 €	1 314,40 €	TECHNI-CONTACT MD2I		poubelle en pin traité avec couvercle, classe IV
	support vélos	200x38,8 cm	7	180 €	1 260 €	1 507 €	TECHNI-CONTACT MD2I		support cycles galvanisé, 6 places
	pose		16	1 000 €	16 000 €	19 136 €		estimation	
total			16			23 707,11 €			
panneaux explicatifs	pupitres	60x40cm	7	200 €	1 400 €	1 674 €	entreprise DEGAND marquage		voir si besoin de changer celui de Tracy-le-Mont
	panneau droit recto	120x80cm	2	586 €	1 172 €	1 402 €			
	panneau droit recto-verso	120x80cm	1	693 €	693 €	829 €			
	panneau mural	120x80cm	1	210 €	210 €	251 €			
	table d'orientation	180°	1	820 €	820 €	981 €			
	pose		12	650 €	7 800 €	9 329 €			
frais de port				200 €	239 €		estimation	Série de trois lutrins 40x60 cm	
total			12		12 295 €	14 705 €			
expositions permanentes	panneau photographique grand format	80x60cm	3		1 300 €	1 555 €	COPITEC		scan, agrandissements et retouches des photos, impression quadrichromie sur vinyle polymère blanc brillant pour extérieur, avec pelliculage film anti-graffitis
		60x40cm	15						
	panneau photographique mural	80x60cm	5		1 200 €	1 435 €			
		60x40cm	5						
40x30cm	5								
panneau ardoise	80x60cm	3	40,2		132,50 €	ardoise-shop.fr	frais de port inclus		
Total						3 122,50 €			

peinture et trompe-l'œil	peinture d'un souterrain			3 000 €		3 000 €	Artmature		10500€ contreplaqué extérieur non nautique	
	peinture des tranchées			12 000 €		12 000 €				
		conception dessin			5 000 €					5 000 €
	peinture sur château d'eau	traçage par face	2	6 000 €	12 000 €	12 000 €				
		peinture de l'image échafaudage	2	10 000 €	20 000 €	20 000 €				
total						54 000 €				
catégorie d'aménagement	intitulé de l'aménagement	taille	nombre	coût unitaire	coût total HT	coût total TTC	entreprise	commentaire	description produit	
constructions	mur de graffiti	1,80x8m				1 500 €				
	bombes peinture mur de graffitis		50	3 €		150 €				
Total						1 650 €				
aménagements paysagers	engazonnement	1600m ²			1 700 €	2 033 €	LW Paysages		Noisetiers, charmes... (végétation locale) travail du sol, apport d'un mélange terreux, fournitures et plantations de 36 sujets persistants ou semi persistants de 80 à 100cm de hauteur à la plantation	
	plantation arbustes création haie paysagère	30m linéaire	10		490 €	586 €				
Total						2 619 €				
taille pierre	borne des routes		12	3 200 €	38 400 €	45 926 €	JMB Taille de Pierre			
	pose		12	3 000 €	36 000 €	43 056 €	estimation			
Total			12			88 982 €				
facsimilés	graffitis		4	800 €		3 200 €	Artmature			
Total			4			3 200 €				
TOTAL						191 986				

Tableau 11 : Budget de la CCCA



Exemple de réalisation de peinture 3D pour les tranchées de Moulin-Sous-Touvent

2. A prévoir pour la CCPVA

Budget prévisionnel des aménagements à prévoir sur la Communauté de Communes du Pays de la Vallée de l'Aisne

catégorie d'aménagement	intitulé de l'aménagement	taille	nombre	coût unitaire	coût total HT	coût total TTC	entreprise	commentaire	description produit
Mobilier Urbain	table de pique-nique	200cm	1	370,76 €		370,76 €	EmroDis	livraison incluse	pin traité, modèle anti-vandalisme, livrée pré-montée
	banc	190cm	1	223 €	223 €	267 €	ESAT d'Albertville		banc extérieur en bois, livré en kit, classe III
	support vélos	200x38,8 cm	7	180 €	1 260 €	1 507 €	TECHNI-CONTACT MD2I		support cycles galvanisé, 6 places
Total	pose		9	1 000 €	9 000 €	10 764 €		estimation	
Total						12 908,43 €			
Panneau Explicatif	pupitres	60x40cm	3	200 €	600 €	718 €	Entreprise DEGAND marquage	estimation	
	panneau droit recto	120x80cm	1	586 €	586 €	701 €			
	panneau droit recto-verso	120x80cm	1	693 €	693 €	829 €			
	pose		5	650 €	3 250 €	3 887 €			
Total					5 329 €	6 373 €			
peinture et trompe-l'œil	peinture sur volet	2x5m	1	2 500 €		2 500 €			
Total						2 500 €			
taille pierre	borne des routes	1,2m Hauteur	4	3 200 €	12 800 €	15 309 €	JMB Taille de Pierre		roche franche de St Maximin. Forme pyramidale à 4 côtés, gravures d'un symbole de la guerre
	pose			3 000 €	12 000 €	14 352 €		estimation	
Total						29 661 €			
facsimilés	Fusils-Lebel		20	180		3 600 €	Artmature	socles offerts	fusil fait en résine après moulage en élastomère d'un original. Peinture et vernis
			72	140		10 800 €			
Total						3 600 €			
TOTAL						55 045 €			

Tableau 12 : Budget de la CCPVA

B. Les possibilités de financement

La Communauté de Communes du Canton d'Attichy financera une partie du projet à l'aide de subventions accordées par divers organismes. Compte tenu du manque de temps, les sommes allouées ne seront pas exposées dans cette partie puisqu'il faut remplir des dossiers précis de demande de subventions. Nous énoncerons tout de même les différentes sources de subventions à différentes échelles susceptibles de financer le projet.

1. Le Conseil Régional de Picardie

Le Conseil Régional de Picardie peut accorder le Fond Régional d'Appui aux Pays de Picardie (FRAPP) qui accompagne les projets répondant aux objectifs de la région (emploi, logement, formation, santé, environnement et accès à la culture, sports, transports collectifs et aux services publics). Il est composé notamment de trois programmes d'aides qui sont intéressants et adaptés au développement du projet que nous proposons.

Le premier programme consiste à faire **une promotion et un développement touristique** en :

- développant l'image du tourisme en Picardie et en augmentant la notoriété de ce territoire
- accompagnant les acteurs du tourisme par des formations, des actions de mise en réseaux...
- développant l'accès aux loisirs pour les habitants.

Le deuxième programme porte sur les **équipements structurants de tourisme et de loisirs** en :

- renforçant l'image touristique de la Picardie
- incitant la venue d'une importante clientèle
- favorisant la création d'emplois directs et indirects.

Enfin, le troisième programme concerne **les vélo-routes et les voies vertes** en :

- favorisant le développement touristique en Picardie en s'appuyant sur des modes de déplacement doux
- ouvrant la Picardie sur le réseau européen de vélo-routes et voies vertes
- accueillant aussi bien les touristes que les picards à travers les nouveaux aménagements.

2. Le Conseil Général de l'Oise

Le Conseil Général de l'Oise possède une politique touristique qui prévoit notamment de développer le tourisme et plus précisément de mettre en avant le tourisme vert à travers le Fonds Départemental pour l'Aménagement du Nord (FDAN). Ce fond est composé de plusieurs volets dont deux sont intéressants pour le projet de Musée Territoire.

En effet, le volet « **grand projet** » permet de financer des projets :

- Visant à apporter une plus-value à un territoire
- Permettant le développement d'activités induites
- Respectueux de l'environnement et économes du foncier
- Faisant place à l'innovation.

Le volet « **aménagement local** » permet de financer les projets :

- Améliorant le cadre de vie
- Valorissant l'environnement.

Généralement, les aides du Conseil Général sont de l'ordre de 20% à 40% des coûts des travaux et 80% des études préalables.

De plus, il est important de noter que le projet de Musée Territoire rentre dans le Schéma Départemental du Tourisme de l'Oise et à ce titre le projet de Musée Territoire 14/18 est prioritaire sur les subventions.

3. L'Union Européenne

La Commission européenne apporte une contribution financière directe, sous la forme de subventions, à des projets ou à des organisations qui soutiennent les intérêts de l'Union européenne ou qui participent à la mise en œuvre d'un programme ou d'une politique de l'UE.

L'Europe délègue à l'Etat l'allocation des fonds européens. Ce sont en fait les régions par les services décentralisés de l'Etat qui acceptent de donner les subventions.

a. Le FEADER

Le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER) finance les projets améliorant l'environnement et les espaces ruraux forestiers, ainsi que la qualité de vie et la diversification des activités économiques dans les espaces ruraux. Ce fonds est déjà alloué en 2011 pour trois projets de la Communauté de Communes du Canton d'Attichy. Il s'agit de la mise en sécurité de la carrière de Tracy-le-Mont ainsi que de l'Abri du Kronprinz à Nampcel et la mise en valeur du sentier pédestre ou cyclable entre Tracy-le-Mont et Rethondes. La région qui connaît déjà le projet de mise en place d'un Musée Territoire 14/18 y est favorable au projet et souhaite aider financièrement son développement à travers les Fonds européens. Cependant, la CCCA doit remplir un dossier afin que la région décide le montant qui pourra être alloué au projet.

b. Le FEDER

Actuellement, le territoire de la CCCA n'est pas éligible au Fonds Européen de Développement de l'Espace Rural en France (FEDER) qui finance, entre autre, les actions innovantes, les projets pilotes qui proposent des solutions nouvelles en matière de développement régional et local. La CCCA devra travailler en ce sens en faisant un dossier de candidature pour l'obtention de cette aide.

Aussi, en ce qui concerne l'événementiel, le développement d'une action sur la ligne de front devrait pouvoir fédérer de nombreux types de financements européens.

4. La Direction Régionale des Affaires Culturelles

La DRAC a la possibilité d'aider financièrement le projet de Musée Territoire sur la guerre 14/18 dans le cadre de la valorisation et restauration de sites classés ou inscrits. Cela entre dans

notre projet puisque nous avons la volonté d'aménager notamment l'ancienne gare de Pierrefonds qui est classée, l'Abri du Kronprinz à Nampcel, le monument des fusillés à Vingré...

5. L'Organisation Nationale des Anciens Combattants (ONAC)

Cette organisation peut financer une partie du projet dans le cadre d'un financement mémoire. Actuellement, un dossier de financement est transmis à la CCCA.

Il est important de noter que la loi française prévoit une exonération de charges pour les projets de commémoration des deux guerres mondiales.

Lors de la mise en place du projet, l'ensemble des membres du Comité de Pilotage devront organiser des réunions spécifiques concernant les financements possibles. Il est nécessaire de faire régulièrement des bilans afin de gérer les aspects techniques.

C. Le Calendrier

Voir page suivante

Calendrier prévisionnel de la mise en place du projet de Musée Territoire au sein de la Communauté de Communes du Canton d'Attichy

	Mois 1	Mois 2	Mois 3	Mois 4	Mois 5	Mois 6	Mois 7	Mois 8	Mois 9	Mois 10	Mois 11	Mois 12
	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août
LANCEMENT DU PROJET												
Etude du dossier Musée Territoire	■	■										
Validation et sélection des aménagements proposés		■	■									
Validation des propositions de boucles vertes			■	■								
Validation des moyens de médiation				■	■							
Etablissement de conventions avec les partenaires					■	■						
Appels d'offres						■	■					
Validation de la charte graphique							■	■				
DEMANDES DE FINANCEMENTS												
Montage de dossier ONAC		■	■	■	■							
Montage de dossier Département		■	■	■	■	■						
Montage de dossier Région						■	■					
Montage de dossier Europe							■	■	■			
AMENAGEMENT DU CIRCUIT PRINCIPAL												
EQUIPEMENT DU CIRCUIT PRINCIPAL												
Balisage du circuit principal pour les voitures							■	■				
Balisage du circuit principal pour les vélos							■	■				
Installation du mobilier urbain sur site							■	■				
Pose des panneaux d'interprétation							■	■				
AMENAGEMENT SPECIFIQUE AUX COMMUNES												
■		■	■	■	■	■	■	■	■			
EXPOSITION												
Réalisation de facsimilés à Chelles		■	■	■								
Pose des facsimilés à Chelles							■	■				
Exposition photographique à Autrêches								■	■			
Pose d'affiches à Rethondes								■	■			
Construction d'un mur de graffitis à Rethondes			■	■								
Pose de panneaux avec photographies grand format à Autrêches								■	■			
AMENAGEMENT PAYSAGER												
Aménagement paysager de la Butte des Zouaves							■	■				
Aménagement paysager de la butte d'Autrêches							■	■				
PEINTURE												
Peinture en trompe l'oeil de tranchées à Moulin-sous-Touvent							■	■				
Peintures sur le château d'eau de Nampcel et Moulin-sous-Touvent							■	■				
Peinture en trompe l'œil d'un souterrain à Nampcel							■	■				
AMENAGEMENT DES BOUCLES VERTES												
AMENAGEMENT GENERAL DES BOUCLES VERTES												
Balisage des boucles vertes								■	■			
Création de silhouettes par les artistes locaux								■	■			
Implantation des silhouettes sur les boucles vertes								■	■			
Implantation des panneaux d'interprétation sur les boucles vertes								■	■			
AMENAGEMENT SPECIFIQUE A MOULIN-SOUS-TOUVENT												
Etude de sécurisation de la carrière de Moulin-sous-Touvent		■	■	■	■							
Aménagement de la carrière de Moulin-sous-Touvent		■	■	■	■	■						
Négociation avec les propriétaires privés à Moulin-sous-Touvent		■	■	■	■	■						
COMMUNICATION AUTOUR DU PROJET												
Création du livret touristique												
Création du livret touristique adapté aux enfants												
Création des audio-guides												
Diffusion des moyens de médiation sur Internet												
Publicité autour du Musée Territoire												

CONCLUSION

Une analyse pointue du territoire nous a permis d'élaborer des outils d'aide à la création et à la réalisation matérielle d'un projet de Musée Territoire à l'échelle de la CCCA. Nous avons pris en considération les richesses du territoire dans la perspective de les relier et de les valoriser en suivant un fil conducteur principal, la Première Guerre mondiale. C'est dans cette optique que nous avons réalisé un parcours principal s'étalant sur 95 kilomètres, recensant une vingtaine de sites 14/18 répartis sur tout le territoire de la CCCA et une partie de la CCPVA. Ce circuit est adapté aux voitures, aux bus mais également aux vélos. Il inclut les portes d'entrée touristiques du territoire pour garantir le transit des touristes dans la zone et assurer une demande en restauration et hébergement plus importante. Le parcours n'a pas de sens de visite afin d'être accessible depuis tous les sites. Il possède pourtant un fil conducteur grâce à la création d'un personnage fictif qui entrainera les visiteurs de site en site.

Ce parcours n'est pas figé dans l'espace ni dans le temps, il peut évoluer dans le territoire de la CCCA pour faire apparaître de nouveaux sites ou s'élargir pour englober à long terme les cinq communautés de communes adhérentes au projet de Musée Territoire.

Différents types de médiation ont été étudiés afin de donner une valeur identitaire au circuit et de le rendre le plus attractif possible pour tous les profils de visiteurs séjournant sur le territoire. Nous avons ainsi retenu comme supports fixes la pierre qui jalonnait le parcours sous forme de bornes et les panneaux explicatifs qui assureront le relai de l'information sur chaque site. Les autres supports seront matérialisés par des audio-guides et un livret retraçant le parcours du vagemestre et les anecdotes de chaque site (ces deux éléments consultables via un site internet).

Pour faire ressortir davantage le territoire au travers de sites naturels et patrimoniaux, des boucles vertes ont également été créées. Longues d'environ six kilomètres, elles offrent une alternative au parcours de la Grande Guerre tout en prolongeant certaines de ses thématiques au travers de silhouettes de soldats et de panneaux d'interprétation.

Enfin, ces différents parcours s'inscrivent dans le cadre du centenaire de la Première Guerre mondiale. C'est une opportunité à saisir en s'inscrivant dans cette médiatisation et en proposant des animations et des événements à une échelle nationale par la matérialisation de la ligne de front et à l'échelle locale par la réalisation de spectacles, visites et animations dans les communes et les sites 14/18.

Enfin, pour s'ancrer dans le territoire et aborder la matérialisation concrète de ce projet, nous avons évalué le coût d'une telle réalisation au travers d'un budget et d'une étude sur les possibilités de financement. L'élaboration d'un calendrier permettra d'avoir une vision temporelle du projet et de faciliter sa réalisation avec les travaux à lancer et les différentes mises en valeur à prévoir.

Le parcours principal et les boucles vertes s'inscrivent dans un projet de Musée Territoire qui a pour but de développer le tourisme sur le territoire de la CCCA et à plus grande échelle sur le territoire de cinq communautés de communes de l'Oise et de l'Aisne.

TABLE DES MATIERES

Sommaire	5
Introduction.....	6
Partie 1 : Le Projet	7
A. La Méthodologie du projet.....	8
1. Le choix de plusieurs parcours	8
2. La méthode de création de parcours	8
a. Le recensement des sites	8
b. Le classement des sites	9
1) Les sites incontournables	9
2) Les sites découverte	9
3) Les sites passion	9
c. Les critères de choix des liaisons.....	9
1) La durée.....	9
2) Les routes empruntées.....	10
3) Les paysages traversés	10
3. Création d'outils	10
a. Le choix de thème(s) par commune du circuit principal	10
b. La fiche commune	10
c. La fiche boucle verte	11
d. La convention	12
e. La fiche contacts.....	12
B. Le développement du projet.....	13
1. Des éléments du territoire à prendre en compte	13
a. L'usine Clariant à Trosly-Breuil	13
b. Le projet de décharge sur le site de Puisaleine.....	14
c. Les contraintes naturelles du territoire.....	15
1) Les sites Natura 2000	15
2) ZICO (Zone Importante pour la Conservation des Oiseaux).....	16
3) ZNIEFF : (Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique).....	16
4) Prairies à conserver	16
5) Zone inondable.....	16
2. Le circuit principal	19
a. Le recensement des sites	19
b. La présentation et la justification du tracé du circuit principal.....	23
1) Le choix de la linéarité.....	23

2)	La présentation du circuit.....	25
i.	Le circuit voiture.....	25
ii.	Le parcours à vélo.....	28
iii.	Parcours principal en bus	36
3)	Les possibilités d'évolution.....	37
i.	Le bouclage dans la CCCA.....	37
ii.	L'ouverture aux autres communautés de communes	38
c.	Les différentes typologies proposées.....	39
1)	La typologie 1	39
2)	La typologie 2	39
3)	La typologie 3	39
4)	La typologie 4	39
5)	Avantages et inconvénients	40
6)	Le choix de la typologie 3	41
d.	La médiation du circuit principal	42
1)	L'utilisation de la pierre.....	43
i.	Borne en pierre non taillée avec une plaque dessus	44
ii.	Borne en pierre sculptée (<i>exemple des bornes de la ligne de front</i>).....	44
iii.	Borne gravée en pierre.....	45
2)	Les panneaux explicatifs.....	47
i.	La signalétique d'orientation.....	47
ii.	La signalétique d'information.....	47
iii.	La signalétique d'interprétation	48
3)	Le livret.....	50
i.	Sa composition :	50
ii.	Avantages et inconvénients	50
4)	Le GPS.....	51
5)	Les audio-guides et les CD.....	51
6)	Le site internet.....	52
i.	Le parcours principal	52
ii.	Les parcours secondaires	52
iii.	Les structures d'accueil touristiques	53
iv.	Événementiel.....	53
v.	Médias	53
vi.	Téléchargement.....	53
vii.	Suppléments	53
viii.	Avantages et inconvénients.....	53
7)	La médiation humaine.....	54

e.	L'adaptation du circuit aux plus jeunes	54
f.	Les fiches communes.....	57
g.	Carte-bilan	188
3.	Les boucles vertes	188
a.	L'exemple de Tracy-le-Mont	188
b.	La médiation des boucles vertes	191
1)	Les panneaux d'information et d'interprétation.....	191
2)	Les silhouettes.....	191
c.	Fiches boucle verte.....	196
1)	Moulin-sous-Touvent	196
2)	Autrêches	209
C.	Vers le centenaire de la Grande Guerre.....	221
1.	La médiatisation de l'événement : une opportunité à saisir.....	221
2.	Les propositions d'action pour 2014/2018	221
a.	A caractère durable pendant les quatre ans	221
1)	Drapeaux	222
2)	Productions : dessins, sculptures, affiches... ..	223
3)	Fleurs	223
4)	Bornes.....	224
5)	Marquage au sol.....	224
6)	Entrées de Ville.....	225
b.	A caractère ponctuel	226
1)	Chaîne humaine.....	226
2)	Marches collectives	226
3)	Animations : conférences, sons et lumières, expositions	227
4)	Envol de ballons et de colombes.....	227
5)	Reconstitution de tranchées	228
6)	Défilé de patrouilles militaires	228
7)	Transmission d'objets dans le temps	229
D.	Les limites du projet	230
1.	Les difficultés rencontrées	230
2.	Les freins politiques.....	230
3.	Les contraintes temporelles et budgétaires.....	231
	Partie 2 : Le montage financier du projet	232
A.	Le budget du projet.....	234
1.	A prévoir pour la CCCA	234
2.	A prévoir pour la CCPVA.....	237
B.	Les possibilités de financement	238
		245

1. Le Conseil Régional de Picardie	238
2. Le Conseil Général de l'Oise	238
3. L'Union Européenne	239
a. Le FEADER.....	239
b. Le FEDER	239
4. La Direction Régionale des Affaires Culturelles.....	239
5. L'Organisation Nationale des Anciens Combattants (ONAC)	240
C. Le Calendrier.....	240
Conclusion	242
Table des matières	243
Bibliographie	247
Table des illustrations.....	250
ANNEXES.....	258
Annexe I : Fiche Bilan des aménagements	259
1. Les bancs 259	
2. Les poubelles	259
3. Les tables de pique-nique.....	260
4. Les parkings vélo	261
5. Les parkings voiture.....	262
6. Les panneaux d'interprétation	262
7. Les panneaux d'information.....	264
Annexe II : Fiche Contacts	265
Annexe III : Convention Type.....	267
Annexe IV : Film du parcours principal.....	268

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages relatifs à la Première Guerre mondiale

- « Le paysan des Poilus », Jean-Luc Pamart, Editions des Equateurs, 2004, 176 pages, ISBN 978-2-84990-106-9
- « Les Monuments Commémoratifs de la Grande Guerre dans le Nord-est de l'Oise », Sous la direction de Thierry Hardier, Jean-François Jagielski, FSE Collège Paul Eluard de Noyon, Editions EDHISTO, 3^{ème} trimestre 2008, 204 pages, ISBN 978-2-35515-004-3
- « Les Carrières de Confrécourt », AIPS, Soissonnais 14-18, 48 pages, ISBN 2-95 08870 7-4
- « Pierrefonds pendant la Grande Guerre », Le quotidien du soldat en 1914-1918, Editions du Patrimoine, Centre des Monuments Nationaux, Editions Artlys, Octobre 2008, 64 pages, ISBN 978-2-7577-0036-5
- « Carnets d'un ambulancier et pharmacien : 1915-1918 », Jean Prévot, Edition réalisée par Germaine Servettaz, Claude Lavedrine et Hervé Vatel, en collaboration avec l'association Soissonnais 14-18, Editions des Equateurs, novembre 2007, ISBN 978-2-84990-069-7
- « Le Graffiti des Tranchées », Ouvrage collectif coordonné par Hervé Vatel et Michel Boittiaux, Edité par l'Association Soissonnais 14-18, 2008, ISBN 978-2-952897-50-1
- « De Brême jusqu'à Nampcel », Récits de combattants traduits et commentés par le Dr Hermann Plote, Editions Le Manuscrit, 2007, ISBN : 2-7481-9660-0
- « Un poilu dans la grande Guerre », Lettres et photos de Georges Tardy, Editions B. Tardy, 2009
- « Je t'écris de Vingré... », Correspondance de Jean Blanchard fusillé pour l'exemple le 4 décembre 1914, Soissonnais 14-18, 2006
- « Mémoires du Soissonnais », Tome 2 – 1999-20013 - 5^{ème} série, Société Archéologique Scientifique et Historique de Soissons, 2005, 311 pages
- « Mémoires du Soissonnais », Tome 3 – 2002-2005- 5^{ème} série, Société Archéologique Scientifique et Historique de Soissons, 2005
- « La lère de Nivelle : La bataille de Quennevières, juin 1915 », Essais et Documents, Rémi Hébert, Editions Le Manuscrit, 2005, ISBN 2-7481-6169-6
- « Témoignage 1914-1918 d'un officier forestier », Tome 1, Roger Sargos, Bordeaux 1967
- « Paroles de poilus, Lettres de la Grande Guerre », Sous la direction de Jean-Pierre Guéno et Yves Laplume, Mise en images de Jérôme Pecnard, Editions Historia, 1998, 160 pages, ISBN 2-235-02197-2
- « Paul Doncoeur, Aumonier militaire », Pierre Mayoux, Editions Presses d'Île de France, 1966, 243 pages
- « Les Creutes, Chemin des Dames et Soissonnais », Gérard Lachaux, Editions L'encrier du Poilu, 2005, 202 pages
- « 90 ans après, Archives inédites des communes de l'Aisne dans la Grande Guerre », Ouvrage réalisé sous la direction de Sébastien Rembert et Aude Roelly, Archives départementales de l'Aisne, 2008, 247 pages
- « Soldats bleus, Journal intime 1914-1918 », Pierre Loti, Editions La table ronde, 1998, 309 pages, ISBN 2-7103-0871-1
- « Le Passage de l'Aisne », Emile Clermont, Soissonnais 14-18, 4^è trimestre 2002, 156 pages, ISBN 2-950887-06-6
- « 1914-1918, L'Oise au cœur de la Grande Guerre », Jean-Yves Bonnard avec le concours de Didier Guénaff, Anne-Sophie Marchal et Emilie Josse, Direction éditoriale Bruno Ricard (directeur des Archives départementales de l'Oise), 2008, 235 pages, ISBN 2-86060-025-6

- « Sicard Médecin Photographe dans les tranchées du Soissonnais 1915-1916 », Soissonnais 14-18, 58 pages, ISBN 2-9508870-5-8
- « Penser la Grande Guerre » Antoine Prost et Jay Winter, Editions du Seuil, février 2004, 340 pages, ISBN 2-02-054039-8

Ouvrages relatifs à l'aménagement du territoire et au tourisme

- « Le tourisme culturel », Claude Origet du Cluzeau, Que sais-je ?, Puf, 2005, 124 pages, ISBN 2-13-055133-5
- « Tourisme et Patrimoine : Nouvelle édition », Valéry Patin, Les études de la documentation française, 2005, 174 pages, ISSN 1763-6191
- « Lire les territoires », Coordonné et édité par Yves Jean et Christian Calenge, Collection Perspectives « Villes et Territoires », Maison des Sciences de l'Homme, Université de Tours, 2002, 300 pages
- « Pratique de la signalétique d'interprétation », Jean-Pierre Bringer et Jean Toche, Editions Atelier technique des espaces naturels, Ministère de l'environnement, 1996, 103 pages
- « Faire un musée : Comment construire une opération muséographique ? », La documentation française, Ministère de la Culture, Direction des musées de France, 1985, 112 pages, ISBN 2-11-001532-2
- « Méthode et outils pour bâtir une stratégie touristique du territoire », Cédric Barthes, Editions de « La Lettre du cadre territorial », Collection Dossier d'experts, 2005, 116 pages, ISBN 2-84130-568-6

Documents/Etudes

- « 14-18 : un Musée Territoire autour de la ligne de front », Tome 1 : Rendu d'analyse, Rapport Atelier Projet encadré par Philippe Dehan, François Magendie, Jean-Jacques Raynaud, Génie des Systèmes Urbains (UTC), Automne 2009, 43 pages
- « 14-18 : un Musée Territoire autour de la ligne de front », Tome 2 : Projet, Rapport Atelier Projet encadré par Philippe Dehan, François Magendie, Jean-Jacques Raynaud, Génie des Systèmes Urbains (UTC), Automne 2009, 143 pages
- « 14-18 : un Musée Territoire autour de la ligne de front », Fiches sites & Fiches parcours, Rapport Atelier Projet encadré par Philippe Dehan, François Magendie, Jean-Jacques Raynaud, Génie des Systèmes Urbains (UTC), Automne 2009, 102 pages
- « Inventaire des Monuments Commémoratifs implantés dans le canton », Le Souvenir Français, Comité Cantonal d'Attichy, Juillet 2004
- « In memoriam, Hommage au soldat Chipier Joseph du 238^e RI », Association Soissonnais 14-18, 2002
- « Le Couloir de la mort : Un espace de Mémoire », Stage de Groupe DESS à la DIREN Normandie, juin 2000, 76 pages
- « Un sentier de découverte du patrimoine sur la commune de Taradeau (Var) », Projet individuel de Stéphanie Gairard, 2006, 59 pages

Revue

- « Téoros », Revue de recherche en tourisme, Vol. 27, N°3, Automne 2008, ESG, UQAM, 95 pages, ISSN 0712-8657
- « Espaces tourisme et loisirs », Revue mensuelle de réflexion du tourisme et des loisirs, N°283, Juillet-Août 2010, 48 pages, ISSN 0336-1446

- « Espaces tourisme et loisirs », Revue mensuelle de réflexion du tourisme et des loisirs, N°274, Octobre 2009, 48 pages, ISSN 0336-1446
- « Espaces tourisme et loisirs », Revue mensuelle de réflexion du tourisme et des loisirs, N°289, Février 2011, 53 pages, ISSN 0336-1446

Bandes dessinées

- « Putain de Guerre ! 1914-1915-1916 », Tardi et Verney, Editions Casterman, 2009, ISBN 978-2-203-02484-7
- « Putain de Guerre ! 1917-1918-1919 », Tardi et Verney, Editions Casterman, 2009, ISBN 978-2-203-02484-7

Sites Internet

- Site Internet de la commune de Tracy-le-Mont : <http://www.tracy-le-mont.org/>
- Site Internet de la CCCA : <http://www.comcca.net>
- Site Internet de l'Association « Soissonnais 14/18 » : <http://pagesperso-orange.fr/patrick.laffe/>
- Site Internet de l'Association « Patrimoine de la Grande Guerre » : <http://www.patrimoinedelagrandeguerre.com/>
- Site Internet de l'Historial de la Grande Guerre : <http://www.historial.org/>
- Site Internet du Mémorial de Verdun : <http://www.memorial-de-verdun.fr/>
- Site Internet de l'Ossuaire de Douaumont : <http://www.verdun-douaumont.com/>
- Site Internet de l'Union Européenne : http://ec.europa.eu/grants/index_fr.htm
- Site Internet de la fédération des vélos-rails de France : <http://www.veloraildefrance.com/>
- Sites Internet de cartographie : <http://www.geoportail.fr>
<http://www.mappy.fr>
- Site Internet de la CCPVA : <http://www.pays-vallée-aisne.fr>
- Site internet de la CCPS : <http://www.cc-pays-sources.org>
- Site internet de la CCPN : <http://www.paysnoyonnais.fr>
- Site internet de la CC2V : <http://www.cc2v.fr>
- Site internet du tourisme : <http://www.tourisme.gouv.fr>
- Sites pour la réalisation des devis :
 - <http://www.123devis.fr>
 - <http://www.artmature.fr>
 - <http://www.fr-abc-com>
 - <http://www.techni-contact.com>
 - <http://www.degandmarquage.fr>
 - <http://www.impression-grand-format.net>
 - <http://www.ardoise-shop.com>
- Site internet du syndicat d'initiative de Vic-Sur-Aisne : <http://www.otpaysvalleeaisne.free.fr>
- Sites internet conseillés :
 - <http://www.museedupointdevue.com.fr/accueil.htm>
 - <http://www.insecula.com/oeuvre/O0032827.html>
 - <http://www.nombril.com/Pougne-Herisson>

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Table des photographies

<i>Photographie 1 : L'usine Clariant à Trosly-Breuil</i>	13
<i>Photographie 2 : Piste cyclable à Cuise-la-Motte.....</i>	28
<i>Photographie 3 : Piste cyclable croisant la voie ferrée désaffectée à Cuise-la-Motte</i>	28
<i>Photographie 4 : D81 entre Attichy et Vic-sur-Aisne.....</i>	32
<i>Photographie 5 : Croisement de la voie de chemin de fer où passera la piste cyclable et de la N31</i>	32
<i>Photographie 6 : Exemple de piste cyclable en bord de route avec barrière</i>	34
<i>Photographie 7 : Exemple de piste cyclable en bord de route</i>	34
<i>Photographie 8 : Borne sur le chemin de Saint Jacques de Compostelle</i>	43
<i>Photographie 9 : Borne en pierre de la ligne de front</i>	44
<i>Photographie 10 : Ecritures gravées et peintes en rouge sur la pierre</i>	45
<i>Photographie 11 : Ecritures gravées sur une borne en pierre</i>	45
<i>Photographie 12 : Borne gravée et peinte</i>	46
<i>Photographie 13 : Borne en pierre sur le parcours principal.....</i>	46
<i>Photographie 14 : Exemples de panneaux d'orientation</i>	47
<i>Photographie 15 : Panneau de départ du parcours pédestre de Pierrefonds</i>	47
<i>Photographie 16 : Exemples de panneaux d'interprétation.....</i>	48
<i>Photographie 17 : Inscription à l'entrée de la carrière Mouton</i>	56
<i>Photographie 18 : Soldat Allemand dans un puits rue du Beaumontoir</i>	56
<i>Photographie 19 : Inscription près de la baraque Adrian</i>	56
<i>Photographie 20 : Zouave dans l'escalier de l'ancienne ferme de Confrécourt.....</i>	56
<i>Photographie 21 : La Pensée située rue de Bernanval.....</i>	56
<i>Photographie 22 : Portraits et Croix de guerre sur le mur de l'église.....</i>	56
<i>Photographie 23 : CINEMA rue Croisette.....</i>	56
<i>Photographie 24 : Les inscriptions AMBULANCES sur des maisons à Offémont</i>	56
<i>Photographie 25 : Guerre 14/18 sur le mur de la rue les Avenues.....</i>	56
<i>Photographie 26 : Vue sur le château depuis la gare.....</i>	58
<i>Photographie 27 : Ancienne gare de Pierrefonds.....</i>	58
<i>Photographie 28 : Monument commémoratif à la gloire des infirmières.....</i>	58
<i>Photographie 29 : Monument aux morts</i>	58
<i>Photographie 30 : Parking devant la gare.....</i>	59
<i>Photographie 31 : Aire de stationnement au niveau de la gare.....</i>	60
<i>Photographie 32 : Deux panneaux d'interprétation.....</i>	60
<i>Photographie 33 : Projet de circuit dans Pierrefonds.....</i>	61
<i>Photographie 34 : Emplacement du panneau d'interprétation proche de la gare</i>	62
<i>Photographie 35 : Vue sur la gare depuis le panneau d'interprétation</i>	62
<i>Photographie 36 : Emplacement proposé du panneau d'interprétation au monument des infirmières</i>	63
<i>Photographie 37 : Panneau d'interprétation à l'entrée du parking Sabatier.....</i>	63
<i>Photographie 38 : Ancien quai de la gare</i>	64
<i>Photographie 39 : Eglise classée (abside et chœur du XIIème siècle)</i>	70
<i>Photographie 40 : Tour cylindrique du XVème siècle</i>	70
<i>Photographie 41 : Monument aux morts</i>	71
<i>Photographie 42 : Le Relais Brunehaut</i>	71
<i>Photographie 43 : Rue de la Mairie.....</i>	72
<i>Photographie 44 : Parking rue de Pierrefonds</i>	72
<i>Photographie 45 : Parc Place André Leroy</i>	73

<i>Photographie 46 : Facsimilés des graffitis de la carrière de Chelles.....</i>	74
<i>Photographie 47 : Positionnement du panneau d'interprétation et des facsimilés</i>	75
<i>Photographie 48 : Monument aux morts de Hautefontaine</i>	78
<i>Photographie 49 : L'Audience.....</i>	78
<i>Photographie 50 : Parking de la Mairie à Hautefontaine</i>	79
<i>Photographie 51 : Arrêt de bus à Hautefontaine</i>	80
<i>Photographie 52 : Stationnement le long de la voirie devant l'église</i>	80
<i>Photographie 53 : Positionnement du panneau d'interprétation</i>	80
<i>Photographie 56 : Position du banc à installer.....</i>	81
<i>Photographie 54 : Vue sur l'Audience depuis le coin enherbé.....</i>	81
<i>Photographie 55 : Coin enherbé dans l'enceinte de l'église</i>	81
<i>Photographie 58 : Accès au coin enherbé et à la cache</i>	82
<i>Photographie 57 : Trou dans la haie</i>	82
<i>Photographie 59 : L'ancienne gare d'Attichy</i>	86
<i>Photographie 60 : Les bords de l'Aisne et la halte fluviale</i>	86
<i>Photographie 61 : Parcours proposés par la CCCA.....</i>	87
<i>Photographie 62 : Parking voiture le long de l'ancienne gare</i>	87
<i>Photographie 64 : Aire aménagée près de l'ancienne gare Source : Photographie personnelle.....</i>	88
<i>Photographie 63 : Parking à l'entrée de la rue de la Rivière</i>	88
<i>Photographie 65 : Halte fluviale : ponton d'amarrage sur l'Aisne</i>	89
<i>Photographie 66 : Halte fluviale : table de pique-nique et embarcadère</i>	89
<i>Photographie 67 : Halte fluviale : panneau d'information, aire bitumée</i>	89
<i>Photographie 68 : Trottoir aménagé le long de la route principale</i>	89
<i>Photographie 69 : Positionnement du panneau d'interprétation à la halte fluviale.....</i>	90
<i>Photographie 70 : Route à équiper d'un passage piéton afin d'accéder à l'ancienne gare</i>	91
<i>Photographie 71 : L'Aisne vue depuis la rive d'Attichy.....</i>	92
<i>Photographie 72 : Exemple de promeneurs en canot équipés de gilet de sauvetage</i>	92
<i>Photographie 73 : Passage à niveau sur la N31</i>	93
<i>Photographie 74 : L'ancienne voie ferrée qui servira de point de départ et de zone de rangement</i>	93
<i>Photographie 75 : Exemple de balade en vélo-rail.....</i>	93
<i>Photographie 76 : Nécropole Nationale de Vic-sur-Aisne</i>	97
<i>Photographie 77 : Parking du cimetière communal de Vic-sur-Aisne</i>	98
<i>Photographie 78 : Parking au centre de Vic-sur-Aisne</i>	99
<i>Photographie 79 : Espace Docteur Raymond Guehenneux.....</i>	99
<i>Photographie 80 : Départ du parcours « Sur la trace des Poilus »</i>	100
<i>Photographie 81 : Proposition d'un panneau devant le donjon.....</i>	101
<i>Photographie 82 : Proposition d'installation d'une table de pique-nique.....</i>	101
<i>Photographie 83 : Caves des fusillés</i>	105
<i>Photographie 84 : Monument des Fusillés</i>	105
<i>Photographie 85 : Cave des Fusillés et panneau d'interprétation.....</i>	106
<i>Photographie 86 : La tombe Amory</i>	106
<i>Photographie 87 : La ferme Amory</i>	106
<i>Photographie 88 : Lettre et photographie de Quinault.....</i>	107
<i>Photographie 89 : Parking « sauvage ».....</i>	108
<i>Photographie 90 : Lavoir aménagé avec table de pique-nique et poubelle</i>	108
<i>Photographie 91 : Signalétique d'information « Monument des Fusillés »</i>	109
<i>Photographie 92 : Recto du panneau d'information.....</i>	109
<i>Photographie 93 : Verso du panneau d'information.....</i>	109
<i>Photographie 94 : Circuit pédestre proposé</i>	110
<i>Photographie 95 : Vue sur le monument des fusillés depuis le sentier</i>	111
<i>Photographie 96 : Chemin communal sur le coteau</i>	111

<i>Photographie 97 : Parcours pédestre balisé par des fusils en bois.....</i>	<i>111</i>
<i>Photographie 98 : Table d'orientation au départ du parcours pédestre.....</i>	<i>112</i>
<i>Photographie 99 Panneau d'interprétation dans le cimetière provisoire</i>	<i>112</i>
<i>Photographie 100 : La carrière de Confrécourt</i>	<i>117</i>
<i>Photographie 101 : La Monastique de Confrécourt</i>	<i>117</i>
<i>Photographie 102 : La Croix Brisée.....</i>	<i>117</i>
<i>Photographie 103 : Parking sur le site de la Croix Brisée</i>	<i>118</i>
<i>Photographie 104 Espace devant la Croix Brisée</i>	<i>118</i>
<i>Photographie 105 : Panneau recto-verso.....</i>	<i>119</i>
<i>Photographie 106 : Grille de l'entrée principale de l'hôpital.....</i>	<i>119</i>
<i>Photographie 107 : Panneau d'interprétation devant l'entrée de la carrière de l'hôpital.....</i>	<i>120</i>
<i>Photographie 108 : Chemin à suivre dans la ferme de Confécourt</i>	<i>121</i>
<i>Photographie 109 : Tunnel sous la ferme.....</i>	<i>121</i>
<i>Photographie 110 : Habitations sous la ferme</i>	<i>121</i>
<i>Photographie 111 : Aménagement d'un escalier pour sortir de la ferme de Confrécourt</i>	<i>122</i>
<i>Photographie 112 : Graffiti dans l'escalier.....</i>	<i>122</i>
<i>Photographie 113 : Escalier à la sortie de la ferme.....</i>	<i>122</i>
<i>Photographie 114 : Plaque au-dessus du boyau servant de pont</i>	<i>123</i>
<i>Photographie 115 : Chemin de fer entre les deux carrières</i>	<i>123</i>
<i>Photographie 116 : Entrée de la carrière de Confrécourt.....</i>	<i>124</i>
<i>Photographie 117 : Eglise d'Autrêches.....</i>	<i>129</i>
<i>Photographie 118 : Monument aux Morts.....</i>	<i>129</i>
<i>Photographie 119 : Plaques nominatives des soldats d'Autrêches morts durant la Grande Guerre ..</i>	<i>129</i>
<i>Photographie 120 : Parking en face de l'église d'Autrêches</i>	<i>130</i>
<i>Photographie 121 : Aire de stationnement sur la place de l'église</i>	<i>130</i>
<i>Photographie 122 : Zone en cours d'aménagement</i>	<i>131</i>
<i>Photographie 123 : Augmentation de la part réservée à l'espace vert sur la place de l'église.....</i>	<i>131</i>
<i>Photographie 124 : Eglise d'Autrêches.....</i>	<i>132</i>
<i>Photographie 125 : Rue Train.....</i>	<i>132</i>
<i>Photographie 126 : Exemple d'exposition photographique en pleine nature : celle de George RODGER</i> <i>.....</i>	<i>133</i>
<i>Photographie 127 : Eglise de Moulin-sous-Touvent</i>	<i>138</i>
<i>Photographie 128 : Tombe du Général Collardet.....</i>	<i>138</i>
<i>Photographie 129 : Entrée de la carrière allemande.....</i>	<i>138</i>
<i>Photographie 130 : Etang de Moulin-sous-Touvent.....</i>	<i>138</i>
<i>Photographie 131 : Parking devant l'étang.....</i>	<i>139</i>
<i>Photographie 132 : Aire de pique-nique au bord de l'étang</i>	<i>139</i>
<i>Photographie 133 : Position du panneau d'interprétation.....</i>	<i>141</i>
<i>Photographie 134 : Localisation de la peinture 3D</i>	<i>141</i>
<i>Photographie 135 : Exemple de peinture au sol en 3D.....</i>	<i>141</i>
<i>Photographie 136 : Le monument aux morts de Nampcel.....</i>	<i>144</i>
<i>Photographie 137 : L'Abri du Kronprinz</i>	<i>144</i>
<i>Photographie 138 : Eglise de Nampcel.....</i>	<i>144</i>
<i>Photographie 139 : Le cimetière militaire allemand de Nampcel</i>	<i>144</i>
<i>Photographie 140 : Bistrot de Pays</i>	<i>145</i>
<i>Photographie 141 : Zone de stationnement près du cimetière militaire allemand.....</i>	<i>145</i>
<i>Photographie 142 : Zone de stationnement près de la place de l'église.....</i>	<i>145</i>
<i>Photographie 143 : Place de l'église.....</i>	<i>146</i>
<i>Photographie 144 : Aire de jeux pour enfants.....</i>	<i>146</i>
<i>Photographie 145 : Terrains de pétanque.....</i>	<i>146</i>
<i>Photographie 146 : Futur parking du circuit de Nampcel</i>	<i>147</i>

<i>Photographie 147 : Parcours pédestre proposé de Nampcel</i>	147
<i>Photographie 148 : Abri du Kronprinz</i>	148
<i>Photographie 149 : Entrée de la carrière dans le bois</i>	148
<i>Photographie 150 : Peinture 3D à l'entrée du parcours pédestre</i>	148
<i>Photographie 151 : Monument aux morts de Nampcel</i>	149
<i>Photographie 152 : Panneau d'interprétation à côté du monument aux morts de Nampcel</i>	149
<i>Photographie 153 : Château d'eau de Nampcel et exemple de peinture géante</i>	150
<i>Photographie 154 : La Butte des Zouaves et sa plaque commémorative</i>	154
<i>Photographie 155 : Cimetière militaire allemand de Moulin-sous-Touvent</i>	154
<i>Photographie 156 : Zone de stockage de betteraves, utilisée pour le stationnement à la Butte des Zouaves</i>	155
<i>Photographie 157 : Entrée du Ravin du Martinet</i>	156
<i>Photographie 158 : Site de la future décharge de Moulin-sous-Touvent, vue depuis la Butte des Zouaves</i>	157
<i>Photographie 160 : Vue depuis la Butte de Zouaves</i>	159
<i>Photographie 159: Exemple de haie paysagère</i>	159
<i>Photographie 161 : Aménagement paysager de la Butte des Zouaves</i>	159
<i>Photographie 162 : Carrière de la Maison du Garde</i>	163
<i>Photographie 163 : Nécropole Nationale de Tracy-le-Mont</i>	163
<i>Photographie 164 : Départ de la boucle pédestre</i>	163
<i>Photographie 165 : Monument aux morts et église</i>	163
<i>Photographie 166 : L'ambulance « La Pensée »</i>	165
<i>Photographie 167 : Cimetière provisoire de Bimont</i>	165
<i>Photographie 168 : Le panneau situé au niveau de la Nécropole Nationale</i>	166
<i>Photographie 169 : Panneau de départ du circuit pédestre</i>	166
<i>Photographie 170 : Silhouette d'un poilu allant au front</i>	166
<i>Photographie 171 : Proposition de déplacement du panneau</i>	168
<i>Photographie 172 : Exemple de boîte aux lettres</i>	169
<i>Photographie 173 : Localisation de la boîte aux lettres</i>	169
<i>Photographie 174 : Parcours pédestre nocturne</i>	169
<i>Photographie 175 : Le monument aux morts de Rethondes</i>	175
<i>Photographie 176 : L'église de Rethondes</i>	175
<i>Photographie 177 : Borne du chemin d'approvisionnement du front en munitions et plaque explicative</i>	175
<i>Photographie 178 : Plaque commémorant la venue du Maréchal Foch et du Général Weygand la veille de la signature de l'Armistice</i>	175
<i>Photographie 179 : Graffiti « CINEMA » rue Croizette</i>	175
<i>Photographie 180 : Vitraux de l'église de Rethondes témoignant du passage du Maréchal Foch et du Général Weygand</i>	175
<i>Photographie 181 : La Clairière de l'Armistice</i>	176
<i>Photographie 182 : Vue du parking de la place de l'église</i>	176
<i>Photographie 183 : Banc et poubelle place de l'église</i>	177
<i>Photographie 184 : Banc et poubelle au pré de l'île</i>	177
<i>Photographie 185 : Banc avec vue sur l'Aisne au lieu-dit « La Baignade »</i>	177
<i>Photographie 186 : Plot lumineux près de l'église</i>	177
<i>Photographie 187 : Panneau de l'église du XIIème siècle</i>	178
<i>Photographie 188 : Panneau sur l'Armistice place de l'église</i>	179
<i>Photographie 189 : Accès au bord de l'Aisne</i>	179
<i>Photographie 190 : Exposition de photos dans les rues de Rethondes</i>	180
<i>Photographie 191 : Exemples d'affiches pouvant être utilisées</i>	181
<i>Photographie 192 : Aire du pré de l'île</i>	181

<i>Photographie 193 : Position du mur de graffitis</i>	182
<i>Photographie 194 : Exemple de mur de graffitis n°1</i>	182
<i>Photographie 195 : Exemple de mur de graffitis n° 2</i>	182
<i>Photographie 196 : Timbre souvenir du 60ème anniversaire de l'Armistice</i>	183
<i>Photographie 197 : Silhouettes de soldats français</i>	191
<i>Photographie 198 : La tombe du Général Collardet</i>	197
<i>Photographie 199 : Souterrain allemand</i>	198
<i>Photographie 200 : Entrée du souterrain dans le Ravin du Martinet</i>	198
<i>Photographie 201 : Vue du Plateau de Quennevières du Sud au Nord : la ferme de Touvent, la ferme de la Falloise puis la ferme de Quennevières</i>	198
<i>Photographie 202 : Le Ravin du Martinet</i>	199
<i>Photographie 203 : La vallée de l'Aigle</i>	200
<i>Photographie 204 : Vue sur la vallée de l'Aigle</i>	200
<i>Photographie 205 : Balisage du circuit de Tracy-le-Mont</i>	201
<i>Photographie 206 : Silhouette d'un soldat français</i>	201
<i>Photographie 207 : Chemin à travers champs</i>	201
<i>Photographie 208 : Chemin de forêt</i>	201
<i>Photographie 209 : Chemin menant à la sente communale derrière l'église</i>	202
<i>Photographie 210 : Marche marquant l'entrée de la sente derrière l'église</i>	202
<i>Photographie 211 : Sortie du chemin du Ravin du Martinet</i>	202
<i>Photographie 212 : Inscription allemande</i>	203
<i>Photographie 213 : Entrée de la carrière Mouton</i>	203
<i>Photographie 214 : Première salle de la carrière</i>	203
<i>Photographie 215 : Graffiti allemand</i>	203
<i>Photographie 216 : Blasons allemands</i>	204
<i>Photographie 217 : Talus permettant d'accéder aux tranchées</i>	205
<i>Photographie 218 : Reste de tranchées 1</i>	206
<i>Photographie 219 : Reste de tranchées 2</i>	206
<i>Photographie 220 : Aménagement d'un escalier pour accéder aux tranchées</i>	206
<i>Photographie 221 : Aménagement de la parcelle 609</i>	207
<i>Photographie 222 : L'église Saint-Victor d'Autrêches</i>	211
<i>Photographie 223 : Eclats d'obus sur la façade de l'église</i>	211
<i>Photographie 224 : Rue du Beaumontoir</i>	211
<i>Photographie 225 : 2 - Pierre tombale allemande dans un mur</i>	212
<i>Photographie 226 : 1 - Baraque Adrian, témoin de l'époque de la reconstruction</i>	212
<i>Photographie 227 : 3 - Graffiti d'un soldat allemand</i>	212
<i>Photographie 228 : Le Chemin de la Montagne</i>	212
<i>Photographie 229 : Vue sur le clocher depuis le Chemin de la Montagne</i>	213
<i>Photographie 230 : Vue sur les bois ayant abrité le front de l'Aisne en 1914</i>	213
<i>Photographie 231 : Chemin d'accès au Petit Julot sur les plateaux d'Autrêches</i>	214
<i>Photographie 232 : Le monument du Petit Julot</i>	214
<i>Photographie 233 : Les deux chemins possibles</i>	215
<i>Photographie 234 : Gravures</i>	215
<i>Photographie 235 : Hêtre gravé</i>	215
<i>Photographie 236 : Virage du chemin communal</i>	215
<i>Photographie 237 : Arrivée du chemin communal dans le village</i>	216
<i>Photographie 238 : La ferme des prisonniers aujourd'hui</i>	216
<i>Photographie 239 : Le monument aux morts et le cimetière communal</i>	217
<i>Photographie 240 : Les tombes des victimes civiles</i>	217
<i>Photographie 241 : Vestige du mur d'une maison</i>	217
<i>Photographie 242 : Escalier menant à la place de l'église</i>	218

<i>Photographie 243 : Silhouettes de soldats à Tracy-le-Mont</i>	218
<i>Photographie 244 : Chemin forestier</i>	219
<i>Photographie 245 : Route menant à l'église depuis le cimetière</i>	219
<i>Photographie 246 : Arbre gênant le passage</i>	219
<i>Photographie 247 : Accès au plateau</i>	219
<i>Photographie 248 : Borne casquée sculptée par Paul Moreau-Vauthier</i>	222
<i>Photographie 249 : Route bordée de drapeaux n°1</i>	222
<i>Photographie 250 : Route bordée de drapeaux n°2</i>	222
<i>Photographie 251 : Départementale entre Nampcel et Moulin-sous-Touvent jalonnée de drapeaux</i>	223
<i>Photographie 252 : Fleurs des champs en bord de route</i>	224
<i>Photographie 253 : Route 66 aux Etats-Unis marquée « Historic ROUTE 66 »</i>	225
<i>Photographie 254 : Panneau d'entrée labélisé « village détruit »</i>	225
<i>Photographie 255 : Chaînes humaines organisées le long d'une route n°1</i>	226
<i>Photographie 256 : Chaînes humaines organisées le long d'une route n°2</i>	226
<i>Photographie 257 : Marche aux flambeaux</i>	227
<i>Photographie 258 : Soldats en marche pour le front</i>	227
<i>Photographie 259 : Lâcher de ballons gonflés à l'hélium</i>	228
<i>Photographie 260 : Défilé de la patrouille de France</i>	229

Table des illustrations

<i>Illustration 1 : Invitation à l'inauguration du circuit mémoire autour de 14-18</i>	188
<i>Illustration 2 : Dépliant de la journée du 5 juin 2011</i>	189
<i>Illustration 3 : Exemple de panneau labélisé « Commune de la Ligne de Front » à Moulin-sous-Touvent</i>	225

Table des cartes

<i>Carte 1 : Périmètres de sécurité autour de l'usine Clariant</i>	14
<i>Carte 2 : Périmètre de la future décharge</i>	15
<i>Carte 3 : Traduction spatiale des structures à préserver de toute urbanisation et pollution sur les Communautés de Communes du Canton d'Attichy et du Pays de la Vallée de l'Aisne</i>	17
<i>Carte 4 : Présentation du circuit principal du Musée Territoire au sein de la CCCA avec la liaison interne</i>	24
<i>Carte 5 : Parcours principal de la CCCA pour le Musée Territoire 14/18</i>	25
<i>Carte 6 : Schéma de pistes cyclables en projet à la CCCA</i>	29
<i>Carte 7 : Proposition d'une piste cyclable entre Hautefontaine et Attichy</i>	31
<i>Carte 8 : Proposition d'une piste cyclable entre Attichy et Vic-sur-Aisne</i>	33
<i>Carte 9 : Proposition d'une piste cyclable entre Nampcel et Tracy-le-Mont</i>	34
<i>Carte 10 : Pistes cyclables proposées sur le Musée Territoire</i>	35
<i>Carte 11 : Parcours entre Attichy et Autrêches</i>	37
<i>Carte 12 : Propositions d'ouvertures du Musée Territoire</i>	38
<i>Carte 13 : Localisation des lieux de la chasse aux graffitis</i>	56
<i>Carte 14 : Itinéraire du parcours à Pierrefonds</i>	57
<i>Carte 15 : Emplacement du panneau d'interprétation à côté de la gare</i>	62
<i>Carte 16 : Bilan des aménagements dans la commune de Pierrefonds</i>	66
<i>Carte 17 : Itinéraire du parcours à Chelles</i>	70
<i>Carte 18 : Circuit de Chelles à Saint-Etienne-Roilye</i>	73
<i>Carte 19 : Bilan des aménagements à Chelles</i>	76
<i>Carte 20 : Itinéraire du parcours à Hautefontaine</i>	78
<i>Carte 21 : Bilan des aménagements à Hautefontaine</i>	83

<i>Carte 22 : Itinéraire du parcours à Attichy</i>	85
<i>Carte 23 : Balisage du parcours pédestre dans Attichy</i>	91
<i>Carte 24 : Promenades insolites à partir d'Attichy</i>	94
<i>Carte 25 : Bilan des aménagements à Attichy</i>	95
<i>Carte 26 : Itinéraire du parcours à Vic-sur-Aisne</i>	97
<i>Carte 27 : Parcours « Sur la trace des Poilus »</i>	100
<i>Carte 28 : Bilan des aménagements à Vic-sur-Aisne</i>	102
<i>Carte 29 : Itinéraire du parcours à Vingré</i>	105
<i>Carte 30 : Parcours « Sur la trace des Poilus »</i>	110
<i>Carte 31 : Bilan des aménagements à Vingré</i>	114
<i>Carte 32 : Carte d'orientation du circuit pédestre de Vingré</i>	115
<i>Carte 33 : Itinéraire du parcours à Confrécourt</i>	117
<i>Carte 34 : Carte du GR 12 au niveau Confrécourt</i>	119
<i>Carte 35 : Bilan des aménagements sur le site de Confrécourt</i>	126
<i>Carte 36 : Itinéraire du parcours à Autrêches</i>	128
<i>Carte 37 : Bilan des aménagements à Autrêches</i>	135
<i>Carte 38 : Itinéraire du parcours à Moulin-sous-Touvent</i>	137
<i>Carte 39 : Itinéraire « Sur les traces de la Grande Guerre »</i>	140
<i>Carte 40 : Bilan des aménagements à Moulin-sous-Touvent</i>	142
<i>Carte 41 : Itinéraire du parcours à Nampcel</i>	143
<i>Carte 42 : Bilan des aménagements à Nampcel</i>	151
<i>Carte 43 : Itinéraire du parcours au plateau de Quennevières</i>	154
<i>Carte 44 : Localisation du site de la future décharge</i>	157
<i>Carte 45 : Aménagement de la Butte des Zouaves</i>	160
<i>Carte 46 : Itinéraire du parcours à Tracy-le-Mont</i>	162
<i>Carte 47 : Circuit 14/18 de Tracy-le-Mont</i>	164
<i>Carte 48 : Localisation du parking proposé</i>	167
<i>Carte 49 : Aménagements dans le centre du village</i>	170
<i>Carte 50 : Aménagements sur la boucle pédestre</i>	171
<i>Carte 51 : Itinéraire du parcours à Rethondes</i>	174
<i>Carte 52 : Parcours pédestre de Rethondes à Saint-Crépin-aux-Bois</i>	178
<i>Carte 53 : Bilan des aménagements à Rethondes</i>	184
<i>Carte 54 : Parcours pédestre de Rethondes</i>	185
<i>Carte 55 : Circuit de Tracy-Le-Mont</i>	190
<i>Carte 56 : Boucle verte de Moulin-sous-Touvent</i>	196
<i>Carte 57 : Extrait cadastral de Moulin-sous-Touvent : parcelle 609 – section D</i>	205
<i>Carte 58 : Boucle verte d'Autrêches et sites à découvrir</i>	209

Table des croquis

<i>Croquis 1 : Projet d'exposition le long de la rue Train</i>	132
<i>Croquis 2 : Projet d'aménagement de la butte</i>	133

Table des graphiques

<i>Graphique 1 : Aimez-vous l'idée des silhouettes ?</i>	192
<i>Graphique 2 : Trouvez-vous que les silhouettes sont un complément utile au circuit ?</i>	193
<i>Graphique 3 : Aimerez-vous faire d'autres circuits de ce type ?</i>	194

Table des tableaux

<i>Tableau 1 : Recensement des structures de protection de la biodiversité sur les communes du Parcours Musée Territoire</i>	18
<i>Tableau 2 : Tourisme vert dans les communes de la CCPVA</i>	20

<i>Tableau 3 : Tourisme vert dans les communes de la CCCA</i>	<i>20</i>
<i>Tableau 4 : Architecture et patrimoine dans les communes de la CCPVA.....</i>	<i>21</i>
<i>Tableau 5 : Patrimoine et architecture dans les communes de la CCCA</i>	<i>21</i>
<i>Tableau 6 : Sites remarquables de la Grande Guerre dans les communes de la CCPVA.....</i>	<i>22</i>
<i>Tableau 7 : Sites remarquables de la Grande Guerre dans les communes de la CCCA</i>	<i>22</i>
<i>Tableau 8 : Répartition des activités de loisirs dans les communes de la CCCA et de la CCPVA</i>	<i>23</i>
<i>Tableau 9 : Durée des tronçons du parcours principal</i>	<i>27</i>
<i>Tableau 10 : Evaluation des critères d'aménagement de piste cyclable sur les tronçons du circuit principal.....</i>	<i>30</i>
<i>Tableau 11 : Budget de la CCCA</i>	<i>235</i>
<i>Tableau 12 : Budget de la CCPVA</i>	<i>237</i>

ANNEXES

Annexe I : Fiche Bilan des aménagements

1. Les bancs

Commune	Nombre	Emplacement prévu	Appartenance	Contact
Hautefontaine	1 en pierre	Dans un coin enherbé de l'église, en face de l'audience	Commune de Hautefontaine	Rue de Chelles 60350 HAUTEFONTAINE 03 44 42 90 99
Vingré	1 en bois	Sur un chemin communale sur les hauts de Vingré qui donne vue sur le monument des fusillés	Commune de Nouvron-Vingré	3 rue Vautiers 02290 NOUVRON VINGRE 03 23 74 25 87
Tracy-le-Mont	1 en bois	Sur le sentier mémoire 14/18, en haut de la montée au niveau de la sixième silhouette	Commune de Tracy-le-Mont	1 rue de l'église 60170 TRACY LE MONT 03 44 75 23 05

2. Les poubelles

Commune	Nombre	Emplacement prévu	Appartenance	Contact
Autrèches	1	Sur une butte de terre, devant l'enceinte de l'église	Commune d'Autrèches	10 rue Point du Jour 60350 AUTRECHES 03 44 42 11 04
Moulin-sous-Touvent	1	Au niveau de l'aire de pique-nique près de l'étang	Commune de Moulin-sous-Touvent	2 rue du Général Collardet 60350 MOULIN SOUS TOUVENT 03 44 42 17 60

Tracy-le-Mont	2	<ul style="list-style-type: none"> - Au niveau de la ferme de Bimont ; - Au niveau du panneau de fin du sentier mémoire 14/18 	<ul style="list-style-type: none"> - Mr DEBROSIA - Commune de Tracy-le-Mont 	<ul style="list-style-type: none"> - 06 07 85 21 74 - 1 rue de l'église, 60170 Tracy-le-Mont <p>03 44 75 23 05</p>
----------------------	---	---	---	---

3. Les tables de pique-nique

Commune	Nombre	Emplacement prévu	Appartenance	Contact
Autrêches	1	Butte en contrebas de l'église	Commune d'Autrêches	10 rue Point du Jour 60350 AUTRECHES 03 44 42 11 04
Rethondes	1	Bord de l'Aisne au lieu dit « la Baignade »	Commune de Rethondes	Eglise 60153 RETHONDES 03 44 85 60 38
Tracy-le-Mont	2	<ul style="list-style-type: none"> - Au niveau de la ferme de Bimont - Au niveau du dernier panneau du sentier pédestre 	<ul style="list-style-type: none"> - Monsieur DEBROSIA - Commune de Tracy-le-Mont 	06 07 85 21 74 1 rue de l'église, 60170 Tracy-le-Mont 03 44 75 23 05
Vic-Sur-Aisne	1	Espace Guy Guehenneux	<ul style="list-style-type: none"> - Commune de Vic-Sur-Aisne 	2 rue Brouillaud 02290 VIC SUR AISNE 03 23 55 50 58

4. Les parkings vélo

Commune	Nombre	Emplacement prévu	Appartenance	Contact
Attichy	2 parkings de 6 places	<ul style="list-style-type: none"> - Devant la halte fluviale - Devant l'ancienne gare 	Commune d'Attichy	Place de la Mairie 60350 ATTICHY 03 44 42 90 44
Autrêches	1 de 5 places	Parking en contrebas de l'église	Commune d'Autrêches	10 rue Point du Jour 60350 AUTRECHES 03 44 42 11 04
Nampcel	1 de 5 places	Parking de l'Abri de Kronprinz	Commune de Nampcel	Place de la Mairie 60400 NAMPCEL 03 44 09 70 11
Pierrefonds	1 de 5 places	Parking au niveau de l'aire de stationnement naturel	Commune de Pierrefonds	Rue Louis d'Orléans 60350 PIERREFONDS 03 44 42 80 38
Rethondes	1 de 5 places	Place de la mairie	Commune de Rethondes	Eglise 60153 RETHONDES 03 44 85 60 38
Tracy-le-Mont	1 de 5 places	Nécropole nationale	Monsieur GOBITTA	Société agricole du Valo Ferme de Moranval 60350 Attichy
Vingré	1 de 3 places	Bas-côté proche du monument des fusillés	Commune de Nouvron-Vingré	3 rue Vautiers 02290 NOUVRON VINGRE 03 23 74 25 87

5. Les parkings voiture

Commune	Nombre	Emplacement prévu	Appartenance	Contact
Butte des Zouaves	5 places de parking	Butte des Zouaves	Commune de Moulin-sous-Touvent	2 rue du Général Collardet 60350 MOULIN SOUS TOUVENT 03 44 42 17 60
Tracy-le-Mont	5 places de parkings	Nécropole nationale	Commune de Tracy-le-Mont	1 rue de l'église, 60170 Tracy-le-Mont 03 44 75 23 05
Vingré	Environ quatre places	Bas-côté de la route près du monument des fusillées	Commune de Nouvrou-Vingré	3 rue Vautiers 02290 NOUVRON VINGRE 03 23 74 25 87

6. Les panneaux d'interprétation

Commune	Nombre	Emplacement prévu	Appartenance	Contact
Pierrefonds	2	Gare, Monument des Infirmières	Commune de Pierrefonds	Rue Louis d'Orléans 60350 PIERREFONDS 03 44 42 80 38
Chelles	1	Mur d'enceinte de l'église	Commune de Chelles	2, rue de la Mairie 60350 CHELLES 03 44 42 85 20
Rethondes	1	Place de l'église (ancien panneau)	Commune de Rethondes	Eglise 60153 RETHONDES 03 44 85 60 38
Hautefontaine	1	Mur d'enceinte de l'église	Commune de Hautefontaine	Rue de Chelles 60350 HAUTEFONTAINE

Musée Territoire 14/18
Communauté de Communes du Canton d'Attichy - Ecole Polytechnique de l'Université de Tours

				03 44 42 90 99
Attichy	1	Halte fluviale	Commune d'Attichy	Place de la Mairie 60350 ATTICHY 03 44 42 90 44
Vic-sur-Aisne	1	Donjon	Commune de Vic-Sur-Aisne	2 rue Brouillaud 02290 VIC SUR AISNE 03 23 55 50 58
Vingré	1	Cimetière provisoire	Convention avec l'association Soissonnais 14-18 Monsieur J.L PAMART	Rue de la Croix Brisée Confrécourt 02290 NOUVRON VINGRE 03 23 74 25 90 06 77 07 13 42
Confrécourt	2	Croix Brisée, entrée de la carrière de l'hôpital	Monsieur ERBS	12 r Coucy 02290 NOUVRON VINGRE 03 23 74 25 63
Moulin-sous-Touvent	3	Eglise, Butte des Zouaves	Commune de Moulin- Sous-Touvent	2 rue du Général Collardet 60350 MOULIN SOUS TOUVENT 03 44 42 17 60
Nampcel	1	Face au monument aux morts	Commune de Nampcel	Place de la Mairie 60400 NAMPCEL 03 44 09 70 11
Butte des Zouaves	1	Site de la Butte des Zouaves	Monsieur Gurdebeke	63 boulevard Carnot 60400 NOYON 03 44 93 25 25

7. Les panneaux d'information

Commune	Nombre	Emplacement prévu	Appartenance	Contact
Pierrefonds	1	Parking en bas du château	Commune de Pierrefonds	Rue Louis d'Orléans 60350 PIERREFONDS 03 44 42 80 38
Vingré	1	Entrée du sentier pédestre	Commune de Nouvron-Vingré	3 rue Vautiers 02290 NOUVRON VINGRE 03 23 74 25 87
Autrêches	1	Place de l'église (début du sentier pédestre)	Commune d'Autrêches	10 rue Point du Jour 60350 AUTRECHES 03 44 42 11 04
Moulin-sous-Touvent	1	Cimetière allemand	Commune de Moulin-sous-Touvent	2 rue du Général Collardet 60350 MOULIN SOUS TOUVENT 03 44 42 17 60

Annexe II : Fiche Contacts

FICHE CONTACTS

Mademoiselle AMORY

Membre de l'Association Soissonais 14/18 06.24.62.18.43

Monsieur BEJOT

Habitant de Rethondes 03.44.85.92.31

Monsieur BOQUET

Maire de Tracy-le-Mont jaboquet@neuf.fr 03.44.75.40.52

Monsieur BORGEO

CILOVA HLM Picardie Habitat 03.44.92.51.69

Madame BOURBIER

Maire de Pierrefonds m.bourbier@mairie-pierrefonds.fr 06.81.70.30.22

Monsieur BOUVIER

Maire de Hautefontaine 03.44.42.90.99

Monsieur D'ARANJO

Maire de Moulin-sous-Touvent 03.44.42.17.60

Monsieur D'EVRY Bertrand

Président de L'APRAK : Association pour la Protection et la Restauration de l'Abri du Kronprinz
aprak@asso-web.com 03.44.09.70.17

Monsieur DEBROSIA

Propriétaire de la ferme de Bimont de Tracy-le-Mont 03.44.75.20.19 / 06.07.85.21.74

Madame DEFRANCE

Maire de Nampcel 03.44.09.70.11

Monsieur DELACOUR

Membre de l'association Soissonais 14-18 09.61.55.04.06

Monsieur DELALEAU François

Membre de l'association Soissonais 14-18 03.44.20.36.64

Monsieur DESMAREST

Maire de Rethondes 03.44.85.60.38

Monsieur DIGUES

Ecrivain fjdigues@wanadoo.fr 03.44.42.80.57

Monsieur ERBS

Maire de la commune de Nouvron-Vingré et propriétaire de la ferme de Confrécourt 03.23.74.25.87

Monsieur GOBITTA

Propriétaire de la parcelle proche de la Nécropole Nationale de Tracy-le-Mont 06.07.38.46.34

Monsieur GURDEBEKE

Propriétaire du terrain de la Butte des Zouaves et de la future décharge

Monsieur HEBERT

Membre de l'association « Soissonnais 14/18 » occulus3000@gmail.com 06.63.66.69.05

Madame LE MASLE

Chargée de mission tourisme à la CCCA tourisme.ccca@comcca.net 03.44.42.72.25

Monsieur PAMART

Président de l'association Soissonnais 14-18 03.23.55.57.33

Monsieur NAUDIN

Maire de Chelles 03.44.42.85.20

Monsieur NOWAK

Vice président de l'association Patrimoine de la Grande Guerre jeanmichelnowak@neuf.fr

Monsieur RUELLE

Maire de Vic-sur-Aisne 03.23.55.50.58

Monsieur VATEL

Membre de l'association « Soissonnais 14-18 » 03.44.42.68.85

Monsieur ZAMBETTI

CILOVA HLM Picardie Habitat 03.44.92.51.82

Service de Navigation de Compiègne

Bureau de Venette – 79 barrage de Venette
03 44 83 85 00

Annexe III : Convention Type



Convention de réalisation d'un circuit 14/18 dans le cadre de l'élaboration d'un musée territoire

Entre la Communauté de Communes du Canton d'Attichy représentée par M. DEGAUCHY, Président

Et la commune de, représentée par M. / Mme, Maire
Ou M. / Mme, propriétaire de

PREAMBULE

La Communauté de Communes du Canton d'Attichy décide d'établir une convention avec la commune de afin de mettre en place un circuit de la Première Guerre Mondiale qui traversera les communes suivantes :

- Attichy
- Autrêches
- Chelles
- Hautefontaine
- Moulin-Sous-Touvent
- Nampcel
- Nouvron-Vingré
- Pierrefonds
- Rethondes
- Saint-Etienne-Roilaye
- Saint Crépin aux Bois
- Tracy-le-Mont
- Vic sur Aisne.

Il s'agit de déterminer les rôles, les droits et les devoirs de chacune des parties dans la gestion et l'animation de ce circuit.

Article 1 :

La Communauté de Communes du Canton d'Attichy se propose de prendre en charge : l'aménagement des sites, la signalétique, l'entretien des sites, les moyens de médiation de façon à assurer des conditions satisfaisantes de fonctionnement, d'accessibilité et de sécurité pour les visiteurs.

La commune s'engage quant à elle à signaler toute dégradation à la CCCA et à vérifier l'entretien.

Article 2 :

Pour ce qui concerne la commune de, il s'agit de :

-
-
-

Article 3 :

Cette convention est conclue entre les deux parties pour une durée de 10 ans et renouvelable par tacite reconduction.

Article 4 :

En cas de désengagement, chacune des parties s'engage à prévenir l'autre par lettre recommandée avec accusé de réception, trois mois au moins avant l'échéance de reconduction de la présente convention.

Fait à en deux exemplaires originaux

Le Maire de la commune de / M. / Mme

Date
Signature

Le Président,
L. DEGAUCHY
Date
Signature

Annexe IV : Film du parcours principal



Ecole Polytechnique Universitaire
Département Génie de l'Aménagement
35 allée Ferdinand de Lesseps
BP 30553
37205 TOURS cedex 3



Anne-Laure BRIET
Jonathan BERTRAND
Anaïs CASENAVE
Aude MONGE
Emeline PREVOT

Résumé

Tutrice : **Nathalie BREVET**

**Stage de groupe DA4
2010-2011**

La Communauté de Communes du Canton d'Attichy possède un patrimoine historique et naturel remarquable de part sa situation géographique. En effet, le département de l'Oise a été très marqué par la Première Guerre mondiale et il reste encore aujourd'hui de nombreux vestiges et sites en rapport avec ce sujet.

Entre la Somme et l'Aisne où une offre touristique est déjà développée en ce qui concerne la Grande Guerre, l'Oise et plus précisément la Communauté de Communes du Canton d'Attichy souhaite se démarquer en proposant la mise en place d'un Musée Territoire sur la guerre 14/18. Il s'agit principalement de mettre en valeur le territoire.

Les offres touristiques générales (hébergement, restauration...) mais aussi celles sur la guerre 14/18 (musées, parcours existants...) ont été recensées au niveau local puis au niveau national. La demande des touristes en fonction de leurs intérêts a, elle aussi, été étudiée. Enfin, nous en avons déduit l'existence d'enjeux économiques, sociaux et politiques ayant pour objectifs de rendre le territoire plus touristique.

Le Musée Territoire se matérialisera sous la forme d'un parcours principal de 90 kilomètres qui traversera treize communes et de nombreux sites en rapport avec la Première Guerre mondiale sans oublier les sites ayant des spécificités paysagères et architecturales remarquables. A ce parcours principal seront rattachées des boucles vertes destinées aux promeneurs et aux cyclistes. Ces circuits plus courts permettront de compléter les sites et les informations du parcours principal.

Enfin, nous avons mis en avant des événements ponctuels à mettre en place dans l'optique du centenaire de la Première Guerre mondiale durant la période 2014/2018 à l'échelle de la Communauté de Communes du Canton d'Attichy mais aussi à l'échelle nationale.

Ces propositions d'aménagement ont fait l'objet d'une étude budgétaire ainsi que d'un recensement des possibilités de financement aux différentes échelles territoriales.

Mots clés : *Musée Territoire, Première Guerre mondiale, tourisme de mémoire, tourisme culturel, parcours, boucle verte, circuit, médiation, liaisons, spécificités du territoire, événementiel, Picardie, Oise, Aisne, Communauté de Communes du Canton d'Attichy, 60*